29,421/B vol 1

47170

OBSERVATIONS

FAITES ET PUBLIÉES

PAR ORDRE

DU GOUVERNEMENT,

SUR les différentes Méthodes d'adminiſtrer le Mercure dans les Maladies Vénériennes.

Par M. DE HORNE, Docteur en Médecine, ancien Médecin des Camps & Armées du Roi, & en Chef des Hôpitaux Militaires, Médecin Ordinaire de Madame la Comteſſe D'ARTOIS, Conſultant de S. A. S. Monſeigneur le Duc D'ORLÉANS, Cenſeur Royal.

TOME I.

A PARIS,

Chez MONORY, Libraire de S. A. S. Monſeigneur le Prince de Condé, rue de la Comédie Françoiſe.

M. DCC. LXXIX.

WELLCOME
HISTORICAL
MEDICAL
LIBRARY

A MONSIEUR

LENOIR,

Chevalier, Conſeiller d'État, & Lieutenant Général de Police de la Ville de Paris.

MONSIEUR,

DES Obſervations qui ont été faites dans des Maiſons de Santé

confiées à votre adminiſtration, & que vous avez crues dignes de vos ſoins & de votre attention particuliere, ne peuvent être publiées que ſous vos auſpices. Votre nom, à la tête d'un Ouvrage que vous avez encouragé & accueilli, indiquera de lui-même le bon ordre qu'un Gouvernement ſage avoit établi dans ces lieux conſacrés au ſoulagement de l'Humanité, juſques dans ſes écarts. Cette premiere idée inſpirera de la confiance pour les Obſervations qu'on y a

faites ; & j'oſe me flatter que la maniere dont je les préſente, achevera d'en conſtater la ſolidité, & celle des conſéquences que j'en déduis pour l'utilité générale.

L'agrément que vous donnez à l'expoſition que j'en fais aujourd'hui, fournira au Public une nouvelle preuve, dont il n'a plus beſoin, de votre zele pour tout ce qui l'intéreſſe. Je m'eſtime trop heureux qu'il me préſente à moi-même une occaſion ſi flatteuſe de mettre au grand jour les ſentimens

ÉPITRE.

de reſpect & de reconnoiſſance, avec leſquels je ſuis,

MONSIEUR,

Votre très humble & très obéiſſant ſerviteur,
DE HORNE.

INTRODUCTION.

Il y a long-temps qu'il eſt prouvé que le mercure eſt le remede ſpécifique de la maladie vénérienne ; mais la maniere dont il en opere la guériſon, eſt encore peu connue. Ceux qui n'ont regardé le mercure que comme un corps métallique fluide, n'en ont eſtimé l'action qu'en raiſon de ſa peſanteur, de ſon extrême diviſibilité, de ſa mobilité, & du mouvement qu'il acquiert quand il eſt introduit dans le corps, & qu'il eſt ſoumis aux loix de la circulation par ſon mélange avec nos liqueurs. Ils ont conclu de-là que la guériſon de la vérole étoit purement méchanique ; que, pour y parvenir, il ne s'agiſſoit que de ſéparer, atténuer, briſer & évacuer les parties

virulentes : & le mercure crud, ſimplement diviſé par quelqu'intermede onctueux ou ſulphureux, & introduit ſous cette forme, en certaine quantité, par l'organe de la peau, leur a paru remplir exactement toutes ces conditions. Il les remplit en effet quelquefois, & l'expérience a confirmé, en quelque ſorte, cette premiere opinion. Mais outre que cette expérience a ſouvent varié, & que les réſultats n'ont pas toujours été les mêmes, il eſt arrivé auſſi qu'on a guéri la maladie vénérienne avec trop peu de mercure, pour ſuppoſer qu'on ait pu opérer méchaniquement la mutation, ou l'expulſion du virus. Mais ſi le mercure diſſous par un acide minéral, & même par un acide végétal, prend une forme peu favorable à l'action méchanique, réputée néceſſaire pour la guériſon de la vérole ; la ſolubilité qu'il acquiert par-là, le rend

d'autant plus propre à être intimement mêlé avec toutes nos humeurs, à les imprégner plus intimement de ſa ſubſtance, & à la tranſporter ſans altération juſqu'aux dernieres diviſions de nos vaiſſeaux, pour y attaquer le virus juſques dans ſes derniers retranchemens. Sous cette forme, le mercure produit des effets auſſi ſurprenans & auſſi certains, que quand il eſt employé en friction; cependant, dans l'une de ces méthodes, il faut au moins deux onces de mercure crud pour completter un traitement; & dix à vingt grains ſuffiſent communément dans l'autre, pour guérir la maladie vénérienne la mieux caractériſée, & ſouvent la plus invétérée.

Il eſt encore d'autres préparations mercurielles, qui ſemblent tenir le milieu entre les frictions, les fumigations, & le mercure ſoluble; ce ſont les précipités de

toutes les eſpéces & de toutes les couleurs, les panacées, le mercure doux, & généralement toutes les préparations de mercure inſolubles. Il eſt aſſez difficile, j'en conviens, de déterminer au juſte quelle eſt leur action ſur le virus; on ſait ſeulement que reçues dans l'eſtomac, & tranſmiſes de-là dans les inteſtins, ces préparations inſolubles peuvent bien ſtimuler les fibres, en augmenter les vibrations, les multiplier à l'infini par l'entremiſe des nerfs, & en les portant par-tout, exciter & favoriſer toutes les ſécrétions, les augmenter proportionnellement à leur action; d'où peut réſulter enfin l'amélioration, la mutation, & ſucceſſivement l'expulſion totale du virus par tous les émonctoires du corps humain: c'eſt ainſi du moins qu'on peut concevoir la maniere d'agir des préparations mercurielles inſolubles, qui, ne tenant ni à la

premiere ni à la ſeconde opération connue du mercure, peut être, dans certains cas, regardée comme une troiſieme reſſource auſſi précieuſe que les deux autres.

Mais que conclure de ces différences dans l'opération du même remede, d'où réſulte néanmoins ſouvent le même effet (la guériſon)? C'eſt que cette différence tient quelquefois plus à la forme ſous laquelle il eſt adminiſtré, qu'à ſa nature; & que d'autres fois elle eſt l'effet d'une qualité particuliere, & encore peu connue du mercure, auquel elle eſt conſtamment inhérente, indépendamment de toutes les formes que l'art lui fait prendre: cette qualité ſera peut-être encore long-temps le ſecret de la nature; mais heureuſement pour nous, il eſt plus avantageux de connoître les véritables effets du mercure, que de ſavoir la maniere dont il les produit.

Si toutes les préparations mercurielles, généralement parlant, guériſſent la maladie vénérienne, il ne faut pas conclure de-là qu'on puiſſe les donner toutes indifféremment dans tous les cas, & à tous les ſujets; car on conçoit que, quand le mal eſt vif & preſſant, il faut donner la préférence à la préparation la plus mobile, la plus active, & à celle qui produit un effet plus prompt, plus déciſif & plus marqué. Quand le mal, quoique grave, eſt encore fixé à la peau, ou aux parties les plus externes, il faut auſſi d'autres ſecours que quand, par l'ancienneté de la maladie, le virus a déjà produit des tumeurs gommeuſes, de vieux ulceres, a détruit la forme & l'organiſation des parties, quand il fomente une inſomnie opiniâtre, ou quand ayant pénétré juſqu'aux os, il en a altéré la ſubſtance par des exoſtoſes, ou la carie. Dans le premier

cas, le mercure introduit par l'organe de la peau, au moyen du tiſſu cellulaire, parvient plus aiſément & plus promptement au mal qu'on veut détruire ; dans tous les autres, où il faut une action plus énergique, plus continue, plus compliquée, il eſt indiſpenſable que le remede réuniſſe à une qualité tonique & quelquefois antiſeptique, ſupérieurement acquiſe par la préparation, la diviſibilité la plus étendue, & en même tems la plus inaltérable de ſes parties. Mais ſi la maladie exige de la prudence & de la variation dans les préparations préliminaires, & dans le choix des préparations du ſpécifique, relativement à ſon eſpece, à ſon caractere, à ſon ancienneté, à la qualité & à la quantité des organes affectés, à la gravité & à la multiplicité des accidens ; la différence dans les tempéramens n'en exige pas moins, & l'on conçoit aiſément qu'il n'eſt pas

poſſible ni permis de donner le même remede, à la même doſe, ſous la même forme, & avec les mêmes préparations, à toutes ſortes de perſonnes, ſans diſtinction d'âge, de ſexe & de tempérament. Celui qui eſt purement ſanguin, & dont les organes ſains & robuſtes exécutent avec aiſance & liberté toutes leurs fonctions, n'aura en effet beſoin que d'une préparation légere qui, en diminuant la maſſe des liqueurs, relâche & adouciſſe la fibre, pour la rendre capable de recevoir ſans effort l'impreſſion agiſſante du remede; tandis que le bilieux exigera encore plus de ſoupleſſe, plus de flexibilité dans les ſolides, plus d'aiſance & plus de ſûreté dans l'ordre des ſécrétions. Cette derniere condition, quelquefois ſi importante, doit être portée très-loin chez les mélancoliques, & on conçoit qu'elle doit néceſſairement varier ſuivant la

combinaiſon & la complication des tempéramens : il en faut moins ſans doute pour le tempérament phlegmatique, qu'on peut conſidérer comme le réſultat, & on oſe le dire, comme le modele de la préparation néceſſaire à l'admiſſion de tout remede, qui a de l'activité & de l'énergie. En ſuivant cette maniere d'apprécier les tempéramens, on n'en ſera pas moins convaincu que, quelque précaution que l'on prenne pour les rapprocher tous de l'état convenable à l'admiſſion du mercure, par les préparations les plus raiſonnées ; la forme ſous laquelle ce remede ſera adminiſtré, eſt un point eſſentiel & déciſif pour le ſuccès. Les frictions conviendront mieux ſans doute au tempérament ſanguin, dès que par une préparation exacte, on aura éloigné la crainte que le mercure ſous cette forme ne ſe porte trop impétueuſement à la tête ou aux autres

viſceres, n'y engorge les vaiſſeaux, & n'y occaſionne quelque ſtâſe ou une compreſſion plus ou moins inquiétante, ſuivant le degré d'expanſion communiquée aux liqueurs qui y circulent. Le mercure ſoluble agira avec plus d'efficacité ſur les tempéramens bilieux & ſur les mélancoliques, parce qu'il ſera un moyen naturel de diviſion, d'atténuation des humeurs plus ou moins épaiſſes, qui abondent dans ces ſortes de tempéramens, & qu'en agiſſant ſur le virus d'une maniere preſqu'inſenſible, il ne troublera point l'ordre des ſécrétions, qu'au contraire il favoriſera. Mais de toutes les méthodes, celle qui ſera le plus complettement avantageuſe aux phlegmatiques, ce ſera celle qui, ſous la forme de mercure inſoluble, aura une action ſtimulante plus décidée, capable d'ébranler les humeurs croupiſſantes & épaiſſies, & de rendre aux ſolides relâchés &

diſtendus, leur forme & leur élaſticité premiere.

Toutes les méthodes pourront donc détruire le virus vénérien, parce qu'elles porteront toutes avec elles le remede ſpécifique (le mercure), mais elles opéreront cet effet par des moyens qui, quoiqu'eſſentiellement les mêmes, ſont cependant différens par leur maniere d'agir.

Si la maladie, ſi le tempérament du malade doivent être ſoigneuſement conſultés, pour décider l'eſpece de remede qui doit être préférée, & la préparation qu'il exige; l'âge n'eſt pas moins intéreſſant à connoître : en effet il eſt aiſé de concevoir qu'une fille dont les organes ſont foibles, & ſouvent déjà altérés par quelque maladie de ſon ſexe, ne doit pas être traitée de même qu'un homme fort & robuſte, qui n'a préciſément que la maladie vénérienne. Un enfant qui n'a ſou-

vent hérité de ſes parens que le partage honteux de leur inconduite & de leurs incommodités, ne peut être confondu pour le traitement avec un adulte dont les organes ne ſont viciés qu'accidentellement, & non pas d'origine. Une nourrice qui, en prodiguant à l'enfant qu'on lui a confié ſa propre ſubſtance, ne reçoit en échange qu'un virus âcre & ſubtil, qui dénature & détruit quelquefois l'organe ſi ſenſible & ſi intéreſſant, où ſe prépare le plus beau, le meilleur & le premier de nos alimens, requiert ſouvent d'autres ſecours que la marâtre qui a rejetté de ſon ſein le fruit de ſon amour malheureux ou criminel; enfin une femme qui n'a recueilli de ſon mariage avec un homme débauché, que les fruits amers de ſon incontinence & de ſon libertinage, & qu'on a laiſſé quelquefois vieillir dans l'ignorance de ſon état, exige bien d'autres ſecours

qu'une jeune fille nouvellement séduite.

Quoique ces différences ſoient parfaitement connues, quoique leur importance ne puiſſe être révoquée en doute, il n'en exiſte pas moins dans le traitement des maladies vénériennes, un abus qu'il ſeroit très avantageux de déraciner. Chacun en effet a ſa méthode, & des Praticiens du premier mérite n'en ont ſouvent qu'une; chacun eſt conſéquemment attaché à la ſienne, & la croit préférable à toutes les autres; & ce qui eſt ſouvent plus dangereux encore, chacun ſuit ſa méthode, ſans vouloir s'en écarter. Ce qui ſert à fomenter & à entretenir une opinion auſſi pernicieuſe à l'art de guérir, c'eſt que les obſervations ſur les maladies vénériennes, qui ſeules pourroient aſſigner la juſte valeur de chaque méthode, ſont de nature, par le ſecret qu'elles exigent, à

ne pouvoir preſque jamais être rendues publiques; & que les Charlatans ont, de tout temps, abuſé de la permiſſion d'être peu délicats, en en fabriquant eux-mêmes, qui paroiſſent convenir à leurs remedes, & les faire valoir; ce qui a jetté ſur cette maniere de procéder en Médecine, la plus eſſentielle, mais la moins ſuſceptible d'être dénaturée, un diſcrédit qu'il eſt très-intéreſſant de faire tomber. La ſeule maniere d'y réuſſir, eſt de faire des obſervations, qui, non-ſeulement, puiſſent être avouées, mais même être vérifiées; & c'eſt ſous ces deux points de vue, qui ne peuvent exiſter que dans les hôpitaux, que j'ai entrepris de rédiger celles que je préſente aujourd'hui au public; car il ne convient pas de l'inſtruire avec réſerve, ni d'exiger le ſacrifice de ſa confiance, ſans lui en fournir les motifs. C'eſt pour me livrer à ce

travail, le ſeul capable de porter la lumiere ſur le traitement des maladies vénériennes, que je me ſuis chargé de l'inſpection médicale de quelques maiſons de ſanté, établies par le Gouvernement, pour y traiter gratuitement les pauvres de l'un & de l'autre ſexe, attaqués de cette maladie (*a*). Le projet de cet établiſſement honorera à jamais le Miniſtre qui l'a conçu, & l'on peut, à peine, imaginer le degré de perfection où il étoit déjà parvenu, par les ſoins du reſpectable Magiſ-

(*a*) Les maiſons de ſanté, dont l'inſpection m'avoit été confiée, étoient celle de la petite Pologne, tenue par M. Royer, ancien Chirurgien Aide-Major des Camps & Armées: cette maiſon étoit réſervée pour les femmes ſeulement. La ſeconde, deſtinée également aux femmes, étoit ſituée rue Plumet; & la troiſieme, pour les hommes, rue des Brodeurs; toutes deux tenues & adminiſtrées par M. Decaubotte, Chirurgien. Je ne me ſuis jamais mêlé de l'inſpection des autres, qui ne me concernoient pas.

trat, qui veille à la ſanté & à la conſervation des Citoyens de la Capitale. Des circonſtances abſolument étrangeres à ces maiſons ont fait tarir la ſource, d'où elles tiroient leur entretien, & la ſuppreſſion d'un abus a entraîné celle du plus bel établiſſement qu'il ſoit poſſible de former : c'eſt ainſi que le mal eſt quelquefois auſſi à côté du bien. Dans ces maiſons de bienfaiſance, ouvertes à la pauvreté, & à la maladie la plus terrible, qui afflige l'humanité, on n'admettoit pas ſeulement les filles du monde, comme on l'avoit d'abord cru, & même annoncé (*a*), mais on y recevoit auſſi

(*a*) Ces filles étoient en effet peu propres à faire valoir les avantages de ces établiſſemens; expoſées à des rechûtes continuelles, par leur propre penchant, par l'habitude, & par leur poſition malheureuſe; quelques unes ne profitoient quelquefois qu'un inſtant de la bienfaiſance du Gouvernement, ou elles revenoient l'implorer de nouveau; ce qui les

les femmes du peuple, malheureuſes victimes du déréglement de leurs maris; les filles de la même claſſe, plus malheureuſes encore que coupables, ſouvent pour s'être livrées à un penchant ſéducteur, qui ne leur avoit fait connoître de l'amour que les larmes; des nourrices honnêtes, qui, pour prix de leurs ſoins vraiment maternels, reçoivent quelquefois la maladie la plus honteuſe, même quand elle n'eſt pas méritée; des enfans nés dans l'opprobre & dans la douleur, qui n'ont encore reſpiré que pour ſouffrir. Voilà les objets ſur leſquels le Gouvernement avoit jetté les yeux, quand il avoit établi les maiſons de ſanté; mais ce

---

parut être, & qui étoit véritablement une circulation vicieuſe, qu'on fut contraint d'arrêter, en mettant des modifications aux graces de cette eſpece. L'on ſeroit ſans doute inſenſiblement parvenu à corriger & même à réformer cet abus, s'il avoit été poſſible de conſerver ces maiſons.

qui n'avoit point échappé à la ſagacité du Magiſtrat, c'eſt que ces établiſſemens bien conçus, bien dirigés, étoient le véritable, & peut-être le ſeul moyen de pouvoir apprécier les différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne, & de fixer enfin tous les doutes dans une partie auſſi intéreſſante de l'art de guérir. C'eſt pour remplir, autant qu'il étoit en moi, ces vues d'humanité & de bienfaiſance, inſpirées par l'amour du bien public, que dans les maiſons de ſanté, dont j'avois l'inſpection médicale, j'avois poſé pour premier principe, que l'on y traiteroit les malades par toutes les méthodes connues, eſtimées bonnes & praticables, qu'on choiſiroit avec une entiere liberté celle qui paroîtroit la plus utile, & la plus favorable au ſujet qu'on auroit à traiter; & c'eſt pour tirer de ce plan tout l'avantage, dont il

pouvoit être ſuſceptible, que l'on a conſigné dans des regiſtres exactement tenus, le nom, l'âge, la maladie, l'eſpece de la maladie, les accidens qui en ſont inſéparables, ou qui lui ſont étrangers, le tempérament, & le jour d'entrée & de ſortie de tous les malades, enfin tout ce qui pouvoit donner quelques éclairciſſemens, indiquer le traitement, en déſigner l'eſpece, & en fixer le terme. Pour exécuter ce projet avec la plus grande exactitude, il avoit été établi des regiſtres, en forme de journal, où l'on marquoit, jour par jour, le nom, l'eſpece, la doſe, la qualité & le nombre des remedes employés, leurs effets ſucceſſifs, les motifs qui déterminoient quelquefois à les diſcontinuer, ou à les ſupprimer tout-à-fait, & à leur en ſubſtituer d'autres; enfin, la terminaiſon de chaque maladie, le nombre des jours, &

la quantité des remedes employés pour la guérir. Ces regiſtres, qui, ſous l'autorité du Magiſtrat, reſteront dépoſés dans les bureaux de la Police, pour y être conſultés, ſeront la preuve la plus complette, s'il en étoit beſoin, de la vérité & de la sûreté de ces obſervations; elles ſerviront de ſuite & de preuves à mon expoſition raiſonnée des différentes méthodes d'adminiſtrer le mercure dans les maladies vénériennes (*a*), & l'on pourra ſe convaincre autant par le raiſonnement, que par l'expérience, qu'il faut ſavoir varier les méthodes, ſuivant les circonſtances, & qu'il ne peut y en avoir une qui ſoit générale & excluſive. C'eſt une vérité qu'on ne ſauroit trop répéter, & que les Charlatans, dont le nombre eſt ſi

(*a*) Imprimée en 1775, chez Monory, Libraire, rue de la Comédie Françoiſe.

conſidérable, cherchent toujours à éloigner & à obſcurcir. Je ne me flatte pas d'avoir aſſez approfondi cette importante matiere, pour la croire abſolument décidée; mais je m'eſtimerai heureux, ſi j'engage par-là quelque Médecin à continuer & à perfectionner ce genre d'obſervations, pour achever d'éclairer & de convaincre le public. Mes vues ſeront remplies, s'il peut en réſulter un jour, que le traitement des maladies vénériennes, livré juſqu'ici à l'empyriſme & à la charlatanerie, ſoit appuyé ſur des principes auſſi développés & auſſi certains, que le traitement des autres maladies; c'eſt le vœu que je forme pour le bien de l'humanité, & pour l'honneur de la médecine; & c'eſt le ſeul motif qui m'ait déterminé à me livrer à ce genre de travail.

On ſera peut-être ſurpris que je n'aie pas diviſé cet Ouvrage ſuivant

les caracteres particuliers & les ſymptômes des maladies vénériennes, d'autant plus que, ſuivant l'opinion la plus commune, il exiſte des ſymptômes adoucis de cette maladie, qui ne ſuppoſant pas l'exiſtence préciſe du virus, n'exigent pas toujours un traitement auſſi complet. Je penſe en effet qu'il peut exiſter quelquefois des gonorrhées aſſez bénignes, qui traitées à tems & méthodiquement, peuvent exempter les parties internes de l'infection du virus; mais comme elles ſont rares de cette eſpece, comme elles ſont trompeuſes, & qu'il y auroit le plus grand inconvénient à pallier une maladie, qui, faute d'être bien traitée, prépare ſouvent l'avenir le plus funeſte, il y a beaucoup moins de danger ſans doute à les ſuppoſer toutes virulentes, & à les traiter comme telles, quoiqu'avec des modifications raiſonnées, & tirées de l'état même

de la maladie. On ſe trompe en regardant cet excès de précaution & de prudence comme inutile ; l'expérience a prouvé ſouvent qu'il étoit indiſpenſable.

J'ai cru conſéquemment qu'il ſeroit plus avantageux de généraliſer mes obſervations, & de ne les diviſer que par l'eſpece de traitement préféré ; c'eſt pourquoi la premiere partie de cet Ouvrage contiendra les obſervations ſur les maladies vénériennes qui ont été traitées par une ſeule méthode ; dans la ſeconde, on verra celles où la réunion des deux méthodes a été jugée néceſſaire ; la troiſieme comprendra celles pour leſquelles on a été obligé d'employer d'abord, ou ſucceſſivement pluſieurs méthodes ; enfin la quatrieme partie contiendra l'expoſition de quelques maladies vénériennes, reconnues incurables, malgré l'adminiſtration répétée du

mercure ſous pluſieurs formes, & en outre les obſervations des malades qui ont ſuccombé à cette maladie, ſoit dans le tems, ou à la ſuite des remedes, ou même avant qu'on leur en eût adminiſtré aucun dans les maiſons de ſanté : on a ajouté, dans cette derniere partie, aux obſervations qu'elle contient, l'ouverture & l'inſpection des cadavres, pour tirer au moins de la mort de ces malheureuſes victimes des lumieres propres à en ſouſtraire d'autres à un pareil ſort.

On ne s'attend pas ſans doute à trouver dans cet Ouvrage aucune obſervation ſur les remedes annoncés comme préſervatifs de la contagion vénérienne; car, outre que ce n'étoit point-là l'objet de l'établiſſement des maiſons de ſanté, je crois ces épreuves trop malhonnêtes & trop peu sûres, pour m'en être occupé, ou les avoir permiſes;

je crois d'ailleurs avoir ſuffiſamment éclairci cette matiere dans mon premier Ouvrage (*a*), & le Chapitre Ier y eſt entiérement conſacré ; j'y ai examiné, avec le plus grand ſoin & la plus grande impartialité, tous les préſervatifs annoncés & connus ; je me ſuis principalement étendu ſur l'eau fondante, préſervative de M. de Préval, qui faiſoit alors beaucoup de bruit ; j'en ai donné l'analyſe la plus complette, & la plus exacte. Cette analyſe eſt d'autant plus concluante, qu'elle eſt prouvée par la ſynthèſe, eſpece de preuve en Chymie qui eſt ſans réplique : mais s'il en falloit encore une autre, M. l'abbé Teſſier, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris, me l'auroit fournie : ce médecin a répété

(*a*) Expoſition raiſonnée, &c. Chapitre I, des préſervatifs de la contagion vénérienne.

toutes mes expériences ; il en eſt réſulté entre ſes mains préciſément les mêmes produits, qu'entre les miennes ; il en a tiré les mêmes conſéquences. Il a cru, comme moi, la ſynthèſe indiſpenſable ; il l'a fait, & la preuve a été la même ; les inductions qu'il en a tirées pour la pratique, ſont exactement les mêmes que celles que j'ai conſignées dans mon Ouvrage ; & de cette exacte conformité de principes, d'expériences & de conſéquences, il réſulte la preuve la plus complette de cette vérité ; c'eſt que l'eau préſervative de M. de Préval n'eſt autre choſe que l'eau phagédénique filtrée, comme je l'avois annoncé dès l'année 1775, & comme M. l'abbé Teſſier l'a répété en 1777.

PREMIERE PARTIE.

Observations sur les Maladies Vénériennes, traitées par une seule Méthode.

Quand la maladie vénérienne n'est point considérable, quand elle est récente, & qu'il n'y a pas de complication, une seule méthode suffit communément pour la guérir : il ne faut pas même les multiplier légérement, ni inutilement; mais il est essentiel de faire un bon choix, & de le régler sur le caractere de la maladie, sur la gravité des symptômes, sur le tempérament du malade, & sur l'effet pressenti du remede qu'on doit employer. On distingue les remedes mercuriels

en trois claſſes; 1°. ceux qui s'introduiſent par l'organe immédiat de la peau, comme les frictions, les fumigations, & les emplâtres. 2°. Les préparations mercurielles ſolubles, comme le ſublimé, le tartre mercuriel, les différentes ſolutions de mercure par les acides; on doit auſſi comprendre dans cette claſſe les bains & les lavemens mercuriels dont la baſe eſt une préparation vraiment ſoluble: 3°. toutes les préparations de ce minéral inſolubles, telles que les panacées, les différens calomelas, les précipités de toute eſpece, les éthiops, le mercure gommeux, & généralement toutes les préparations qui ne peuvent reſter diſſoutes dans l'eau. On verra ſucceſſivement dans les Chapitres ſuivans, des obſervations ſur l'effet de preſque toutes ces méthodes.

CHAPITRE PREMIER.

Observations ſur les Maladies Vénériennes, traitées par les ſeules frictions mercurielles.

Le mercure crud trituré, & parfaitement éteint avec de l'axonge de porc, ou autre ſubſtance analogue, & enſuite appliqué à l'organe de la peau par des frictions graduées, s'introduit quelquefois très facilement dans la circulation, par le moyen des vaiſſeaux abſorbans ſans nombre, dont toute la peau eſt parſemée; mais cette réſorption eſſentielle pour guérir par cette méthode, n'eſt pas toujours la même, & elle ne produit pas conſtamment le même effet. Car il exiſte des peaux ſi reſſerrées, d'un tiſſu ſi compact & ſi denſe, que l'in-

tromiſſion du mercure, par cette voie, eſt ſouvent très difficile, & même quelquefois impoſſible; il y en a d'autres qui ſont ſi délicates, ſi irritables, que le moindre frottement, & l'application d'un corps graiſſeux, y produit des éruptions éréſypélateuſes, très douloureuſes. Dans ces circonſtances, qui ne ſont pas rares, on conçoit qu'il n'eſt guere poſſible de compter, ni permis d'inſiſter ſur ce moyen d'introduire le mercure dans la maſſe des liqueurs. Il faut auſſi y renoncer, quand, à la moindre friction, le mercure ſe porte impétueuſement à la bouche, & y occaſionne une ſalivation opiniâtre, qui ne permet pas de prendre la quantité de ce remede jugée, d'après de nombreuſes expériences, néceſſaire pour opérer la guériſon de la vérole. Les moyens employés pour enlever au mercure cette ſinguliere & inutile propriété,

ont été juſqu'ici ſans effet; & ceux qui peuvent lui donner une autre détermination que celle qui le porte aux glandes ſalivaires, ne ſont pas toujours ſuivis d'un ſuccès auſſi prompt & auſſi complet qu'on le deſireroit, & d'ailleurs ils ont le même inconvénient que la ſalivation, qui eſt d'évacuer le mercure avant qu'il ait pu produire une action ſuffiſante ſur le virus; ce qui dérange totalement le calcul de celui qui l'emploie.

Mais ces inconvéniens ne ſont pas les ſeuls qui rendent l'adminiſtration des frictions difficile, peu sûre, & quelquefois impoſſible : il en eſt d'autres plus importans encore, comme l'inſuffiſance de cette ſeule méthode pour détruire radicalement le virus, quand il eſt trop ancien, qu'il s'eſt niché dans les parties les plus éloignées du torrent de la circulation, quand il eſt inhérent aux

membranes & aux os. Car, quoique le mercure donné ſous cette forme ſoit très diviſible, quoique ſon action dans ce cas ſoit le produit de ſa gravité, de ſa diviſibilité, & de la célérité qu'il acquiert par la réaction des ſolides, on ne voit, comme il a déjà été dit, dans cette propriété qu'une action méchanique, au moyen de laquelle les globules de nos liqueurs ſont triturés, atténués, briſés, & diviſés autant qu'il eſt poſſible. Mais loin d'en tirer l'avantage qu'on en attend, il peut réſulter de cet effet, pouſſé trop loin, (& il n'eſt pas toujours poſſible de l'arrêter) un développement des ſels, qui, en décompoſant nos liqueurs, les rendroient âcres & muriatiques; ce qui ſeroit la ſource de mille maux aiſés à concevoir. D'ailleurs, pour que cette action méchanique fût ſuffiſante pour la deſtruction du virus, il faudroit ſuppoſer que l'épaiſſiſſement

ment de nos liqueurs, & l'obſtruction des couloirs, en fuſſent les ſeuls ſignes conſtitutifs. Mais quoique la nature du virus vénérien ne ſoit pas encore parfaitement connue, & qu'on ne la préjuge que d'après ſes effets, on ſait néanmoins qu'il exerce d'abord, & preſque toujours, une action ſtimulante, irritante ſur les ſolides; qu'il en réſulte aiſément la phlogoſe & l'inflammation, & qu'il communique preſqu'en même tems aux liqueurs ſeminales, à celles qui lubréfient l'uretre, & à la lymphe la plus immédiatement ſoumiſe à ſon action, une acrimonie exceſſive; ce qui produit les ſypmtomes les plus urgens, les plus graves, & ſouvent les plus directement oppoſés à ceux qui accompagnent l'épaiſſiſſement des liqueurs, & l'obſtruction des couloirs, d'où il ne peut guere réſulter que des tumeurs inertes & indo-

lentes. D'après cette maniere la plus ordinaire d'agir du virus vénérien, confirmée par l'expérience, il ne faut ſouvent regarder les frictions mercurielles que comme un moyen ſecondaire, qu'on ne peut même toujours employer utilement, & qui ſuppoſe des préparations quelquefois indiſpenſables, qui en retardent l'adminiſtration, tandis que le virus toujours actif & agiſſant, acquiert par ce retard de nouvelles forces, & devient journellement plus difficile à détruire. Mais ſi les frictions mercurielles ne ſont pas toujours le remede à préférer dans le traitement des maladies vénériennes, ſi elles ne conviennent pas à toutes, & dans tous les cas, elles peuvent néanmoins être auſſi employées avec précaution, & devenir ſuffiſantes toutes les fois que le virus eſt récent, qu'il occupe encore le tiſſu cellulaire de la peau, ou qu'il s'eſt arrêté

aux chairs & aux glandes, & qu'il n'a produit d'ailleurs aucune inflammation urgente. Le mercure introduit à l'organe de la peau, par ce moyen, exerce alors une action prompte, & naturellement dirigée ſur le virus, pour ainſi dire, concentrée dans ces parties; & ſon action, en ce cas, eſt ſouvent auſſi sûre & auſſi complette, qu'on peut le deſirer, ſur-tout ſi on la modere, & ſi on l'emploie avec les modifications dont il eſt ſuſceptible. Il eſt même des circonſtances où cette méthode ſembleroit mériter la préférence ſur quelques autres; c'eſt quand les principaux organes de la vie & de la ſanté ſont notablement léſés, ou quand à raiſon de leur texture, de leur délicateſſe, & de leur configuration, on a à craindre cette léſion. Mais pour préférer, dans ce cas, les frictions à toute autre méthode, il faut que la peau ne ſoit

pas ſuſceptible d'éréſypele, ni d'une aſtriction opiniâtre, que les bains même ne puiſſent vaincre; il faut en outre qu'il n'y ait point, ou qu'il y ait peu d'écoulement gonorrhoïque; car il eſt prouvé que le mercure appliqué en friction engorge & relâche étonnamment les vaiſſeaux lymphatiques, qu'il les rend baillans, & qu'il leur fait perdre preſque tout leur reſſort; ce qui rend ces ſortes d'écoulemens quelquefois incurables, ſur-tout ſi on n'adminiſtre les frictions, comme on le fait communément, qu'à la fin du traitement des gonorrhées; méthode contre laquelle M. *Arnaud* s'eſt élevé avec autant de force que de vérité dans ſon excellent Traité de la Gonorrhée.

Pour prouver la vérité de ces remarques, dont on trouvera les notions préliminaires plus ſolidement exprimées encore dans mon expoſition raiſonnée des différentes mé-

thodes, je vais rapporter les obſervations qu'elles ont fait naître, & ſur leſquelles elles ſont appuyées. C'eſt la meilleure de toutes les preuves.

Obſervation premiere.

322. Adrienne..... (*a*), femme mariée, native de Normandie, d'une bonne conſtitution, d'un tempérament ſanguin, & n'ayant jamais éprouvé la moindre altération dans ſes évacuations périodiques, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 14 octobre 1776, pour y être traitée de la maladie véné-

(*a*) Les malades ne ſont déſignés dans cet Ouvrage, que par le numéro de leur enregiſtrement, leur nom de baptême, leur âge & le lieu de leur naiſſance : on a cru ne devoir pas y joindre le nom de famille, qui n'auroit rien ajouté à la ſûreté de l'obſervation, afin d'épargner à des parens, ſouvent très honnêtes, le déſagrément de la publicité. S'ils ſont conſignés dans les regiſtres, c'eſt un dépôt de confiance, dont ils ne doivent pas craindre qu'on abuſe.

rienne, que lui avoit communiquée ſon mari, dont le ſymptome principal étoit un bubon dur & très volumineux qu'elle portoit à l'aine gauche. Après avoir pris quelques bains, & avoir été ſaignée & purgée, elle reçut la premiere friction le 20 octobre, à la doſe de deux gros, & elle les continua les 22, 24, 26, 28 & 30 octobre, les 1 & 3 novembre, à la même doſe, ſans avoir éprouvé pendant ce tems de ſalivation, ni aucun accident. A cette époque néanmoins, la bouche ayant paru un peu échauffée, on la purgea, & elle reprit les frictions à la doſe d'un gros ſeulement, pendant un mois entier, en mettant un jour d'intervalle entre chacune : à la même époque, le bubon s'amollit, & donna quelques ſignes de ſuppuration, que l'on détermina par l'application d'un cautere, ſans diſcontinuer pour cela les frictions à la même doſe

d'un gros. Le 15 novembre, l'eſcarre étoit tombé, & on obtint par le moyen d'un panſement méthodique une ſuppuration très avantageuſe. Le 26 du même mois la plaie étoit belle & vermeille, & déjà conſidérablement diminuée; le 3 décembre elle étoit abſolument cicatriſée. On a employé quatre onces & demie d'onguent mercuriel pour les frictions, & cette malade, à laquelle on n'a donné d'ailleurs que de la tiſane commune, après avoir été purgée, eſt ſortie le 10 décembre parfaitement guérie: elle jouit encore actuellement de la meilleure ſanté.

Obſervation ſeconde.

325. Adélaïde..... âgée de 19 ans, native d'Heſdin en Artois, d'un tempérament délicat, mais bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 15 octobre 1776, pour des puſtules

très larges & très élevées ſur la nymphe droite & ſur le pénil ; elle avoit en outre un chancre à la partie ſupérieure de la nymphe gauche, & les glandes des aines engorgées.

Comme elle avoit déjà été ſaignée deux fois dans ſa chambre, & qu'il n'y avoit aucun ſigne de phlogoſe ni d'inflammation, on ſe contenta de la purger avec une médecine ordinaire, & on lui adminiſtra enſuite, de deux jours l'un, les frictions mercurielles à la doſe d'un gros & demi. Ce traitement fut commencé le 18 octobre, & continué juſqu'au 10 novembre incluſivement, ſans qu'il en ait réſulté le plus léger inconvénient. Le 31 octobre, le chancre étoit cicatriſé, les puſtules détruites, & l'engorgement des aines totalement diſſipé. On lui donna néanmoins encore pluſieurs frictions pour conſolider ſa guériſon, & elle ſortit

le 20 novembre parfaitement guérie, après avoir employé quatre onces d'onguent mercuriel : depuis ce tems, elle jouit d'une bonne ſanté.

Obſervation troiſieme.

358. Marie.... femme mariée, âgée de 26 ans, native de Carmoutier, diocèſe de Beſançon, d'un tempérament délicat & pituiteux, ordinairement peu réglée, accouchée depuis un mois d'un enfant ſenſiblement infecté du virus vénérien (*a*), eſt entrée à la maiſon

(*a*) L'enfant dont elle étoit accouchée, & qu'elle allaitoit, avoit les paupieres fort gonflées, enflammées, & parſemées de petits ulceres; les globes des yeux paroiſſoient même être en ſuppuration, au moins extérieurement, à en juger par le pus qui en découloit. Cet enfant éprouvoit en même tems des coliques violentes, & il avoit l'habitude du corps grêle, & parſemé de puſtules; on ſe contenta de le purger, de lui laver les yeux avec un collire adouciſſant, & légérement déterſif, & la mere continua à le nourrir pendant ſon traitement.

de ſanté de la petite Pologne, le 20 novembre 1776, pour être traitée de la maladie vénérienne, qui immédiatement après ſa couche, s'étoit manifeſtée par un chancre aſſez conſidérable à la fourchette, & un écoulement autant laiteux que gonorrhoïque. Après avoir été ſuffiſamment purgée, cette malade fut admiſe au traitement par les frictions, jugé le plus convenable à ſon état; & elle les commença le 22 novembre, à la doſe de deux gros par jour; elle fut aſſujettie à la même doſe tous les deux jours, juſqu'au 22 décembre; on y joignit une

---

On ſe permit ſeulement de lui adminiſtrer un douzieme de grain de ſublimé par jour, dans un demi-ſeptier de lait; & ce remede porté dans la totalité du traitement à trois grains, concourut à faire diſparoître tous les ſymptomes, à rétablir les paupieres dans leur état primitif. Mais on ne peut ſe flatter de lui avoir conſervé totalement la vue, le vice de cet organe avoit déjà fait trop de progrès.

tiſane apéritive. Elle n'éprouva pendant ce tems aucun accident ni aucune ſalivation. Le 10 décembre le chancre étoit preſque cicatriſé, l'écoulement diminuoit à vue d'œil, & la couleur en étoit belle; le 17 décembre le chancre étoit totalement cicatriſé, & l'écoulement tari. Cette malade eſt ſortie le 30 décembre parfaitement guérie, après avoir pris quatre onces d'onguent mercuriel en frictions; & depuis ce tems, elle jouit d'une très bonne ſanté.

Obſervation quatrieme.

286. Marie-Jeanne.... native de S. Pierches, diocèſe de Soiſſons, âgée de 24 ans, d'un excellent tempérament, & ordinairement bien réglée, a été traitée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, où elle eſt entrée le 4 ſeptembre 1776, pour un bubon conſidérable & ulcéré à l'aine droite, & un condylome à l'anus.

Après avoir été ſaignée & purgée, elle a commencé les frictions mercurielles, le 6 ſeptembre 1776, à la doſe de deux gros tous les deux jours. Le 18 ſeptembre, l'ulcere, qui avoit primitivement un mauvais caractere, & qui avoit été négligé, ſe détergeoit: le 24 du même mois, il commençoit à ſe cicatriſer; le condylome étoit abſolument flétri & prêt à tomber. Les frictions ne cauſerent aucun accident, & cette malade n'éprouva pendant leur uſage aucune ſalivation. Le 30 ſeptembre, l'ulcere étoit totalement cicatriſé; & le 6 octobre cette femme étoit parfaitement guérie, après avoir pris quinze frictions de deux gros chacune: ſa ſanté n'a ſouffert depuis aucune altération.

Obſervation cinquieme.

356. Magdelaine..... âgée de 24 ans, native de Thionville, diocèſe de Metz, d'un bon tempé-

rament, bien réglée, eſt entrée le 19 novembre 1776, à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, pour y être traitée d'un chancre fort étendu & aſſez profond à la fourchette, d'un bubon ulcéré à l'aine droite, & d'un autre très conſidérable à l'aine gauche; elle n'avoit d'ailleurs aucun écoulement, & elle n'éprouvoit aucunes douleurs dans les membres.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée convenablement, on la mit à l'uſage des frictions mercurielles à la doſe de deux gros, tous les deux jours: on lui avoit d'abord donné quelques lavemens anti-vénériens; mais comme elle ne pouvoit les garder, on s'en tint aux ſeules frictions: elle les commença le 26 novembre, & elle les continua juſqu'au 4 décembre: à cette époque elle éprouva une ſalivation aſſez abondante, qui fit ſuſpendre les re-

medes, & obligea à trois purgations conſécutives. Malgré cet inconvénient, dès le 10 décembre, le chancre commençoit à ſe cicatriſer, & le bubon de l'aine gauche à ſe réſoudre; celui de l'aine droite ſuppuroit convenablement. Le 15 décembre, on recommença les frictions, qu'on continua ſans interruption juſqu'au 9 janvier à la doſe de deux gros tous les deux jours. Le 24 décembre le bubon droit étoit cicatriſé, & le chancre guéri; le 9 janvier le bubon de l'aine gauche, qui paroiſſoit devoir ſe réſoudre, donna des marques ſenſibles de ſuppuration, & on l'ouvrit le 10 avec la pierre à cautere (*a*); le

(*a*) J'ai conſtamment obſervé qu'il étoit plus avantageux d'ouvrir les bubons avec la pierre à cautere qu'avec la lancette, que la ſuppuration étoit plus abondante, plus louable par cette méthode, que la réſolution des glandes environnantes étoit plus complette, & la cicatriſation plus facile & plus douce. La pierre à

16 le bubon ouvert étoit en pleine ſuppuration, & il fut bientôt parfaitement cicatriſé. Depuis le 10 janvier juſqu'au 24, on n'adminiſtra plus à cette malade qu'un gros d'onguent mercuriel par friction; le 27 la guériſon étoit complette, & elle ſortit le 30 ſans aucune altération dans ſa ſanté, qui s'eſt conſtamment ſoutenue depuis, après avoir pris cinq onces moins un gros d'onguent mercuriel en frictions.

Obſervation ſixieme.

375. Thérèſe ..... âgée de 19 ans, native de Luxeul, diocèſe de Beſançon, d'un tempérament fort

---

cautere eſt en effet un fondant aſſez actif, indépendamment de ſa qualité brûlante. Il eſt cependant des cas où l'ouverture par la lancette eſt préférable; c'eſt quand le pus eſt bien formé, que la tumeur eſt ſaillante, & qu'il eſt intéreſſant d'en faire l'ouverture promptement.

& robuſte, parfaitement réglée, & n'ayant jamais éprouvé aucune maladie, eſt venue à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 10 décembre 1776, pour s'y faire traiter de la maladie vénérienne, dont le ſymptome eſſentiel étoit une quantité prodigieuſe de poireaux qui occupoient toute la vulve, le périnée, & la marge de l'anus.

Après avoir été ſaignée & purgée, elle commença le 13 du même mois les frictions mercurielles à la doſe de deux gros tous les deux jours; elle les continua juſqu'au 25 qu'elle fut ſaignée du pied pour de violens maux de tête qui lui étoient ſurvenus, accompagnés de la fievre: cette ſaignée calma tous les accidens, & détermina les regles qui étoient inſtantes, & qui parurent le 28 du même mois. Les poireaux étoient ſi nombreux qu'on fut obligé d'en couper une partie.

Le premier janvier, on recommença les frictions, & on les continua à la même doſe juſqu'au 20 incluſivement : il parut alors un engorgement léger à l'aine droite ; les poireaux tomboient ſucceſſivement, mais ils ne diſparurent totalement qu'au bout de deux mois. Les bains qu'on fit prendre à la malade le 22 janvier diminuerent inſenſiblement l'engorgement de l'aine, & concoururent avec les frictions à le réſoudre. La réſolution en fut complette le 10 février; & comme aucun des poireaux n'avoit reparu, on déclara cette malade convaleſcente, & elle ſortit parfaitement guérie le 21 février 1777, après avoir pris cinq onces & demie d'onguent mercuriel en frictions : elle jouit encore à préſent de la meilleure ſanté.

Obſervation ſeptieme.

71. Louiſe.... âgée de 18 ans, native de Tours, d'un tempérament

ſanguin, bien réglée, ayant déjà été traitée dans ſa chambre pour des chancres vénériens, dont elle aſſuroit avoir été parfaitement guérie, par le moyen d'une liqueur miſe dans ſa tiſane, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 8 avril 1776 : les ſymptomes apparens de ſa maladie, qu'on peut regarder comme une récidive, étoient des puſtules excoriées & chancreuſes, à la grande levre gauche, & beaucoup de poireaux à la fourchette. Comme il étoit à préſumer qu'on avoit employé le ſublimé à ſon premier traitement, on crut devoir préférer dans cette rechûte la méthode des frictions ; en conſéquence, après l'avoir ſaignée & purgée, on commença à lui adminiſtrer, le 11 du même mois, deux gros d'onguent mercuriel en friction ; elle fut répétée le 13, le 15 & le 18, & alors on coupa les poireaux les

plus ſaillans. Les 21 & 24, on recommença les frictions; & à cette époque, les poireaux qui n'avoient pas été coupés, tomberent d'eux-mêmes, & la puſtule chancreuſe ſe détergeoit viſiblement. Le mercure ne porta ni à la bouche, ni aux garde-robes; mais les urines furent très abondantes. Les 27, 29 avril, premier & 3 mai, on répéta les mêmes frictions; & le ſuccès en fut tel, qu'alors il n'y paroiſſoit plus de poireaux, & que la puſtule chancreuſe commençoit à ſe cicatriſer. Le 5 mai, le 7 & le 9 du même mois, on donna des frictions à la même doſe de deux gros; & la puſtule chancreuſe, dans ce tems, étoit ſolidement cicatriſée. Cette malade étoit parfaitement guérie le 10 mai, ſans avoir éprouvé aucun accident. On a employé pendant ſon traitement vingt-ſix gros d'onguent mercuriel en 13 frictions:

cette femme qui s'eſt repréſentée deux ans & demi après ce traitement, ayant été trouvée dans le meilleur état poſſible, a fourni une nouvelle preuve de la ſolidité de ſa guériſon.

Obſervation huitieme.

84. Marie.... âgée de 18 ans, native de Gré en Franche-Comté, d'un aſſez bon tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 24 avril 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne qu'elle éprouvoit pour la premiere fois ; un bubon très conſidérable & très dur occupoit l'aine gauche, & elle avoit en outre un écoulement virulent : on préféra les frictions pour parvenir à la réſolution du bubon, d'autant plus que l'écoulement étoit peu conſidérable ; en conſéquence, après l'avoir ſaignée & purgée, & lui

avoir fait boire beaucoup de tiſane apéritive, qui fut continuée pendant tout le cours de ſon traitement, on commença les frictions le 29 du même mois à la doſe de deux gros par jour; elles furent continuées à la même doſe les 31 avril, 2, 4, 6, 8 & 10 mai ſans aucune ſalivation, & dès ce moment parurent les premiers ſignes de réſolution du bubon; l'écoulement même devint blanc, s'épaiſſit & diminua de jour en jour; c'eſt pourquoi on continua l'application du même remede les 12, 14 & 18 du même mois. Le 15, le bubon continuoit à ſe réſoudre, & l'écoulement étoit preſque totalement tari. On adminiſtra encore les frictions avec le même ſuccès les 20, 22, 24 & 26 mai, & il ne ſurvint d'autre accident qu'un peu de chaleur à la bouche qui fut promptement calmée: à cette époque, la réſolution du bu-

bon étoit parfaite, & la malade fut jugée parfaitement guérie le 27 mai, après avoir pris 28 gros d'onguent mercuriel en quatorze frictions. Cette fille a repris ſon premier état de domeſtique, & jouit de la ſanté la plus robuſte; ce qui vient d'être vérifié de nouveau, deux ans & demi après ſon traitement.

Obſervation neuvième.

183. Julienne.... âgée de 25 ans, native de Douay en Flandre, ordinairement bien réglée, quoique d'un tempérament aſſez lent & mélancolique, attaquée pour la premiere fois de la maladie vénérienne, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 2 ſeptembre 1776, pour en être guérie : un ulcere chancreux très conſidérable occupoit les amygdales, la partie poſtérieure de la voûte du palais, avec carie & perte de ſubſtance de la portion quarrée

de l'os palatin droit ; la luette & le voile du palais étoient en partie enflammés & ulcérés ; elle avoit en outre des puſtules très conſidérables ſur toutes les parties du corps, & une exoſtoſe à la partie ſupérieure du cubitus. L'état des gencives qui étoient ſanguinolentes & ulcérées, des laſſitudes ſpontanées, & le progrès rapide de cette maladie, firent juſtement ſoupçonner une complication de ſcorbut ; c'eſt pourquoi on réſolut de commencer la cure par l'adminiſtration des remedes appropriés à ce dernier vice, avant d'employer le mercure ; & après les préparations convenables, on commença, le 4 ſeptembre, l'uſage des bouillons anti-ſcorbutiques, & des bains, & elle les continua juſqu'au 12 incluſivement : alors on ſubſtitua aux bouillons anti-ſcorbutiques, les ſucs dépurés des mêmes plantes ; ce qui diminua ſenſible-

ment les ſymptomes qui avoient fait juſtement ſoupçonner le ſcorbut ; en conſéquence, on fut en état d'employer les frictions dès le 14 de ſeptembre : elle les prit à la doſe d'un gros & demi, & elle les continua les 16, 18, 21, 23, 26 & 30 du même mois ; alors les puſtules commencerent à s'affaiſſer ; les ulceres de la gorge à ſe déterger ; on crut même appercevoir quelque diminution à l'exoſtoſe. Comme le mercure n'occaſionnoit aucune eſpece d'accident, & qu'il ne ſe portoit point à la bouche, on ſe crut autoriſé à donner les frictions à la doſe de deux gros par jour ; les 3, 8, 10, 12, 15, 19, 23, 26 & 31 octobre. Alors l'ulcere de la gorge étoit guéri, & l'exoſtoſe continuoit à ſe réſoudre, les puſtules s'affaiſſoient, s'effaçoient journellement ; mais celles qui avoient affecté principalement la partie de l'os ſacrum,

& du coccix, ſe réunirent, & formerent un ulcere à cette partie, qui parut d'abord être de mauvaiſe qualité. Dans le courant du mois de novembre, on adminiſtra encore huit frictions d'un gros & demi chacune, à trois jours d'intervalle l'une de l'autre; & comme l'ulcere du coccix étoit rebelle, & qu'on le ſoupçonnoit entretenu par un reſte de ſcorbut, on réitéra les bouillons anti-ſcorbutiques, donnés dès le commencement du traitement, & on les continua quelque tems : cette méthode, jointe à un panſement méthodique, réuſſit au-delà de toute eſpérance, & le 25 cet ulcere fut parfaitement cicatriſé. On mit alors cette malade au rang des convaleſcentes, & elle ſortit parfaitement guérie le 2 décembre, trois mois après ſon entrée dans cette maiſon, après y avoir pris quatre onces ſix gros d'onguent mercuriel en fric-

tion. Cette fille s'eſt toujours bien portée depuis, & a même acquis beaucoup d'embonpoint.

Obſervation dixieme.

184. Adélaïde..... âgée de 16 ans, native de Verſailles, d'un tempérament ſanguin, ordinairement bien réglée, attaquée de la maladie vénérienne, pour la ſeconde fois, vint à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 2 ſeptembre 1776, pour en être guérie. Elle avoit un engorgement conſidérable, avec phlogoſe aux grandes levres; un chou-fleur, & des poireaux en grande quantité occupoient l'intérieur de la vulve.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée, elle fut miſe à l'uſage des frictions mercurielles, le 8 ſeptembre; elle les continua les 10, 13, 16 & 18 du même mois, à la doſe de deux gros, ſans aucun accident. Le

20, il parut un peu de ſalivation, qui fut promptement diſſipée par un purgatif, ce qui n'empêcha pas de continuer les frictions, que l'on fut ſeulement obligé d'éloigner un peu plus, en ne les adminiſtrant que tous les trois jours; & treize frictions de deux gros chacune ſuffirent à ſa guériſon. Le choux-fleur & les poireaux commencerent à tomber dès le 18 ſeptembre; le 30, il n'en paroiſſoit plus du tout. Le 7 octobre, cette fille fut déclarée convaleſcente; elle n'avoit pas alors la plus légere trace de ſa maladie, & elle ſortit bien guérie le 12 du même mois; elle a eu depuis un enfant qui ſe porte bien, & elle jouit elle-même actuellement d'une très bonne ſanté.

Obſervation onzieme.

70. Jean-Baptiſte-Etienne .... âgé de 33 ans, natif de Châlons en Champagne, d'un bon tempérament,

attaqué depuis cinq ans de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient un bubon qui avoit ſuppuré, des chancres à la verge, un abſcès aux glandes axillaires, des douleurs vagues dans les membres, deſquels ſymptomes il n'avoit jamais été bien guéri, puiſqu'ils reparoiſſoient de tems en tems, ſans nouvelle cauſe; qu'il avoit communiqué cette maladie à ſa femme, & que ſa fille l'avoit apportée en naiſſant: elles ont été toutes deux envoyées à la maiſon de ſanté des femmes, où elles ont été traitées & guéries. Ledit Jean-Baptiſte..... entré le premier ſeptembre 1776 à la maiſon de ſanté établie pour les hommes rue des Brodeurs, avoit en outre des accidens décrits, & qui s'étoient récemment renouvellés, une gonorrhée bâtarde, & une douleur aſſez conſidérable au côté droit.

Après avoir été ſaigné & purgé, on commença à lui adminiſtrer les frictions mercurielles le 5 ſeptembre à la doſe d'un gros & demi, & il les continua à cette doſe juſqu'au 13 : alors les chancres commençoient à ſe déterger, & l'écoulement gonorrhoïque à diminuer ; il buvoit abondamment pendant ce tems d'une tiſane apéritive ſimple. Les frictions furent repriſes le 16, & continuées à la même doſe juſqu'au 29, en mettant toujours, comme il a été dit, un jour d'intervalle entre chacune. Les chancres ſe trouverent alors totalement cicatriſés, la gonorrhée étoit tarie, & il ne reſtoit plus aucune trace d'engorgement aux aines ; mais les douleurs & principalement celles du côté ſubſiſtoient toujours, & on fut obligé d'y appliquer un emplâtre véſicatoire, qui eut le plus grand ſuccès, & les calma parfaitement.

On recommença les frictions le premier octobre, & elles furent continuées juſqu'au 23 : enfin ce malade fut parfaitement guéri le 25 octobre, & ſortit en bon état, après avoir pris quatre onces ſix gros d'onguent mercuriel en frictions, ſans avoir éprouvé aucun accident qu'un peu de foibleſſe.

Obſervation douzieme.

772. François.... natif de Pont-S. Maxan, en Picardie, âgé de 23 ans, d'un tempérament ſanguin, eſt entré à la maiſon de ſanté, établie pour les hommes à la barriere de Séve, le premier novembre 1777, pour un engorgement inflammatoire conſidérable aux deux teſticules, provenant d'une gonorrhée ſupprimée ; les cordons ſpermatiques étoient également engorgés & tendus. On fit d'abord ſaigner copieuſement le malade; on lui donna une

ample boiſſon émolliente, & on lui fit prendre enſuite les demi-bains, en même tems qu'on appliqua ſur les teſticules des cataplaſmes émolliens & anodins; malgré ces moyens ſi capables de réſoudre les inflammations, quand ils ſont continués, on s'apperçut d'un commencement de ſuppuration au ſcrotum, ce qui prouvoit qu'ils avoient déjà été employés trop tard; en conſéquence, on ſubſtitua les cataplaſmes maturatifs aux ſimples émolliens; & comme la fluctuation ſe fit ſentir encore plus complettement, on ſe détermina le 14 à ouvrir le ſcrotum, d'où il découla une grande quantité de pus, qui ſoulagea beaucoup le malade.

Le 16 novembre, on commença à lui adminiſtrer, tous les deux jours, une friction de deux gros de pommade mercurielle, & on les continua juſqu'au 20 décembre.

Le 23 novembre, on s'apperçut

que les cordons ſpermatiques n'étoient plus ſi tendus, qu'il y avoit à cette partie un peu plus de relâchement.

Le premier décembre, les cordons ſpermatiques étoient à-peu-près remis à leur état naturel; la ſuppuration n'étoit plus ſi abondante.

Le 9 décembre, le teſticule droit étoit en bon état, & paroiſſoit avoir peu ſouffert; mais le teſticule gauche, au contraire, étoit déjà en partie détruit par la ſuppuration.

Le 17 décembre, le cordon ſpermatique & le teſticule droit étoient dans le meilleur état poſſible; la plaie étoit très belle, les bords commençoient à ſe rapprocher, & on avoit lieu d'eſpérer une cicatriſation prochaine: on purgea le malade avec les pilules de Belloſte.

Le 22 décembre, la plaie ſe cicatriſoit, & rien d'ailleurs ne s'oppoſoit

poſoit à ce que la cicatriſation fût parfaite.

Le 25 décembre, la plaie étoit ſolidement cicatriſée; il n'y avoit ni douleur ni tenſion dans aucune des parties voiſines. La guériſon fut alors jugée complette; & pour l'opérer, on n'avoit employé que quatre onces & demie d'onguent mercuriel en friction, ſans qu'il en ait réſulté ni ſalivation ni douleur : la ſanté de ce malade s'eſt toujours bien ſoutenue depuis, & ayant reçu un coup d'épée pénétrant dans le bas-ventre, deux mois après ſa ſortie, il en a été guéri très promptement, ſans aucun accident.

Il y a eu cent quatre-vingt & un malades traités par les ſeules frictions mercurielles, & il en eſt mort quatre, dont on trouvera les obſervations dans le Chapitre 2me de la IVme Partie.

CHAPITRE II.

Observations ſur les Maladies Vénériennes, traitées par la ſeule application des emplâtres mercuriels.

La méthode de traiter la maladie vénérienne par l'application des emplâtres mercuriels, eſt très ancienne, & elle a été pratiquée dès l'année 1553, ainſi que le rapporte le célebre Aſtruc, pag. 729 & 730 de ſon excellent traité ſur ces maladies; mais elle a été preſque auſſi-tôt abandonnée, tant parce qu'elle agiſſoit trop lentement, que parce qu'elle étoit peu sûre. Les inconvéniens de cette méthode ſont amplement détaillés dans mon expoſition raiſonnée (*a*). Elle peut cependant être utile

(*a*) Pages 58 & 59.

dans quelques cas particuliers, où les frictions mercurielles ne peuvent ou ne doivent pas être employées : cette méthode d'ailleurs a quelqu'analogie avec celle des frictions, en ce que le mercure crud & diviſé autant qu'il peut l'être par des matieres graiſſeuſes, réſineuſes, eſt introduit dans l'une & dans l'autre, par l'organe de la peau : l'intromiſſion du mercure par le moyen des emplâtres, dépendant également de l'état des vaiſſeaux abſorbans de la peau, eſt encore plus équivoque, & ne peut jamais raiſonnablement s'eſtimer. Cette intromiſſion peut être ſouvent très conſidérable, & on n'eſt point averti à tems de ce défaut ; elle peut être en revanche trop foible, & rien n'apprend cet inconvénient que la longueur exceſſive du traitement, ou la perſévérance des ſymptomes, & l'opiniâtreté de la maladie malgré cette application.

Les emplâtres occaſionnent encore plus fréquemment & plus vivement que les frictions des prurits, des démangeaiſons, & même des éréſypeles inflammatoires qui obligent de les diſcontinuer; & alors ils ne ſont remplacés par aucun autre moyen.

Les emplâtres excitent preſque toujours une ſalivation abondante, quelquefois même très fougueuſe; inconvénient qu'elles partagent avec les frictions mercurielles : mais il eſt plus difficile de prévenir cet accident & d'y remédier dans la méthode des emplâtres, que dans celle des frictions; parce que dans cette derniere on peut adminiſtrer le mercure avec aſſez de modération pour l'éviter, ou, s'il arrive, ôter les linges imprégnés de mercure, purger les malades, & revenir aſſez promptement au même remede donné à de plus foibles doſes, & avec en-

core plus de précaution : au lieu que les emplâtres n'en permettent aucune, & qu'il faut totalement lever l'appareil, ce qui diminue & anéantit l'effet du remede ; ou courir les riſques de le conſerver malgré la ſalivation ; ce qui peut être très dangereux, & avoir les ſuites les plus funeſtes, ne fût-ce que par l'appauvriſſement des ſucs qui en réſulte.

On a voulu reſſuſciter, de nos jours, cette méthode très ancienne, comme on vient de le dire ; & les auteurs d'un emplâtre vanté, comme il eſt d'uſage (*a*), avoient obtenu du Gouvernement la permiſſion de l'employer à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, ſur quatre malades reconnues attaquées d'une maladie vénérienne bien conſtatée. En conſéquence, je fis dreſſer un procès-

(*a*) Les ſieurs Alandrieux & Lebrun.

verbal de ſituation de ces quatre malades, choiſies & adoptées par les auteurs mêmes de ce remede: ce procès-verbal fut ſigné par eux, par M. Royer, chirurgien principal de ladite maiſon de ſanté, par les chirurgiens qui y étoient alors employés, & fermé par moi, comme inſpecteur; ce qui produiſit les obſervations ſuivantes, munies à chaque nouvelle viſite des ſignatures ſuſdites, & remiſes enſuite au Magiſtrat, comme une preuve authentique de la sûreté de ces épreuves, & du véritable effet de ce remede.

Obſervation premiere.

297. Jeanne.... femme mariée, âgée de 44 ans, native de Paris, paroiſſe de Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, d'un tempérament phlegmatique, ayant déjà perdu ſes regles ſans aucun accident, eſt entrée à

la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 21 ſeptembre 1776, pour une galle univerſelle, qui, ayant réſiſté à tous les remedes ordinaires, fut ſoupçonnée, avec raiſon, être vérolique, d'autant plus qu'elle étoit accompagnée de puſtules ſuppurantes aux feſſes, très multipliées, d'un engorgement des glandes des aines, & d'un écoulement au moins très ſuſpect.

Les auteurs de l'emplâtre anti-vénérien, ayant viſité cette femme, en préſence des médecin & chirurgiens de cette maiſon, ils la reconnurent attaquée d'une maladie vénérienne évidente, & ſuſceptible de guériſon, par la ſeule application de leurs emplâtres : on la ſaigna & on la purgea, ce qu'ils aſſurerent être une préparation ſuffiſante à l'effet de leur remede.

On lui appliqua enſuite un emplâtre mercuriel, du poids d'une

livre, étendu en forme d'une croix de Lorraine, ſur une peau de mouton apprêtée au blanc : cet emplâtre prenoit depuis la nuque juſqu'à l'os ſacrum, perpendiculairement ſur les vertebres, & couvroit latéralement les deux omoplates, & les lombes. Les auteurs de cet emplâtre déclarerent formellement dans le procès-verbal, qu'il n'y falloit joindre aucun autre remede, que de la tiſane commune, & que la nourriture ordinaire de la maiſon ſuffiſoit.

Le 30 ſeptembre, on n'apperçut aucun dérangement à l'emplâtre : cette malade avoit ſeulement éprouvé un ſentiment de froid ſur le dos, & quelques ſueurs ; elle avoit en outre été tourmentée de coliques, de maux de tête, & elle commençoit à avoir les gencives douloureuſes & tuméfiées ; d'ailleurs, il n'y avoit aucun changement à ſon état.

Depuis le 30 ſeptembre, juſqu'au

6 du mois d'octobre, cette malade avoit éprouvé un malaiſe général, & des maux de tête preſque continuels, & elle étoit en outre très fatiguée par les ſueurs, & tourmentée par un cours de ventre; elle paſſoit preſque toutes les nuits ſans dormir. A cette époque, on remarquoit néanmoins un peu de diminution à l'éruption galleuſe; ce qui détermina les auteurs à rafraîchir l'emplâtre du dos, & à en appliquer un pareil aux jambes.

Depuis le 6 octobre, juſqu'au 25 du même mois, cette malade ne ceſſa d'éprouver des maux de tête très vifs, auxquels ſe joignirent des douleurs très conſidérables dans les jambes; les déjections bilieuſes continuerent avec aſſez d'abondance, & elles furent preſque toujours accompagnées de coliques, & d'envies de vomir; une ſalivation très abondante vint encore augmenter ſes

ſouffrances. Mais, malgré ces accidens, les puſtules des feſſes étoient effacées, l'engorgement des aines étoit diminué, & la galle preſque totalement guérie. C'eſt pourquoi il fut unanimement convenu qu'on débarraſſeroit cette malade de ſon emplâtre, d'autant plus qu'elle éprouvoit encore de la ſalivation & de l'inſomnie : on la purgea deux ou trois fois ; & comme il ſubſiſtoit encore de l'écoulement, on lui donna pour boiſſon ordinaire de l'eau ferrugineuſe ; ce qui ſuffit pour le tarir. Le 20 novembre, il ne ſubſiſtoit plus ni galle, ni puſtules, ni ſalivation, ni inſomnie ; elle fut décidée parfaitement guérie, & on lui permit de ſortir deux mois après ſon entrée dans cette maiſon.

Obſervation ſeconde.

301. Marie-Françoiſe .... âgée de 19 ans, native de Paris, habi-

tuellement bien réglée, & d'un aſſez bon tempérament, ayant tous les viſceres en bon état, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 21 ſeptembre 1776, pour des puſtules plattes & ſuppurantes, qui occupoient toute la partie extérieure de la vulve, & le pli des cuiſſes. Il exiſtoit encore des excoriations chancreuſes ſur les nymphes; & des puſtules de même caractere que les premieres, occupoient auſſi la partie des feſſes la plus voiſine de l'anus, qui en étoit lui-même couronné. Elle avoit en outre une gonorrhée aſſez bénigne, & un ulcere chancreux peu profond entre le ſecond & le troiſieme orteil du pied gauche. Cette malade éprouvoit une inſomnie preſque habituelle. Ces ſymptomes n'étoient point équivoques; & les auteurs des emplâtres antivénériens ayant demandé à traiter cette malade par leur méthode, on

lui fit, le 21 ſeptembre, l'application ſur le dos d'un emplâtre de même qualité & de même forme qu'à la premiere, après l'avoir ſaignée & purgée pour l'y préparer. Depuis ce jour juſqu'au 30 du même mois, cette malade ſe plaignit continuellement d'un froid reſſenti principalement au dos, & de douleurs dans les membres : elle éprouvoit en outre des coliques de bas-ventre, ſuivies de déjections aſſez abondantes. Les puſtules ont néanmoins ceſſé d'être douloureuſes, & ont commencé à s'affaiſſer dès le ſixieme jour du mois d'octobre ; mais l'écoulement gonorrhoïque ſubſiſtoit toujours. Les huit jours ſuivans, on s'apperçut que les puſtules s'affaiſſoient ſenſiblement : l'ulcere de l'orteil étoit deſſéché ; les excoriations chancreuſes de la vulve étoient preſque totalement cicatriſées, & la malade étoit aſſez tranquille. Le 18 octobre, les dé-

jections avoient ceſſé, les puſtules étoient preſque toutes effacées, & l'écoulement diminuoit un peu. Au bout de huit jours les puſtules étoient totalement guéries, les ulceres & excoriations étoient parfaitement cicatriſées, & la malade n'avoit éprouvé aucune eſpece d'accident; mais comme l'écoulement ſubſiſtoit encore en partie, après avoir enlevé l'emplâtre, on la purgea pluſieurs fois, & on lui fit prendre avec ſuccès l'eau ferrugineuſe; de ſorte qu'elle put ſortir parfaitement guérie 40 jours après ſon entrée dans cette maiſon.

Obſervation troiſieme.

310. Anne .... native de Lons-le-Saunier en Franche-Comté, âgée de 24 ans, n'étant pas réglée depuis ſix mois, ſans cependant aucun ſoupçon de groſſeſſe, d'un tempérament délicat & mélancolique,

avoit déjà été traitée dans ſa chambre pour une gonorrhée virulente, dont elle n'avoit pu être guérie ; à la ſuite duquel traitement infructueux il lui étoit ſurvenu deux ulceres chancreux très conſidérables, qui, de la marge de l'anus qu'ils environnoient, ſe propageoient juſqu'au périnée, qu'ils occupoient en entier. Elle avoit de plus les grandes levres très gonflées, & on y remarquoit pluſieurs puſtules chancreuſes, ſuppurantes, aſſez larges : elle éprouvoit d'ailleurs des douleurs dans les membres, qui achevoient de caractériſer l'ancienneté & la gravité de ſa maladie.

Cette fille, entrée le 6 octobre 1776 à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, fut demandée & choiſie par les ſieurs Alandrieux & Lebrun, auteurs des emplâtres antivénériens, pour y être traitée par leur méthode ; en conſéquence,

après l'avoir ſaignée & purgée, ils lui appliquerent ſur le dos un emplâtre pareil à celui qui avoit été appliqué aux deux précédentes; & on ne lui preſcrivit que la nourriture ordinaire de la maiſon, & de la tiſane ſimple, ſeul remede déclaré néceſſaire par les auteurs des emplâtres, pour co-opérer à la guériſon. Les dix premiers jours de l'application de cet emplâtre ne furent marqués par aucun accident; mais les ſymptomes de la maladie reſterent à peu près au même degré, à l'exception de l'inflammation, qui étoit conſidérablement diminuée.

Les 17, 18, 19 & 20 du même mois, les puſtules étoient encore moins douloureuſes, & il n'y avoit preſque plus d'inflammation; mais il étoit ſurvenu un cours de ventre bilieux, ſanguinolent, & une ſalivation très abondante. Les 21, 22,

23, 24 & 25 jours du même mois, on fut obligé de lever & de rafraîchir l'emplâtre, qui avoit occaſionné une inflammation éréſypélateuſe. Alors les ulceres chancreux n'étoient plus douloureux, le gonflement des grandes levres étoit conſidérablement diminué, les puſtules répandues ſur cette partie étoient affaiſſées; mais la gonorrhée étoit toujours au même état, & l'inſomnie continuoit de tourmenter la malade, qui éprouvoit en même tems la continuation de ſon cours de ventre & de la ſalivation.

Les ſix jours ſuivans furent marqués par beaucoup de ſouffrances, occaſionnées par la ſalivation : la bouche étoit parſemée de petits chancres très douloureux, mais le cours de ventre avoit ceſſé, l'ulcere chancreux étoit diminué de dimenſion, & il ſe détergeoit viſiblement; les

les puſtules s'affaiſſoient, & l'engorgement des grandes levres diminuoit à vue d'œil ; l'inſomnie ſeule réſiſtoit au remede.

Les 1er, 2e, 3e, 4e, 5e & 6e jours de novembre, la déterſion de l'ulcere ſe perfectionnoit, la ſalivation diminuoit, & le cours de ventre n'avoit plus reparu. Les ſept jours ſuivans, la ſituation de cette malade devint encore plus ſatisfaiſante ; la diminution de l'ulcere devenoit journellement plus ſenſible ; la ſalivation conſidérablement diminuée, étoit ſupportable ; l'inſomnie ſeule ſubſiſtoit avec opiniâtreté. Cette malade reſta préciſément dans le même état qu'on vient de décrire, juſqu'au 26 novembre, l'ulcere chancreux diminuant tous les jours, & donnant l'eſperance d'une prochaine guériſon ; quand, par une imprudence inouie, elle s'expoſa ſans néceſſité, la nuit du

25 octobre, à l'air extérieur, qui étoit déjà très froid, y reſta un tems aſſez conſidérable, & but une grande quantité d'eau froide; ce qui opéra une prompte répercuſſion de toutes les ſécrétions, & produiſit un changement affreux à ſon état: l'ulcere étoit conſidérablement augmenté, il étoit de la plus mauvaiſe couleur, parſemé de points gangréneux; la ſuppuration étoit ſupprimée; le pouls étoit petit, reſſerré, & la malade étoit dans un affaiſſement difficile à exprimer. On anima les digeſtifs, & on arroſa les plaies avec de l'eau-de-vie camphrée & ammoniacée, tandis qu'on adminiſtroit intérieurement le quinquina, & qu'on y joignoit une potion antiputride très animée. Mais, malgré tous ces ſecours, cette femme mourut le 3 décembre, 28 jours après ſon entrée dans cette maiſon, des ſuites de la gangrene & du ſphacele,

comme on le vérifia par l'inſpection & l'ouverture de ſon corps.

Obſervation quatrieme.

307. Le premier jour d'octobre 1776, Elizabeth .... femme mariée, native d'Ivon, diocèſe de Reims, âgée de 58 ans, d'un aſſez bon tempérament, quoique délicate, eſt entrée dans la maiſon de ſanté de la petite Pologne, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que lui avoit communiquée ſon mari, dont elle s'étoit apperçue au mois de mai dernier, & pour laquelle elle avoit été traitée ſans ſuccès par un charlatan. Elle n'avoit eu d'abord qu'un ſimple bubon à l'aine gauche; mais, par le mauvais traitement, il étoit devenu ulcéré, calleux, fiſtuleux; & il paroiſſoit ſe prolonger, par des ſinuoſités de même eſpece, juſques ſous les muſcles du bas-ventre.

Les auteurs des emplâtres anti-vénériens ayant choiſi cette femme pour être traitée par leur méthode, qu'ils déclarerent en ce cas être ſuffiſante pour opérer une guériſon radicale; ils l'y préparerent par une ſeule médecine, & ils procéderent enſuite à l'application dudit emplâtre, de la même maniere & en la même forme qu'on avoit obſervée avec les trois précédentes.

Les huit premiers jours de cette application ne produiſirent aucun changement à l'état de cette femme, qui d'ailleurs n'éprouvoit aucunes douleurs que celles qui réſultoient de ſa plaie. Quelques jours après, ſur la plainte que me fit la malade, qu'elle éprouvoit de la douleur au dos, & une démangeaiſon inſupportable, je fis lever l'emplâtre, & on apperçut beaucoup de boutons éréſypélateux, & on vit que l'épiderme étoit preſque totalement enlevé; c'eſt

pourquoi on la laiſſa repoſer pluſieurs jours, & on ne réappliqua l'emplâtre le 24 du même mois, qu'après la ceſſation de cet accident. Pendant les ſix jours qui ſuivirent la réapplication de l'emplâtre, il ne parut aucun des accidens qui l'avoient fait ſupprimer, & cette malade n'éprouva ni ſalivation, ni cours de ventre. Les bords du bubon parurent même un peu s'abaiſſer, la ſuppuration devint plus louable; mais les trous ſinueux & fiſtuleux n'étoient pas encore prêts à ſe remplir.

Depuis ce tems juſqu'au 13 novembre, la tranquillité de la malade ne fut troublée ni par la ſalivation, ni par aucune déjection forcée; les garde-robes étoient aſſez réglées, les urines ſuffiſantes, & nulle douleur ne ſe faiſoit ſentir; le bubon étoit en pleine ſuppuration, & cet état reſta conſtamment le

même juſqu'au 3 décembre. Alors la ſuppuration du bubon devint exceſſivement abondante, & le pus aſſez âcre pour avoir totalement fondu les glandes des aines, & détruit le tiſſu cellulaire environnant, au point d'avoir mis à découvert les muſcles couturier & triceps, ce qui parut alors du plus mauvais augure pour la terminaiſon de la maladie, quoiqu'il n'y eût pas encore de fievre.

Pour prévenir le malheur preſſenti, on fit prendre à cette malade une infuſion de quinquina, on la nourrit de ſoupe & de crême de riz, & on panſa la plaie avec du vin miellé, aromatiſé & aiguiſé avec la teinture de myrrhe & d'aloës.

Pendant tout le reſte du mois de décembre, on eut quelques momens d'eſpérance, fondée ſur le meilleur état apparent du bubon, d'après les

mêmes panſemens continués ; mais la fievre lente qui ſurvint, & l'épuiſement de la malade n'annonçoient rien que de ſiniſtre : on continua les mêmes remedes anti-putrides & le même régime, pour diminuer, autant qu'il étoit poſſible, la réſorbtion des matieres purulentes, qui infectoient le ſang.

Le 27e jour de janvier cette malade fut abandonnée des auteurs de l'emplâtre anti-vénérien ; mais on ne lui continua pas moins les mêmes panſemens, les mêmes remedes, & on redoubla encore de ſoins pour la ſouſtraire, s'il étoit poſſible, au ſort dont elle étoit menacée, ou en éloigner du moins le moment : mais malgré les cordiaux, les anti-putrides, la nourriture analeptique, la fievre lente ne ſe calma point, l'affaiſſement augmenta journellement, & il devint enfin extrême ; la plaie ne fourniſſoit plus qu'un pus ſanieux, &

de très mauvaiſe odeur; ce qui fut regardé, avec raiſon, comme les avant-coureurs de la gangrene & du ſphacele, qui termina les ſouffrances & les jours de la malade, le 12 février 1777, 4 mois & 6 jours, après ſon entrée dans cette maiſon. Je fis procéder à l'ouverture de ſon corps en préſence de M. Côme d'Angerville, Membre de l'Académie de Chirurgie, qui avoit ſuivi les progrès de cette maladie, & des Chirurgiens attachés à cette maiſon; & l'ouverture faite par M. Royer, on reconnut que le bubon calleux & fiſtuleux, qui n'avoit jamais pu être amené à cicatriſation, étoit totalement gangrené; qu'il regorgeoit de pus ſanieux; que l'ulcere pénétroit d'une part ſous les muſcles du bas-ventre, & d'un autre ſous les têtes des muſcles triceps, & qu'il avoit fait des fuſées juſqu'à la partie moyenne

& interne de la cuiſſe; que la portion de l'os pubis du côté gauche étoit cariée, vermoulue & percée juſqu'au péritoine; que les viſceres de la poitrine & du bas-ventre étoient en bon état; que l'épiploon & le méſentere n'étoient pas même dénués de graiſſe, comme on avoit lieu de le ſoupçonner; que la véſicule du fiel étoit très volumineuſe, remplie de bile épaiſſe, & qu'elle contenoit en outre cinq pierres aſſez groſſes. C'eſt pourquoi on crut devoir conclure de cette ouverture, que la cauſe de la mort de cette femme ne pouvoit être rapportée qu'à l'ancienneté de ſa maladie, & au reflux du pus & des miaſmes gangreneux dans la maſſe du ſang. Elle auroit évité une fin auſſi funeſte, ſi le premier traitement qui lui a été fait, avoit été plus régulier, plus méthodique; mais loin d'en avoir éprouvé quel-

que ſoulagement, l'ulcere avoit acquis la plus mauvaiſe qualité, & étoit devenu inſenſiblement incurable.

Conſéquences.

De ces quatre obſervations faites avec ſoin, & plus amplement détaillées dans le Journal des viſites, & dans les procès-verbaux qui ont été faits & répétés tous les huit jours en préſence des ſieurs Alandrieux & Lebrun, qui les ont tous ſignés; il réſulte que les emplâtres anti-vénériens de leur compoſition, ou autres analogues, operent aſſez efficacement la guériſon des puſtules, des dartres, de la galle, & d'autres ſymptomes vénériens dont le ſiege eſt la peau, parce qu'agiſſant immédiatement ſur cet organe, & le mercure circulant plus librement dans ces parties ou autres peu éloignées, au moyen du tiſſu cellulaire,

il en opere aſſez promptement la mutation; mais cet effet eſt moins prompt & moins aſſuré ſur les chancres qui ne ſont pas bornés à la ſuperficie de la peau, ſur les ulceres un peu profonds, ſur les tumeurs un peu étendues, qui dénaturent les glandes, ou attaquent plus immédiatement les muſcles, parce qu'alors leur effet diminue en raiſon du terrein que le mercure a à parcourir; c'eſt peut-être à ce défaut, qui a perpétué le virus dans le bubon d'Elizabeth, qu'on doit attribuer la longueur de ſon traitement, & ſa terminaiſon malheureuſe.

On peut ajouter que les emplâtres anti-vénériens n'ont aucune action ſur la gonorrhée; que, loin d'arrêter l'écoulement, ils peuvent l'entretenir au contraire, en rendant les vaiſſeaux plus relâchés, plus baillans par les parties intégrantes du mercure qu'ils font parvenir juſqu'au

ſiege de cette maladie ; inconvénient que cette méthode partage avec celle des frictions ; de ſorte qu'il faut néceſſairement procéder à la véritable cure de la gonorrhée, après qu'on a travaillé à détruire le virus par les emplâtres ; ce qui multiplie les objets, & augmente neceſſairement la dépenſe.

D'ailleurs, pour que cette méthode pût devenir plus avantageuſe, il faudroit s'y préparer par les bains, & les boiſſons convenables ; il faudroit également ordonner le panſement méthodique des plaies, contre le ſentiment des auteurs qui croient que l'emplâtre eſt ſuffiſant pour en opérer la déterſion & la cicatriſation.

Il réſulte enfin de ces opérations, que les emplâtres ne ſont ni un remede nouveau, ni un remede sûr, ni un remede prompt ; qu'ils ne ſont différens des frictions, que parce

que dans cette méthode on applique ſur le champ à la peau toute la quantité de mercure qu'on croit néceſſaire à la guériſon, au lieu que dans les frictions, on la diviſe, pour l'augmenter ou le retrancher à volonté : ceci démontre néceſſairement l'avantage des frictions ſur les emplâtres, d'autant plus qu'elles s'allient fort bien avec les autres remedes, qu'elles en acquierent plus d'efficacité ; ce qui ne paroît pas convenir aux emplâtres, ou ce que leurs auteurs croient au moins inutile & ſuperflu.

CHAPITRE III.

Observations ſur les Maladies Vénériennes, traitées par les ſeules fumigations mercurielles.

Le mercure crud, incorporé & ſublimé avec le ſoufre, eſt la matiere la plus ordinaire des fumigations mercurielles : le cinnabre artificiel paroît préférable, dans ce cas, à celui qui eſt naturel. On ſait en effet la quantité préciſe de mercure que contient le cinnabre attificiel ; tandis qu'elle peut varier dans celui qu'on retire des mines : on eſt d'ailleurs plus raſſuré ſur la qualité même du mercure employé dans le premier, puiſqu'avant d'en former le cinnabre qui doit fournir la matiere des fumigations, il eſt poſſible & facile de le purger de tous les

corps étrangers qu'il contient. On emploie auſſi quelquefois le mercure doux pour les fumigations, & il doit en réſulter une combinaiſon encore plus heureuſe; l'effet en ſeroit conſéquemment plus aſſuré & plus prompt.

Les fumigations mercurielles ont été employées dès l'an 1506, ainſi que le rapporte le célebre Aſtruc (*a*); mais dans les premiers tems, on mêloit le cinnabre avec trop de ſubſtances étrangeres, pour n'en pas énerver l'action : d'ailleurs, on y aſſocioit, à ce qu'on aſſure, de l'arſenic, du réalgal, & autres matieres auſſi nuiſibles, ce qui produiſit ſouvent des effets ſiniſtres, & fit abandonner inſenſiblement cette méthode comme abſolument pernicieuſe. Un charlatan plus audacieux qu'inſtruit (*b*) voulut la renouveller

(*a*) Pag. 170.

(*b*) Le nommé Charbonnier.

au commencement de ce ſiecle ; mais il trouva dans Aſtruc, chargé par le Gouvernement d'en faire l'examen, un obſervateur exact & un juge incorruptible. Ce ſavant médecin prouva que la maniere d'adminiſtrer les fumigations, adoptée par Charbonnier, étoit pernicieuſe, & qu'elle ne pouvoit manquer d'attaquer la tête & les poumons ; & jugeant de ſon remede par ſon peu de ſuccès, il le fit proſcrire une ſeconde fois.

Un médecin de la faculté de Paris (*a*), s'eſt occupé long-tems des moyens de rendre les fumigations utiles, & de les adminiſtrer ſans riſque. Outre la sûreté de la préparation mercurielle qu'il y emploie, il a fait conſtruire une chaiſe fumigatoire, qui en garantiſſant la tête, épargne aux yeux & aux dents

(*a*) M. Lalouette.

l'impreſſion

l'impreſſion vive que peut faire ſur ces organes la fumigation mercurielle. C'eſt donc un moyen de plus pour concourir à la deſtruction du virus vénérien, & il faut bien ſe garder de le négliger.

Il eſt des circonſtances où il mérite d'être employé, même de préférence; quand le corps eſt parſemé de puſtules ou de dartres ſuppurantes, quand il exiſte d'anciens écoulemens gonorrhoïques, ou des ulceres interminables aux parties de la génération & à l'anus. Le mercure, ſous cette forme, eſt en effet plus pénétrant, plus deſſicatif, & il procure plus sûrement la déterſion & la cicatriſation des ulceres; mais comme il exerce une action tonique & en quelque façon aſtringente, il faut éviter de l'employer toutes les fois qu'il y a phlogoſe, inflammation, ſenſibilité, douleur, ou diſpoſition au carcinome: il faut auſſi

s'en abſtenir quand on a la poitrine délicate, qu'on eſt affligé d'un aſthme ſec & convulſif, qu'on eſt menacé d'un ulcere à la matrice ; quand on eſt d'un tempérament trop ſec, ou qu'on eſt amaigri par la maladie. On adminiſtre les fumigations générales au moyen de la boîte, & dans ce cas le mercure doux eſt preſque toujours ſupérieur à toute eſpece de cinnabre : on peut le mêler avec quelque gomme odorante, pour en former des paſtilles ; la doſe eſt depuis un demi-gros juſqu'à un gros & demi pour chaque fumigation : on les répete tous les deux jours, juſqu'à parfaite guériſon, en obſervant avec attention l'impreſſion que cette maniere d'adminiſtrer le mercure fait ſur les ſymptomes vénériens & ſur la bouche.

On adminiſtre auſſi des fumigations locales, que l'on dirige, au moyen d'un entonnoir ou d'un che-

valet, ſur les parties que l'on ſoumet à cette action; c'eſt un moyen ſecondaire très avantageux, & même indiſpenſable dans bien des circonſtances, pour parvenir à une guériſon radicale.

Obſervation premiere.

169. Marguerite .... native de Tony en Picardie, âgée de vingt-deux ans, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, eſt entrée le 21 août 1776, à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, attaquée pour la premiere fois de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par quantité de puſtules endurcies à l'extérieur de la vulve, par des condylomes ſur les grandes levres, des choux-fleurs & des poireaux, tant dans l'intérieur qu'à l'extérieur de la vulve, des crêtes de coq, & une fiſtule à l'anus.

Il fut d'abord décidé qu'on la traiteroit par la ſolution du ſublimé

corroſif & par des fumigations locales, après y avoir été préparée par une ſaignée, une purgation & quelques bains ; mais, comme le ſublimé fit une impreſſion trop vive ſur ſon eſtomac, & qu'il en réſulta des vomiſſemens & quelques douleurs, on l'abandonna bientôt, & on ſe borna à lui adminiſtrer les fumigations générales, & enſuite les locales.

Elle commença les fumigations de cinnabre, à la doſe d'un gros, le 1er ſeptembre, & elle les continua à cette doſe juſqu'au 18, en mettant un jour d'intervalle entre chaque fumigation : elle buvoit d'ailleurs de la tiſane émolliente ſimple.

Dès le 18 ſeptembre les poireaux commencerent à tomber, les puſtules à s'applatir & à s'amollir : on continua les fumigations à la doſe d'un gros & demi juſqu'au 30, & à cette date il n'y avoit plus de poireaux ni de choux-fleurs, & les puſtules

s'effaçoient viſiblement : on coupa les condylomes qui ne reparurent plus ; cependant l'ulcere fiſtuleux ſe détergeoit, & le dépôt qui étoit ſurvenu à la levre gauche de la vulve, que l'on avoit ouvert, & qui avoit bien ſuppuré, ſe deſſéchoit. Le 15 octobre il ne reſtoit plus qu'un point à l'ulcere fiſtuleux de l'anus, tout le reſte étoit cicatriſé : on avoit encore adminiſtré dix fumigations locales, d'un gros de cinnabre chacune.

Le 18 octobre cette malade fut miſe aux convaleſcentes, & elle ſortit quelques jours après, parfaitement guérie, & ſans avoir éprouvé aucun accident. On avoit employé pour ſa guériſon vingt-huit gros de cinnabre en fumigation. Les maux d'eſtomac & les vomiſſemens qui avoient été occaſionnés par le ſublimé, n'eurent aucune ſuite, & ne reparurent plus, après qu'on l'eût abandonnée. Cette femme a été vue

depuis peu, & elle continue à jouir de la meilleure ſanté.

Obſervation ſeconde.

444. Marie-Gabrielle... âgée de 22 ans, native de Saint-Florentin en Bourgogne, n'étant point réglée depuis quatorze mois (ce qu'elle attribuoit au ſéjour de l'hôpital, où elle avoit été détenue pendant neuf mois), avoit déjà eu, à l'âge de 12 ans, un bubon à l'aine gauche, qui s'étoit ouvert, avoit ſuppuré, & s'étoit cicatriſé ſans aucun panſement ni traitement régulier. Elle eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 30 Janvier 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, des puſtules ulcérées très multipliées aux jambes, aux cuiſſes, aux feſſes, & des douleurs dans tous les membres.

Après avoir été ſaignée, purgée,

baignée, & avoir pris quelques verres de ſolution de ſublimé qui ne lui réuſſirent pas, elle fut miſe à l'uſage des fumigations générales, préparées avec le mercure doux à la doſe d'un gros & demi pour chaque fumigation; & elle les commença le 3 février : elles furent continuées tous les trois jours juſqu'au 13. On s'apperçut alors que les puſtules commençoient à ſe deſſécher, que les douleurs des jambes étoient conſidérablement diminuées ; mais la gonorrhée étoit toujours la même : on lui donna amplement de la tiſane convenable pour l'adoucir, & en changer inſenſiblement la couleur.

Les fumigations furent continuées depuis le 13 février juſqu'au 6 mars, à la même doſe, tous les deux jours. A cette époque, les puſtules étoient preſque toutes effacées, les douleurs étoient entiérement diſparues, & la gonorrhée étoit tarie.

Le 12 mars la guériſon paroiſſoit parfaite, mais pour plus grande sûreté on adminiſtra encore deux fumigations, & on purgea la malade, qui, quoique jugée guérie le 12, ne ſortit que le 20 mars. Elle avoit pris en tout 17 fumigations, pour leſquelles on avoit employé 26 gros & demi de mercure doux : il n'en eſt réſulté ni ſalivation, ni aucun autre accident; & depuis ce tems la ſanté de cette fille n'a ſouffert aucune altération.

Obſervation troiſieme.

465. Catherine .... âgée de 19 ans, native de Lille en Flandre, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée, il y a 5 à 6 ans, pour un bubon à l'aine gauche, qui avoit ſuppuré, & pour des chancres à la vulve, dont elle aſſuroit avoir été bien guérie, entra le 16 février 1777, à la maiſon de ſanté de la

petite Pologne, ayant le corps tout couvert de puſtules véroliques cruſtacées & ulcérées, & une galle de même nature, qui avoit réſiſté aux remedes ordinaires.

Après avoir éré ſaignée, baignée & purgée, on commença à lui adminiſtrer les fumigations de mercure doux, le 20 février, à la doſe d'un gros & demi; & elle les continua de deux jours l'un, concurremment avec les bains, juſqu'au 2 mars, qu'elle eut ſes regles; la bouche n'en avoit point été échauffée, & elle n'avoit éprouvé aucune évacuation extraordinaire. Dès le 26 février les puſtules commençoient à s'effacer, & la galle à ſe guérir.

Le 4 mars elle reprit les fumigations ſeules, à la doſe d'un gros & demi, avec le même ſuccès que les précédentes : le 5 mars la galle étoit diſparue; le 12 mars il n'y avoit plus aucune puſtule, le corps étoit

parfaitement net, & on la purgea. Cette fille ſortit le 20 mars, après avoir pris douze fumigations, & autant de bains, ſans avoir éprouvé le moindre accident, & avec toutes les apparences d'une guériſon parfaite, juſtifiée par la bonne ſanté dont elle a conſtamment joui depuis ce tems.

Obſervation quatrieme.

166. Jeanne ..... veuve, âgée de 54 ans, native de Paris, d'un bon tempérament, n'ayant éprouvé, à la ceſſation totale de ſes regles, aucun accident, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 17 août 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari. Les principaux ſymptomes étoient des crêtes de coq à l'anus, un ulcere ſinueux à la même partie, un engorgement à l'aine droite, & des

douleurs dans les membres, qui augmentoient encore pendant la nuit, & l'empêchoient de dormir.

Après avoir été ſaignée, purgée, baignée, & avoir pris infructueuſement quelques frictions mercurielles, qui lui occaſionnerent des boutons éréſypélateux, & des démangeaiſons exceſſives, on ſe borna à lui adminiſtrer les fumigations préparées avec le cinnabre artificiel, à la doſe d'un gros, & elle en commença l'uſage le 2 ſeptembre : elle les continua tous les jours juſqu'au 17, ſans avoir éprouvé aucun accident, qu'une légere chaleur à la bouche, & quelques maux de tête, que de ſimples lavemens parvinrent à diſſiper.

Le 21 ſeptembre, elle reprit les fumigations à la même doſe, qu'elle continua juſqu'au 27.

Dès le 12, l'ulcere commençoit à ſe cicatriſer, & l'engorgement de l'aine diminuoit ſenſiblement. Le 18,

les douleurs nocturnes étoient diſſipées ; les crêtes de coq, qui étoient trop dures, trop conſidérables pour en eſpérer la réſolution ou la deſſication, & qui avoient été coupées, étoient déjà cicatriſées, & l'ulcere de l'anus ſe cicatriſoit ſenſiblement. Le 26, il ne reſtoit aucune trace de crêtes de coq, ni de l'engorgement de l'aine ; l'ulcere étoit totalement guéri ; les douleurs étoient diſparues ſans retour, & le ſommeil rappellé : on purgea alors cette malade, & le 30 ſeptembre elle fut déclarée parfaitement guérie, après avoir pris 21 fumigations d'un gros chacune, ſans en avoir éprouvé aucun inconvénient : ſa ſanté n'a pas ſouffert depuis la plus légere altération, ainſi qu'on l'a vérifié encore tout récemment.

Il n'y a eu que huit malades de traités par les ſeules fumigations, & il n'en eſt mort aucun.

CHAPITRE IV.

Observations ſur les Maladies Vénériennes, traitées par la ſolution du mercure ſublimé corroſif.

Peu de médecins nient à préſent la vertu du ſublimé corroſif pour la guériſon des maladies vénériennes, & il paroît démontré qu'il ne peut produire aucun effet ſiniſtre quand il eſt ſagement adminiſtré. Mais on a tant abuſé de la facilité qu'on a trouvée à ſe procurer un antidote auſſi aſſuré que peu coûteux ; tant de perſonnes ſe ſont permis de l'employer & d'y avoir recours ſans le connoître, qu'il a pu en réſulter des inconvéniens que quelques gens de l'art ont l'injuſtice de rejetter ſur le remede même, tandis qu'on ne les doit qu'à la mauvaiſe adminiſtration

qu'on en a faite. Ce qui a peut-être le plus contribué à favoriſer l'erreur du public à cet égard, c'eſt cette foule d'ouvrages, que, ſous prétexte de mettre tout le monde à portée de ſe traiter ſoi-même, on a répandus avec trop peu de précaution ſans doute, & qui n'étoient capables, par les notions toujours ſéduiſantes qu'ils préſentoient, que d'inſpirer une confiance dangereuſe. Si on interrogeoit les médecins qui connoiſſent la nature du ſublimé corroſif, qui en ont bien étudié & ſuivi les effets, on apprendroit d'eux qu'ils ne l'ont jamais conſidéré comme un remede qui convînt indiſtinctement à tout le monde, (il n'y en a point de cette eſpece). Ils ont au contraire mille fois répété qu'il falloit bien diſtinguer les circonſtances où il étoit indiqué, d'avec celles où il ne pouvoit être que nuiſible, & ſur-tout calculer ſon action ſur le tempéra-

ment des malades auxquels on le deſtinoit. Guidés par ces principes, il n'eſt pas étonnant que ces médecins n'aient jamais éprouvé de mauvais effets du ſublimé corroſif ; il a toujours été entre leurs mains, dans un grand nombre de circonſtances, un moyen auſſi sûr que facile de guérir les maladies vénériennes ; ils ont même reconnu qu'il exiſtoit des cas particuliers, où, ſans le ſecours de ce remede, la guériſon étoit quelquefois impoſſible. Mais quand on deſcend à la claſſe innombrable de gens de tout état, qui, ſans qualité, ſans connoiſſance, ſans précaution, ſans aucune diſtinction d'âge, de ſexe, & de tempérament, & ſans égard au caractere eſſentiel de la maladie, donnent indiſtinctement ce remede à tout le monde, on gémit d'un abus qui peut avoir ſouvent des ſuites fâcheuſes, & on voudroit peut-être que les vertus de ce ſpécifique

fuſſent encore ignorées. Il n'eſt pas en effet de bon citoyen qui, d'après ce dernier expoſé, qui n'eſt que trop véritable, ne deſirât peut-être que le Gouvernement proſcrivît l'uſage interne du ſublimé corroſif. Mais s'il eſt démontré que ce remede eſt par lui-même très bon, & que, quand il eſt bien adminiſtré, il n'a aucun inconvénient, tous les vœux alors ſe réuniſſent, pour qu'à une excluſion trop générale qui priveroit les médecins d'un remede ſouvent difficile à remplacer, on ſubſtitue les moyens d'en prévenir les abus.

Tout doit céder à l'expérience, en médecine ſur-tout : c'eſt elle qu'il faut donc conſulter ; c'eſt ce guide qu'il faut ſuivre pour ſavoir ſi l'on doit rejetter le ſublimé de la pratique, ou l'admettre avec de juſtes & ſages reſtrictions.

Les obſervations qu'on préſente aujourd'hui

jourd'hui prouveront encore mieux ce qu'on doit penſer de ce remede, que tous les raiſonnemens poſſibles, quoiqu'il ne ſoit pas indifférent de réunir en ſa faveur ces deux eſpeces de preuves.

Si par le ſeul raiſonnement on eſt parvenu à ſavoir que le ſublimé ne convient point à toutes les eſpeces de maladies vénériennes, l'expérience a appris que c'eſt un des meilleurs remedes pour procurer la guériſon des chancres, des puſtules, des phymoſis, des éruptions cutanées; & que dans les gonorrhées virulentes, qui exigent preſque toujours, dès les commencemens, l'uſage du mercure, on ne peut l'adminiſtrer ſous une forme plus heureuſe & plus conforme au traitement réfléchi de cette maladie; mais il n'a pas un ſuccès toujours auſſi certain & auſſi conſtant pour la réſolution des engorgemens lymphatiques, ſur-tout s'ils ſont de

vieille date; les bubons & les excroiſſances fongueuſes de tout genre, & principalement les exoſtoſes qui ont le même caractere, au moins dans leurs principes, ne cedent pas toujours également à ce remede, ſur-tout quand il eſt donné ſeul; mais il agit puiſſamment dans les cas de carie, & il peut être regardé alors comme l'anti-ſeptique le plus avantageux & le mieux indiqué. Il eſt beaucoup d'autres cas, ſans doute, où il ne faut jamais employer le ſublimé, & dans leſquels il ſeroit au moins inutile; comme quand les engorgemens ſont inflammatoires, & déjà trop avancés, quand les obſtructions ſont déjà formées & ſenſibles, quand elles ont un caractere ſquirrheux, &, à plus forte raiſon, quand le ſquirrhe menace de devenir carcinomateux. Quoiqu'il ſoit ſupérieurement indiqué pour procurer la déterſion & la cicatriſation des ulce-

res, il ne faut cependant le donner qu'avec circonſpection, &, pour ainſi dire, en tâtonnant, ſi les ulceres ſont trop étendus, trop profonds, ou s'ils occupent des parties trop intéreſſantes; & il eſt plus prudent de s'en abſtenir, s'il y a une fievre lente jointe à la maladie vénérienne, qui faſſe ſoupçonner la léſion de quelque viſcere, ſi le genre nerveux eſt trop ſenſible & très irritable, ſi on eſt ſujet à des ſpaſmes habituels, &, encore plus, ſi on éprouve des accès d'épilepſie. On ne peut également employer ſans riſque ce remede, d'ailleurs ſi merveilleux, pour combattre le vice vénérien, quand il y a diſpoſition au vomiſſement, ou un vomiſſement journalier, dans les hémorrhoïdes douloureuſes & enflammées, ou quand la vérole eſt compliquée avec quelqu'autre maladie grave que le ſublimé ne feroit qu'augmenter.

Quand ce remede précieux eſt indiqué, il ne faut jamais le donner, en commençant, qu'à une très foible doſe, comme à un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte d'infuſion légere de fleurs pectorales, ou de décoction de graine de lin, de ſolution de gomme arabique, de colle de poiſſon, ou d'autre boiſſon analogue; l'eau diſtillée, quand il eſt poſſible de s'en procurer, eſt même le meilleur & le plus sûr des diſſolvans du ſublimé. On n'en augmente la doſe que graduellement, & quand on voit que le corps n'éprouve aucun mal-aiſe, & qu'il eſt au contraire plus diſpos. On peut la porter inſenſiblement juſqu'à un grain par jour, mais il n'eſt guere permis d'outre-paſſer cette doſe, que l'expérience a d'ailleurs prouvé être ſuffiſante, qui même n'eſt pas néceſſaire à tous, & qui ſeroit quelquefois trop forte pour pluſieurs.

A la moindre toux, à la plus légere colique, il faut quitter ce remede, lui en ſubſtituer un plus doux, ou attendre, pour le reprendre, que le calme ſoit tout-à-fait rétabli : en matiere auſſi grave, il ne faut ſe permettre aucun raiſonnement qui puiſſe diſpenſer de ce principe rigoureux. Il eſt encore une précaution qui eſt indiſpenſable, & ſans laquelle toutes les autres pourroient devenir inutiles; c'eſt de ne point confier ce remede aux malades (quels qu'ils ſoient), & de ne leur en donner jamais qu'une ſeule doſe à la fois : non-ſeulement on a obſervé religieuſement cette loi dans les maiſons de ſanté dont j'avois l'inſpection, mais les chirurgiens étoient aſtreints, & s'étoient accoutumés à donner eux-mêmes chaque doſe du remede aux malades; & par-là ils ſe mettoient à l'abri de toute ſurpriſe, & de tout *quiproquo*.

Peut-on être ſans inquiétude à ce ſujet, quand on ſait qu'il y a des charlatans d'autant moins circonſpects, qu'ils ſont moins inſtruits, qui confient aux malades toute la doſe de la ſolution du ſublimé corroſif, ou au moins la moitié de celle qu'ils croient néceſſaire à leur guériſon? N'a-t-on pas lieu de craindre que le malade qu'on met en poſſeſſion de cette quantité (*a*) n'en abuſe;

(*a*) Quelles que ſoient les proteſtations des charlatans, quelque déguiſement qu'ils apportent à leurs remedes, dont ils varient la forme & le goût au gré de leurs intérêts, & de l'opinion publique, on ſait que le ſublimé en eſt preſque toujours la baſe. C'eſt avec ce ſpécifique, ſi dangereux entre leurs mains, qu'ils ne craignent point de préſenter leurs eaux miraculeuſes, leurs ſirops déguiſés, & les remedes végétaux qu'ils aſſurent ne point contenir de mercure, & qu'ils annoncent comme une découverte qui leur eſt propre, & pour laquelle ils demandent les récompenſes du Gouvernement, avec d'autant plus d'aſſurance, qu'ils ont l'art de tromper les plus clairvoyans, &

& que ſouvent preſſé de guérir, il ne croie avancer le terme de ſon rétabliſſement, en doublant la meſure qu'on lui a preſcrite, qu'il ne la triple, ne la quadruple même, & qu'il ne trouve la mort ou une maladie très grave, où il cherchoit ſa guériſon? N'y a-t-il pas à craindre qu'il ne ſache pas s'arrêter, quand ce remede ne remplit pas les vœux de celui qui le preſcrit? On n'oſe porter ſes vues ſur d'autres objets plus effrayans encore; mais on comprend aiſément, & l'on conçoit les malheurs qui pourroient en réſulter,

---

de mêler avec adreſſe à leurs décoctions, ou à la boiſſon ordinaire des malades, le remede qui peut guérir; eſpece d'eſcamotage fort en vogue depuis quelque tems. C'eſt en vain qu'on dévoile ces gens à ſecret, ou qu'on les expulſe, en mettant le public en état de les apprécier: ils ſe reproduiſent preſqu'auſſi-tôt; c'eſt une génération éternelle, que l'avidité fait renaître, pour ainſi dire, de ſes cendres.

ſi ce remede étoit tombé en mauvaiſes mains, ou négligemment conſervé.

On auroit le même inconvénient à craindre de la part des apoticaires, s'ils donnoient ce remede ſur la ſimple demande qui leur en ſeroit faite par les particuliers; mais il eſt à préſumer qu'ils ne ſe permettront jamais une diſtibution auſſi illégale que dangereuſe. Pour raſſurer néanmoins à ce ſujet la tranquillité publique, il ſeroit à deſirer qu'un remede auſſi énergique leur fût excluſivement confié, & qu'il fût défendu à tout autre, ſous des peines très rigoureuſes, de le tenir & de le vendre: les apoticaires eux-mêmes ne pourroient être autoriſés à le vendre à quelque perſonne que ce fût, ſans une ordonnance des gens de l'art, auxquels ſeuls l'adminiſtration en devroit être réſervée: par-là, on préviendroit tous les abus de la diſ-

tribution. C'eſt contre ces abus, dont l'exiſtence n'eſt que trop réelle, que l'on invite tous les médecins, amis de l'humanité, & jaloux de l'honneur de leur état, à s'élever aujourd'hui, pour en demander la réforme au Gouvernement. Les moyens d'y remédier ſont ſimples; & pour les faire valoir, il ſuffiroit ſans doute de mettre en vigueur, & de faire obſerver ſcrupuleuſement les anciens réglemens concernant l'exercice de la médecine & de la pharmacie, & qui ſont tombés la plus part en déſuétude (*a*).

Si, malgré ces précautions faites pour tranquilliſer les plus inquiets, & convaincre les incrédules, il y avoit encore quelque médecin atta-

---

(*a*) Ce n'eſt ici que la répétition de ce que j'ai déjà dit à ce ſujet dans l'expoſition raiſonnée des différentes méthodes, pag. 372, 373; mais cette répétition m'a paru indiſpenſable.

ché aux anciennes erreurs, ou aſſez prévenu en faveur de quelque méthode particuliere, pour refuſer d'ouvrir les yeux à la vérité qu'on lui préſente; il faut perdre à jamais l'eſpoir de le convaincre: mais on devoit ces éclairciſſemens préliminaires & la préſentation des faits qui leur ſervent d'appui, à ceux qui, en s'élevant contre le ſublimé, ne ſe ſont élevés ſans doute que contre les abus de ſon adminiſtration.

Obſervation premiere.

12. Marguerite .... native de Nancy, âgée de 20 ans, d'un tempérament ſanguin, ordinairement bien réglée, eſt entrée le 6 février 1776, à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, pour s'y faire traiter d'une gonorrhée virulente légere, & d'un chancre à la vulve.

Après avoir été ſaignée & purgée, elle commença l'uſage du ſublimé

à un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente, & elle le continua à cette doſe juſqu'au 12 du même mois.

Depuis le 12 juſqu'au 17, elle prit un demi-grain de ſublimé par jour, diſſous dans la même quantité de tiſane; & depuis le 18 février juſqu'au 16 mars, elle en prit trois quarts de grain tous les jours.

Le 18 février, la gonorrhée étoit blanche & épaiſſe, & le chancre ſe cicatriſoit.

Le 28 la gonorrhée étoit preſque tarie, & le chancre étoit cicatriſé.

Le 14 mars tout étoit diſparu, & après avoir pris 24 grains de ſublimé, qui ont ſuffi à ſa guériſon, & qui ne lui ont occaſionné aucun accident, cette fille eſt ſortie le 17 mars en très bon état, & elle jouit conſtamment de la meilleure ſanté. Elle a même depuis mis au monde un enfant très ſain.

Obſervation ſeconde.

16. Perinne ... âgée de 17 ans, native de Laval au Maine, ordinairement bien réglée, excepté depuis trois mois, qu'elle éprouvoit une ſuppreſſion de regles, avec des envies de vomir qui faiſoient ſoupçonner la groſſeſſe ; elle avoit déjà paſſé les grands remedes pour des chancres, poireaux, & un ulcere à l'anus, dont elle avoit été bien guérie. Depuis ce tems elle avoit eu un bubon à l'aine gauche, qu'elle avoit fait fondre ſans précaution ; & à la ſuite de cette cure palliative, il s'étoit formé un dépôt conſidérable à la grande levre du même côté : la ſuppuration qui en avoit réſulté, avoit détruit une partie de la nymphe ; elle avoit en outre un chancre à la vulve du côté gauche. C'eſt dans cet état qu'elle arriva à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 8 février 1776.

Le 10 février elle y commença l'uſage du ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour, dans une pinte de tiſane émolliente ; & elle continua d'en prendre la même doſe juſqu'au 26, ſans avoir éprouvé le plus léger accident. Le 26 elle en prit un demi-grain par jour, juſqu'au 1er mars.

Depuis le 1er juſqu'au 13 mars, on lui en adminiſtra trois quarts de grain par jour dans la même quantité de tiſane.

Le 11 février, trois jours après ſon arrivée, les regles ſe montrerent naturellement, ſans avoir été provoquées, ni par la ſaignée, ni par aucune purgation ; ce qui fit diſparoître tout ſoupçon de groſſeſſe. Le 22 février le chancre diminuoit ſenſiblement, & il ſurvint un léger écoulement blanc, qui ne dura que quatre jours. Le 1er mars, le chancre étoit preſque totalement cicatriſé,

& tous les autres ſymptomes étoient diſſipés. Le 7 mars le chancre étoit parfaitement cicatriſé.

Le 14 elle ſortit parfaitement guérie, après avoir pris ſeize grains de ſublimé, qui ont ſuffi à ſa guériſon, & ſans en avoir éprouvé le plus léger accident. Elle eſt accouchée très heureuſement un an & demi après, & ſa ſanté actuelle eſt auſſi bonne qu'on puiſſe le deſirer.

Obſervation troiſieme,

30. Angelique .... femme mariée, native de Paris, âgée de 23 ans, d'un bon tempérament, bien réglée, eſt entrée le 10 février à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que ſon mari lui avoit communiquée. Elle en avoit eu trois enfans, dont une fille qui ſera le ſujet de l'obſervation ſuivante, étoit ſenſiblement infectée du virus vénérien.

Les ſymptomes les plus remarquables de la maladie de la mere étoient une gonorrhée virulente, des crêtes de coq à l'anus, & des douleurs nocturnes.

Après avoir été ſaignée & purgée pour la préparer à prendre la ſolution de ſublimé, elle en commença l'uſage le 12 février, par un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; & elle le continua à cette doſe juſqu'au 16, qu'elle fut de nouveau ſaignée, pour remédier à des maux de tête violens qui lui étoient tout-d'un-coup ſurvenus. Le 18 elle fut purgée, & le 19 elle reprit journellement la même quantité de tiſane, dans laquelle on diſſolvoit un demi-grain de ſublimé. Le 28 on porta la doſe du ſublimé à trois quarts de grain par jour, diſſous dans la même quantité de tiſane; & il fut continué à cette doſe juſqu'au 12 mars, qu'il ſur-

vint une légere ſalivation, qui le fit diſcontinuer pendant quelques jours: on le reprit le 16, à la doſe d'un grain par jour, juſqu'au 21 du même mois. Alors l'écoulement étoit beaucoup diminué, la matiere en étoit blanche & épaiſſe, les douleurs étoient diſſipées, & les crêtes de coq qui avoient été coupées, étoient bien cicatriſées, & n'avoient plus reparu.

Cette malade prit néanmoins encore le ſublimé juſqu'au 28 mars, qu'elle fut purgée; alors tous les ſymptomes étoient abſolument diſparus, & elle fut comptée au nombre des convaleſcentes, & ſortit parfaitement guérie le 3 avril, après avoir pris 28 grains de ſublimé, ſans avoir éprouvé aucun accident, qu'une légere ſalivation.

Obſervation quatrieme.

31. Marie-Jeanne .... âgée de cinq ans, fille de la précédente, eſt

née

née à Paris avec le mal vénérien, pour lequel on ne lui avoit donné aucun remede. Lors de ſon entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 10 février, elle avoit une gonorrhée virulente bien caractériſée, & une inflammation à la vulve. Elle commença le 11 du même mois l'uſage du ſublimé, à la doſe d'un ſixieme de grain par jour, diſſous dans un demi-ſetier de lait coupé avec pareille quantité d'eau d'orge, & il fut continué à cette doſe juſqu'au 18. Depuis le 19 février juſqu'au 21 mars, elle en prit chaque jour un quart de grain diſſous dans la même quantité de liqueur, ſans qu'elle en éprouvât la moindre incommodité.

Depuis le 21 mars juſqu'au 29, elle prit un demi-grain de ſublimé par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente coupée avec du lait : on obſervoit ſeulement de ne lui en donner que les deux tiers le

matin, & le ſurplus l'après-midi.

Le 21, l'inflammation étoit totalement diſſipée, & la gonorrhée preſque tarie.

Le 28, la gonorrhée étoit totalement tarie, & cette enfant jouiſſoit de la meilleure ſanté.

Elle fut purgée le 29 avec un minoratif, & elle ſortit parfaitement guérie le 3 avril, avec ſa mere, après avoir pris 12 grains de ſublimé, ſans avoir éprouvé la plus légere incommodité de ce remede. On vient encore de vérifier tout récemment que la mere & la fille jouiſſent de la meilleure ſanté.

Obſervation cinquieme.

204. Marie ... âgée de neuf ans, native du Havre, avoit apporté en naiſſant la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par une gonorrhée, à laquelle avoient ſuccédé depuis des dartres, une galle vérolique, &

des douleurs dans tous les membres.

Sa mere a été traitée & guérie à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, par la méthode des frictions (*voyez* n° 203); mais on convint de préférer, pour ſa fille qui y fut auſſi reçue le 7 novembre 1776, le ſublimé corroſif; & elle le prit de la maniere ſuivante.

Après avoir été ſaignée & purgée, pour la préparer à l'uſage de ce remede, elle le commença par un huitieme de grain par jour, diſſous dans une chopine de tiſane émolliente, coupée avec le lait de vache; elle le continua à cette doſe juſqu'au 13 du même mois : on la baignoit au moins tous les deux jours, ſans interrompre pour cela ſon remede.

Depuis le 14 juſqu'au 25 novembre, elle prit un quart de grain de ſublimé par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente, également coupée avec le lait, avec

l'attention de n'en boire que les deux tiers dans la matinée, & le reſte l'après-midi.

Depuis le 25 novembre juſqu'au 8 décembre, on lui en donna un demi-grain par jour, avec les mêmes précautions.

Ce remede n'a produit ni ſalivation, ni cours de ventre, ni douleurs; les urines ont été ſeulement augmentées, & il n'en eſt d'ailleurs réſulté aucun inconvénient, cette jeune fille n'ayant rien perdu de ſon embonpoint, ni de ſes forces. Elle a pris dix grains & demi de ſublimé, qui ont ſuffi à ſa guériſon. Quelques jours après en avoir commencé l'uſage, les douleurs ſe ſont calmées & enſuite évanouies.

Dès le 19 novembre, l'engorgement des glandes étoit ſenſiblement diminué; la galle diſparoiſſoit auſſi à vue d'œil : elle fut alors purgée avec un minoratif.

Le 2 décembre il n'y avoit plus d'engorgement aux glandes, les douleurs étoient totalement diſſipées, & la galle guérie : elle ſortit le 10 décembre. Depuis ce tems cette enfant jouit de la meilleure ſanté, & l'on vient tout récemment encore de vérifier ce fait important.

Obſervation ſixieme.

258. Edme-Marie .... âgée de trois ans & demi, native de Paris, paroiſſe S. Etienne-du-Mont, née avec la maladie vénérienne, & dont la mere a été traitée & guérie par la ſolution du ſublimé concurremment avec les frictions, comme on peut le voir *n° 257, chap. 3, 2e partie, obſerv. 7e*, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 29 juillet 1776 : elle avoit à cette époque un écoulement virulent ; la vulve étoit phlogoſée, & légérement excoriée ; les glandes des aines étoient engorgées :

elle avoit de plus une petite pustule à la fesse droite, près le pli de la cuisse.

Cette enfant commença l'usage du sublimé le 2 août, à la dose d'un huitieme de grain par jour, dissous dans un demi-setier d'eau d'orge, coupée avec pareille quantité de lait de vache, & elle le continua à cette dose pendant quatre jours. Elle y avoit été préparée par une médecine composée d'une once & demie de manne.

Le 6 août, on lui donna tous les jours un septieme de grain de sublimé dans la même boisson, jusqu'au 14, sans qu'il lui soit survenu le plus léger accident.

Alors la phlogose de la vulve étoit dissipée, & l'excoriation guérie; l'engorgement des aines diminuoit sensiblement, & la petite pustule étoit presque totalement effacée.

Depuis le 14 jusqu'au 20 du même mois, cette petite malade prit un

ſixieme de grain de ſublimé par jour, dans la même boiſſon : depuis le 20 juſqu'au 26, elle en prit un quart de grain ; alors tous les ſymptomes étoient diſparus, & il ne reſtoit aucune trace, ni de l'excoriation, ni de la puſtule, ni de l'écoulement, qui étoit abſolument tari. Mais, pour plus grande ſûreté, on lui continua le ſublimé, depuis le 26 juſqu'au 30 août, à un tiers de grain par jour, diſſous dans la même quantité de liqueur ; & ſa guériſon n'étant pas équivoque, elle ſortit le 2 ſeptembre, jouiſſant de la meilleure ſanté, qui ne s'eſt point démentie depuis, après avoir pris ſix grains & demi de ſublimé, ſans en avoir éprouvé le plus léger inconvénient.

Obſervation ſeptieme.

287. Marianne . . . femme mariée, native de Strasbourg, âgée de

26 ans, d'un bon tempérament, & bien réglée, avoit déjà eu, il y a quatre ans, une gonorrhée virulente dont elle n'avoit pu être guérie; & à la ſuite de ce traitement infructueux, il lui étoit ſurvenu trois abſcès, dont un à la partie antérieure de l'articulation du bras avec l'épaule, le ſecond à la partie ſupérieure de la cuiſſe droite, & le troiſieme au bas des lombes du même côté. Ayant été traitée de nouveau par les frictions mercurielles pour ces abſcès, dont le caractere n'étoit pas équivoque, elle en avoit été guérie; mais l'écoulement ne céda point à ces remedes; il s'y étoit joint, au contraire, un petit chancre qui occupoit le méat urinaire: elle avoit en outre un petit condylome à l'anus, & des douleurs vagues dans tous les membres. C'eſt dans cet état qu'elle ſe préſenta à la maiſon de ſanté de la petite Pologne,

le 6 ſeptembre 1776 ; & il fut décidé qu'elle y ſeroit traitée par la ſolution ſeule du ſublimé, dans les tiſanes convenables, après y avoir été préparée par une ſaignée & une purgation.

Elle commença ce remede le 10 ſeptembre, & on lui en donna un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente : elle continua cette tiſane à la même doſe de ſublimé, juſqu'au 15. Depuis le 15 juſqu'au 22 du même mois, la doſe du ſublimé fut portée à un demi-grain par jour, & cette doſe fut conſtamment diſſoute dans une pinte de la même tiſane. Depuis le 22 ſeptembre juſqu'au 11 décembre, on lui donna trois quarts de grain de ſublimé par jour, dans la même quantité de tiſane, ſans qu'elle ait éprouvé pendant tout ce tems aucune douleur à l'eſtomac, ni aux inteſtins, ni à la poitrine, & ſans

avoir eu la plus légere ſalivation, ni aucune évacuation augmentée par les ſelles. Les urines ſeulement furent très abondantes pendant le traitement, & elle éprouva la nuit quelques ſueurs.

Le 21 ſeptembre le condylome ſe flétriſſoit déjà ; le 24 la gonorrhée diminuoit ſenſiblement, la couleur en étoit devenue belle, & la matiere s'épaiſſiſſoit tous les jours. Les douleurs des membres étoient auſſi alors conſidérablement diminuées.

Le 29 ſeptembre il reparut un ſecond condylome à l'anus, qui s'ulcéra ; le premier étoit deſſéché. Le 6 octobre la gonorrhée étoit preſque tarie ; l'ulcere du condylome ſe détergeoit. Le 12 octobre il ſurvint un bubon aux glandes de l'aine gauche.

Le 19 octobre la gonorrhée étoit tarie, le chancre du méat urinaire

cicatriſé ; les douleurs des membres étoient totalement diſſipées ; le bubon diminuoit de groſſeur, mais l'ulcere du ſecond condylome n'étoit point encore cicatriſé.

Le 31 octobre le bubon s'eſt ouvert de lui-même ; mais comme les bords étoient devenus depuis durs & calleux, on y appliqua, le 20 novembre, une traînée de cautere, pour en augmenter l'ouverture, & fondre les calloſités.

Le 30 du même mois les eſcarres étoient tombés, & la ſuppuration bien établie ; la cicatrice s'en étoit faite inſenſiblement, & le 10 décembre elle étoit parfaite. L'ulcere du condylome étoit auſſi ſolidement cicatriſé ; de ſorte que cette malade ſortit le 17 du même mois parfaitement guérie, après avoir pris 65 grains de ſublimé dans l'eſpace de trois mois & quelques jours, ſans aucun accident. Elle jouit depuis ce

tems de la ſanté la plus parfaite, ce qui a été encore vérifié depuis peu de jours.

Obſervation huitieme.

302. Françoiſe .... âgée de 18 ans, native de Torigny en Champagne, bien réglée, d'un bon tempérament, ayant déjà été traitée dans ſa chambre pour un bubon vénérien à l'aine droite, qui avoit ſuppuré, & qui étoit bien cicatriſé, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 20 ſeptembre 1776, pour de nouveaux ſymptomes ſurvenus: les principaux étoient une gonorrhée virulente très abondante, un engorgement léger à l'aine droite, une galle au moins ſuſpecte répandue ſur tout le corps, & une opthalmie vénérienne à l'œil droit.

Après avoir été ſaignée & purgée convenablement, cette malade commença l'uſage du ſublimé le 23 ſep-

tembre, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; & elle continua d'en prendre cette doſe juſqu'au 27: on lui adminiſtroit auſſi concurremment les bains.

Depuis le 27 ſeptembre juſqu'au premier octobre, elle en prit un demi-grain par jour dans la même quantité de tiſane.

Depuis le premier octobre juſqu'au 9 du même mois, on lui en donna trois quarts de grain par jour, ſans qu'il en ait réſulté aucun inconvénient, ce remède n'ayant produit ni ſalivation, ni cours de ventre, ni colique.

Alors l'engorgement de l'aine étoit preſque totalement diſſipé; mais la gonorrhée, la galle, & ſur-tout l'opthalmie, étoient toujours dans le même état. On ſaigna du pied la malade, pour diminuer l'inflammation des yeux, & en prévenir les

ſuites, & le 9 on porta la doſe du ſublimé juſqu'à un grain par jour, & il fut continué à la même doſe juſqu'au 18 : la malade fut purgée alors avec les pilules de Belloſte, qui produiſirent un très bon effet.

Dès le 12 octobre la gonorrhée qui s'étoit déjà épaiſſie, commençoit à ſe tarir, l'engorgement de l'aine étoit tout-à-fait diſſipé, la galle & l'opthalmie diminuoient ſenſiblement. Le 19 la gonorrhée étoit tarie, & l'opthalmie diſſipée : le même jour la malade reprit le ſublimé à la doſe d'un grain par jour, & elle le continua juſqu'au 24.

Le 25 il n'exiſtoit plus aucun des ſymptomes vénériens, à l'exception de quelques boutons de galle plus rebelles que les autres ; mais comme il parut dans ce tems un peu de ſalivation, on diſcontinua le ſublimé, & on purgea trois fois la malade avec de la tiſane royale.

On frotta les boutons de galle, qui avoient réſiſté au traitement, avec un liniment compoſé de ſel ammoniac, ſoufre vif, ſel marin, & huile d'olives, ce qui les deſſécha, & les fit diſparoître totalement.

Le 5 novembre cette malade ſortit parfaitement guérie, & dans le meilleur état poſſible, après avoir pris 24 grains de ſublimé, ſans autre inconvénient que la légere ſalivation qu'elle éprouva à la fin de ſon traitement. Sa ſanté, loin d'avoir ſouffert aucune altération de ce remede, paroît au contraire affermie, & on vient de le vérifier tout récemment.

Obſervation neuvieme.

311. Françoiſe..... âgée de 30 ans, native de Cubieres en Franche-Comté, d'un tempérament fort & robuſte, très bien réglée, & n'ayant jamais éprouvé de maladie, eſt en-

trée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 3 octobre 1776, pour une gonorrhée virulente, des excoriations chancreuſes à la vulve, & des puſtules répandues ſur les grandes levres. Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe à l'uſage du ſublimé le 6 octobre, & elle en prit réguliérement un quart de grain chaque jour, dans une pinte de tiſane émolliente.

Depuis le 10 juſqu'au 22, elle en prit un demi-grain par jour diſſous dans la même quantité de tiſane.

Depuis le 22 octobre juſqu'au 7 novembre, on lui en donna trois quarts de grain par jour, ce qui ſuffit pour completter ſa guériſon : elle avoit pris en tout 19 grains de ſublimé.

Dès le 14 octobre, la gonorrhée s'épaiſiſſoit; le 25 elle diminuoit très ſenſiblement, & à cette époque les puſtules étoient toutes effacées,

effacées, & les excoriations chancreuſes guéries.

Le 31 la gonorrhée étoit tarie, & il ne reſtoit pas la moindre trace des puſtules, ni des chancres : cette malade, qui n'a pas éprouvé la plus légere incommodité du ſublimé, eſt ſortie parfaitement guérie le 8 novembre; depuis ce tems elle s'eſt repréſentée, même tout récemment, jouiſſant de la meilleure ſanté.

Obſervation dixieme.

23. Suzane .... âgée de 20 ans, femme mariée, native de Paris, d'un tempérament délicat, éprouvant habituellement des regles difficiles & laborieuſes, ayant déjà fait une fauſſe-couche, & étant actuellement groſſe au moins de ſept mois, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 5 février 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée

ſon mari, & qui s'étoit manifeſtée par une gonorrhée virulente, des puſtules ſuppurantes répandues ſur toutes les parties du corps, des douleurs dans les membres, & une inſomnie habituelle : la vulve étoit en outre parſemée de chancres très conſidérables.

Il fut décidé, eu égard à ſa groſſeſſe avancée, qu'elle ne pouvoit être traitée par une méthode plus convenable que celle du ſublimé donné avec ménagement, & attendu la gravité des ſymptomes qu'elle éprouvoit, que le traitement ne pouvoit ſe différer. En conſéquence, elle commença l'uſage de ce remede le 8 février, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente, & elle le continua à cette doſe juſqu'au 12, ſans qu'il en ait réſulté le plus léger accident.

Depuis le 12 juſqu'au 17 février,

elle en prit un demi-grain par jour; & depuis le 17 juſqu'au 22, trois quarts de grain par jour, également diſſous dans la même quantité de tiſane; ce qui fait en tout huit grains de ſublimé, pris en quatorze jours de tems, ſans aucune douleur, ni aucun inconvénient. Cependant, la gonorrhée étoit toujours la même; mais les douleurs étoient déjà diminuées, les chancres ſe détergeoient ſenſiblement, & les puſtules s'affaiſſoient, & commençoient à ſe deſſécher.

Le 23, cette femme accoucha fort heureuſement d'une fille, en apparence bien conſtituée, mais qui ne vécut que quelques jours : on ſuſpendit alors toute eſpece de remede juſqu'au 4 mars, qu'elle recommença la ſolution de ſublimé à un quart de grain par jour, juſqu'au 8 du même mois.

Le 9 mars, cette femme éprouva

une attaque d'apoplexie laiteuſe, ou au moins ſéreuſe, accompagnée de mouvemens convulſifs : elle avoit perdu tout ſentiment; elle ne voyoit, ni n'entendoit; le pouls étoit fort & tendu; la reſpiration haute : on la ſaigna promptement du pied, & on lui donna enſuite l'émétique, qui produiſit un effet prodigieux; on en continua l'uſage en doſes plus modérées, & il en réſulta des évacuations très avantageuſes; on y joignit les lavemens ſtimulans emménagogues, les potions cordiales anti-hiſtériques, ſans que la parole revînt, & ſans qu'il parût encore aucun changement à ſon état; ce qui détermina à l'application des véſicatoires aux jambes, & à la continuation des mêmes potions cordiales.

Le 11 mars la parole revint à cette malade, & tous les viſceres reprirent peu à peu leurs fonctions;

l'écoulement par la vulve ſe montra en même tems plus conſidérable, & il étoit d'une nature vraiment laiteuſe.

Le 12, le 13 & le 14, cette évacuation, regardée dans ce moment comme avantageuſe & critique, ſe ſoutint, & toutes les fonctions parurent inſenſiblement ſe rétablir & ſe perfectionner.

Le 15 du même mois la malade fut purgée avec avantage, & ſa convaleſcence ne fut plus douteuſe. Elle fut purgée une ſeconde fois le 18, & alors il ne lui reſtoit plus aucun ſymptome du terrible accident qui avoit fait interrompre les remedes anti-vénériens.

Elle reprit le ſublimé le 20 du même mois, à la doſe d'un demi-grain par jour, diſſous, comme il eſt d'uſage, dans une pinte de tiſane émolliente, & elle le continua à cette doſe juſqu'au 23 incluſivement.

Depuis le 24 juſqu'au 29, elle prit trois quarts de grain de ſublimé par jour, diſſous dans la même quantité de tiſane.

Depuis le 30 mars juſqu'au 2 avril incluſivement, elle en prit un grain; ce qui fait dix grains & demi de ſublimé, qui joints aux neuf grains qu'elle avoit déjà pris avant ſes couches, font en tout dix-neuf grains & demi.

Ce remede n'a été accompagné, ni ſuivi d'aucun accident; car ſon accouchement, quoiqu'il n'ait peut-être pas été à terme, ne peut ſe rapporter à l'uſage du ſublimé, pris alors en trop petite quantité pour produire cet effet. Cet accouchement a été naturel; l'enfant a vécu trois jours, & paroiſſoit, en venant au monde, devoir en vivre davantage. Cette femme avoit d'ailleurs précédemment eſſuyé une fauſſe-couche, ce qui ſupppoſe preſque toujours une diſpoſition peu favo-

rable à porter un enfant à terme pour l'avenir ; & l'apoplexie ſurvenue, eſt un accident qui arrive quelquefois dans pareille circonſtance, & dont la cauſe eſt évidente.

Le 21 mars l'écoulement de la gonorrhée étoit abſolument blanc & épais ; il ſe tarit enſuite inſenſiblement, & il n'en exiſtoit aucun veſtige le 28.

Tous les autres ſymptomes s'évanouirent avec la même facilité, & à-peu-près dans la même progreſſion ; & cette femme ſortit parfaitement guérie le premier avril, 55 jours après ſon entrée dans cette maiſon, ſans avoir éprouvé depuis aucun retour des accidens vénériens, ni de ceux ſurvenus à ſon accouchement, & ſans que ſa ſanté en ait été aucunement altérée.

Obſervation onzieme.

463. Marie-Genevieve ... âgée

de deux ans, native de Paris, quoique née ſans aucun ſymptome décidé de la maladie vénérienne, dont elle étoit néanmoins vivement ſoupçonnée, tant parce que ſa mere en étoit attaquée lorſqu'elle la conçut, que parce qu'elle l'avoit allaitée ſans en avoir été guérie, a été reçue dans la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 13 février 1777, conjointement avec ſa mere, qui y a été traitée par la méthode des lavemens anti-vénériens, pour des ſymptomes de vérole bien conſtatés, ainſi qu'on peut le vérifier *n°* 462.

On jugea d'autant plus naturellement que cet enfant pouvoit avoir un germe vénérien, qu'il étoit poſſible que la mere le lui eût tranſmis par la voie de la génération ou de la lactation, qu'elle avoit d'ailleurs quelques petits boutons ulcérés aux levres, qui avoient réſiſté à tous les remedes, & que l'inconvénient de

la traiter d'une maladie très probable, quoiqu'on ne pût pas dire qu'elle fût démontrée, ne pouvoit être mis en parallele avec celui qui réſulteroit, ſi on laiſſoit tranquillement le germe de cette maladie s'accroître, & s'identifier, pour ainſi dire, avec cette malheureuſe victime de l'incontinence de ſes parens. C'eſt pourquoi il fut décidé de lui donner le ſublimé diſſous dans du lait, à la doſe d'un huitieme de grain par jour.

Elle le prit à cette doſe dans un demi-ſetier d'eau d'orge, coupée avec la même quantité de lait, depuis le 13 février juſqu'au 4 mars incluſivement, ſans en avoir éprouvé le plus léger accident. Cet enfant avoit même l'air plus gai, plus agréable, & les boutons dès-lors ſe deſſécherent totalement.

Le 5 mars on lui donna un ſixieme de grain de ſublimé par jour, diſſous

dans la même quantité de lait coupé; & il fut continué à cette doſe juſqu'au 19 mars incluſivement, ſans en avoir éprouvé aucune douleur, ni la moindre incommodité, & ſans aucune augmentation dans les évacuations ſenſibles. Cette enfant eſt ſortie avec ſa mere le 20 mars dans le meilleur état poſſible, ayant un embonpoint remarquable, & après avoir pris cinq grains & demi de ſublimé dans l'eſpace de trente-cinq jours. Sa ſanté n'en a été aucunement altérée depuis.

Obſervation douzieme.

480. Charlotte-Louiſe ... âgée de cinq ans, native de Paris, paroiſſe S. Jacques-la-Boucherie, dont la mere a été traitée & guérie par les lavemens anti-vénériens & les frictions, comme on peut le voir *n° 479, chap. 4*, eſt née avec la maladie vénérienne bien conſtatée,

dont les principaux ſymptomes étoient un gonflement aſſez conſidérable aux parties naturelles, avec ulcération & écoulement de matieres purulentes; leſquels ſymptomes ont néanmoins diminué par des lotions de vin tiede, à l'exception de l'écoulement qui a perſiſté.

Depuis ce tems il s'étoit formé différens engorgemens aux glandes du col, qui étoient ulcérées; la petite malade éprouvoit en outre une ſurdité opiniâtre depuis dix-huit mois.

Le caractere de ſa maladie ne pouvant être équivoque, ni méconnu, ſur-tout d'après celle qu'éprouvoient ſes parens, il fut décidé que cette enfant prendroit le ſublimé à une doſe très foible, dans de la tiſane émolliente coupée avec le lait, ſans aucune ſaignée ni purgation préliminaires, qui, dans cette occaſion & à cet âge, parurent au moins inutiles.

Le premier mars elle commença l'uſage du ſublimé à la doſe d'un ſixieme de grain par jour, dans un demi-ſetier d'eau d'orge coupée avec pareille quantité de lait de vache. Elle fut obligée de le quitter le quatrieme jour, par la violence de la toux qui lui étoit ſurvenue, mais qui ayant été appaiſée & guérie le 9 du même mois, lui permit de reprendre ce remede le 10, à un huitieme de grain ſeulement par jour, dans la même quantité de lait coupé avec l'eau d'orge. Cette réduction fut faite, tant pour prévenir le retour de la toux, que pour juger ſi c'étoit le ſublimé donné à trop forte doſe relative, qui l'avoit excitée.

Ce remede fut continué à la même doſe juſqu'au 14, ſans aucun accident, & ſans que la toux reparût. Comme cette enfant étoit dans le meilleur état poſſible, on lui donna le 15 mars un quart de grain de ſu-

blimé par jour, diſſous dans la même quantité de boiſſon, & elle continua ce remede, ſans interruption, juſqu'au 2 avril, ſans qu'il en ait réſulté le plus léger inconvénient.

La toux n'a plus reparue depuis le 9 mars : le 20 du même mois l'écoulement de la vulve étoit déjà diſſipé, & la ſurdité diminuoit ſenſiblement. On lui fit alors des injections dans les oreilles, compoſées d'eau d'orge, de vin & d'huile de camomille, & on ſubſtitua enſuite à cette huile, le beaume verd de Metz : les glandes du col reprenoient leur premiere élaſticité, & les ulceres étoient preſque déjà cicatriſés.

On apperçut alors que cette enfant avoit à la tête & derriere les oreilles de légeres puſtules cruſtacées, qu'on lava avec de l'eau d'orge, & une ſolution légere de ſublimé, & elles diſparurent bientôt.

Le 27 tous les accidens étoient

diſſipés, la petite malade avoit de l'embonpoint, de la gaieté, & elle jouiſſoit de la meilleure ſanté, qui s'eſt bien ſoutenue depuis : elle ſortit le 3 avril, après avoir pris 6 grains & demi de ſublimé & un gros d'onguent mercuriel en frictions autour des glandes du col.

Obſervation treizieme.

490. Louiſe... âgée de 24 ans, native de Nêle en Picardie, diocèſe de Noyon, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, excepté depuis 2 mois, ſans cependant aucun ſigne évident de groſſeſſe, avoit fait une fauſſe-couche il y a cinq ans. Elle avoit eu précédemment des chancres à la vulve, pour leſquels elle avoit paſſé les grands remedes avec ſuccès. Depuis 18 mois de nouveaux chancres avoient paru à la vulve, & elle les avoit brûlés

avec la pierre de vitriol, ſans prendre aucun autre remede.

Cette fille entra à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 10 mars 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient une puſtule cruſtacée au bas de la feſſe droite, un gonflement conſidérable à l'articulation de la jambe gauche avec le pied, & un ulcere ancien très étendu, & d'une très mauvaiſe qualité, au même endroit. Après avoir été ſaignée & purgée, pour ſe préparer à prendre la ſolution de ſublimé qui fut jugée lui convenir de préférence, elle en commença l'uſage le 12 mars, à la doſe d'un quart de grain par jour (*a*), elle le

(*a*) On n'a jamais preſcrit la moindre doſe de ſublimé, que diſſous dans une pinte de tiſane; c'eſt pourquoi cette ſolution ſera ſuppoſée, & on ne parlera ſouvent que de la doſe du ſublimé, pour éviter les répétitions inutiles.

continua à cette doſe juſqu'au 16, alors on lui en donna un demi-grain par jour juſqu'au 24, & trois quarts de grain par jour depuis le 24 mars juſqu'au 15 avril, ce qui fait en tout 22 grains & demi de ſublimé pris ſans aucun accident.

Le 27 mars, l'ulcere de la jambe ſe détergeoit, il n'exiſtoit plus de gonflement à cette partie, & la puſtule étoit effacée.

Le 3 avril l'ulcere continuoit à ſe déterger : le 10 avril il commençoit à ſe cicatriſer ; alors on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloſte ; le 15 avril la cicatrice étoit parfaite, & elle ſortit parfaitement guérie le 17 avril ; elle ſe porte encore actuellement très bien.

Obſervation quatorzieme.

491. Elizabeth-Catherine... âgée de 20 ans, native de Mantes ſur Seine, n'étant pas réglée depuis ſix mois,

mois, ſans cependant qu'il y eût aucun autre ſigne de groſſeſſe, d'ailleurs d'un aſſez bon tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 10 mars 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente, accompagnée de puſtules ulcérées ſur les grandes levres, à la marge de l'anus, de poireaux au pli de la cuiſſe droite, & de condylomes au fondement.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade commença l'uſage du ſublimé le 12 mars à la doſe d'un quart de grain par jour, juſqu'au 14 du même mois. Le 15 elle en prit un demi-grain par jour juſqu'au 26; & depuis le 26 mars juſqu'au 15 avril, on lui en donna trois quarts de grain par jour, chaque priſe diſſoute dans une pinte de tiſane émolliente; ce qui fait en tout 21 grains de ſublimé.

Le 27 mars la gonorrhée étoit déjà diminuée, les poireaux étoient dé-

truits; les puſtules s'effaçoient, & le condylome s'affaiſſoit. Le 3 avril la gonorrhée ſe tariſſoit; les puſtules étoient effacées; les poireaux n'avoient plus reparu, & le condylome n'exiſtoit plus.

Le 10 avril il n'y avoit plus ni gonorrhée, ni puſtules, ni poireaux. Cette malade fut alors purgée deux fois, & renvoyée enſuite le 17 parfaitement guérie, ſans avoir éprouvé pendant ſon traitement, ni depuis, aucune douleur, ni accident de ce remede; ce dont on vient de s'aſſurer de nouveau.

Obſervation quinzieme.

505. Marianne ... âgée de 5 ans & 8 mois, native de Paris, paroiſſe Saint Philippe du Roule, d'une aſſez bonne conſtitution, & ayant tous les viſceres en bon état, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 17 mars 1777,

pour y être traitée de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée depuis peu par un gonflement inflammatoire à la vulve, qui étoit parſemée de puſtules chancreuſes: elle avoit en outre des puſtules au pli des cuiſſes.

Après avoir été ſaignée, cette enfant commença l'uſage du ſublimé le 18 mars, à la doſe d'un huitieme de grain par jour, diſſous dans un demi-ſetier d'eau d'orge coupée avec le lait, & elle le prit de cette ſorte juſqu'au 22, qu'on le porta à un ſixieme de grain par jour. Elle continua le ſublimé à cette derniere doſe juſqu'au 6 avril; alors on lui en donna un quart de grain par jour, diſſous dans une chopine d'eau d'orge coupée avec du lait, juſqu'au 12 qu'on le ſuſpendit à cauſe de la toux qui étoit ſurvenue, mais qui fut aſſez promptement guérie.

Cette petite malade reprit un quart

de grain de ſublimé le 18 juſqu'au 21 incluſivement; elle fut purgée le 22, & elle ſortit le 24 avril parfaitement guérie, ſans avoir éprouvé d'autre accident que la toux dont on vient de parler, & qui n'eut pas de ſuite.

Dès le 23 mars, l'inflammation étoit diſſipée.

Le 3 avril, les puſtules s'effaçoient, les chancres ſe détergeoient.

Le 10 avril, les puſtules étoient encore plus affaiſſées.

Le 17 avril, elles étoient totalement effacées, & les chancres cicatriſés; & cette enfant ſortit le 24 en très bon état, après avoir pris 6 grains & demi de ſublimé.

Obſervation ſeizieme.

520. Jeanne-Julie .... âgée de 19 ans, native de Paris, paroiſſe S. Sulpice, d'un aſſez bon tempérament, quoiqu'elle éprouvât de l'irrégularité dans ſes évacuations pé-

riodiques, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 25 mars 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente de la plus mauvaiſe qualité, accompagnée de phlogoſe à la vulve.

Après avoir été ſaignée, cette malade fut miſe à l'uſage de la ſolution de ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour, dans une tiſane légérement apéritive, depuis le 27 mars juſqu'au 31 du même mois.

Le premier avril elle en prit un demi-grain par jour juſqu'au 14, & trois quarts de grain depuis le 15 avril juſqu'au 5 mai : elle fut purgée deux fois dans l'intervalle avec les pilules de Belloſte. On lui avoit donné en tout 22 grains de ſublimé.

Le 10 avril la gonorrhée diminuoit ſenſiblement : le 17 avril la gonorrhée commençoit à ſe tarir : le 24 la gonorrhée étoit blanche,

épaiſſie, & preſque tarie. Le 27 cette malade eut ſes regles.

On acheva la guériſon avec quelques verres de tiſane ſudorifique & les toniques, & elle ſortit parfaitement guérie le 8 mai, quarante-quatre jours après ſon entrée dans cette maiſon. Elle ſe porte encore actuellement très bien.

Obſervation dix-ſeptieme.

562. Marguerite-Victoire ... âgée de 17 ans, native de Paris, paroiſſe Notre-Dame de Bonne-Nouvelle, d'un tempérament bilieux, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 17 avril 1777, pour une maladie vénérienne qui s'étoit manifeſtée par une gonorrhée virulente, un éréſypele, & une dartre vive aux mamelons des ſeins.

Comme elle étoit à la fin de ſes regles quand elle entra dans cette

maiſon, on ne crut pas qu'il fût néceſſaire de la ſaigner, & on lui fit adminiſtrer ſur le champ le ſublimé corroſif, à la doſe d'un quart de grain par jour: au bout de quatre jours on lui en donna un demi-grain, & on le continua à cette derniere doſe juſqu'au 7 mai. Depuis ce jour juſqu'au 15 juin, on lui en donna trois quarts de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente, ſuivant l'uſage.

Le 3 mai les dartres du ſein étoient moins vives, la gonorrhée s'épaiſſiſſoit.

Le 8 mai les dartres ſe diſſipoient; on en accéléra la guériſon en les fomentant avec l'infuſion de fleurs de ſureau. La gonorrhée s'épaiſſiſſoit de plus en plus, & devenoit blanche.

Le 21 mai tout étoit au même état.

Le 28 la gonorrhée ſe tariſſoit: on purgea la malade deux fois, &

on lui donna enſuite la tiſane ſudorifique & l élixir tonique.

Le 11 juin la malade étoit guérie, après avoir pris 37 grains & demi de ſublimé, ſans en avoir éprouvé le moindre inconvénient.

Elle ſortit le 18 juin, dans le meilleur état poſſible, qui ne s'eſt point démenti depuis, ainſi qu'on l'a depuis peu vérifié.

Obſervation dix-huitieme.

611. Victoire .... âgée de 17 ans, native de Chaumont en Baſſigny, étant très peu réglée depuis deux ans, & éprouvant à cette occaſion un ictere depuis quelques ſemaines, d'ailleurs d'une aſſez bonne conſtitution, eſt entrée le 23 mai 1777 à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente, accompagnée de quelques poireaux à l'ex-

térieur de la grande levre gauche, & d'un autre ſur le pénil.

Cette malade fut miſe ſur le champ à l'uſage du ſublimé, diſſous dans une pinte de tiſane apéritive légere, à la doſe d'un quart de grain par jour. Au bout de ſix jours on lui en donna un demi-grain diſſous dans la même tiſane, & on le continua à cette doſe juſqu'au 4 juin. Alors on lui en donna trois quarts de grain par jour ; & elle fut en outre aſſujettie à prendre tous les jours quatre onces de ſucs dépurés d'herbes apéritives. Elle fut purgée deux fois de ſuite, les 20 & 23 juin. Elle ne quitta le ſublimé, ſa tiſane & les ſucs dépurés, que le 29 juin, lorſque ſa guériſon fut bien conſtatée.

Le 11 juin la gonorrhée diminuoit, les poireaux tomboient d'eux-mêmes, & l'ictere étoit preſque totalement guéri.

Le 18, la gonorrhée ſe tariſſoit, les poireaux n'avoient plus reparu, la bile couloit librement, & l'ictere n'exiſtoit déjà plus.

Le 25, la gonorrhée paroiſſoit tarie; c'eſt pourquoi cette malade fut miſe au nombre des convaleſcentes; & elle n'en ſortit que le 2 juillet, après qu'on ſe fût bien aſſuré de la parfaite guériſon de la gonorrhée. Elle avoit pris 23 grains & demi de ſublimé; & l'on a lieu de préſumer que ce remede n'a pas peu contribué à la débarraſſer de ſa jauniſſe: ſa ſanté eſt encore actuellement auſſi bonne qu'on puiſſe le deſirer.

Obſervation dix-neuvieme.

634. Marguerite ..... âgée de 17 ans, native d'Etampes, bien réglée, mais en petite quantité, d'un tempérament délicat, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 9 juin 1777, pour y être traitée

d'une gonorrhée virulente, accompagnée d'excoriations chancreuſes à la vulve, & de phlogoſe.

Comme elle étoit à la fin de ſes regles quand elle ſe préſenta, on ne crut pas devoir la ſaigner, & elle fut miſe le 10 juin a l'uſage d'un quart de grain de ſublimé par jour, juſqu'au 14 : alors on fut obligé de la purger avec un minoratif.

Cette malade reprit l'uſage du ſublimé le 15 juin, à un demi-grain par jour, & elle le continua à cette doſe juſqu'au premier juillet. Depuis le premier juſqu'au 8 juillet, elle en prit trois quarts de grain par jour; & depuis le 9 juſqu'au 28 du même mois, un grain par jour, diſſous, comme il eſt d'uſage, dans une pinte de tiſane émolliente; ce qui fait en tout 32 grains de ſublimé d'employés, ſans en avoir éprouvé aucun inconvénient, ni la plus légere altération à ſa ſanté.

Le 2 juillet la gonorrhée diminuoit viſiblement, & les excoriations chancreuſes commençoient à ſe cicatriſer.

Le 9 juillet la gonorrhée commençoit à ſe tarir, & les excoriations chancreuſes étoient déjà preſque cicatriſées.

Le 16 juillet la gonorrhée étoit tarie, & les excoriations parfaitement cicatriſées : alors on purgea la malade.

On réitéra la purgation le 25, pour deſſécher un léger ſuintement qui avoit reparu pendant deux jours. Cette fille ſortit le 3 août parfaitement guérie, après 54 jours de traitement. Elle jouit encore à préſent d'une très bonne ſanté.

Obſervation vingtieme.

656. Marie-Anne.... âgée de 20 ans, native de Giſors; diocèſe

de Rouen, bien réglée & d'un bon tempérament, ayant depuis près de ſix mois une gonorrhée virulente, qui avoit réſiſté à tous les remedes, & qui n'en étoit devenue que plus âcre, eſt entrée à la maiſon de la petite Pologne le 25 juin 1777, pour en être guérie.

Après avoir été ſaignée, cette malade fut miſe preſqu'auſſi-tôt à l'uſage du ſublimé dans la tiſane apéritive, en commençant par un quart de grain, qu'elle continua 4 jours de ſuite; elle en prit enſuite tous les jours un demi-grain depuis le premier juſqu'au 10 juillet, auquel tems ſes regles parurent ſans douleur, ni aucun accident.

Depuis le 12 juſqu'au 22 juillet elle prit tous les jours trois quarts de grain de ſublimé, & depuis le 22 juillet juſqu'au 4 août, elle en prit un grain par jour également diſſous dans la tiſane apéritive; ce qui fait 25 grains

& demi de ſublimé qui lui ont été adminiſtrés ſans aucun accident.

Dès le 16 juillet on s'apperçut que la gonorrhée changeoit de couleur, & diminuoit ſenſiblement : le 23 elle étoit très épaiſſe, & elle ſe tariſſoit déjà ; c'eſt pourquoi, après avoir purgé deux fois la malade avec les pilules de Belloſte, on lui fit diſſoudre alors journellement le ſublimé à la doſe preſcrite, dans une pinte de tiſane ſudorifique.

Le 29, la gonorrhée étoit abſolument tarie, & cette fille fut envoyée aux convaleſcentes pour s'aſſurer encore plus de ſa guériſon : elle en ſortit le 6 août parfaitement guérie, après 42 jours de traitement, & n'ayant éprouvé ni vomiſſement, ni colique, ni cours de ventre : depuis ce tems, ſa ſanté n'a pas ſouffert la plus légere altération de ce remede, & elle eſt accouchée d'un enfant bien portant.

Obſervation vingt-unieme.

690. Anne... femme mariée & nourrice, âgée de 26 ans, native de Mamet, diocèſe du Maine, enceinte de quatre mois & demi, d'une aſſez bonne conſtitution, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 22 Juillet 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, qui lui étoit ſurvenue en allaitant un enfant qui eſt mort de cette maladie. Elle s'étoit déclarée d'abord par des ulceres aux ſeins, qui en occupoient toute l'aréole & les mamelons, & qui ſubſiſtoient encore. Elle avoit auſſi une gonorrhée virulente bien caractériſée; les grandes levres étoient parſemées de puſtules ulcérées, & l'anus étoit phlogoſé.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade commença l'uſage du ſublimé corroſif le 24 juillet, à la doſe d'un quart de grain par jour.

On lui en donna un demi-grain le 28 du même mois, & elle le continua tous les jours à cette doſe juſqu'au 6 août. Alors elle en prit trois quarts de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane apéritive, juſqu'au 26 du même mois qu'elle fut jugée guérie. Elle avoit été purgée quelques jours auparavant, & avoit pris en tout 20 grains de ſublimé.

Dès le 13 août la gonorrhée diminuoit ſenſiblement, les puſtules étoient effacées, ainſi que les ulceres qui occupoient les mamelons du ſein.

Le 20 août tout étoit diſparu: elle ſortit le 27 du même mois parfaitement rétablie, & n'ayant éprouvé aucune incommodité ni douleur de l'uſage de ſes remedes.

Obſervation vingt-deuxieme.

691. Anne .... dont on vient de donner l'obſervation, avoit amené avec

avec elle Anne ſa fille, âgée de 18 mois, qui étoit ſoupçonnée n'être pas ſaine, pour avoir tetté ſa mere depuis qu'elle avoit gagné elle-même la maladie vénérienne par la voie de la lactation. Cette enfant n'avoit aucun ſymptome apparent de cette maladie, mais elle paroiſſoit ſouffrir intérieurement le mal-aiſe, & elle maigriſſoit journellement; c'eſt pourquoi il fut décidé qu'elle prendroit quelques grains de ſublimé diviſés en très petite doſe.

Elle en commença l'uſage le 24 juillet, à la doſe d'un douzieme de grain, diſſous dans un demi-ſetier d'eau d'orge coupé avec autant de lait; & elle le continua à cette doſe, & dans le même véhicule, juſqu'au premier août. Alors elle en prit un huitieme de grain, diſſous comme il vient d'être dit, juſqu'au 8 du même mois, qu'on lui en donna un ſixieme de grain par jour juſqu'au 14. A cette

époque on en augmenta la doſe, & on la porta à un quart de grain par jour, avec la précaution d'augmenter proportionnellement l'eau d'orge & le lait. Cette petite malade le prit à cette derniere doſe juſqu'au 26 août, & elle ſortit le 27 avec ſa mere, dans le meilleur état poſſible, ayant regagné de l'embonpoint, ayant plus d'appétit & beaucoup de gaieté. Elle avoit pris cinq grains & deux tiers de grain de ſublimé ſans le moindre inconvénient.

Obſervation vingt-troiſieme.

700. Roſe .... âgée de 18 ans, native de Meaux en Brie, ordinairement bien réglée, mais d'un tempérament délicat, avoit depuis un an une gonorrhée virulente, pour laquelle elle avoit été traitée dans ſa chambre ſans ſuccès. Outre cette gonorrhée qui ſubſiſtoit encore dans toute ſon intégrité, elle avoit la vulve

phlogoſée & excoriée ; les nymphes étoient très gonflées, principalement la gauche, où il y avoit un abſcès ſinueux.

Après avoir été ſaignée & purgée convenablement, cette malade fut miſe à l'uſage du ſublimé, à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, où elle étoit entrée le 29 juillet.

Elle commença à en prendre un quart de grain par jour le premier août juſqu'au 4 ; & depuis le 5 juſqu'au 13, elle en prit un demi-grain. On lui donna les trois quarts d'un grain par jour depuis le 14 juſqu'au 26 du même mois ; & depuis ce jour juſqu'au 6 ſeptembre, elle en prit un grain par jour, chacune de ces doſes diſſoute dans une pinte de tiſane émolliente.

Le 10 août la gonorrhée commençoit à diminuer. On avoit ouvert l'abſcès ſinueux juſques dans ſon fond.

Le 20 août la gonorrhée s'épaiſſiſſoit, l'abſcès étoit preſque totalement cicatriſé.

Le 27 la gonorrhée ſe tariſſoit, l'abſcès étoit cicatriſé; on purgea alors la malade avec la tiſane royale, & on lui donna une tiſane légérement ſudorifique.

Le 3 ſeptembre la gonorrhée étoit abſolument tarie; on purgea de nouveau cette malade, & elle ſortit parfaitement guérie le 10 ſeptembre, & dans le meilleur état poſſible, après avoir pris vingt-cinq grains & demi de ſublimé ſans aucun accident. Sa ſanté depuis n'en a été aucunement altérée, & l'on s'en eſt aſſuré.

Obſervation vingt-quatrieme.

704. Jeanne ... âgée de 21 ans, native de Mayenne, diocèſe du Mans, d'un bon tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 30 juillet 1777,

pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient des excoriations & des ulceres vénériens à la marge de l'anus, qui étoit en outre phlogoſé, & pluſieurs petits condylomes à la même partie.

Pour remédier à la phlogoſe, on la ſaigna, & on lui fit prendre quelques bains : on la mit enſuite à l'uſage du ſublimé le premier août, à un quart de grain par jour : elle le continua à cette doſe les quatre jours ſuivans ; alors on la doubla juſqu'au 15 du même mois. On lui en donna enſuite trois quarts de grain par jour juſqu'au 28 août ; & depuis ce jour juſqu'au 6 ſeptembre, elle en prit un grain tous les jours, diſſous dans la tiſane émolliente.

Le 10 août la phlogoſe de l'anus n'exiſtoit déjà plus.

Le 20 août, les ulceres bien détergés commençoient à ſe cicatriſer.

Le 27, la cicatrice ſe perfectionnoit; les condylomes étoient tombés d'eux-mêmes.

Le 3 ſeptembre, les ulceres de l'anus étoient abſolument cicatriſés, ſans aucune application extérieure que du cérat de Galien; alors on purgea la malade; & après avoir pris pendant quelques jours une tiſane ſudorifique légere, elle ſortit parfaitement guérie le 10 ſeptembre, ſans avoir éprouvé le plus léger accident, après avoir pris vingt-quatre grains & demi de ſublimé. Sa ſanté depuis ce tems n'a été aucunement altérée.

Obſervation vingt-cinquieme.

783. Marie-Jeanne ... âgée de 18 ans, native de Paris, paroiſſe S. Etienne-du-Mont, d'un tempérament ſanguin, & d'une conſtitution aſſez délicate, ayant déjà été traitée dans la maiſon de ſanté de

la petite Pologne, le 14 avril 1777, par la méthode des lavemens anti-vénériens, joints aux friction mercurielles pour une gonorrhée virulente, un abſcès fiſtuleux derriere la nymphe droite, & une dureté au bas de la même nymphe ; d'où elle eſt ſortie le 28 mai parfaitement guérie, & ſans aucun accident, quoiqu'elle eût éprouvé un peu auparavant un crachement de ſang à l'approche de ſes regles (*a*). Mais ayant repris, même aſſez promptement de ſon aveu, ſes anciennes & dangereuſes habitudes, elle fut obligée de revenir dans la même maiſon le 22 ſeptembre de la même année, pour y être traitée de nouveau d'une gonorrhée virulente, d'un chancre aſſez conſidérable à la fourchette ; elle avoit en outre des douleurs dans les membres, dont le ca-

(*a*) *Voyez* le n° 544.

ractere ne paroissoit point équivoque ; c'est pourquoi il fut décidé qu'après avoir été saignée & purgée, elle seroit traitée par la méthode du sublimé corrosif, dissous dans la tisane apéritive. Elle en commença l'usage le 24 septembre, à la dose d'un quart de grain par jour ; elle en prit un demi-grain par jour dès le 28 du même mois, & elle le continua à cette dose jusqu'au 14 octobre : alors on lui en donna trois quarts de grain tous les jours, & cette dose fut continuée jusqu'au 10 novembre, sans le plus léger accident.

Le 8 octobre, la gonorrhée étoit toujours au même état, mais le chancre commençoit à se cicatriser, les douleurs étoient toujours les mêmes.

Le 15 octobre il n'y avoit encore que peu de changement à la gonorrhée, les douleurs continuoient, mais le chancre étoit cicatrisé : alors cette

malade fut purgée avec les pilules de Belloſte.

Le 22 la gonorrhée commençoit à s'épaiſſir; on la purgea de nouveau avec les mêmes pilules, & on ſubſtitua la tiſane ſudorifique à celle qui étoit ſimplement émolliente, pour y diſſoudre le ſublimé.

Le 29 les regles parurent comme de coutume, & ſans aucune douleur.

Le 5 novembre la gonorrhée ſe tariſſoit viſiblement, on purgea de nouveau avec les pilules de Belloſte: les douleurs étoient diſſipées.

Le 12 novembre, la gonorrhée étoit tarie; cette malade fut dès-lors regardée comme convaleſcente, & elle ſortit le 14 parfaitement guérie, ſans avoir éprouvé, de l'uſage de ces remedes, aucune douleur, ni aucun dérangement à ſa ſanté, qui s'eſt toujours bien ſoutenue depuis; elle avoit pris en tout vingt-ſept grains de ſublimé.

Obſervation vingt-ſixieme.

791. Louiſe.... femme mariée, âgée de 32 ans, native de Paris, Paroiſſe Ste Marguerite, d'un bon tempérament, & bien réglée, ayant déjà eu, il y a ſept ans, la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari, & pour laquelle elle avoit été traitée par les frictions mercurielles; mais elle aſſuroit n'avoir pu en prendre que deux, qui lui avoient occaſionné une ſalivation très conſidérable & très opiniâtre, & elle étoit depuis accouchée d'un enfant mort. Cette femme entra à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 28 ſeptembre 1777, pour une ancienne gonorrhée & des douleurs vagues dans tous les membres qui augmentoient encore à l'approche de ſes regles.

Après avoir été ſaignée & purgée, on commença à lui donner un quart

de grain de ſublimé le premier octobre, juſqu'au 4 du même mois.

Depuis le 4 juſqu'au 20 elle en prit un demi-grain par jour diſſous dans la tiſane apéritive.

Depuis le 21 octobre juſqu'au 16 novembre elle en prit trois quarts de grain tous les jours, diſſous dans la tiſane ſudorifique; ce qui fait en tout 28 grains & demi de ſublimé employés à ſa guériſon ſans le plus léger accident.

Le 22 octobre cette malade crachotoit, & elle avoit ſes regles, mais il n'y avoit aucune ulcération à la bouche.

Le 29 les douleurs vénériennes commençoient à ſe calmer, la gonorrhée s'épaiſſiſſoit; alors on la purgea avec la tiſane ſudorifique purgative.

Le 5 novembre les douleurs étoient tout-à-fait diſſipées, & la gonorrhée tarie: on la purgea encore avec la même tiſane.

Le 12 novembre cette malade étoit totalement guérie, & elle fut miſe au rang des convaleſcentes : on la purgea pour la troiſieme fois avec la même tiſane, & elle ſortit le 19 novembre en très bon état & ſans la moindre altération à ſa ſanté, qui eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation vingt-ſeptieme.

853. Roſalie... âgée de 21 ans, native de Paris, d'un tempérament délicat, ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 15 novembre 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente déjà ancienne.

Après avoir été ſaignée & purgée convenablement, cette malade commença le ſublimé le 18 du même mois, à la doſe d'un quart de grain par jour, & elle le continua à cette doſe juſqu'au 22 ; alors on lui en donna un demi-grain par jour, juſqu'au 8 dé-

cembre, qu'on fut obligé de le quitter, à cauſe des douleurs d'eſtomac qu'il lui occaſionnoit, malgré la qualité & la quantité des boiſſons qu'on y aſſocioit: ces douleurs furent même accompagnées d'une évacuation par le ventre aſſez copieuſe. On donna beaucoup d'eau de riz, des lavemens incraſſans qui diſpoſerent à purger avantageuſement la malade avec le catholicum double & la manne. Cette médecine fut répétée le 17 décembre: on lui donna enſuite quelques doſes de diaſcordium, qui ſuffirent pour appaiſer totalement les douleurs, & arrêter le cours de ventre. A cette époque la gonorrhée diminuoit ſenſiblement. Le 24 décembre les regles parurent ſans effort & ſans douleur; la gonorrhée enſuite commençoit à ſe tarir. On purgea pour la troiſieme fois cette malade avec le catholicum double, & on lui donna enſuite quelques verres d'eau

ferrugineuſe, qui deſſécha totalement la gonorrhée en augmentant le ton des vaiſſeaux. On continua cette eau minérale juſqu'au 6 janvier, & cette femme ſortit le 7 parfaitement guérie, & ſans qu'il lui reſtât la moindre impreſſion des douleurs qu'elle avoit reſſenties. Elle avoit pris 9 grains de ſublimé, qu'on ne put continuer, & qu'on ne crut pas devoir remplacer par aucun autre remede mercuriel, la qualité & la quantité de l'évacuation gonorrhoïque faiſant préſumer qu'ils ſeroient au moins inutiles. Elle jouit encore actuellement d'une très bonne ſanté.

Obſervation vingt-huitieme.

857. Marie-Adélaïde... native de Rouen, âgée de 28 ans, d'un tempérament délicat, & ſujette aux maux d'eſtomac & aux aigreurs, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 17 novembre 1777, pour

y être traitée d'une gonorrhée déjà ancienne. Après avoir été ſaignée & purgée, elle fut miſe à l'uſage du ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane apéritive, depuis le 20 juſqu'au 24 novembre.

Le 25 on lui en donna un demi-grain par jour, & on le continua à cette doſe juſqu'au 8 décembre. A cette époque on lui donna trois quarts de grains de ſublimé par jour, juſqu'au 26 du même mois.

Le 2 décembre il n'y avoit aucun changement à la gonorrhée.

Le 10 décembre elle commençoit à blanchir & à s'épaiſſir; on purgea la malade avec les pilules de Belloſte, & on ſubſtitua la tiſane ſudorifique à la tiſane émolliente, pour la ſolution du ſublimé.

Le 17 décembre la gonorrhée ſe tariſſoit : on réitéra les pilules de Belloſte.

Le 24 décembre la gonorrhée étoit tarie : on réitéra encore les pilules de Belloſte.

Le 26 il n'y avoit pas la plus légere trace de la gonorrhée ; on ſoutint cet avantage par quelques gouttes d'élixir tonique (*a*).

Le 30, cette femme ſortit parfaitement guérie, après avoir pris 24 grains de ſublimé, ſans avoir éprouvé la moindre douleur, ni aucun dérangement à ſa ſanté, qui s'eſt conſtamment bien ſoutenue depuis.

On ne rapporte que ce petit nombre d'obſervations ſur le ſublimé donné ſeul pour guérir la maladie vénérienne, quoique celui des malades

---

(*a*) L'elixir tonique eſt compoſé de trois parties de teinture des bois ſudorifiques, d'une partie d'huile de ſuccin rectifiée, & d'une partie de liqueur minérale anodine d'Hoffmann : la doſe eſt de 20 gouttes dans un verre de tiſane, deux ou trois fois le jour.

auxquels

auxquels il a été adminiſtré de la même maniere, ſoit plus conſidérable, & qu'il n'en ait réſulté aucun accident ; ce qu'on peut aiſément vérifier ſur les regiſtres. On obſerve néanmoins qu'il y en a un bien plus grand nombre encore, auxquels on a donné le ſublimé concurremment avec les frictions ou les fumigations, ou avec d'autres méthodes combinées ſur leur ſituation ou l'état de la maladie ; ſoit que ce remede fût alors regardé comme principal, & les autres ſimplement comme auxiliaires, ſoit qu'il ne fût alors qu'acceſſoire & ſecondaire lui-même. On trouvera des obſervations de ce genre dans la ſuite de cet Ouvrage.

La raiſon qui a déterminé à ne publier que ce peu d'obſervations ſur les opérations du ſublimé & ſur toutes les autres eſpeces de traitemens, c'eſt qu'un plus grand nombre n'eût pas plus inſtruit, & qu'il n'eût

ſervi qu'à rendre cette collection inutilement plus volumineuſe. D'ailleurs, il ſuffit qu'on voie que le ſublimé, qui doit fixer ſur-tout l'attention, peut s'adminiſtrer avec ſuccès & avec sûreté (*a*). Pour prouver l'une & l'autre de ces vérités ſi importantes au Public, il ſuffit de dire, & il eſt encore facile de le vérifier, que la plus grande partie des perſonnes qui ont été guéries par le ſublimé, jouiſſent actuellement de la meilleure ſanté (*b*) : on ne ré-

---

(*a*) C'eſt même la forme la plus heureuſe, & la maniere la plus sûre de faire prendre du mercure aux enfans infectés du virus vénérien ; car il s'allie bien & aiſément avec leurs boiſſons & leurs alimens, & on le manie comme on veut.

(*b*) On vient encore tout récemment de s'aſſurer de ce fait, & on en trouvera la note à la fin de la plus grande partie des obſervations, non-ſeulement pour les malades qui ont pris le ſublimé, mais même pour ceux qui ont été traités par une autre méthode. Mais quelque envie qu'on ait eu de porter cet eſprit

pond pas auſſi hardiment de leur perſévérance dans l'état de ſalubrité. Le ſublimé guérit bien la vérole, mais malheureuſement il n'a pas, plus que les autres remedes de ce genre, le don de corriger ceux qu'il a guéris, ni de leur perſuader l'avantage & la néceſſité de la ſageſſe, ou de la modération dans les plaiſirs. C'eſt pourquoi la vérification qui vient d'être faite tout récemment de l'état des perſonnes de l'un & l'autre ſexe, qui ont été traitées dans les maiſons de ſanté, n'ayant eu pour objet que de prouver leur exiſtence d'une part, & de l'autre, que leur tempérament n'a été aucunement altéré par les remedes qui leur ont été adminiſtrés pour les guérir de la

---

de recherche ſur tous les malades, & de rendre ce renſeignement général, il n'a pas été poſſible de le faire, quelques-uns étant retournés en province, ou ayant changé d'état, ou n'ayant pu être trouvés à Paris.

maladie vénérienne, ne porte point ſur la récidive de cette maladie, qu'on ne peut raiſonnablement garantir.

Il y a eu cinquante-quatre malades traités par la ſeule ſolution de ſublimé corroſif, & il n'en eſt mort aucun.

CHAPITRE V.

Observations ſur les Maladies Vénériennes, traitées par la ſeule application des lavemens anti-vénériens.

La méthode d'introduire le mercure dans le corps humain par le moyen des lavemens eſt aſſez récente, & on peut dire qu'elle eſt très ingénieuſe (*a*). On épargne par-

(*a*) On doit cette méthode à M. Royer, ancien chirurgien aide-major des camps & armées, qui avoit été chargé par le Gouvernement de l'adminiſtration d'une des maiſons de ſanté, établie pour les femmes à la petite Pologne.

Les motifs qui l'ont déterminé à publier cette méthode, ſont amplement détaillés dans un ouvrage qu'il a donné à ce ſujet en 1768, & qu'on vient de réimprimer. On y trouvera des recherches anatomiques, auſſi curieuſes

là à l'eſtomac, ce qui eſt quelquefois très important, le dégoût des boiſſons, & aux principaux viſceres l'impreſſion d'un remede, qui peut être quelquefois relativement trop active. Mais pour que le mercure qui fait la baſe des lavemens anti-vénériens ſoit aiſément repompé par les glandes & les vaiſſeaux abſorbans, dont les gros inteſtins ſont auſſi parſemés, & parvienne avec avantage à la circulation, il faut abſolument qu'il ſoit ſoluble, &

---

qu'utiles, ſur les fonctions des organes deſtinés à recevoir ce remede.

Il y a auſſi, dans cette diſſertation vraiment intéreſſante, des certificats non ſuſpects de médecins & chirurgiens de Paris, connus par leur ſavoir & par leur probité.

Les obſervations ci-jointes, faites à la petite Pologne, viennent encore les confirmer, ſoit que les lavemens anti-vénériens, aient été employés ſeuls, ſoit qu'ils n'aient été qu'un moyen ſecondaire très précieux dans bien des circonſtances.

miſcible à toutes nos liqueurs : c'eſt la premiere condition eſſentielle, qui en exclut conſéquemment toute eſpece de précipité, de chaux, ou d'autres préparations mercurielles, qui ont le défaut d'être inſolubles.

Pour que les lavemens anti-vénériens produiſent l'effet qu'on a lieu d'en attendre, il faut auſſi que le malade puiſſe les conſerver un tems ſuffiſant, ſans quoi la réſorbtion ſeroit imparfaite, ou ne ſeroit guere poſſible.

Il eſt une autre condition également indiſpenſable au ſuccès de ce remede, c'eſt qu'il ne produiſe ni colique, ni douleur vive, ni hémorrhoïdes enflammées ; c'eſt pourquoi il eſt moins convenable aux perſonnes qui ont les entrailles délicates, facilement irritables, & particuliérement aux vaporeux. Ceux qui, par une extrême ſenſibilité, ne peuvent garder un inſtant un lavement

ordinaire, pourroient encore moins ſupporter l'effet de ceux-ci, qui doivent néceſſairement avoir une certaine activité. On parvient néanmoins quelquefois, malgré ces deux obſtacles, à donner avec ſuccès les lavemens anti-vénériens, en y mêlant quelques narcotiques qui, loin d'en diminuer, en aſſurent au contraire l'effet ; & cette addition eſt communément ſuffiſante pour prévenir le premier des inconvéniens annoncés, & remédier au ſecond : dans ce cas, il faut auſſi les prendre preſque froids.

Pour recevoir avec plus de fruit les lavemens anti-vénériens, il faut que le canal inteſtinal ſoit libre ; ce qui oblige preſque toujours à purger les malades avant de les commencer, & même à revenir quelquefois aux purgations dans le cours du traitement.

Cette maniere d'adminiſtrer le

mercure eſt préférable toutes les fois qu'on a à traiter des perſonnes qui ont la poitrine foible & délicate, qui ſont ſujettes aux cardialgies, aux maux d'eſtomac, aux vomiſſemens, ou qui ont une répugnance invincible pour les remedes internes, & qui ne peuvent être aſſujetties aux frictions, pour différentes raiſons tirées de ce remede même, de ſes effets, de ſon inſuffiſance preſſentie, ou déjà éprouvée.

On guérit par les lavemens antivénériens, les chancres, les puſtules, les vieux ulceres, les poireaux, ou autres excroiſſances du même genre; la carie & les exoſtoſes ſouvent ne leur réſiſtent pas, non plus que les douleurs & les inſomnies vénériennes.

Cette méthode peut être regardée comme ſupérieure à toutes celles déjà connues pour la guériſon des vieilles gonorrhées, & à plus forte raiſon des récentes: on ſait combien cette

maladie eſt ingrate à traiter, & combien elle eſt rebelle dans les femmes ſur-tout; les lavemens anti-vénériens la terminent quelquefois d'une maniere qui tient du prodige, & ces ſuccès ſouvent répétés, ſont dus ſur-tout à la maniere dont ce remede eſt adminiſtré. Il faut en effet le conſidérer comme un ſpécifique appliqué preſqu'immédiatement ſur le mal même, qu'il pénetre aiſément, promptement, & ſans aucune altération; c'eſt un topique agiſſant; c'eſt une eſpece de bain local, dont l'effet ſe continue quelquefois pendant des heures entieres, ſans augmenter pour cela le relâchement tant à craindre dans cette maladie; & s'il agit d'une maniere non équivoque, comme ſpécifique, il exerce preſqu'auſſi complettement ſon action tonique, & même graduellement aſtringente, ſur des parties originairement engorgées, & quel-

quefois devenues relâchées juſqu'à l'atonie la plus complette. Au reſte, de quelque maniere qu'on veuille enviſager l'action de ce remede dans la cure des maladies vénériennes; on ne pourra s'empêcher de le regarder comme un moyen de plus, & qui nous manquoit abſolument: & quand même on ne voudroit pas le croire ſuffiſant, quand il eſt adminiſtré ſeul, quoiqu'il le ſoit en effet dans bien des circonſtances, il faudroit au moins convenir que c'eſt un remede ſecondaire & auxiliaire très avantageux, quelquefois unique, & dont les médecins tireront le plus grand avantage en l'employant à propos. On trouvera dans mon expoſition raiſonnée le détail analytique, & les principes ſur leſquels eſt fondée l'opinion qu'on doit avoir de ce remede; les obſervations ſuivantes prouvent encore mieux la confiance qu'il mérite, & le cas où il doit

être donné de préférence : il en ſera encore queſtion, quand même il ne ſera employé que concurremment avec d'autres méthodes.

Obſervation premiere.

3. Anne... âgée de 17 ans, native de Molin en Baſſigny, d'une conſtitution robuſte, quoiqu'elle n'eût encore été réglée que trois fois; ayant déjà eu deux bubons aux aines, qui avoient été ouverts, & pour leſquels on lui avoit donné les dragées de Keyſer & l'infuſion de coloquinte, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 6 février 1776, peu de tems après avoir pris ces remedes.

Elle avoit alors une gonorrhée virulente, la vulve parſemée de puſtules & de poireaux; elle avoit également des puſtules au front, des douleurs aux jambes & à l'articulation du bras droit avec l'avant-bras, ac-

compagnées d'un engorgement lymphatique à cette articulation.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade commença les lavemens anti-vénériens le 9 février, à deux lavemens par jour, dans chacun deſquels on diſſolvoit deux petites meſures de la liqueur anti-vénérienne, qui fait la baſe de ces lavemens (*a*). Le 11 février on mit dans chacun trois meſures de la liqueur; on en mit quatre le 13 février, & on s'en tint à cette doſe & à deux lavemens par jour ſans interruption, juſqu'au 26 mars que la guériſon fut jugée complette.

Pendant tout ce tems cette malade ne s'eſt plaint ni de douleurs

---

(*a*) Le lavement anti-vénérien ſe fait avec une décoction de graines de lin, dans une livre de laquelle on mêle exactement la liqueur anti-vénérienne de M. Royer, dont la doſe eſt depuis deux meſures juſqu'à quatre pour chaque lavement. Chaque meſure contient cinq gros de cette liqueur.

de coliques ; elle n'a éprouvé aucune ſalivation, ni cours de ventre ; elle gardoit très long-tems ſes lavemens, qui augmentoient prodigieuſement la ſécrétion de l'urine. Le 14 février il étoit ſurvenu un chancre vénérien au palais, qui commença à ſe déterger le 18 ; on n'employa pour cet effet que l'eau d'orge & le miel roſat. La gonorrhée étoit toujours également abondante, & de mauvaiſe couleur.

Le 22, les puſtules du front s'affaiſſoient, & commençoient à s'effacer, ainſi que celles de la vulve ; les poireaux étoient en ſuppuration, ce qui eſt aſſez rare : il arrive plus ordinairement que ces excroiſſances lymphatiques ſe deſſechent, & tombent d'elles-mêmes ; on eſt même quelquefois obligé de les couper ou de les brûler, quand elles ont trop de conſiſtance, ou une baſe trop large.

Le 29, le chancre du palais étoit

totalement cicatriſé. La matiere de la gonorrhée commençoit à changer de couleur & à s'épaiſſir ; la quantité même en paroiſſoit ſenſiblement diminuée.

Le 9 mars, preſque tous les poireaux qui n'avoient pas ſuppuré, étoient tombés ; ceux qui avoient ſuppuré, étoient deſſéchés & cicatriſés ; les douleurs des jambes étoient diſſipées.

Le 12, les puſtules du front & de la vulve étoient abſolument deſſéchées & guéries ; la tumeur lymphatique du bras droit étoit réſoute ; les douleurs étoient terminées, & l'écoulement gonorrhoïque tendoit à ſa fin.

Le 19, la gonorrhée étoit totalement tarie ; & cette malade déclarée guérie ſortit dans le meilleur état poſſible, le 26 mars, après avoir pris 90 lavemens, dans leſquels on avoit employé 7 pintes & demie

de liqueur anti-vénérienne : elle n'avoit pris en outre de ces remedes que de la tiſane commune. Sa conſtitution n'a ſouffert aucune altération de l'uſage de ces remedes, & ſa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation ſeconde.

5. Pacifique ... âgée de 21 ans, native d'Aire en Artois, d'une aſſez bonne conſtitution, & ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée, il y a deux ans, par les frictions, pour un bubon à l'aine gauche, & une gonorrhée virulente, dont l'écoulement n'a jamais pu être tari, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 6 février 1776, avec la même gonorrhée virulente, un poireau à la vulve, une puſtule ſuppurante au deſſus de la fourchette, & des douleurs dans les cuiſſes.

Après avoir été ſaignée & purgée, elle

elle commença l'uſage des lavemens anti-vénériens le 8 février, & elle en prit deux par jour juſqu'au 10, à deux meſures de liqueur anti-vénérienne chacun. Le 11, on mit trois meſures de liqueur dans chaque lavement, & elle les continua à cette doſe juſqu'au 18, qu'elle fut obligée de les abandonner, à cauſe de l'abondance de ſes regles.

Le 23 février elle en recommença l'uſage à la même quantité de deux par jour, dans chacun deſquels on employoit quatre meſures de liqueur; & elle les continua à cette doſe juſqu'au 12 mars qu'elle fut parfaitement guérie.

Le 22 février les douleurs étoient abſolument diſparues.

Le 29, l'écoulement qui étoit déjà blanc & glaireux, étoit conſidérablement diminué; le poireau étoit tombé de lui-même, & la puſtule ſe deſſéchoit.

Le 6 mars l'écoulement étoit abſolument tari, & les puſtules deſſéchées; c'eſt pourquoi cette malade fut purgée deux fois avec les pilules de Belloſte, & renvoyée le 12 bien guérie. Les lavemens anti-vénériens ne lui ont occaſionné ni douleur, ni aucune évacuation extraordinaire, excepté celle des urines, qui a été conſidérablement augmentée. Elle avoit pris cinquante lavemens, dans leſquels on avoit employé cinq pintes de liqueur anti-vénérienne; & cette quantité a ſuffi à ſa guériſon. Sa ſanté depuis n'en a point été altérée.

Obſervation troiſieme.

26. Helene ... âgée de 40 ans, native du Hainaut, ayant éprouvé depuis huit mois la ceſſation totale de ſes regles ſans aucun accident, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 10 février 1776, pour y être traitée de la ma-

ladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient un chancre à l'entrée du vagin avec phlogoſe, une gonorrhée virulente, & des douleurs vagues dans les membres. Elle avoit en même tems un rhume conſidérable, & qui avoit été négligé; il étoit accompagné de fievre, de difficulté de reſpirer, & de beaucoup d'altération.

Après avoir remédié à ces derniers ſymptomes étrangers à la maladie vénérienne, par des ſaignées, des boiſſons adouciſſantes, des potions huileuſes & calmantes, des purgatifs doux, & un régime convenable, on mit cette malade à l'uſage des lavemens anti-vénériens le 22 février: c'étoit peut-être le ſeul remede qui lui convînt dans cette circonſtance. Elle en prit deux par jour, à deux meſures de liqueur chacun, enſuite à trois, & enfin à quatre; & elle continua ces remedes à cette doſe juſ-

qu'au 2 mars : alors on lui en donna trois par jour, ce qui fut continué ſans interruption juſqu'au 18 mars.

Cette malade avoit l'avantage de pouvoir garder ſes lavemens pluſieurs heures de ſuite, ſans éprouver ni coliques, ni douleurs d'aucune eſpece. Dès le 29 février la phlogoſe de la vulve étoit diſſipée, & le chancre commençoit à ſe déterger ; mais il lui étoit ſurvenu des puſtules au front.

Le 6 mars la gonorrhée diminuoit ſenſiblement, & l'écoulement en étoit blanchâtre & épais ; les puſtules commençoient à s'affaiſſer, les douleurs étoient déjà diſparues, & le chancre étoit guéri.

Le 19 du même mois cette malade ſortit parfaitement guérie, & dans le meilleur état poſſible ; la gonorrhée étoit totalement tarie, & les puſtules étoient deſſéchées.

Elle avoit pris 66 lavemens, dans

leſquels il étoit entré un peu plus de cinq pintes de liqueur anti-vénérienne.

La guériſon de cette femme devoit paroître d'autant moins équivoque, qu'ayant eu le malheur de ſe caſſer le bras le jour même de ſa ſortie, elle fut parfaitement guérie de cette fracture, ſans avoir éprouvé le moindre reſſentiment de ſa premiere maladie.

Mais s'étant de nouveau livrée à la débauche, & ayant repris ſes anciennes habitudes, elle fut obligée de revenir a la même maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 13 octobre de la même année, pour des douleurs vagues dans tous les membres, des boutons éréſypélateux, des puſtules vénériennes très larges au front, & une gale conſidérable à la tête, dont le caractere ne parut point équivoque : tous ces ſymptomes étoient le produit de

nouveaux commerces avoués de la malade même.

Après avoir été ſaignée & purgée, on lui fit prendre les lavemens antivénériens, qui lui avoient ſi bien réuſſi la premiere fois ; on mit dans chacun trois meſures de la liqueur, & elle en prit deux par jour depuis le 18 octobre juſqu'au 22 du même mois ; on mit enſuite quatre meſures de liqueur dans chacun de ceux qu'elle prit depuis le 22 octobre juſqu'au 10 décembre, ſans aucune interruption & ſans aucun inconvénient.

Dès le 21 octobre les douleurs diminuerent, les boutons éréſypélateux ſe deſſéchoient, les puſtules s'affaiſſoient, & la gale étoit moins vive.

Le 10 novembre la gale étoit preſque détruite ; elle l'étoit complettement le 20 du même mois, les puſtules étoient auſſi deſſéchées, & les

douleurs totalement diſſipées ; de ſorte que cette malade ſortit le 17 décembre avec toute l'apparence d'une guériſon radicale, après avoir pris 104 lavemens, dans leſquels on avoit employé huit bouteilles de la liqueur anti-vénérienne.

Cette récidive prouve au moins cette vérité, aſſez eſſentielle à remarquer ; c'eſt que les lavemens anti-vénériens pris pendant la premiere maladie, n'avoient été ſuivis d'aucun accident, même le plus léger, & qu'ils n'en produiſirent pas plus à la ſeconde, comme on s'en eſt aſſuré encore tout récemment, quoique le nombre en ait été très conſidérable. Ils ſuffirent ſeuls dans l'un & l'autre cas, pour guérir la maladie vénérienne conſtatée par des ſymptomes aſſez graves, & qui occupoient des parties fort éloignées de celles ſoumiſes à l'injection des lavemens.

Obſervation quatrieme.

150. Marguerite ..... âgée de dix-neuf ans, native de la Normandie, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le trois mai 1776, groſſe de quatre à cinq mois, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, très abondante, un chancre fiſtuleux à la nymphe gauche, & une excoriation chancreuſe à la nymphe droite. Elle avoit été traitée précédemment dans ſa chambre pour ſa gonorrhée, ſans aucun ſuccès; les autres ſymptomes étoient même ſurvenus depuis ce traitement.

Comme elle avoit été ſaignée dans ſa chambre avant de ſe préſenter à la maiſon de ſanté, on ne jugea pas

à propos de répéter cette opération ; elle ne fut pas même purgée à cauſe de ſa groſſeſſe, l'eſtomac & les inteſtins faiſant bien leurs fonctions, & paroiſſant très libres. C'eſt pourquoi elle fut miſe auſſi-tôt à l'uſage des lavemens anti-vénériens qu'elle prit à la quantité de deux par jour, & dans chacun deſquels on mit d'abord deux, puis trois, & enſuite quatre meſures de la liqueur. Elle prit ces lavemens depuis le 4 mai juſqu'au 22 juillet ſans interruption, & ſans avoir éprouvé juſqu'à ce tems aucun accident, qu'une difficulté d'uriner dépendante de ſa gonorrhée, & qu'on calma avec les émulſions & le ſel de nitre.

Le 29 mai, le chancre commençoit à ſe déterger.

Le 14 juin, il commençoit à ſe cicatriſer.

Le 24 juin, il étoit cicatriſé.

Le 30 juin on ſonda la petite

fiſtule, pour en découvrir l'étendue; & on l'ouvrit juſques dans ſon fond.

Le 7 juillet la fiſtule opérée commençoit déjà à ſe cicatriſer, la gonorrhée diminuoit ſenſiblement, la couleur en étoit blanche & épaiſſe.

Le 13 juillet les choſes étoient préciſément dans le même état.

Le 19 juillet la plaie de la fiſtule étoit cicatriſée, & la gonorrhée preſque tarie

Le 14 août la gonorrhée étoit tarie; on ceſſa alors d'employer tout remede mercuriel, & la malade fut réputée convaleſcente, & jugée en état de ſortir le 20 août, ſa guériſon n'étant pas équivoque. Elle avoit pris 158 lavemens, dans leſquels on avoit fait entrer douze bouteilles de liqueur anti-vénérienne, ſans que cette quantité lui ait fait éprouver ni dévoiement, ni ſalivation, ni aucune eſpece de douleur.

La preuve la plus complette de la guériſon radicale de cette malade, & de l'avantage qui avoit réſulté de ſon traitement mercuriel pour ſon fruit ; c'eſt que le 8 ſeptembre de la même année elle ſe préſenta à la même maiſon de la petite Pologne, pour y faire ſes couches ; qu'elle y accoucha en effet très heureuſement le 11 ſeptembre, d'une fille qu'on nomma Marguerite, laquelle fille étoit en bon état, très ſaine, & n'avoit pas la plus légere marque de la maladie vénérienne. La mere n'éprouva aucune eſpece d'accident dans ſon accouchement, ni des ſuites de ſa couche ; & elle ſortit quelque tems après en très bon état, ainſi que ſon enfant, & après qu'on eut de nouveau vérifié qu'elle n'avoit pas le plus léger ſymptome du virus vénérien. Elle jouit encore à préſent d'une bonne ſanté.

Obſervation cinquieme.

306. Marie-Marguerite ... femme mariée, âgée de 29 ans, native de la Normandie, d'un tempérament délicat, autrefois très bien réglée, mais éprouvant depuis treize ans des ſuppreſſions fréquentes de ſes regles, ou une diminution conſtante dans cet écoulement périodique; elle étoit d'ailleurs ſujette à des fleurs blanches, & elle avoit éprouvé il y a dix-huit mois des cuiſſons très-douloureuſes, une inflammation à l'uretre, des difficultés d'uriner, & un écoulement virulent très abondant; pour leſquels ſymptomes, après les préparations convenables, on lui avoit adminiſtré des frictions dans ſa chambre, pendant deux mois, avec peu de ſuccès.

Cette femme entra à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 30 ſeptembre 1776, ayant encore la même gonorrhée, & de plus un

ulcere à la partie inférieure de la vulve, qui pénétroit juſques dans le rectum. Elle éprouvoit encore un reſte de ſalivation occaſionnée par les frictions qui lui avoient été adminiſtrées.

Le caractere & l'ancienneté de ſa maladie, joints à l'inſuffiſance déjà éprouvée des frictions, déterminerent à la traiter de préférence par la méthode des lavemens antivénériens : en conſéquence, après avoir été purgée, & avoir pris ſept bains, elle commença l'uſage de ces lavemens ; on lui en adminiſtra deux par jour, compoſés chacun d'une livre de décoction de graines de lin & de deux meſures de liqueur anti-vénérienne. Comme elle les gardoit bien, condition eſſentielle à la guériſon, on augmenta inſenſiblement la doſe de la liqueur : on en mit d'abord trois meſures, & enſuite quatre dans chaque lave-

ment; & elle les continua à cette quantité & à cette doſe de la liqueur, juſqu'au 6 novembre qu'elle fut reconnue guérie.

Le 19 octobre la gonorrhée étoit déjà preſque tarie, la fiſtule ſe détergeoit, & la ſalivation étoit diſſipée. On panſoit la fiſtule, & on y faiſoit des injections vulnéraires, auxquelles on ajoutoit le baume de Commandeur.

Le 25 octobre la fiſtule ſe cicatriſoit : on continua la même injection & les mêmes remedes, qui n'occaſionnerent aucune tranchée ni douleur, & qui perfectionnerent inſenſiblement la cicatriſation de la fiſtule : auſſi les lavemens ne paſſoient-ils plus par la vulve, comme ils le faiſoient dans les commencemens.

Le 31 octobre cette malade fut jugée guérie, & envoyée comme telle à la ſalle des convaleſcentes, où elle fut purgée deux fois avec les pilules

de Belloſte. Elle en ſortit le 6 novembre, après avoir pris 70 lavemens, pour leſquels on avoit employé cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Il n'en eſt pas réſulté le plus léger inconvénient, & cette femme ſe porte encore actuellement très bien.

Obſervation ſixieme.

336. Louiſe ..... âgée de vingt ans, native de Normandie, d'un bon tempérament, bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 25 octobre 1776, pour une gonorrhée virulente & des poireaux à la fourchette.

Après avoir été ſaignée & purgée, elle commença l'uſage des lavemens anti-vénériens le 28 juſqu'au 30 octobre, à deux par jour, & à deux meſures de la liqueur dans chacun. Depuis ce jour juſqu'au 3 novembre, on mit trois meſures de liqueur

dans chaque lavement, & enfin quatre : c'eſt à cette derniere doſe qu'elle les prit ſans interruption juſqu'au premier décembre qu'elle fut jugée parfaitement guérie. Depuis le 15 novembre on lui avoit donné trois lavemens par jour.

Dès le 6 novembre les poireaux commençoient à ſe deſſécher & à tomber.

Le 13 du même mois l'écoulement de la gonorrhée s'épaiſſiſſoit, & diminuoit ſenſiblement, & tous les poireaux étoient tombés.

Le 20 la gonorrhée étoit preſque tarie : elle l'étoit abſolument le 26 ; & dès ce jour cette malade fut envoyée aux convaleſcentes, où elle fut purgée deux fois avec les pilules de Belloſte, & d'où elle ſortit le 3 décembre, après avoir pris 86 lavemens, dans leſquels on avoit employé ſept pintes de la liqueur anti-vénérienne, ſans qu'elle en ait éprouvé ni douleur,

ni

ni colique d'entrailles, ni irritation, ni relâchement au ſphincter de l'anus. Sa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation ſeptieme.

337. Catherine... âgée de 22 ans, native de la haute Alſace, d'un tempérament ſanguin, & réglée toutes les trois ſemaines, ayant été traitée infructueuſement pendant quatre ans & demi, par différentes perſonnes, pour une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis cinq ans; eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 25 octobre 1776, avec la même gonorrhée, qui paroiſſoit encore aigrie par les remedes qu'elle avoit pris; elle étoit de plus accompagnée de maux de tête très conſidérables.

Après qu'elle eut été ſaignée largement, & enſuite purgée avec un minoratif, cette malade commença

les lavemens anti-vénériens le 28 octobre, & elle les continua juſqu'au 2 décembre ſans aucune interruption, & ſans le plus léger accident. On mit ſucceſſivement deux, puis trois, & enſuite quatre meſures de liqueur dans chaque lavement.

Cette malade les gardoit cinq à ſix heures entieres, & ſouvent elle ne les rendoit pas du tout; mais l'évacuation par les urines ſembloit augmenter proportionnellement, & quelquefois elle étoit étonnante; & c'eſt ce qui n'a pas peu contribué à accélérer & à conſolider ſa guériſon, qui s'eſt très bien ſoutenue, ainſi qu'on l'a depuis peu vérifié.

La gonorrhée commençoit à diminuer dès le 10 novembre, & l'écoulement étoit déjà blanc, glaireux & épais. Le 20, l'écoulement diminuoit encore plus ſenſiblement: il étoit tari le 26; & après qu'elle eut été purgée avec les pilules de Belloſte,

cette malade ſortit bien guérie le 3 décembre, après avoir pris 74 lavemens, dans leſquels on avoit employé ſix pintes de liqueur antivénérienne. Elle a eu ſes regles toutes les trois ſemaines, comme elle y étoit accoutumée; mais comme elle n'éprouvoit aucune eſpece de douleur, on n'a pas interrompu pour cela les lavemens : ce remede a en effet la propriété, peut-être unique, hors quelques cas particuliers, de pouvoir être adminiſtré même pendant le tems des regles.

Obſervation huitieme.

393. Jeanne ..... âgée de 29 ans, native de la Franche-Comté, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, avoit déjà eu il y a ſix ans une gonorrhée virulente, pour laquelle elle avoit été traitée chez elle ſans ſuccès.

Elle entra à la maiſon de ſanté

de la petite Pologne le 26 décembre 1776, avec une gonorrhée virulente très abondante, & deux petits poireaux derriere la nymphe gauche: cette gonorrhée étoit accompagnée de phlogoſe & de cuiſſons en urinant; ce qui déſignoit aſſez qu'elle étoit le produit d'un commerce nouveau, quoique la premiere n'eût jamais été totalement tarie.

Après qu'elle eut été convenablement préparée à recevoir les lavemens anti-vénériens, cette malade en commença l'uſage le 28 décembre; on lui en donna deux par jour, à deux meſures de liqueur dans chacun. Au bout de deux jours on augmenta la liqueur d'une meſure dans chaque lavement; & le huitieme jour de ſon traitement on en mit quatre dans chacun; elle les continua ſans interruption, juſqu'au 5 février, ſans en avoir éprouvé le plus léger accident.

Le 10 janvier les poireaux étoient déjà diſparus.

Le 16, la gonorrhée commençoit à blanchir & à s'épaiſſir.

Le 23, elle étoit abſolument blanche & épaiſſe.

Le 30, l'écoulement étoit preſque totalement tari; le 3 février il l'étoit abſolument; & après qu'elle eut été purgée avec les pilules de Belloſte, cette malade ſortit le 6 février bien guérie, ayant pris 90 lavemens, dans leſquels on avoit employé ſept pintes de liqueur anti-vénérienne. Sa conſtitution n'a point été altérée de l'uſage de ce remede; on vient de s'en convaincre encore tout récemment.

Obſervation neuvieme.

405. Anne-Françoiſe .... âgée de vingt-un ans, native de Paris, n'étant pas encore réglée, quoiqu'elle jouît d'ailleurs d'une bonne

ſanté, & qu'elle eût en apparence le meilleur tempérament poſſible, entra à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le trente décembre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente déjà ancienne, & un bubon à chacune des aines. Elle avoit déjà paſſé les grands remedes par les frictions à .... pour des chancres à la vulve, & une gonorrhée virulente, dont l'écoulement n'avoit jamais pu être tari.

Après qu'elle eut été préparée convenablement à recevoir avec fruit les lavemens anti-vénériens, elle en commença l'uſage le 2 janvier, & elle les continua juſqu'au 5 février incluſivement.

Pendant tout ce tems elle prit deux lavemens par jour, dans chacun deſquels on ajoutoit quatre meſures de liqueur anti-vénérienne; & ce re-

mede ne lui occaſionna ni douleur, ni cours de ventre, ni ſalivation. Elle gardoit ces lavemens un eſpace de tems aſſez conſidérable; quelquefois même elle ne les rendoit pas du tout; mais en revanche l'évacuation des urines étoit très copieuſe.

Dès le 16 janvier l'écoulement gonorrhoïque diminuoit ſenſiblement; les bubons donnoient les ſignes d'une prochaine réſolution.

Le 22, la gonorrhée étoit blanche, épaiſſe, & elle étoit conſidérablement diminuée : à cette époque les bubons étoient preſque totalement réſous.

Le 30, la gonorrhée étoit tarie, & la réſolution des bubons étoit parfaite; c'eſt pourquoi on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloſte, & elle ſortit le 6 février 1777, en très bon état & guérie, ayant pris pendant ſon traitement 72 lavemens, dans leſquels on avoit

employé ſix pintes de liqueur anti-vénérienne. Elle jouit encore actuellement de tout l'avantage de ſa conſtitution premiere, & ſa ſanté n'a été aucunement altérée de l'uſage de ce remede.

Dans toutes ces obſervations, on ne parle point de la tiſane apéritive, ou émolliente ſimple, qu'on donnoit aux malades; elle eſt ſuppoſée.

Obſervation dixieme.

407. Marie-Jeanne ... âgée de trente-un ans, native de la Bretagne, d'une bonne conſtitution, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 2 janvier 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les ſymptomes principaux étoient une gonorrhée virulente, beaucoup de poireaux à la vulve, ſur les grandes levres, au

périné, & à la marge de l'anus, pour leſquels ſymptomes elle avoit déjà été traitée dans ſa chambre infructueuſement.

Cette malade commença les lavemens anti-vénériens le 6 janvier, après y avoir été préparée par une ſaignée & une médecine.

Elle en prit deux par jour, dans chacun deſquels on mit deux meſures de liqueur; le 10, on en mit trois meſures, & on les continua à cette doſe juſqu'au 14 qu'il parut à l'uretre une inflammation aſſez violente, qui obligea de recourir aux demi-bains, qui furent pris ſans interruption juſqu'au 24 du même mois. Cet uſage des bains n'empêcha pas la continuation des lavemens anti-vénériens, dans chacun deſquels on employa quatre onces de liqueur. L'inflammation céda aſſez promptement aux bains; mais le 24 janvier, il n'y avoit encore aucun

changement à la gonorrhée, & les poireaux ſubſiſtoient en totalité : on continua les lavemens à cette derniere doſe, juſqu'au 26 mars ſans interruption, & ſans qu'il en réſultât le plus léger accident, ni la moindre ſalivation, ni aucune douleur.

Mais, malgré ces remedes, le 6 février, il n'y avoit encore que peu de changemens à la maladie, & on fut obligé de couper les poireaux les plus racornis, qui depuis n'ont plus reparu, les autres étant tombés d'eux-mêmes.

Le 5 mars ſeulement, la gonorrhée commença à changer de couleur, & à s'épaiſſir.

Le 12 mars, la gonorthée étoit preſque totalement tarie.

Le 20 mars, il n'y avoit pas le plus léger écoulement, & la malade jouiſſoit d'ailleurs de la meilleure ſanté : on la purgea deux fois avec les pilules de Belloſte, & elle ſortit

parfaitement guérie le 27 mars, après avoir pris cent cinquante-huit lavemens dans leſquels on avoit employé près de douze pintes de liqueur anti-vénérienne : la conſtitution de cette malade n'a point été altérée de l'uſage de ce remede, & ſa ſanté eſt encore aujourd'hui auſſi bonne qu'elle peut l'être. Cette quantité de lavemens devenus néceſſaires pour tarir un écoulement auſſi opiniâtre, & diſſiper les autres ſymptomes qui l'accompagnoient, eſt une nouvelle preuve de leur *innocuité*, quand ils ſont donnés à propos, & à des ſujets qui n'ont pas le genre nerveux trop irritable, puiſqu'ils n'ont pas produit le plus léger accident. On peut auſſi juger par-là de leur efficacité dans les gonorrhées rebelles, puiſque celle-ci avoit déjà réſiſté aux premiers remedes, & qu'elle n'a cédé qu'avec peine à celui-ci.

Obſervation onzieme.

417. Magdelaine ..... âgée de vingt ans, native de la Bourgogne, d'un tempérament ſanguin, bien réglée, & jouiſſant de la meilleure ſanté, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 9 janvier 1777, pour un bubon qu'elle avoit depuis trois ſemaines à l'aine droite, qui s'étoit ouvert & ulcéré depuis huit jours; elle avoit en outre une chûte de matrice, quoiqu'elle n'eût jamais fait d'enfant.

Comme elle avoit ſes regles lors de ſon entrée, on ſe contenta de la purger à leur ceſſation; on commença enſuite les lavemens anti-vénériens qui, donnant ordinairement plus de reſſort aux parties de la génération que tout autre remede mercuriel, paroiſſoient d'autant mieux indiqués, qu'il y avoit quelque relâ-

chement à la matrice, ou du moins à ſes ligamens.

Cette malade en prit deux par jour à quatre meſures de liqueur chacun, & elle les continua ſans interruption à cette doſe depuis le 12 janvier, juſqu'au 12 février.

L'ulcere fut panſé avec le digeſtif ſimple.

Le 23 janvier, la ſuppuration du bubon étoit très belle, les bords n'en étoient point calleux.

Le 30, l'ulcere ſe cicatriſoit viſiblement.

Le 6 février, la cicatrice étoit parfaite; alors on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloſte.

Le 13, elle fut jugée guérie, & ſortit en bon état après avoir pris ſoixante-quatre lavemens, dans leſquels on avoit employé un peu plus de cinq bouteilles de liqueur antivénérienne. Cette malade n'en a pas éprouvé le plus léger accident, &

elle jouit encore à préſent d'une conſtitution robuſte.

Obſervation douzieme.

436. Germaine... âgée de vingt-trois ans, native de la Bourgogne, ordinairement bien réglée & d'une bonne conſtitution, quoiqu'elle eût éprouvé quinze jours auparavant une perte conſidérable, dont elle n'a pu aſſigner la cauſe; eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 23 février 1777, pour un écoulement virulent très abondant & de la plus mauvaiſe qualité, accompagné d'un engorgement à l'aine droite, & d'une petite excroiſſance à la partie ſupérieure & droite de la vulve: elle avoit déjà paſſé les grands remedes il y a quatre ans par la méthode des frictions, pour des douleurs dans tous les membres, des puſtules répandues ſur tout le corps, & une gonorrhée virulente; & elle

en avoit été bien guérie. à l'exception de l'écoulement gonorrhoïque qui avoit réſiſté à ces remedes.

La perte récente qu'elle avoit éprouvée, ne permit pas de faire une ſaignée, qui d'ailleurs n'eſt pas toujours eſſentielle à ce traitement; on ſe contenta de la purger avec un minoratif, & elle commença le 26 janvier 1777, à prendre deux lavemens par jour, dans chacun deſquels on mit d'abord deux meſures, puis trois, & enfin quatre de liqueur antivénérienne; elle les continua ſans interruption juſqu'au 26 mars, & ſans aucun inconvénient, qu'une légere ſalivation, qui ne dura qu'une huitaine de jours: elle parut quinze jours après avoir commencé ce remede, & elle étoit ſi peu importante, qu'on ne crut pas devoir le diſcontinuer pour cela.

Le 21 février, l'engorgement de l'aine étoit ſenſiblement diminué,

l'excroiſſance de la vulve étoit fondue, l'écoulement de la gonorrhée étoit bien moins abondant, & la couleur en étoit plus belle.

Le 26, l'engorgement de l'aine, & la gonorrhée, étoient au même état.

Le 5 mars, la gonorrhée commençoit à ſe tarir, & l'engorgement de l'aine étoit preſque totalement réſous.

Le 12 mars, la gonorrhée étoit tarie, & l'engorgement de l'aine tout-à-fait diſſipé; alors on purgea deux fois la malade avec les pilules de Belloſte.

Le 27 du même mois, elle ſortit parfaitement guérie, après avoir pris cent vingt-deux lavemens, dans leſquels on avoit employé neuf pintes & demie de liqueur anti-vénérienne: ſa conſtitution n'en a été aucunement altérée, & elle jouit encore à préſent d'une très bonne ſanté.

Obſervation

Obſervation treizieme.

457. Victoire ... âgée de 23 ans, native de la Bourgogne, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ſortant de l'hôpital, où elle avoit été détenue quatre mois & demi, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 7 février 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, pluſieurs chancres à la vulve, des engorgemens aux aines, des puſtules très larges, cruſtacées & ulcérées aux feſſes, aux cuiſſes, & ſur le bas des lombes; elle avoit en outre d'anciens ulceres aux jambes.

Après avoir été préparée convenablement, par deux bains & une médecine, à recevoir, avec fruit, les lavemens anti-vénériens, elle en commença l'uſage le 10 février;

mais à peine en avoit-elle pris quatre, que ſes regles parurent avec une telle abondance, qu'on fut obligé de les quitter juſqu'au 23 du même mois.

Malgré cette précaution priſe de très bonne heure, puiſqu'elle n'avoit encore reçu que quatre lavemens, cette malade éprouva de la ſalivation le 16 février, qui ne ceſſa que le 22.

Le 23 du même mois on recommença les lavemens, qu'elle continua depuis ſans interruption juſqu'au 14 avril, auquel tems les regles furent encore très abondantes, quoiqu'elles euſſent paru en quantité ſuffiſante dans le mois de mars.

Le 5 mars, la ſalivation ſe renouvella; mais elle fut de peu de durée, & elle fut ſi peu conſidérable, qu'on ne crut pas devoir diſcontinuer les lavemens.

A cette époque, la gonorrhée di-

minuoit ſenſiblement, les chancres de la vulve ſe détergeoient, les puſtules ulcérées des jambes ſe deſſéchoient.

Le 20 mars, les chancres étoient cicatriſés, à l'exception de celui qui occupoit la fourchette; les puſtules continuoient à ſe deſſécher.

Le 27, les choſes étoient à-peu-près au même état; mais la gonorrhée étoit preſque tarie.

Le 10 avril, les chancres & les puſtules étoient abſolument guéris; mais un ulcere de la jambe paroiſſoit plus rebelle, plus malin, & encore enflammé, & on fut obligé d'y appliquer un cataplaſme fait avec la mie de pain & l'eau végéto-minérale.

Le 15 avril, cet ulcere étoit en très bon état; le 20 il étoit guéri. Alors on purgea cette malade trois fois de ſuite, à un jour de diſtance, avec des pilules de Belloſte.

Le 24 avril elle fut jugée bien gué-

rie, ſans qu'il lui reſtât la moindre trace de ſa maladie, dont les ſymptomes étoient très graves & très anciens. Elle avoit pris, pendant le cours de ce traitement, cent douze lavemens, dans leſquels on avoit employé huit bouteilles de liqueur anti-vénérienne.

Cette malade avoit déjà été précédemment traitée dans cette maiſon de la petite Pologne, le 15 avril 1776. Elle avoit alors une gonorrhée virulente déjà très ancienne, pluſieurs chancres qui rongeoient le vagin, des puſtules aux cuiſſes, aux feſſes, des douleurs dans les bras, une inſomnie habituelle, & la gale; & elle en étoit ſortie bien guérie le premier août, après avoir pris quinze grains de ſublimé en ſolution, 176 lavemens anti-vénériens; & pluſieurs fumigations locales, ainſi qu'il eſt plus amplement détaillé dans les regiſtres, *n°* 114.

On lui avoit déjà un an auparavant adminiſtré les grands remedes, par la méthode des frictions, & elle avoit fait alors une fauſſe-couche.

Les fréquentes rechûtes de cette femme incorrigible ne peuvent être rapportées qu'à ſon inconduite habituelle, dont elle convenoit aiſément: elles prouvent d'une maniere ſenſible & peu commune l'*innocuité* des remedes qu'elle avoit pris, puiſque malgré leur quantité, ſon tempérament n'en avoit pas été affoibli, & que ſa ſanté n'en avoit pas été altérée.

Cette femme, outre les premieres frictions qui lui avoient été adminiſtrées, a pris dans l'intervalle de dix mois 288 lavemens anti-vénériens, 15 grains de ſublimé en ſolution, & une grande quantité de fumigations locales. C'eſt peut-être la meilleure réponſe qu'on puiſſe faire à ceux qui ne s'occupent qu'à donner des

inquiétudes au Public, ſur l'uſage des remedes *héroïques*. On pourroit leur demander quels autres remedes ſeroient capables de détruire des ſymptomes auſſi graves, auſſi multipliés, auſſi anciens, auſſi urgens, & auſſi fréquemment reproduits par une débauche preſque continuelle ? Cette femme eſt actuellement encore occupée à paſſer les grands remedes; & ce qui eſt le plus merveilleux, c'eſt qu'elle puiſſe réſiſter à une continuité de maux & de douleurs auſſi vives, qui exigent des remedes auſſi énergiques, & que ſon tempérament n'en ſoit pas détruit.

Obſervation quatorzieme.

464. Dorothée ..... âgée de dix-huit ans, native du duché de Brunſvick, d'un tempérament ſanguin, éprouvant aſſez fréquemment des regles trop abondantes, quoique d'une aſſez bonne conſtitution d'ail-

leurs, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 16 février 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente, très abondante, & de la plus mauvaiſe qualité, qu'elle avoit depuis quatre mois, & pour laquelle elle avoit pris dans ſa chambre beaucoup de remedes, ſans ſuccès.

Après qu'elle eût été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe à l'uſage des lavemens anti-vénériens le 18 du même mois, & elle les continua à la quantité de deux par jour, avec quatre meſures de liqueur pour chacun, juſqu'au 26 mars, qu'elle fut jugée parfaitement guérie.

Dès le 26 février, l'écoulement gonorrhoïque commençoit à changer de couleur; la quantité en étoit auſſi conſidérablement diminuée.

Le 5 mars la couleur de la gonorrhée étoit plus ſatisfaiſante encore; elle prenoit de la conſiſtance, &

la diminution de l'écoulement étoit ſenſible.

Le 22 la gonorrhée commençoit à ſe tarir : pour la deſſécher encore plus complettement, on la purgea trois fois avec les pilules de Belloſte, & on lui donna quelques pintes de tiſane ſudorifique.

Le 27 cette fille ſortit bien guérie, ſans avoir éprouvé le moindre accident. Elle avoit pris pendant ſon traitement 74 lavemens, dans leſquels on avoit employé cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne. Elle gardoit ces lavemens très longtems, ce qui en a facilité & aſſuré le ſuccès. Elle n'en a été aucunement incommodée, & elle jouit encore actuellement d'une bonne ſanté.

Obſervation quinzieme.

625. Françoiſe ..... âgée de vingt-deux ans, native de Paris, ordinairement bien réglée, & d'un

bon tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 3 juin 1777, pour y être traitée d'une gonorrhée virulente qu'elle avoit depuis un an, & pour laquelle elle n'avoit fait aucun remede.

Après avoir été ſaignée & purgée convenablement, cette malade fut miſe à l'uſage des lavemens anti-vénériens le 5 juin, & elle en prit deux par jour, dans chacun deſquels on mêla exactement deux meſures de la liqueur anti-vénérienne : quelques jours après, on en mit trois, & enſuite quatre meſures ; & on reſta à cette doſe, & à deux lavemens par jour, juſqu'au 20 juillet que cette malade fut jugée parfaitement guérie.

Le 15 juin la gonorrhée étoit préciſément au même état.

Le 25 juin elle diminuoit de quantité, & la couleur en étoit plus belle.

Le 2 juillet la gonorrhée dimi-

nuoit ſenſiblement; elle s'épaiſſiſſoit, & elle commençoit à ſe tarir.

Le 9 juillet les regles parurent ſans effort & ſans douleur.

Le 16 juillet la gonorrhée paroiſſoit abſolument tarie; alors on purgea la malade avec les pilules de Belloſte : on lui fit boire la tiſane ſudorifique, à laquelle on ajoutoit quelques gouttes d'élixir tonique.

Le 20 juillet la gonorrhée étoit totalement tarie. On repurgea la malade, & elle ſortit guérie le 23 juillet, ſans avoir éprouvé aucune colique ni douleur de l'uſage des lavemens : elle en avoit pris 92, dans leſquels il étoit entré à peu près ſept pintes de liqueur anti-vénérienne. Sa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation ſeizieme.

645. Marguerite .... âgée de 26 ans, native de la Lorraine, ordinaire-

ment bien réglée, & d'un très bon tempérament, entra à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 17 juin 1777, pour une gonorrhée virulente, qu'elle avoit depuis pluſieurs mois, & pour laquelle elle n'avoit fait aucun remede. Après avoir été ſaignée & purgée, elle fut miſe à l'uſage des lavemens anti-vénériens, le 20 juin, à la quantité de deux par jour, dans chacun deſquels on mêloit trois petites meſures de la liqueur anti-vénérienne, & elle les prit à cette doſe juſqu'au 10 juillet, qu'on fut forcé de les ſupprimer, parce qu'elle ne pouvoit plus les garder; ce qui eſt, comme on l'a déjà dit, un obſtacle à la guériſon. A cette époque néanmoins la gonorrhée diminuoit, & elle commençoit à changer de couleur.

On ſubſtitua aux lavemens la ſolution du ſublimé, comme le remede le plus convenable à l'état de la malade;

& on lui en donna un demi-grain par jour, diſſous dans la tiſane ſudorifique, depuis le 10 juſqu'au 27 juillet : alors on la purgea pluſieurs fois avec les pilules de Belloſte, & on lui fit prendre dans ſa tiſane quelques gouttes de l'élixir tonique.

Les regles parurent le 30, ſans efforts & ſans douleurs : la gonorrhée enfin tarit abſolument ; & cette malade ſortit le 6 août en très bon état, avec toutes les apparences de guériſon, & ſans avoir éprouvé aucunes douleurs, ni aucun dérangement dans ſa ſanté, pendant & après l'adminiſtration de ces deux remedes. Elle avoit pris quarante lavemens anti-vénériens, & huit grains & demi de ſublimé diſſous dans la tiſane ſudorifique.

Obſervation dix-ſeptieme.

661. Marguerite... âgée de 22

ans, native de la Lorraine, d'un très bon tempérament, accouchée il y a 8 mois, & ayant dès lors une gonorrhée virulente ; eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 28 juin 1777, pour y être traitée de la même gonorrhée qui n'avoit pu être guérie, malgré les remedes qu'elle avoit pris pour y parvenir. Elle paroiſſoit encore enceinte de près de 4 mois lors de ſon entrée dans cette maiſon. Une expérience ſouvent répétée a prouvé que les lavemens anti-vénériens ne nuiſent pas à la groſſeſſe, & qu'ils ne procurent pas l'avortement ; ce qu'on ne peut abſolument dire de quelques autres méthodes : c'eſt pourquoi, après avoir ſaigné du bras cette malade, on les lui adminiſtra à la quantité de deux par jour, dans chacun deſquels on mêla deux meſures de la liqueur anti-vénérienne ; on porta enſuite cette liqueur à trois meſures

par lavement, & on ſe tint à cette doſe depuis le premier juillet juſqu'au 4 août, qu'elle fut reconnue parfaitement guérie.

Pendant cet eſpace de tems, cette malade avoit pris 70 lavemens, dans leſquels on avoit fait entrer cinq pintes de liqueur anti-vénérienne: ces remedes ne lui ont occaſionné ni mal-aiſe, ni douleur, ni épreintes; elle les gardoit un tems conſidérable, & ſa conſtitution n'en a reçu aucune impreſſion fâcheuſe; ce qui vient d'être encore vérifié tout récemment.

Dès le 16 juillet, la gonorrhée commençoit à ſe tarir; le 23, elle paroiſſoit tarie: on purgea alors la malade avec quelques verres de décoction de tamarins avec la manne. Le 29, la gonorrhée étoit abſolument tarie; on lui donna alors, pour conſolider la guériſon, quelques gouttes d'élixir tonique.

Obſervation dix-huitieme.

841. Louiſe-Véronique... femme mariée, âgée de 28 ans, native de l'Alſace, d'un tempérament délicat, & éprouvant depuis 7 mois une ſuppreſſion conſtante de ſes regles, ſans néanmoins aucun ſigne de groſſeſſe, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 8 novembte 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, des puſtules répandues ſur la région de l'eſtomac & ſur l'épaule droite, des douleurs dans tous les membres, accompagnées d'une fievre ſymptomatique.

Après qu'elle eut été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe à l'uſage des lavemens anti-vénériens à la quantité de deux par jour, dans chacun deſquels on mêla d'abord deux, puis trois, & enfin quatre me-

ſures de la liqueur anti-vénérienne; elle fut conſtamment aſſujettie à ces remedes depuis le 11 novembre juſqu'au 16 décembre, qu'elle fut jugée guérie. Pendant ce tems, elle avoit pris 70 lavemens, dans leſquels on avoit employé ſix bouteilles de la liqueur anti-vénérienne.

Dès le 26 novembre, les douleurs étoient ſenſiblement diminuées, la fievre étoit diſſipée, les puſtules étoient effacées, mais la gonorrhée étoit au même état.

Le 3 décembre, les douleurs étoient conſidérablement diminuées, & la gonorrhée ſe tariſſoit; on purgea alors la malade avec les pilules de Belloſte, & on lui donna enſuite tous les jours quelques priſes de tiſane ſudorifique.

Le 10 décembre, la gonorrhée étoit tarie, il n'y avoit plus aucune douleur; on repurgea la malade avec les mêmes pilules.

Le

Le 16, elle fut jugée guérie, & elle ſortit le 17 ſans avoir éprouvé la plus légere altération à ſa ſanté, qui depuis eſt conſtamment très bonne.

On auroit pu donner un plus grand nombre d'obſervations ſur les guériſons opérées par la méthode des lavemens anti-vénériens employés ſeuls ; mais celles-ci ont paru ſuffiſantes pour prouver leur efficacité dans la cure de ces maladies, & ſur-tout l'avantage qu'ils ont d'arrêter preſque toujours l'écoulement gonorrhoïque, après avoir agi d'une maniere poſitive & raſſurante ſur le virus.

Il y a eu quatre-vingt-trois malades de traités par les ſeuls lavemens anti-vénériens, & il n'en eſt mort qu'un.

On verra dans quelques autres Obſervations, que ces lavemens forment

un moyen ſecondaire de guériſon, très avantageux; que, ſous ce point de vue, leur vertu eſt plus étendue encore, & plus aſſurée, & qu'ils concourent ſouvent, avec les autres méthodes, à la guériſon des maladies vénériennes les plus graves & les plus compliquées.

CHAPITRE VI.

Observation ſur les Bains anti-Vénériens.

Quoique les bains anti-vénériens ne doivent être communément regardés que comme un moyen ſecondaire de guérir la maladie vénérienne; cependant il eſt des cas où ils peuvent ſuffire, & même être quelquefois employés de préférence, ſur-tout quand les autres méthodes ont été à-peu-près inutiles; ou quand l'organe de la peau eſt tellement entrepris, & dégradé par le virus, qu'il eſt intéreſſant & même néceſſaire de la ſoumettre à l'impreſſion habituelle & continuée des bains: alors on réunit l'avantage de remplir, par un ſeul moyen, cette premiere & indiſpenſable indication;

en même tems qu'on attaque le virus par le ſel mercuriel, diſſous dans les bains; que par-là on en énerve l'action, & qu'on travaille à l'anéantir tout-à-fait. Il eſt ſur-tout une circonſtance où les bains anti-vénériens ſont très recommandables; c'eſt quand des affections nerveuſes, des accès répétés de vapeurs, ou de mélancolie, ſe joignent à la maladie vénérienne, la précedent ou la ſuivent, & la rendent conſéquemment plus grave & plus difficile à guérir. On ſait en ce cas les dangers des autres méthodes; la plupart ſont même quelquefois impraticables: les bains anti-vénériens au contraire, peuvent toujours, dans ce cas, s'employer, avec ſuccès, & apporter au moins quelque ſoulagement; ce qui ſuffit pour en démontrer l'utilité.

Quoique nous n'ayons qu'une Obſervation vraiment intéreſſante à préſenter ſur l'uſage des bains anti-

vénériens; elle eſt cependant aſſez concluante pour fixer l'opinion des praticiens ſur l'avantage qu'on peut tirer de ce remede, qu'on n'emploie communément que quand les autres paroiſſent trop dangereux, ou ſont démontrés inutiles.

Obſervation.

323. Marie-Nicole ... âgée de vingt-quatre ans, native de Paris, avoit éprouvé depuis ſa naiſſance pluſieurs incommodités qui ſe ſuccédoient, ou ſe répétoient très fréquemment. Les principales étoient des opthalmies preſqu'habituelles, & différentes éruptions à la peau: depuis 4 ans ſur-tout ce dernier vice n'avoit fait qu'augmenter, & ſon caractere n'a plus été équivoque. Une dartre preſqu'univerſelle, farineuſe, écailleuſe, blanche, quelquefois ſuppurante, en affoibliſſant, en dénaturant toute la peau, cet or-

gane ſi intéreſſant du tact, occaſionnoit des prurits, des démangeaiſons inſupportables, & défiguroit totalement l'enveloppe, qui ſoutient & défend les muſcles, qui en aſſure, en circonſcrit les mouvemens; qui eſt, ou doit être le plus bel ornement du corps, & reçoit dans quelques-unes de ſes parties les fideles & quelquefois les dangereuſes impreſſions de l'ame.

Le vice dartreux répandu partout, & qui n'avoit pas épargné la propre racine des cheveux, avoit réſiſté juſqu'à ce jour à tous les remedes; & ce qui paroîtra encore plus étonnant, c'eſt que cette malade qui n'avoit jamais habité avec aucun homme, & qui portoit les preuves phyſiques les moins équivoques de ſa ſageſſe, éprouvoit un écoulement de même qualité que celui qui caractériſoit le vice pſorique, répandu ſur toute la ſuperficie de ſon corps.

Comme on avoit lieu de ſoupçonner que c'étoit un vice vénérien héréditaire, puiſqu'il ne pouvoit raiſonnablement être imputé à cette malade, & qu'en tout état de cauſe, l'adminiſtration du ſublimé ne pouvoit que produire un changement avantageux à ſon état, on la prépara à recevoir ce remede par une ſaignée, une purgation & des bains émolliens. Elle étoit entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 14 octobre 1776, & elle commença à prendre le ſublimé le 20 du même mois, enſuite de la préparation annoncée, & avec la précaution de continuer les mêmes bains d'eau tiede, au moins tous les deux jours.

Le 20 octobre, cette malade prit un quart de grain de ſublimé diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; & pendant la journée, elle buvoit quelques verres de petit-lait. Les 21,

22, 23 & 24, elle continua le même remede à la même doſe, & avec les mêmes précautions.

Le 25, on augmenta la doſe du ſublimé, qui fut portée à un demi-grain par jour; & elle y fut aſſujettie les ſix jours ſuivans, ſans qu'elle en éprouvât aucun inconvénient, & ſans qu'il en réſultât non plus aucun changement à la maladie.

Le premier novembre, elle prit les trois quarts d'un grain de ſublimé par jour, diſſous dans la même quantité de tiſane; & elle le continua à cette doſe juſqu'au 5, ſans aucune amélioration dans ſon état, & ſans qu'elle en fût aucunement incommodée : nulle douleur, nul cours de ventre, point de ſalivation; aucune des fonctions ne fut altérée, & l'appétit ſur-tout ſe ſoutint, comme dans la plus parfaite ſanté.

Le 6 novembre, cette malade prit un grain de ſublimé par jour, diſſous

dans une pinte de tiſane ſudorifique, & elle en continua l'uſage à la même doſe juſqu'au 20 novembre, qu'on s'apperçut d'une légere diminution dans le vice pſorique ; les démangeaiſons étoient auſſi affoiblies ; quelques écailles commençoient même à tomber, & l'écoulement de la vulve étoit fort diminué.

On fut alors obligé de quitter le ſublimé, dont la malade avoit déjà pris 24 grains, parce qu'il excitoit des nauſées & des ſoulevemens d'eſtomac qui en rendoient la boiſſon inſupportable ; on lui ſubſtitua les bains anti-vénériens, c'eſt-à-dire, qu'on changea l'adminiſtration du remede, ſans le quitter pour cela.

Le 22, elle prit les bains anti-vénériens à la doſe indiquée par M. Beaumé, c'eſt-à-dire, à un demi-grain de ſublimé corroſif diſſous dans chaque pinte d'eau, ce qui faiſoit une cinquantaine de grains de ſu-

blimé par chaque bain ; elle y reſtoit deux heures entieres ſans aucun inconvénient.

On augmenta journellement la doſe du ſublimé, & on la porta inſenſiblement juſqu'à cent grains ; elle prenoit ces bains tous les deux jours, & alternativement de la tiſane ſudorifique légere.

Le 28 novembre, les dartres écailleuſes commençoient à tomber ; celles qui ſuppuroient ſe deſſéchoient, & la peau ſe nettoyoit viſiblement ; l'écoulement gonorrhoïque étoit preſque totalement tari.

Le 10 décembre, la peau étoit preſque totalement purgée du vice dartreux, quoiqu'elle fût encore en quelques endroits inégale & raboteuſe ; l'écoulement étoit tari.

Le 15, il ne paroiſſoit plus de dartre, & la peau étoit auſſi unie qu'on pouvoit le deſirer, & beaucoup plus qu'on n'auroit jamais oſé l'eſpérer.

Le 17 décembre, cette fille ſortit avec toutes les apparences de guériſon, après avoir pris 12 bains antivénériens, qui ne lui avoient occaſionné aucune douleur, ni aucune eſpece d'irritation, & qui n'ont été ſuivis d'aucune évacuation extraordinaire.

Elle fut purgée deux fois avant de ſortir, avec les pilules de Belloſte, & on lui conſeilla de ſe purger avec cette médecine au moins tous les mois. Comme elle avoit négligé cette précaution, & vécu ſans aucun régime, ſes dartres reparurent un peu le printems ſuivant; mais quelques pintes de tiſane apéritive, & une pommade ſimple, ſuffirent alors pour les ſécher, & depuis ce tems elles n'ont plus reparu, & la peau unie, blanche & douce en paroît délivrée pour toujours. D'ailleurs, la ſanté de cette fille eſt on ne peut pas meilleure.

Réflexions.

On n'auroit oſé donner par la bouche à cette malade la quantité de ſublimé qui auroit été néceſſaire pour la guérir radicalement ; mais en ſoumettant tout l'organe de la peau à l'impreſſion de ce remede ; outre que le ſecours devenoit plus immédiat & plus sûr, il en a été repompé ſuffiſamment pour opérer la mutation & la deſtruction du virus, ſans que les viſceres aient pu en être affectés.

Il eſt peu de maladie de ce genre, auſſi étendues & auſſi graves ; mais cet exemple ſuffit pour ſavoir ce qu'on peut attendre & ce qu'on doit eſpérer du ſublimé pris avec conſtance, & qui ne peut être adminiſtré en auſſi grande quantité qu'en bains (*a*).

(*a*) Le ſublimé réuſſit aſſez conſtamment dans les maladies de la peau, & ſur-tout dans les affections dartreuſes ; mais il faut y joindre les bains, un régime rafraîchiſſant, & le donner long-tems, & à très petite doſe.

CHAPITRE VII.

Observations ſur les Maladies Vénériennes, traitées par quelques préparations de mercure inſoluble.

Quoiqu'il ſoit conſtant que le mercure ſoluble & miſcible à nos humeurs, opere plus promptement & plus sûrement la guériſon du virus vénérien, que les préparations inſolubles, dont l'effet ſouvent ſe borne au canal inteſtinal ; cependant il eſt des cas où ces dernieres préparations méritent la préférence ; c'eſt quand il y a des humeurs épaiſſies & engorgées, qui obſtruent les glandes ou les viſceres, qui en alterent la texture & l'organiſation : il faut alors des forces principalement dirigées vers les ſolides, & qui, en ſtimulant la fibre & augmentant ſon reſſort, en multi-

plient les vibrations, & produiſent graduellement une action preſſante ſur les humeurs qu'on cherche d'ailleurs à diviſer & à rendre évacuables par les boiſſons. C'eſt vainement qu'on inſiſteroit dans ce cas ſur des moyens plus doux ; ils ſeroient, par cela même, inſuffiſans ; & il en réſulteroit à la fin l'inertie de la fibre, pour avoir négligé de la ſtimuler à tems, & ſucceſſivement l'oblitération des vaiſſeaux entrepris ; ce qui s'oppoſeroit au parfait rétabliſſement des fonctions qui auroient été léſées, & laiſſeroit ſouvent l'organe dans un état de dégradation vraiment inſurmontable.

C'eſt dans ces circonſtances que les pilules de Keyſer, dont on a tant abuſé d'ailleurs, les pilules de Belloſte, la panacée, le mercure doux, quelques précipités mitigés, & les autres préparations de mercure inſoluble, multipliées à l'infini, mais dont

l'action fondante eſt à-peu-près la même, doivent être employées de préférence, & qu'elles produiſent ſouvent un effet qu'on attendroit vainement des autres méthodes.

Ce qui fait le défaut des préparations mercurielles inſolubles dans le traitement ordinaire, eſt préciſément ce qui conſtitue leur vertu dans celui-ci, où il faut continuellement agacer, ſtimuler des tumeurs indolentes, donner de l'activité, de la fluidité aux ſucs épaiſſis dont elles regorgent, en prévenir l'induration, ou une terminaiſon plus malheureuſe encore. Il faudroit peu connoître l'économie animale, & les merveilles qui s'y operent par la ſympathie des nerfs, qui ſe propage preſqu'à l'infini, pour ne pas convenir de l'avantage qu'on peut tirer en ce cas des préparations de mercure inſoluble, quand même leur action bornée, ſeroit uniquement dirigée ſur le canal inteſtinal. Mais il

eſt à préſumer que dans ces préparations mêmes, quelques parties mercurielles peuvent s'atténuer au point de pouvoir enfiler les vaiſſeaux lactés, & pénétrer juſques dans le ſang : la guériſon aſſez prompte des ſymptomes les plus preſſans, & quelquefois les plus éloignés du laboratoire de la digeſtion, & la ſalivation qui réſulte aſſez ſouvent de l'adminiſtration de ces remedes, en eſt une preuve aſſez convaincante.

Si les préparations de mercure inſoluble peuvent ſeules, dans les cas énoncés, détruire le virus vénérien, rétablir les fonctions léſées, & prévenir la deſtruction des organes, elles produiront encore plus sûrement cet effet, quand elles agiront concurremment avec d'autres préparations mercurielles indiquées, comme on le verra dans la ſuite de cet Ouvrage : mais il n'eſt queſtion dans ce Chapitre que de leur action iſolée :

iſolée : dès qu'elle ſera prouvée ſuffiſante, leur combinaiſon bien entendue, n'en ſera que plus avantageuſe encore.

Obſervation premiere.

237. Marguerite ..... âgée de vingt-un ans, native de la Normandie, ordinairement bien réglée, d'un tempérament délicat, ayant la fibre lâche, & les organes glanduleux originairement ſuſceptibles d'engorgemens de mauvais caractere ; eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 22 juin 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient un chancre à la partie ſupérieure du vagin, du côté gauche ; un ulcere au rectum ; un engorgement conſidérable, avec ulcération aux glandes maxillaires gauches ; une ſeconde ulcération entre l'aiſſelle & la mamelle droite, & une troiſieme

avec tuméfaction ſur le bras gauche: ces tumeurs & ulcérations ayant le caractere ſcrophuleux le plus marqué.

Cette fille convenoit avoir déjà été traitée, il y a un an, d'un ulcere au fondement, d'un autre au coccix : elle avoit en outre alors des poireaux à la même partie, & pluſieurs glandes engorgées au col, qui ont ſuppuré, & une autre glande qui s'eſt auſſi ouverte entre l'aiſſelle & la mamelle droite, & enfin une tumeur gommeuſe ſur le bras gauche.

Après avoir été duement préparée par les bains, la tiſane apéritive, & une médecine, à l'adminiſtration des pilules anti-vénériennes fondantes (*a*); elle en commença l'uſage

---

(*a*) Ces pilules ont quelque reſſemblance avec celles de Keyſer, par rapport à leur baſe; c'eſt un tartre mercuriel, fait avec ſoin, & exactement mêlé avec la poudre des racines de bardane, l'antimoine crud, & la manne: comme il eſt avantageux de purger de tems

le 26 juin, à la doſe de ſix grains le matin & ſix grains le ſoir. On l'augmenta progreſſivement juſqu'à celle de dix-huit grains le matin, & autant le ſoir; & on reſta à cette derniere doſe depuis le 4 juillet juſqu'au 20 du même mois. Alors on purgea la malade avec les pilules de Belloſte, & le lendemain on reprit l'uſage des pilules anti-vénériennes, à la même doſe d'un demi-gros par jour, ayant l'attention de purger tous les huit jours avec les pilules de Belloſte, & de boire tous les jours une pinte de tiſane apéritive, à laquelle on ajoutoit deux onces de ſuc de creſſon de fontaine.

Dès le 20 juillet, les tumeurs écrouelleuſes ſe réſolvoient, prenoient une belle couleur; le chancre

---

en tems pendant l'adminiſtration de ce fondant, on donne alors de préférence les pilules de Belloſte, qui en aſſurent & en perfectionnent l'effet.

ſe détergeoit ; mais la ſalivation étant ſurvénue, on fut obligé d'interrompre les pilules fondantes antivénériennes, & de purger la malade avec une tiſane royale.

Le premier août, on reprit les pilules fondantes, & on les continua ſans interruption juſqu'au 20 du même mois, ſans que la ſalivation reparût, ni qu'il s'enſuivît aucune évacuation forcée par les ſelles.

Le 8 août, les tumeurs ſcrophuleuſes étoient conſidérablement diminuées, les bords n'en étoient plus ſi durs, & la ſuppuration étoit louable ; le chancre ſe cicatriſoit, l'ulcere de l'anus ſe détergeoit, & la tumeur gommeuſe du bras étoit preſque totalement fondue.

Le 14 août, les tumeurs ſcrophuleuſes étoient guéries, le chancre étoit preſque cicatriſé, & l'ulcere de l'anus étoit dans le meilleur état poſſible.

On purgea de nouveau la malade avec les pilules de Belloſte.

Le 20 août, il ne reſtoit plus qu'un petit point de ſuppuration à l'ulcere du rectum, pour lequel on employa avec ſuccès le baume de Commandeur ; tout le reſte étoit cicatriſé : les tumeurs ſcrophuleuſes étoient totalement guéries, & il n'y reſtoit qu'une cicatrice légere & ſans aſpérité.

Le 26, tout étoit guéri, & on mit cette malade dans la ſalle des convaleſcentes, où elle fut purgée encore deux fois avec les pilules de Belloſte : elle en ſortit le premier ſeptembre ſans aucune incommodité, après avoir pris trois onces de pilules fondantes, & ſix priſes de pilules de Belloſte d'un demi-gros chacune ; elle jouit encore actuellement d'une bonne ſanté.

Obſervation ſeconde.

291. Marie-Adélaïde.... âgée de vingt-cinq ans, native de Paris, femme mariée, & ayant eu de ſon mariage deux enfans qu'elle aſſuroit être bien portans, étant perſonnellement d'une conſtitution aſſez robuſte, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 12 ſeptembre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les ſymptomes apparens étoient une gonorrhée virulente très âcre & très abondante que lui avoit communiquée ſon mari; elle étoit accompagnée d'une inflammation au méat urinaire, qui étoit environné d'excroiſſances fongueuſes, & d'un engorgement aſſez conſidérable aux glandes de l'aine gauche : cette malade avouoit avoir déjà été traitée par les frictions, & entr'autres ſymp-

tomes elle avoit alors un engorgement des glandes maxillaires, qui même avoient ſuppuré; la cicatrice réſultante ne paroiſſoit pas trop ſolide, elle étoit de mauvaiſe couleur, & menaçoit de ſe rompre; ce qui ſuppoſoit un reſte de vice écrouelleux, qui n'avoit pas été entiérement détruit.

Après avoir été ſaignée & baignée, cette malade fut miſe à l'uſage de la ſolution du ſublimé dans la tiſane émolliente, à la doſe d'un quart de grain par jour; elle continua ce remede à cette doſe depuis le 16 juſqu'au 19 ſeptembre : le 20, on lui en donna un demi-grain par jour juſqu'au 26; mais comme cette tiſane la dégoûtoit, & que d'ailleurs il en avoit réſulté une légere ſalivation, on ſe contenta de lui donner de la tiſane apéritive ſimple, pour achever de réſoudre l'inflammation du méat urinaire, laquelle étant ter-

minée, cette malade fut purgée avec un minoratif, pour de-là paſſer à l'uſage des pilules anti-vénériennes fondantes. Elle en prit d'abord ſix grains le matin & autant le ſoir; on en augmenta journellement la doſe de quatre grains, juſqu'à ce qu'on fût parvenu à pouvoir lui en donner un demi-gros par jour; elle en prit journellement cette doſe depuis le 6 octobre juſqu'au 19 du même mois, ſans qu'il en réſultât ni cours de ventre, ni ſalivation: on la purgeoit tous les huit jours avec les pilules de Belloſte.

Le 24 ſeptembre, l'engorgement des aines ſe diſſipoit, les fongoſités du méat urinaire diminuoient de volume, & l'écoulement de la gonorrhée étoit moins conſidérable & moins coloré.

Le 30 ſeptembre, les tumeurs écrouelleuſes fondoient viſiblement, les cicatrices s'affermiſſoient, & le

léger ſuintement qui avoit paru, ſe tariſſoit ; l'engorgement des aines diminuoit également, la matiere gonorrhoïque blanchiſſoit, & prenoit de la conſiſtance.

Le 6 octobre, les cicatrices des écrouelles étoient dans le meilleur état poſſible; elles étoient d'une belle couleur, & ſans aucune aſpérité; l'engorgement des aines étoit diſſipé, la gonorrhée diminuoit, mais il reſtoit encore quelques fongoſités au méat urinaire qu'on fut obligé d'enlever avec les cizeaux.

Le 12 octobre, la plaie réſultante des fongoſités qui avoient été coupées, étoit cicatriſée, & la gonorrhée commençoit à ſe tarir.

Le 19, la gonorrhée étoit tarie; alors on mit cette malade dans la ſalle des convaleſcentes, où elle fut purgée deux fois avec les pilules de Belloſte.

Le 24 octobre, ſa guériſon parut

bien affermie, & elle ſortit le lendemain, après avoir pris quatre grains de ſublimé en ſolution, une once deux gros de pilules anti-vénériennes, & ſix priſes de pilules de Belloſte d'un demi-gros chacune : ſa ſanté, loin d'avoir été altérée par l'uſage de ces remedes, eſt encore aujourd'hui auſſi bonne qu'elle peut l'être.

Obſervation troiſieme.

712. Marguerite.... femme mariée, âgée de 28 ans, native de Paris, n'ayant jamais éprouvé d'interruption à ſes regles, que depuis cinq mois qu'elles avoient ceſſé de couler, ſans néanmoins aucun ſigne de groſſeſſe : cette ſuppreſſion lui occaſionnoit des étouffemens très fréquens. Cette malade étoit d'un tempérament ſanguin & délicat, & avoit déjà eu il y a ſept mois une gonorrhée virulente, dont elle n'avoit pu être guérie : elle

entra à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 7 août 1777 pour la même gonorrhée qui étoit très abondante & d'une très mauvaiſe couleur ; elle étoit accompagnée de douleurs aux articulations des bras avec les avant-bras, & d'un ulcere ſcrophuleux à la glande maxillaire du côté gauche.

Après avoir pris ſix bains, bu beaucoup de tiſane émolliente, & avoir été purgée, on mit cette malade le 12 août à l'uſage des pilules anti-vénériennes, à la doſe de douze grains par jour : au bout de quatre jours elle en prenoit vingt-quatre grains, & enſuite un demi-gros par jour : on en aidoit l'action par la boiſſon d'une tiſane apéritive nitrée.

Le 14 du mois d'août, on appliqua ſur les glandes des trochiſques de minium, pour en détacher les chairs fongueuſes, qui étoient aſſez abondantes : ce remede fit un

effet marqué, & le 20 ces chairs étoient totalement tombées, & l'ulcere étoit en très bon état.

Le 27 il ſe détergeoit ſenſiblement, les douleurs des articulations diminuoient, & la couleur de la gonorrhée étoit totalement changée. On ajouta alors à ces remedes les ſucs anti-ſcorbutiques, à la doſe de quatre onces par jour.

La nuit du 29 au 30 août, cette malade éprouva une hémorrhagie aſſez conſidérable par la bouche, pour laquelle elle fut ſaignée deux fois du bras, & but de l'eau de riz. Cette hémorragie qui parut avoir remplacé les regles, ſe calma par ces ſeuls moyens.

Le 3 ſeptembre l'ulcere commençoit à ſe cicatriſer, les douleurs étoient abſolument ceſſées, & la gonorrhée, dont l'écoulement étoit très blanc, tariſſoit : on continua les ſucs anti-ſcorbutiques.

Le 10 ſeptembre la cicatrice de l'ulcere étoit parfaite, la gonorrhée étoit tarie; on purgea alors la malade, & on la mit au nombre des convaleſcentes, ſans diſcontinuer pour cela les ſucs anti-ſcorbutiques.

Le 17 ſeptembre elle ſortit parfaitement guérie, après avoir pris deux onces de pilules anti-vénériennes, & après avoir été purgée tous les huit jours avec les pilules de Belloſte. Ce remede n'a occaſionné à cette malade ni ſalivation, ni douleurs d'entrailles, ni cours de ventre; & ſa ſanté n'en a été aucunement altérée, ce qu'on vient encore de vérifier tout récemment.

Obſervation quatrieme.

714. Marie-Jeanne .... femme mariée, âgée de 30 ans, native de la Champagne, ordinairement bien réglée, & d'une conſtitution robuſte, ayant déjà été traitée infructueuſe-

ment, dans ſa patrie, pour une gonorrhée virulente que lui avoit communiquée ſon mari, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 10 août 1777, avec la même gonorrhée, accompagnée de puſtules ſur les bras, ſur l'épaule droite, ſur la poitrine, au viſage, au col & à la nuque, dont pluſieurs étoient ulcérées, & paroiſſoient tenir du vice ſcrophuleux : elle avoit de plus des douleurs conſidérables à la tête & dans tous les membres.

Après avoir été préparée par une ſaignée, ſix bains & une médecine, cette malade commença l'uſage des pilules anti-vénériennes le 16 août, à la doſe de dix-huit grains d'abord, puis de vingt-quatre, & enſuite de trente-ſix grains par jour ; & elle les continua à cette derniere doſe juſqu'au 31 du même mois. On en aidoit journellement l'action par une boiſſon abondante de tiſane apéri-

tive, par des lavemens & quelques bains. On la purgea le 31, avec les pilules de Belloſte; & cette purgation fut réitérée tous les huit jours, & ces remedes n'ont point occaſionné de ſalivation, ni augmenté les maux de tête.

Le 27 août les douleurs répandues ſur tous les membres étoient déjà diſſipées, les puſtules ſeches s'affaiſſoient, celles qui étoient ulcérées ſe détergeoient, & la couleur de la gonorrhée commençoit à changer & à blanchir.

Le 3 ſeptembre les douleurs étoient totalement évanouies, les puſtules ſeches étoient preſque entiérement affaiſſées, celles qui ſuppuroient ſe deſſéchoient, & l'écoulement gonorrhoïque diminuoit ſenſiblement : à cette époque on adminiſtra les ſucs anti-ſcorbutiques à la doſe de quatre onces par jour, & on les continua juſqu'à ſa ſortie.

Le 10 ſeptembre, la gonorrhée étoit tarie, & il n'exiſtoit plus aucune puſtule; on continua néanmoins à cette malade les mêmes remedes juſqu'au 17, qu'elle fut miſe au nombre des convaleſcentes.

Elle ſortit le 25 ſeptembre parfaitement guérie, & ſans avoir eprouvé aucune eſpece d'accident; après avoir pris une once ſept gros de pilules anti-vénériennes, & quatre priſes de pilules de Belloſte, d'un demi-gros chacune.

Il n'y a eu que vingt-neuf malades de traités par les pilules anti-vénériennes fondantes, ou autres préparations de mercure inſoluble, & il n'en eſt mort qu'un, dont on trouvera l'obſervation dans la *4e partie.*

CHAPITRE

CHAPITRE VIII.

Observations ſur les Sudorifiques.

Quand le virus vénérien a été ſucceſſivement & toujours inutilement attaqué par différentes préparations mercurielles, ou quand il eſt dégénéré, il réſiſte enſuite quelquefois aux traitemens mercuriels poſtérieurs les plus ſages & les plus réfléchis.

Quand le mercure donné en trop grande quantité relative, ou mal adminiſtré, reſte, pour ainſi dire, niché dans différentes parties du corps, ſans exercer d'action ſur le virus, & ſans qu'on apperçoive aucune diminution dans les ſymptomes; il faut bien ſe garder de l'employer de nouveau, ſous prétexte de ſon inaction antérieure : on détermine-

roit, on augmenteroit par cette conduite la preſſion qu'il exerce aſſez naturellement ſur les parties qui en ſont ſurchargées ; & cette preſſion pouſſée à un certain degré, pourroit avoir les ſuites les plus funeſtes.

Quand le mercure employé trop fréquemment, ou inconſidérément, s'eſt toujours porté à la bouche, & y a excité une ſalivation opiniâtre ; il eſt quelquefois très-difficile de pouvoir le détourner de cette voie, qui lui eſt devenue familiere : l'adminiſtration continuée du mercure devient alors preſque impoſſible, & il ſeroit même dangereux de s'y obſtiner.

Dans tous ces cas, & autres analogues, il faut bien recourir à quelques autres remedes qui ne ſoient pas mercuriels, au moins pour pallier le mal, quand il eſt preſſant. Mais ſi l'expérience a appris qu'ils ſuffiſent quelquefois pour opérer une

cure radicale, il faut s'y tenir & y inſiſter, comme ſur un moyen de plus, pour combattre cette maladie. L'alkali volatil & les ſudorifiques ſont préciſément ces moyens; & ils réuſſiſſent, ſur-tout dans les cas où le mercure a échoué, pour quelques-unes des raiſons que je viens de détailler. Ces remedes produiſent alors un effet d'autant plus marqué, que le corps eſt ſurchargé de mercure, ſans qu'il ait opéré aucun changement à la maladie; parce qu'ils exercent preſque néceſſairement une action ſur le mercure même, qui l'ébranle, le volatiliſe, & le porte ſucceſſivement vers les émonctoires du corps, ce qui en prépare & en facilite la ſortie; & que ce dégagement ne peut guere avoir lieu, que le mercure ne réfléchiſſe ſon action ſur les parties virulentes elles-mêmes, & ne les entraîne avec lui. Ce moyen de guérir la maladie vénérienne, ap-

partient, il eſt vrai, autant au mercure qu'aux ſudorifiques ; mais ſans le ſecours de ce dernier remede, le premier eût été au moins inſuffiſant. Il eſt d'autres cas peut-être où les ſudorifiques ſeuls pourroient opérer sûrement la guériſon ; mais ils ſont plus rares, & je n'ai pas été à portée de m'en convaincre par ma propre expérience ; parce qu'on n'abandonne pas aiſément des moyens de guérir connus & aſſurés, pour en adopter d'autres qui ſont au moins équivoques. Je vais cependant rapporter un exemple où les ſudorifiques ont ſuffi pour guérir une maladie vénérienne bien caractériſée.

Obſervation.

100. Claire ..... native de la Champagne, d'un tempérament ſanguin & délicat, ordinairement bien réglée, ayant néanmoins éprouvé une perte utérine il y a quinze jours ;

eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 9 avril 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, un bubon aſſez conſidérable à l'aine droite, un chancre à l'entrée de la vulve du côté droit, & des douleurs très vives & continues à la tête & à la cuiſſe droite.

Après avoir été préparée à l'uſage des frictions & des lavemens antivénériens par une ſaignée, une médecine & quelques bains, cette malade commença ces remedes combinés à une doſe aſſez foible; mais malgré cette précaution, ils produiſirent aſſez promptement la ſalivation la plus fougueuſe, la plus opiniâtre, & qui fut accompagnée de douleurs plus vives à la tête, que celles précédemment reſſenties, & dont il eſt fait mention : la langue étoit ſortie de la bouche, & ne pouvoit plus y ren-

trer ; elle étoit parſemée d'ulceres chancreux, & même gangrenés ; l'engorgement & l'ulcération de preſque toutes les parties de la bouche ſubſiſta pendant près de quarante jours, malgré les ſaignées du pied, les demi-bains, les lavemens émolliens & purgatifs multipliés, malgré l'uſage réitéré des tiſanes royales, de gargariſmes, & l'application continuelle des topiques appropriés : inſenſiblement tout rentra dans l'ordre, les eſcarres gangreneuſes de la langue tomberent ; les ulceres de la bouche ſe détergerent, ſe cicatriſerent, & malgré le peu de remedes que cette malade avoit pris, tous les ſymptomes vénériens étoient diſparus, ce qui eſt abſolument à l'avantage de la ſalivation. Car ſi ce n'eſt point elle qui a produit cette ceſſation des ſymptomes, il eſt au moins prouvé qu'elle ne s'y eſt point oppoſée. Malgré cet avantage, on craignit néan-

moins qu'ils ne reparuſſent auſſi promptement qu'ils avoient ceſſé, & cette crainte détermina à employer les lavemens anti-vénériens ſeuls pour aſſurer la guériſon : il ne réſulta de ce remede aucune eſpece de ſalivation, ni de cours de ventre, quoiqu'on en ait donné 54, à deux par jour, & qu'on y ait employé quatre bouteilles de liqueur anti-vénérienne. Cette malade ſortit enfin le 19 juin 1776 parfaitement guérie, deux mois & dix jours après ſon entrée dans cette maiſon.

Le 3 février 1777, cette femme revint de nouveau à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, pour une gonorrhée virulente inflammatoire, un engorgement ſenſible à l'aine gauche, & des poireaux nombreux à la vulve, qui étoient les fruits récens, reconnus & avoués d'un nouveau commerce : elle n'avoit point eu ſes regles depuis ſon

premier traitement, ſans qu'il y eût néanmoins aucun ſigne de groſſeſſe.

Après avoir été ſaignée deux fois, avoir pris quelques bains, & bu beaucoup de tiſane adouciſſante pour calmer l'inflammation de la vulve, on voulut remettre cette malade à l'uſage des lavemens anti-vénériens; mais à peine en eut-elle pris ſix, qu'elle reſſentit des douleurs de colique aſſez vives, & qu'elle éprouva des envies de vomir, & même des vomiſſemens bilieux très abondans. Après avoir remédié à ces accidens par la diete, une boiſſon copieuſe, & une priſe d'ipécacuanha, on donna à la malade deux frictions d'un gros chacune; mais dès le cinquieme jour, il ſurvint une ſalivation qui menaçoit d'être conſidérable, & qui, par réflexion ſur la premiere éprouvée, donna de juſtes inquiétudes ſur la continuation de ce remede; c'eſt

pourquoi on la purgea, & on lui fit prendre des bains, dans leſquels elle tomba en foibleſſe : mais c'étoit la criſe des regles qui parurent alors, & qui procurerent beaucoup de ſoulagement, quoiqu'elles n'aient coulé que pendant deux jours.

Les remedes mercuriels paroiſſant affecter cette malade d'une maniere trop ſenſible & trop inquiétante, il fut décidé qu'on n'en emploieroit plus aucun de cette eſpece, & dès ce jour elle fut miſe à l'uſage d'une tiſane forte des bois ſudorifiques, faite avec beaucoup de ſoin ; on lui en donna une pinte par jour, dont la moitié ſe prenoit le matin, & l'autre le ſoir. On faiſoit bouillir le marc de cette tiſane, pour lui ſervir de boiſſon ordinaire. On continua ce remede depuis le 25 février juſqu'au 5 mars ; il ſubſiſtoit néanmoins encore un peu de ſalivation ; mais le 2 mars elle étoit totalement ceſſée :

depuis le 5 mars juſqu'au 19 du même mois, la même tiſane fut continuée à la même doſe, & on la rendit purgative tous les huit jours avec les follicules de ſéné & la manne.

Le 12 mars la gonorrhée, qui étoit inſenſiblement diminuée, parut totalement tarie, l'engorgement des aines étoit réſous, & les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes.

La malade ſortit parfaitement guérie le 20 mars, après avoir pris vingt-cinq pintes de tiſane ſudorifique très chargée, ſans qu'elle en ait été aucunement incommodée. Depuis ce tems les menſtrues ont continué à couler réguliérement, & cette femme, qui depuis s'eſt repréſentée pluſieurs fois, jouit de la meilleure ſanté.

SECONDE PARTIE.

Observations sur les Maladies Vénériennes, traitées par la combinaiſon de deux Méthodes.

Il eſt toujours avantageux de guérir avec le moins de remedes poſſibles, & avec les remedes les moins compliqués ; c'eſt une vérité qui n'eſt méconnue d'aucun Médecin. Ainſi, quand une ſeule méthode convient à un ſujet, quand elle eſt appropriée à ſon âge, à ſon tempérament, à l'eſpece de maladie qu'il éprouve, & qu'elle ſuffit à ſa guériſon, elle eſt ſans doute préférable à la combinaiſon de pluſieurs. Mais il exiſte des maladies vénériennes ſi compliquées; les ſymptomes qui la

caractériſent, quoique produits par la même cauſe, ſont quelquefois ſi diſſemblables & ſi oppoſés ; elle attaque des organes, dont la texture & les fonctions ſont ſi différentes, qu'il n'eſt ſouvent pas poſſible de remplir toutes les indications, & de prévenir tous les inconvéniens avec un ſeul & même remede. En effet, quand le virus épaiſſit, coagule la lymphe ; quand il produit des excroiſſances dures ou fongueuſes ; qu'il engorge, groſſit & défigure les organes glanduleux ; quand il y occaſionne des tumeurs indolentes ; il exige d'autres ſecours, que quand, par ſon acrimonie, il irrite, déchire & détruit les petits vaiſſeaux excrétoires de la peau auxquels il s'attache, & y occaſionne des ulceres douloureux & ſouvent très corroſifs ; ou que, pénétrant juſqu'aux muſcles, aux membranes, au périoſte & aux os, il y produit les douleurs les plus

aiguës, & prépare de loin la ſuppuration rongeante qui les diſſout, ou la carie qui les détruit. Le traitement doit varier encore plus, quand, à quelques-uns de ces ſymptomes effrayans, ſe joignent ces fluxions inflammatoires ſi communes du canal de l'uretre, & des glandes qui touchent & avoiſinent le col de la veſſie, qui ſont accompagnées d'écoulemens acrimonieux, purulens, ſi difficiles à tarir. Cette maladie, que l'on ne connoît pas encore aſſez, que l'on néglige par habitude, ou que l'on traite avec trop de légéreté, eſt d'autant plus importante, qu'elle eſt quelquefois ſuivie de rétentions ou de ſuppreſſions d'urine, juſtement inquiétantes, de douleurs conſtantes & opiniâtres, & qu'elle devient même à la fin incurable.

Le mercure, il eſt vrai, ſous quelque forme qu'on l'adminiſtre, a la propriété de détruire le virus, ſur-

tout quand il eſt récent, & qu'il n'eſt point encore dégénéré ; mais il eſt des préparations de ce minéral, qui, en augmentant plus que les autres le mouvement de nos liqueurs, en produiſent méchaniquement & preſque néceſſairement la diſſolution ; d'où réſulte un relâchement des ſolides, qui empêche quelquefois les écoulemens de tarir, ou s'oppoſe à l'entiere cicatriſation des ulceres. Il faut bien alors réunir à ce premier moyen une autre préparation du même remede, qui porte l'empreinte d'un tonique deſſicatif, ſans perdre pour cela la propriété de détruire le virus.

S'il faut agiter ſouvent les parties rendues inſenſibles, par l'obſtruction de leurs couloirs & l'inaction de leurs fibres ; & ſi ce défaut, d'abord attaqué par les délayans, ne peut enfin céder qu'aux préparations les plus actives ; il faut en revanche ſavoir ménager les organes délicats,

déjà trop diſpoſés à la douleur & à la phlogoſe, & ne leur préſenter que des préparations mercurielles adoucies, ou étendues dans un véhicule approprié, qui en regle, en modere l'action, ſans la détruire, & qui aient en outre la propriété de s'oppoſer aux progrès de l'inflammation, qui opéreroit bientôt la deſtruction de ces parties délicates. Mais dans le même ſujet une partie du corps eſt très délicate, ſouvent même douloureuſe, enflammée, ulcérée, tandis que d'autres, plus indolentes ou plus robuſtes, ne ſont ſimplement qu'obſtruées & ſans douleur : les fibres par leſquelles quelques mouvemens s'operent, ou qui concourent à produire quelque ſécrétion intéreſſante, peuvent être relâchées, affoiblies ; & d'autres au contraire, non moins eſſentielles, être agacées & tendues. Un organe eſt ſimplement gêné dans ſes fonctions, tandis qu'un autre eſt au mo-

ment d'éprouver une deſtruction preſque totale.

En regardant le mercure comme un moyen sûr & connu, capable de prévenir, de calmer, ou de guérir ces diverſes productions virulentes, on conçoit qu'il en faut ſouvent varier l'adminiſtration, & en multiplier les formes ſuivant les circonſtances & les beſoins, relativement à l'action qu'on en attend & aux effets qu'il doit produire. D'ailleurs, il eſt prouvé qu'une ſeule maniere de l'adminiſtrer n'eſt pas toujours ſuffiſante; elle pourroit même quelquefois devenir dangereuſe, & en conſervant un organe, opérer la décompoſition d'un autre. Si le ſeul raiſonnement ſuffit pour établir la vérité de cette aſſertion, les obſervations ſuivantes en prouveront encore mieux la sûreté : quand l'expérience confirme les principes, c'eſt en médecine, une eſpece de démonſtration.

CHAPITRE

CHAPITRE PREMIER.

OBSERVATIONS ſur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions mercurielles, jointes aux ſudorifiques.

SI les remedes ſudorifiques déterminent quelquefois, ou même augmentent l'action du mercure, quand elle eſt trop foible, ou quand elle eſt nulle, parce qu'il reſte comme niché dans quelques parties éloignées du torrent de la circulation ; ſi alors, comme on l'a déjà dit, ils l'ébranlent, & lui donnent des déterminations avantageuſes à la guériſon, & ſi, dans ces circonſtances, ils ont quelquefois opéré des miracles ; on doit préſumer que ces remedes auront encore plus d'efficacité, ſi on les donne concurremment avec les fric-

tions mercurielles, ſur-tout dans les tempéramens déjà relâchés, ou dans des circonſtances où l'on a quelque raiſon de craindre le relâchement produit par l'admiſſion du mercure ſous cette forme. On fera donc bien de joindre ces deux remedes toutes les fois qu'on aura à traiter des ſujets dont le tempérament eſt phlegmatique, & abonde en ſéroſités, ou qui eſt devenu tel par la maladie, & l'exceſſive évacuation d'une humeur gonorrhoïque ou laiteuſe.

Obſervation premiere.

376. Marie-Anne-Roſalie ..... âgée de 30 ans, native de la Picardie, femme mariée, d'un tempérament phlegmatique, & pourtant bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 10 décembre 1776, pour une gonorrhée virulente très abondante, un bubon

à l'aine gauche, qui s'étoit ouvert de lui-même en deux endroits : l'ulcere ſupérieur étoit chancreux, les bords en étoient durs & calleux ; mais l'inférieur étoit en bonne ſuppuration. Les grandes levres de la vulve étoient très gonflées, & œdémateuſes ; la partie inférieure étoit couverte de puſtules chancreuſes ſuppurantes, de même que le périné & la marge de l'anus : la fourchette étoit totalement détruite, & le périné déchiré : ces deux derniers accidens étoient l'effet d'un accouchement très laborieux.

Après avoir pris quelques bains & avoir été purgée, cette malade commença les frictions mercurielles le 15 décembre, à la doſe de deux gros tous les deux jours, & elle les continua juſqu'au 24, ſans aucun accident. A cette époque, le bubon ſe détergeoit ſenſiblement, & au moyen d'un panſement méthodique

les bords de l'ulcere ſupérieur commençoient à s'adoucir & à s'affaiſſer; les puſtules commençoient également à s'effacer, & le gonflement des grandes levres diminuoit. L'écoulement de la gonorrhée étoit plus blanc.

Le 27 décembre, il parut un peu de ſalivation accompagnée de maux de tête, qui fit diſcontinuer les frictions.

Le 31, cette malade fut purgée: elle le fut encore le 2 janvier; & le 3 du même mois la ſalivation ayant ceſſé, & le mal de tête ayant diſparu, on la remit à l'uſage des frictions.

Le 16 janvier, le bubon commençoit à ſe cicatriſer, les puſtules étoient effacées, & la gonorrhée, dont l'écoulement étoit blanc & épais, commençoit à ſe tarir.

Le 24, tous les ſymptomes étoient diſparus; on continua néanmoins les frictions juſqu'au 28 janvier, à la

doſe d'un gros par jour. Pendant tout le tems de leur adminiſtration cette malade buvoit journellement une pinte de tiſane ſudorifique : on la rendit purgative tous les huit jours, ſur la fin de ſon traitement.

Elle ſortit le 30 janvier, en très bon état. On n'avoit employé que trois onces d'onguent mercuriel en frictions, & ſeize pintes de tiſane ſudorifique forte, pour opérer ſa guériſon, qui s'eſt conſtamment bien ſoutenue ; elle a même fait depuis des enfans bien portans.

Obſervation ſeconde.

415. Marie-Anne .... âgée de vingt-quatre ans, native de Paris, d'un tempérament aſſez délicat, mais bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 9 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente très abondante, avec cuiſſon & phlogoſe à la vulve, & de

petits poireaux en abondance ſur la nymphe droite : elle étoit d'ailleurs ſujette à la fievre & à l'enflure des jambes.

Après avoir été purgée, cette malade, vu la délicateſſe de ſon tempérament, fut d'abord miſe à l'uſage des lavemens anti-vénériens, dès le 11 janvier : mais la fievre qui parut preſque auſſi-tôt, & dont elle eut pluſieurs accès, jointe à une attaque d'épilepſie, firent abandonner ce remede ; & après qu'elle eut été de nouveau évacuée par haut & par bas, & qu'on ſe fut aſſuré que la fievre avoit entiérement ceſſé, on lui ſubſtitua les frictions mercurielles & la tiſane ſudorifique.

Elle commença les frictions le 24 janvier, à la doſe d'un gros ; & elle les continua à cette doſe tous les deux jours, ſans interruption, juſqu'au 24 février, & ſans qu'il en réſultât le plus léger accident.

Dès le 30 janvier l'ardeur d'urine étoit calmée, & la phlogoſe de la vulve diſſipée.

Le 2 février, les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes, & la gonorrhée diminuoit viſiblement ; la couleur en étoit même plus belle.

Le 6 février, la gonorrhée ſe tariſſoit : le 13 février elle étoit preſque tarie ; & le 21 du même mois, elle l'étoit abſolument.

Sur la fin du traitement, on rendit purgative la tiſane ſudorifique qui ſervoit de boiſſon ordinaire à la malade, afin d'achever de guérir la gonorrhée.

Cette femme ſortit le 26 février, jouiſſant d'une très bonne ſanté, ſans avoir éprouvé depuis aucun retour de la fievre, ni de l'épilepſie. Deux onces d'onguent mercuriel & dix-huit pintes de tiſane ſudorifique ont ſuffi à ſa guériſon, qui depuis a été jugée parfaite, & dont on s'eſt

aſſuré pluſieurs fois, quand pour conſtater cette vérité, elle s'eſt volontairement repréſentée aux Officiers de ſanté de cette maiſon.

Obſervation troiſieme.

140. Marguerite ..... âgée de dix-huit ans, native de l'Iſle-de-France, d'un tempérament foible & phlegmatique, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 18 juin 1776, pour une gonorrhée virulente très abondante, & une grande quantité de poireaux dans l'intérieur de la vulve.

Après avoir été préparée convenablement, elle commença l'uſage des frictions mercurielles le 21 juin, à la doſe de deux gros par jour; & elle les continua les 23, 25, 28 & 30 juin: elle commença alors à boire la tiſane ſudorifique, ſans diſcontinuer pour cela les frictions, qu'on

lui adminiſtroit réguliérement tous les deux jours.

Les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes dès le 6 juillet, mais la gonorrhée ſubſiſtoit toujours.

Le 13 juillet la gonorrhée commençoit à s'épaiſſir & à diminuer; on rendit alors la tiſane ſudorifique purgative tous les quatre jours; mais les frictions n'en furent pas pour cela interrompues : cette malade prit la derniere le 20 juillet, & elle continua la tiſane ſudorifique juſqu'au 26 du même mois, qu'elle fut reconnue parfaitement guérie. On n'avoit employé à cet effet que trois onces deux gros d'onguent mercuriel, qui n'a produit aucune eſpece d'accident, ni aucune ſalivation, & vingt pintes de tiſane ſudorifique. Depuis ce tems elle jouit de la plus parfaite ſanté.

Obſervation quatrieme.

171. Marie-Joſephe ... femme

mariée, âgée de trente-deux ans, native de Paris, ayant déjà eu ſept enfans tous bien portans; ordinairement bien réglée, quoique d'un tempérament pituiteux, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 26 août 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari. Elle étoit caractériſée par une gonorrhée virulente abondante, avec phlogoſe & difficulté d'uriner, un chancre aſſez étendu à la vulve, des douleurs aux articulations, qui augmentoient beaucoup pendant la nuit, & une inſomnie opiniâtre.

Cette malade fut ſaignée & baignée dès ſon entrée dans cette maiſon; & ces premiers ſecours ayant calmé les douleurs qu'elle reſſentoit en urinant, & diſſipé la phlogoſe qui accompagnoit la gonorrhée, elle fut miſe à l'uſage des frictions mercurielles le 4 ſeptembre, à la

doſe de deux gros de pommade tous les trois jours.

Le 16 ſeptembre, on joignit aux frictions la tiſane ſudorifique.

Le 20 ſeptembre, on rendit cette tiſane purgative tous les ſix jours.

Le 14 ſeptembre, il ſurvint une opthalmie, qui ne parut être qu'un développement du virus, & qui ne changea rien au traitement ordinaire: on ſe contenta ſeulement d'appliquer un veſſicatoire à la nuque, & de laver les yeux avec un collire rafraîchiſſant. Ce ſymptome ne diſparut totalement que le 4 octobre.

Le 14 ſeptembre, la gonorrhée commençoit à s'épaiſſir, & le chancre de la vulve à ſe cicatriſer; néanmoins les douleurs étoient toujours à peu près les mêmes.

Le 4 octobre, la gonorrhée ſe tariſſoit viſiblement; & le peu d'écoulement qui ſubſiſtoit, étoit blanc & épais.

Le 10 octobre tout étoit diſparu : mais comme les douleurs des articulations n'avoient pas éprouvé une diminution ſucceſſive auſſi marquée que les autres ſymptomes, on fit prendre à cette malade quelques fumigations de ſuccin dans la chaiſe fumigatoire ; & ce remede pratiqué cinq ou ſix fois de ſuite, eut tout le ſuccès poſſible, de ſorte que la guériſon fut reconnue complette le 14 octobre. Pour l'obtenir, on avoit employé 28 gros d'onguent mercuriel en frictions, & vingt & une pintes de tiſane ſudorifique. De ces deux moyens réunis, il n'eſt réſulté aucun inconvénient ; & depuis ce tems, cette femme n'a éprouvé aucune eſpece d'altération à ſa ſanté, non plus que ſon mari, qui a été guéri en même tems dans la maiſon de ſanté établie pour les hommes.

Obſervation cinquieme.

706. Catherine .... âgée de vingt ans, native de l'Anjou, d'un tempérament délicat, & n'ayant pas eu ſes regles depuis deux ans, ſujette aux fleurs blanches, & ayant en outre les jambes œdémateuſes & une fievre lente, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 2 août 1777, pour une gale vérolique univerſelle, qui avoit réſiſté à tous les remedes, & une gonorrhée virulente bien caractériſée & très abondante : elle avoit en outre une petite toux ſeche, qui parut être ſymptomatique, & qui ne changea rien à l'adminiſtration des remedes antivénériens qui avoient été jugés lui convenir.

Après qu'elle eut été préparée convenablement à ſon état, par une purgation de manne, & une boiſſon copieuſe de tiſane béchique, on lui fit

commencer les frictions mercurielles le 6 août, à la doſe de deux gros tous les deux jours ; elle les continua à cette doſe ſans interruption juſqu'au 6 ſeptembre, ſi on en excepte le tems des regles : la fievre lente céda aux trois premieres frictions ; le 20 la toux étoit totalement diſparue ; on crut conſéquemment pouvoir lui donner alors la tiſane ſudorifique, qu'on avoit jugée néceſſaire dès le commencement.

Le 27, la gale commençoit à ſe guérir, & l'écoulement de la gonorrhée diminuoit déjà ; les regles qui ſurvinrent à cette époque, & qu'elle n'avoit pas eues depuis deux ans, firent diſparoître inſenſiblement l'œdématie des jambes. Le 3 ſeptembre, la gonorrhée étoit preſque totalement tarie, la gale étoit guérie, & tous les autres ſymptomes paroiſſoient diſparus ſans retour.

Le 10 ſeptembre, la gonorrhée

étoit tarie, & la maladie fut jugée radicalement guérie, tant par la diſparution ſucceſſive des ſymptomes qui la caractériſoient, que par l'emploi de quatre onces d'onguent mercuriel en friction, qui n'avoit produit ni ſalivation, ni cours de ventre, ni aucun autre accident. Vingt-une pintes de tiſane ſudorifique auroient pu faire reparoître la toux, ſi elle n'avoit été un véritable ſymptome de la maladie vénérienne; ce qui fait une obſervation aſſez intéreſſante, & qui ſe répete aſſez ſouvent dans le traitement de ces maladies. Depuis ce tems cette fille a continué de jouir d'une parfaite ſanté.

Il y a eu quarante-ſept malades de traités par les frictions mercurielles combinées avec les ſudorifiques, & il n'en eſt mort aucun.

CHAPITRE II.

OBSERVATIONS ſur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions mercurielles, concurremment avec les fumigations.

ON ſait que le mercure adminiſtré en friction & en fumigation s'introduit plus ou moins diviſé par l'organe de la peau, & qu'il ſe diſtribue quelquefois aſſez promptement aux autres parties du corps, au moyen du tiſſu cellulaire; on ſait auſſi que, quand la peau eſt parſemée de puſtules ſuppurantes, ou d'ulceres rongeans trop étendus, les frictions générales ſont ſouvent impraticables, & que les fumigations agiſſent alors avec le plus grand ſuccès. Quand les glandes des aines ſont au contraire diſtendues, durcies par le virus, les fumigations ne

ne font ſouvent qu'aigrir ces tumeurs, ou elles leur deviennent inutiles, tandis que les frictions locales en préparent & en procurent la réſolution. Il faut donc alors réunir ces deux moyens pour qu'il en réſulte la guériſon radicale, qu'un ſeul n'auroit quelquefois pu produire; il faut également y avoir recours, quand, à tous les ſymptomes vénériens qui exigent l'adminiſtration des frictions, ſe joignent des ulceres rebelles, qui ne cedent ni à ce premier remede, ni à aucun panſement méthodique : les fumigations locales en produiſent alors la déterſion & la cicatriſation, & loin de contredire l'effet des frictions, elles l'aſſurent au contraire & le rendent plus complet. Dans certains cas une méthode n'eſt qu'auxiliaire, tandis que l'autre eſt la principale ; & alternativement on en varie l'adminiſtration ſuivant les circonſtances. Les obſervations ſui-

vantes prouveront encore mieux l'utilité de ces ſortes de combinaiſons.

Obſervation premiere.

270. Anne .... âgée de 19 ans, native de la Franche-Comté, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 24 août 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient un gonflement conſidérable & un abſcès à la grande levre droite, un bubon ulcéré à l'aine gauche, des puſtules très multipliées ſur les avant-bras, les bras, les cuiſſes, les feſſes, au col & ſur les joues. Elle avoit déjà été traitée & guérie dans cette maiſon d'une gonorrhée virulente. *Voyez* n.° 195.

Après avoir été préparée par la ſaignée, quelques bains & une purgation, cette malade fut miſe à l'uſage

des fumigations & des frictions combinées de la maniere ſuivante.

Le 28 août, on lui donna une friction de deux gros de pommade mercurielle.

Le 29 on lui donna une fumigation d'un gros & demi de mercure doux, qu'on dirigea principalement ſur les parties attaquées de puſtules & d'ulceres.

Le 30 août, les 1er, 3 & 4 ſeptembre, on répéta la même fumigation.

Le 2 ſeptembre on donna une ſeconde friction de deux gros.

Le 5 ſeptembre, il parut une légere ſalivation, qui fit diſcontinuer pendant quelques jours les remedes mercuriels; le 8 cette malade fut purgée, & la ſalivation diſparut totalement.

Le 10 ſeptembre, on reprit les frictions à la doſe de deux gros, & on les continua à cette doſe juſqu'au 22 du même mois.

Les jours qu'elle ne prit pas de frictions, on adminiſtra à cette malade les mêmes fumigations locales; on réduiſit ſeulement la doſe du mercure doux à un gros pour chaque fumigation. La repriſe de ces deux remedes ne produiſit plus de ſalivation.

Dès le 6 ſeptembre on s'apperçut que l'engorgement des grandes levres étoit diſſipé : l'abſcès qu'on avoit ouvert, étoit déjà preſque cicatriſé : la ſuppuration du bubon étoit belle, & les puſtules commençoient à s'effacer.

Le 13 ſeptembre, l'ulcere des aines commençoit à ſe cicatriſer; les puſtules étoient preſque toutes effacées.

Le 18 le bubon étoit ſolidement cicatriſé, & il n'exiſtoit plus aucune trace de la maladie.

Le 22 ſeptembre la malade fut jugée parfaitement guérie; & elle ſortit le 24 en très bon état, & ſans avoir éprouvé aucun accident que la ſalivation légere dont il a été fait men-

tion. On avoit employé pour ſon traitement, qui n'a duré qu'un mois, dix-huit gros d'onguent mercuriel en friction, & douze gros de mercure doux en fumigation : ſa ſanté n'a été aucunement altérée de l'uſage de ces remedes ; & elle eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation ſeconde.

420. Jeanne... âgée de 26 ans, native de la Franche-Comté, d'un tempérament ſanguin, & conſtamment bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 12 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente, accompagnée d'un engorgement aſſez conſidérable à l'aine gauche, & de groſſes puſtules ſuppurantes répandues ſur les grandes levres & ſur le pli de l'aine gauche.

Après qu'elle eut été ſaignée & purgée, on lui fit, le 14 janvier, une

friction d'un gros d'onguent mercuriel, dirigée principalement ſur le bubon.

Le 16, on lui donna une fumigation générale avec un gros de mercure doux.

Le 17, on réitéra la friction.

Le 18, on répéta la fumigation du même poids d'un gros.

Le 19, on fit une nouvelle friction, mais avec deux gros d'onguent mercuriel; & on l'étendit juſqu'au périné & aux cuiſſes. On continua enſuite les frictions, à cette doſe, tous les deux jours juſqu'au 29; & les jours que la malade ne prenoit point de friction, on lui donnoit une fumigation d'un gros de mercure doux.

Le 30 janvier, il parut une légere ſalivation, qui fit ſuſpendre les frictions; mais on ne diſcontinua point pour cela les fumigations; & comme la ſalivation avoit ceſſé dès le 7 février, on reprit les mêmes frictions

de deux gros les 8, 10, 12 & 14 du même mois, & on continua les fumigations les autres jours juſqu'au 20 février.

A la viſite du 23 janvier on s'apperçut que les puſtules commençoient à s'effacer; mais la gonorrhée étoit toujours au même état.

Le 30 janvier, les puſtules étoient preſque totalement effacées, & l'écoulement de la gonorrhée commençoit à diminuer; l'engorgement de l'aine étoit en partie réſous.

Le 7 février, les puſtules étoient totalement effacées, & la gonorrhée étoit encore plus ſenſiblement diminuée; il n'exiſtoit plus d'engorgement à l'aine.

Le 13 février, la gonorrhée étoit preſque tarie; le 18 elle l'étoit abſolument.

Le 24, cette malade fut jugée radicalement guérie, & il ne ſubſiſtoit pas la moindre trace des ſymptomes

vénériens qui caractériſoient ſa maladie. Pendant ſon traitement, qui a duré quarante-deux jours, on a employé trois onces d'onguent mercuriel en friction, & douze gros de mercure doux en fumigation, ſans aucun accident que la légere ſalivation éprouvée. Cette malade jouit encore actuellement de la meilleure ſanté, comme on l'a vérifié.

Obſervation troiſieme.

429. Victoire.... native de Paris, âgée de 17 ans, d'un tempérament délicat, ordinairement bien réglée, quoique ſujette aux fleurs blanches, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 14 janvier 1777, pour une gonorrhée virulente, un gros poireau en forme de chou-fleur ſur chacune des grandes levres, & un chou-fleur énorme qui s'étendoit du périné juſqu'à la marge de l'anus & les parties environnantes; ce chou-

fleur avoit quatre pouces de longueur, deux de largeur, & un pouce & demi d'épaiſſeur. Cette malade avoit récemment été traitée ſans ſuccès dans ſa chambre pour cette maladie.

Après avoir été préparée par quelques bains & une purgation, elle fut miſe à l'uſage des frictions mercurielles, le 18 janvier, à la doſe d'un gros; & elle les continua à cette doſe tous les deux jours, juſqu'au 10 février inclusivement. Dans l'intervalle des frictions elle prit quelques demi-bains & des bouillons rafraîchiſſans, à la ſuite deſquels on lui donna trois fumigations dirigées ſur le chou-fleur, au moyen d'un entonnoir. Depuis le 14 février juſqu'au 12 mars, on continua tous les deux jours les frictions mercurielles, à la doſe d'un gros; & dans l'intervalle d'une friction à une autre, on adminiſtra, ſans aucune autre interruption, les fumiga-

tions locales de mercure doux déjà annoncées.

Le 28 janvier, il ſe détacha quelques portions du chou-fleur qui étoit tombé en ſuppuration.

Le 1er février, il s'en détacha encore d'autres portions.

Le 13 le chou-fleur étoit en partie détruit par la ſuppuration, & tomboit en lambeaux.

Dans l'intervalle du 16 au 26 février, ce chou-fleur fut preſque totalement détruit. Ceux qui occupoient les deux grandes levres, qui s'étoient durcis, furent coupés, & ne reparurent plus.

Le 5 mars, le chou-fleur étoit abſolument détruit: on en rendit la cicatrice ſolide au moyen de la pierre infernale. Le 12 mars, la cicatriſation étoit parfaite, la gonorrhée ſe diſſipa inſenſiblement, & cette malade ſortit parfaitement guérie le 20 mars, après avoir pris vingt-ſix gros d'onguent

mercuriel en friction, & quinze gros de mercure doux en fumigation, ſans en avoir éprouvé le plus léger inconvénient, & ſans que ſa ſanté en ait été altérée; ce dont on vient encore tout récemment de s'aſſurer.

Obſervation quatrieme.

676. Françoiſe-Marguerite .... âgée de dix-neuf ans, native de la province du Maine, d'un bon tempérament & bien réglée, avoit depuis deux mois la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par un bubon à l'aine gauche, que l'on avoit ouvert, qui étoit reſté ulcéré, & dont les bords étoient durs & calleux: il étoit accompagné d'une gonorrhée virulente, d'une prodigieuſe quantité de puſtules répandues ſur toute la vulve, tant intérieurement qu'extérieurement, & qui s'étendoient juſques ſur les cuiſſes, le périné, & la marge de l'anus.

Cette malade ayant été traitée ſans ſuccès dans ſa chambre, entra à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 10 juillet 1777, avec tous ces ſymptomes, qui avoient encore été aigris par les remedes qu'elle avoit pris.

Après qu'elle eut été ſaignée & purgée, & miſe à l'uſage d'une tiſane émolliente, on lui fit commencer les frictions à la doſe de deux gros tous les deux jours : le lendemain de chaque friction on lui adminiſtroit une fumigation d'un gros de mercure doux, dirigée principalement ſur les parties affectées de puſtules & d'ulceres; & elle continua alternativement & ſans interruption ces deux remedes, depuis le 12 juillet juſqu'au 12 août. Alors on diſcontinua les fumigations; & pendant les douze jours ſuivans, on n'employa plus que les frictions ſeules.

Dès le 29 juillet, on remarqua que

le bubon, dont on avoit affaiſſé & fondu les bords, commençoit à ſe cicatriſer, & que les puſtules s'effaçoient; mais la gonorrhée étoit toujours la même.

Le 6 août, la gonorrhée commençoit à blanchir & à s'épaiſſir; le bubon continuoit à ſe cicatriſer, & les puſtules étoient preſque totalement effacées.

Le 13 août, la gonorrhée ſe tariſſoit, les puſtules étoient effacées, & le bubon étoit parfaitement cicatriſé.

Le 20, il n'exiſtoit plus aucun ſymptome de la maladie, & la malade fut envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 27 août, parfaitement guérie. Pour parvenir à ce point deſiré, on avoit employé cinq onces deux gros d'onguent mercuriel en friction, & quinze gros de mercure doux en fumigation, ſans qu'il en ait réſulté ni ſalivation, ni cours de ventre, ni aucun autre

accident. Sa ſanté s'eſt toùjours bien ſoutenue depuis.

Obſervation cinquieme.

679. Sophie .... âgée de dix-neuf ans, native du Soiſſonnois, ordinairement bien réglée, quoiqu'en petite quantité, d'un tempérament délicat, ayant depuis plus de deux mois la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par une excroiſſance conſidérable à l'anus en forme de truffle, pour laquelle elle avoit été traitée chez elle ſans ſuccès, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 11 juillet 1777, pour la même excroiſſance, à laquelle s'étoient joints pluſieurs poireaux répandus ſur la vulve, & quelques puſtules ſeches.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe de ſuite à l'uſage des frictions mercurielles, à la doſe de deux gros de pommade; &

elle les prit à cette doſe tous les deux jours ſans interruption, depuis le 13 juillet juſqu'au 18 août. Dans l'intervalle des frictions, on lui adminiſtroit des fumigations locales, d'un gros de mercure doux chacune; & ces deux moyens réunis ſuffirent à ſa guériſon, qui fut jugée parfaite le 20 août.

Dès le 19 juillet, les poireaux de la vulve étoient tombés d'eux-mêmes, & l'excroiſſance de l'anus commençoit à diminuer & à ſe fondre : pour y déterminer une ſuppuration avantageuſe & en accélérer la chûte, on y appliqua un peu de beurre d'antimoine glacial.

Le 6 août, cette excroiſſance étoit preſque totalement détruite. Le 13 août, elle l'étoit totalement, & les puſtules étoient effacées; de ſorte qu'après avoir purgé cette malade, on l'envoya aux convaleſcentes, où elle fut jugée radicalement guérie le 20 août, trente-neuf jours après

ſon entrée dans cette maiſon, & après avoir pris quatre onces deux gros d'onguent mercuriel en friction, & treize gros de mercure doux en fumigation, ſans en avoir éprouvé aucune évacuation ſenſible, ni le plus léger accident : ſa ſanté n'en a paru aucunement altérée depuis.

Obſervation ſixieme.

173. Marie-Julie .... âgée de vingt ans, native du Soiſſonnois, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 27 août 1776, pour une gonorrhée virulente, des poireaux à l'entrée du vagin, des crêtes de coq très multipliées à l'anus, & un bubon à l'aine gauche, déjà ancien & ſuppurant, dont les bords étoient durs & calleux.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade commença le 30 août

à prendre une friction de deux gros de pommade mercurielle, laquelle friction fut répétée à la même doſe, les 2, 4, 6, 8 & 10 ſeptembre, ſans aucun accident. Pendant l'uſage de ce remede, elle buvoit abondamment de la tiſane émolliente.

Le 12, on commença à lui adminiſtrer les fumigations avec un gros de cinnabre : le lendemain, on lui donna une friction d'un gros ; & alternativement ces deux remedes furent continués ſans interruption juſqu'au 29 ſeptembre. Alors on la reconnut & on la jugea guérie : on l'envoya aux convaleſcentes, afin de s'aſſurer encore mieux de la ſolidité de ſa guériſon, qui ne s'eſt point démentie depuis.

Dès le 6 ſeptembre, on fut obligé d'emporter avec le biſtouri les bords calleux du bubon, que l'on réduiſit par cette opération à l'état de plaie ſimple.

Le 18 ſeptembre, la gonorrhée commençoit à s'épaiſſir, & le bubon à ſe cicatriſer; les crêtes de coq de l'anus étoient déjà flétries, & paroiſſoient diſpoſées à tomber d'elles-mêmes; les poireaux étoient détruits.

Le 24 ſeptembre, le bubon étoit abſolument cicatriſé, les crêtes de coq étoient tombées, & la gonorrhée étoit preſque tarie. Pour la terminer encore plus promptement, après avoir purgé la malade avec la tiſane ſudorifique purgative, on la mit à l'uſage de l'eau ferrugineuſe, & on lui fit quelques injections toniques.

Elle ſortit le 7 octobre, quarante & un jours après ſon entrée dans cette maiſon, jouiſſant de la meilleure ſanté. On avoit employé à ſa guériſon trois onces & demie de pommade mercurielle en friction, & une once de cinnabre en fumigation.

Obſervation ſeptieme.

178. Marie-Anne-Françoiſe ... âgée de dix-huit ans, native de la Normandie, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, excepté depuis ſix ſemaines, ſans néanmoins aucun indice de groſſeſſe, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 27 août 1776, pour une gonorrhée virulente, une grande quantité de poireaux au vagin, un bubon ſuppurant à l'aine droite, & des puſtules ſuppurantes répandues en grande quantité ſur le pubis, & ſur la partie ſupérieure & interne de la cuiſſe droite.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade commença les frictions le premier ſeptembre, à la doſe de deux gros de pommade mercurielle; & elle les continua les 3, 5, 7, 9 & 11 du même mois, ſans en avoir éprouvé le plus léger inconvénient.

Sa boiſſon ordinaire étoit de la tiſane émolliente, dont elle buvoit copieuſement.

Le 12 ſeptembre, elle commença les fumigations de cinnabre, à la doſe d'un gros; & elle les continua de deux jours l'un, concurremment avec les frictions, juſqu'au 28 ſeptembre, qu'elle fut jugée guérie.

Dès le 12 ſeptembre la gonorrhée commençoit à diminuer, les poireaux étoient détruits, les puſtules s'affaiſſoient; & le bubon, qui ſe détergeoit, annonçoit une cicatriſation prochaine.

Le 18 du même mois, la gonorrhée ſe tariſſoit, les puſtules étoient effacées, & le bubon ſe cicatriſoit.

Le 24, la gonorrhée étoit tarie, le bubon cicatriſé; les puſtules étoient effacées; les poireaux n'avoient plus reparu. On purgea le lendemain la malade, & elle ſortit le 30 ſeptembre parfaitement guérie, ayant

employé trois onces deux gros de pommade mercurielle en friction, & une once de cinnabre en fumigation, ſans qu'elle ait éprouvé de la réunion de ces deux remedes, ni ſalivation, ni cours de ventre, ni aucun autre accident.

Obſervation huitieme.

197. Cécile ... femme mariée, âgée de vingt-quatre ans, native de la Beauce, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 25 octobre 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que lui avoit communiquée ſon mari, & dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente très abondante, des puſtules en grand nombre ſur les feſſes, d'autres puſtules ſuppurantes au nombril, des chancres & ulceres dans l'intérieur & au fond de la bouche : elle avoit

en outre une fievre lente, qui fut jugée ſymptomatique.

Après avoir ſaigné & purgé cette malade, on commença à lui adminiſtrer les frictions mercurielles le 27 octobre, à la doſe de deux gros; & le lendemain, une fumigation d'un gros de cinnabre : & ces remedes furent continués alternativement, & ſans interruption, juſqu'au 5 novembre. A cette époque, on remarqua que les puſtules commençoient à s'effacer ; mais les ulceres & les chancres de la bouche étoient toujours dans le même état, & la fievre lente ne paroiſſoit pas diminuée : c'eſt pourquoi on la mit à l'uſage du lait, ſans diſcontinuer pour cela ſes remedes.

Le 6 novembre, on recommença les frictions & les fumigations dans le même ordre & à la même doſe que ci-deſſus; & on les continua juſqu'au 18 du même mois.

Le 11 novembre, les puſtules étoient déjà effacées, & les chancres de la bouche commençoient à ſe déterger; la gonorrhée étoit blanche & déjà épaiſſie, & la fievre lente diminuoit ſenſiblement.

Le 18, les puſtules étoient abſolument guéries ; mais alors il parut un engorgement aux amygdales, & un commencement de ſalivation, que l'on avoit intérêt de ne pas laiſſer augmenter : c'eſt pourquoi on purgea la malade le 19 & le 21 novembre, avec de la manne ſeulement; ce qui ſuffit pour arrêter la ſalivation.

Le 22 novembre, cette malade reprit encore alternativement les frictions & les fumigations, juſqu'au 28, qu'elle fut envoyée aux convaleſcentes.

Le 2 décembre, elle fut jugée guérie. On avoit employé, pour ſon traitement, trois onces ſix gros de pommade mercurielle en friction, &

treize gros de cinnabre en fumigation, ſans qu'il en ait réſulté aucun accident, que la ſalivation légere dont on a fait mention. Depuis ce tems, cette femme jouit de la meilleure ſanté, ainſi que ſon mari, qui a été guéri en même tems dans la maiſon de ſanté établie pour les hommes.

Obſervation neuvieme.

142. Nicaiſe .... âgé de vingt ans, natif de Paris, d'un bon tempérament, attaqué depuis un an, de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par un chancre à la verge, & une gonorrhée virulente, qui fut alors répercutée par les aſtringents, ſans aucun autre remede qui pût atténuer le virus, eſt entré le 28 novembre 1776, à la maiſon de ſanté établie pour les hommes, *rue des Brodeurs*, pour y être guéri de puſtules répandues en grande quan-

tité ſur toute l'habitude du corps, & principalement ſur les cuiſſes, où elles étoient dures & ſuppurantes. Ces puſtules avoient ſuccédé à ſa premiere maladie ; elles étoient accompagnées d'inſomnie.

Après avoir ſaigné, baigné & purgé ce malade, on lui donna, le premier décembre, les frictions mercurielles à la doſe de deux gros de pommade, concurremment avec les fumigations d'un gros de cinnabre ; de ſorte qu'il prenoit un jour une friction, & le lendemain la fumigation, dirigée principalement vers les puſtules des cuiſſes les plus rebelles, que l'on cherchoit d'ailleurs à amollir avec les bains. Il continua ces deux remedes ſans interruption & ſans aucun accident juſqu'au 2 janvier ſuivant.

Dès le 17 décembre, les puſtules commençoient à s'effacer : le 24, elles étoient toutes effacées, à l'exception de celles des cuiſſes, qui

étoient plus rebelles. Mais toute l'impreſſion de la fumigation mercurielle ayant été portée ſur cette partie, elles céderent bientôt à ce remede; & le 30 décembre la guériſon étoit complette : c'eſt pourquoi ce malade fut réputé dès ce jour convaleſcent, & ſortit en très bon état le 6 janvier, trente-huit jours après ſon entrée dans cette maiſon, après avoir employé trois onces ſix gros de pommade mercurielle en friction, & quinze gros de cinnabre en fumigation : le ſommeil avoit été parfaitement rétabli dès le 15 décembre. Sa ſanté n'a ſouffert depuis ce tems aucune altération, comme on vient encore tout récemment de le vérifier.

Obſervation dixieme.

145. Joſeph-François .... natif de la Flandre, âgé de vingt ans, d'un aſſez bon tempérament, atta-

qué pour la premiere fois de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par une gonorrhée virulente, laquelle avoit été prématurément arrêtée par les aſtringents, ſans aucun autre remede; eſt entré à la maiſon de ſanté des hommes le 29 novembre 1776, pour des puſtules répandues ſur tout le corps, & un ulcere très profond à la gorge. Ces ſymptomes, non équivoques, avoient ſuccédé à la premiere maladie.

Après avoir été ſaigné, baigné & purgé, ce malade commença les frictions mercurielles, concurremment avec les fumigations, le 4 décembre; de ſorte qu'il prenoit un jour une friction de deux gros de pommade mercurielle, & le lendemain une fumigation d'un gros de cinnabre. Ces deux remedes réunis ſe continuerent ainſi juſqu'au 12 janvier ſuivant, ſans autre accident qu'une légere ſalivation, qui parut

le 24 décembre, & qui céda à une ſeule médecine.

A cette époque, les puſtules étoient preſque toutes effacées; mais comme l'ulcere de la gorge réſiſtoit à ce traitement, on prit le parti de s'en tenir aux ſeules frictions générales, & de diriger avec précaution vers cet ulcere, au moyen d'un petit entonnoir, quelques légeres fumigations de mercure doux: ce moyen réuſſit; & le 30, l'ulcere commençoit à diminuer, & à donner l'eſpérance d'une cicatriſation prochaine.

Le 6 janvier, cet ulcere étoit preſque totalement cicatriſé.

Le 12 janvier, la cicatrice étoit parfaite, & ce malade fut mis au nombre des convaleſcens. Il ſortit le 15 janvier, parfaitement guéri, ayant employé quatre onces & demie de pommade mercurielle en friction, dix gros de cinnabre & deux gros de mercure doux en fu-

migation. Son traitement a duré près de cinquante jours, & il ne lui eſt ſurvenu aucun accident.

Il y a eu cent trente-deux malades traités par la réunion des frictions & des fumigations mercurielles; & il n'en eſt mort aucun.

CHAPITRE III.

OBSERVATIONS ſur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions mercurielles, concurremment avec la ſolution de ſublimé corroſif.

DE toutes les préparations mercucurielles employées au traitement des maladies vénériennes, il n'y en a guere dont la combinaiſon ſoit plus heureuſe & plus univerſellement pratiquée, que celle des frictions mercurielles avec le ſublimé corroſif. Quand on a jugé néceſſaire la réunion de ces deux moyens, on on y a été déterminé, ſans doute, par l'avantage de pouvoir augmenter l'énérgie du mercure, ſimplement étendu & diviſé, par l'activité de celui qui, donné ſous une forme ſaline, étoit exactement ſoluble, &

miſcible à toutes nos liqueurs. Outre cette propriété ſi précieuſe, le mercure, ſous cette derniere forme, a acquis la faculté de ſtimuler plus puiſſamment les fibres, d'ouvrir les couloirs, de préparer & aſſurer conſéquemment l'ordre des ſécrétions; ce qui, indépendamment de la vertu qu'il a d'enchaîner & de décompoſer le virus, en détermine plus ſûrement & plus complettement l'évacuation. On peut ajouter à ces réflexions, qu'il eſt peut-être plus rare qu'on ne le penſe, de trouver une maladie vénérienne aſſez ſimple, pour qu'une ſeule méthode ſuffiſe toujours à ſa guériſon.

Le ſublimé, qui agit ſi ſupérieurement quand il y a des ulceres, des puſtules, & des éruptions dartreuſes, ou des écoulemens virulens, n'a pas toujours une action auſſi prompte & auſſi déciſive ſur les bubons, & ſur toutes les eſpeces

d'excroiſſances fongueuſes ou durcies; mais quand à ce premier remede ſi juſtement recommandé, on ajoute des frictions locales, plus capables de réſoudre les engorgemens lymphatiques de toute eſpece; alors on réunit deux manieres de completter la guériſon, de la rendre plus sûre, & en même tems plus prompte; ce qui n'eſt pas à négliger.

C'eſt aux Médecins de l'armée, pendant la derniere guerre d'Allemagne, qu'on doit les premiers eſſais de la réunion de ces deux remedes: on l'a depuis pratiquée aſſez conſtamment & avec ſuccès à Paris, ſous le nom de *méthode mixte*, qu'on lui a donné, comme pour la rajeunir.

Obſervation premiere.

93. Marie-Magdelaine ... veuve, âgée de vingt-ſix ans, native de Paris, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, relevant de

de couche depuis ſix ſemaines, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 26 mars 1776 : elle avoit alors une gonorrhée virulente ; les grandes levres étoient parſemées d'une grande quantité de puſtules très dures ; il y en avoit également ſur la partie ſupérieure & interne des cuiſſes : les ailes du nez, la levre ſupérieure, la tête, & le derriere des oreilles, étoient également infectées de puſtules ſuppurantes ; & les glandes du cou étoient engorgées. Cette malade éprouvoit en outre des douleurs dans les bras & au genou gauche, & elle étoit affligée d'une ſurdité opiniâtre.

Après avoir été convenablement préparée au traitement d'une maladie auſſi compliquée, par une ſaignée, quelques bains, une médecine & une boiſſon copieuſe de tiſane émolliente ; cette malade commença le 30 mars la ſolution de ſublimé à

un quart de grain par jour, & elle la continua à cette doſe juſqu'au 4 avril.

Le 31 mars & le 3 avril, elle prit une friction du poids d'un gros de pommade mercurielle.

Depuis le 4 juſqu'au 18 avril, la doſe du ſublimé fut d'un demi-grain par jour.

Les 7, 12 & 16 du même mois, on donna une friction du poids d'un gros.

Comme il étoit ſurvenu de la ſalivation, on ſuſpendit le 19 avril tout remede mercuriel, juſqu'au 27; mais elle céda aiſément à une ſeule médecine & aux gargariſmes d'uſage.

Le 28 avril, on reprit la tiſane émolliente, dans chaque pinte de laquelle on diſſolvoit un demi-grain de ſublimé par jour; & on ne la quitta que le 4 juin, quand la guériſon fut jugée parfaite.

Le 29 avril, les 1er, 3, 6, 8,

10, 14, 16, 20, 23 & 26 mai, on donna une friction du même poids d'un gros; ce qui fit en tout 16 gros de pommade mercurielle employés en friction, & 28 grains de ſublimé en ſolution. A l'exception de la légere ſalivation ſurvenue, cette malade n'a éprouvé aucun accident de la réunion de ces remedes; & dans le courant d'avril, les douleurs étoient déjà diſſipées.

Le 1er mai, les puſtules étoient très affaiſſées, & une partie étoit déjà deſſéchée; les galndes du cou étoient preſque dans leur état naturel.

Le 6 mai, les puſtules de la tête étoient guéries, & toutes les autres s'effaçoient également; la ſurdité diminuoit ſenſiblement, la gonorrhée commençoit auſſi à ſe tarir.

Le 16 mai, la ſurdité n'exiſtoit plus, les puſtules étoient totalement guéries, & les glandes du cou étoient dans leur état naturel.

Le 29 mai, tout étoit diſparu, & il n'exiſtoit plus qu'un petit ulcere à la gorge, produit par le mercure, qui céda promptement aux gargariſmes déterſifs, & à l'application du collire de Lanfranc.

Le 4 juin, cette malade ſortit guérie & en bon état, deux mois huit jours après ſon entrée dans cette maiſon; & ſa guériſon, qui a été vérifiée pluſieurs fois, ne s'eſt pas démentie un inſtant: elle s'eſt mariée depuis; elle jouit de la ſanté la plus parfaite, & a eu des enfans bien portans.

Obſervation ſeconde.

95. Jeanne.... âgée de 20 ans, native de la Savoie, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant déjà eu, un an auparavant, des chancres à la vulve, pour leſquels on lui avoit donné des remedes qui avoient eu un ſuccès aſſez

équivoque ; eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 27 mars 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient un chancre ſur la nymphe droite, à l'entrée du vagin, un condylome à la nymphe gauche, d'autres condylomes & des poireaux à l'anus ; un chancre très conſidérable, qui lui avoit rongé la luette, une partie des amygdales, & les piliers du voile du palais : ce chancre ſe prolongeoit juſques dans l'arriere-bouche, & paroiſſoit même avoir attaqué les os du nez : cette malade avoit en outre des douleurs très vives & continues dans les jambes.

Après l'avoir préparée convenablement, on lui fit prendre quelques lavemens anti-vénériens, que l'on avoit deſſein de joindre aux frictions mercurielles ; mais comme elle ne put garder ce premier remede, on fut obligé de l'abandonner, & on y ſubſ-

titua la ſolution de ſublimé, qu'elle commença le 7 avril, à la doſe d'un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; & elle la continua, à cette doſe, juſqu'au 10 du même mois.

Le 31 mars, les 2, 5, 8, 11, 15, 17, 20, 23, 25 & 29 avril, les 1er, 3 & 7 mai, on adminiſtra à cette malade une friction du poids d'un gros de pommade mercurielle.

Le 11 avril, on donna un demi-grain de ſublimé, par jour, diſſous dans la même tiſane émolliente; & on le continua, à cette doſe, juſqu'au 13 mai, que la guériſon fut jugée parfaite. Pour y parvenir, on avoit employé dix-neuf grains de ſublimé en ſolution, & quatorze gros d'onguent mercuriel en friction.

Dès le 4 avril, les douleurs des jambes commençoient à diminuer; elles étoient preſque totalement diſſipées le 12 du même mois.

Le 22 avril, les chancres de la vulve ſe détergeoient ſenſiblement, & donnoient les premiers indices de la cicatriſation ; le chancre de la luette, pour lequel on avoit employé des gargariſmes vulnéraires, commençoit auſſi à ſe cicatriſer ; les douleurs étoient totalement diſſipées.

Le 3 mai, le chancre de la gorge étoit cicatriſé, & la bouche étoit dans le meilleur état poſſible : on fut alors plus en état de ſe convaincre que les os du nez étoient intacts. Il reſtoit encore une légere excoriation à la ſuite du chancre qui occupoit la nymphe gauche, qui fut bientôt cicatriſée. Toutes les excroiſſances, à cette époque, étoient tombées d'elles-mêmes.

Le 9 mai, il n'exiſtoit plus aucun ſymptome de la maladie vénérienne ; & la malade fut envoyée aux convaleſcentes : elle en ſortit parfaitement guérie le 16 mai, cinquante

jours après ſon entrée dans cette maiſon. Elle jouit encore à préſent d'une bonne ſanté.

Obſervation troiſieme.

249. Angélique .... âgée de 19 ans, native de la Picardie, d'un tempérament délicat, mais bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 2 juillet 1776, pour une gonorrhée virulente récente, avec phlogoſe à la vulve, accompagnée d'un chancre très conſidérable, qui occupoit les deux tiers du vagin, & s'étendoit juſques ſur la fourchette: elle avoit de plus une légere excoriation chancreuſe à l'anus, & des douleurs nocturnes dans les bras & dans les jambes.

Après avoir été convenablement préparée par une ſaignée, quelques bains & une purgation, cette malade commença le 7 juillet, à prendre une friction de deux gros de pommade

mercurielle, & elle la continua tous les deux jours, à cette doſe, juſqu'au 17 du même mois. Pendant l'uſage de ces frictions, elle prit tous les jours un quart de grain de ſublimé diſſous dans la tiſane émolliente.

Le 18, on ſuſpendit tout remede mercuriel, la ſalivation étant ſurvenue : le 21 les regles parurent, & continuerent juſqu'au 26 ; alors la ſalivation étoit totalement terminée.

Le 27 juillet, on recommença les frictions tous les deux jours, à la doſe de deux gros ; & on donna tous les jours une pinte de tiſane émolliente, dans laquelle on avoit diſſous un demi-grain de ſublimé. Ces deux remedes furent ainſi continués, ſans interruption, juſqu'au 11 août, qu'on fut obligé d'abandonner le ſublimé, parce qu'il fatiguoit un peu l'eſtomac. On ſe contenta alors d'adminiſtrer les frictions comme auparavant, de

deux jours en deux jours, juſqu'au 27 août, que la maladie fut terminée.

Le 19 juillet, le chancre commençoit à ſe déterger.

Le 26 juillet, il étoit au même état; les douleurs étoient un peu appaiſées.

Le 8 août, le chancre diminuoit ſenſiblement, les douleurs étoient preſque totalement diſſipées, & la gonorrhée ſe tariſſoit.

Le 14 août le chancre commençoit à ſe cicatriſer.

Le 20 août, l'excoriation de l'anus étoit guérie.

Le 26 août, le chancre de la vulve étoit cicatriſé.

Le premier ſeptembre, la guériſon fut jugée parfaite; & après deux mois de traitement, cette femme ſortit en très bon état, après avoir pris treize grains de ſublimé en ſolution, & quatre onces ſix gros de pommade mercurielle en friction.

Obſervation quatrieme.

268. Marie-Joſephe .... native des Pays-Bas Autrichiens, d'un tempérament délicat, bien réglée, mais en petite quantité, ayant déjà éprouvé pluſieurs fois la maladie vénérienne, dont elle déclara avoir été traitée avec peu de ſoin : à la ſuite de ces différens traitemens, il lui étoit ſurvenu un ulcere chancreux derriere les oreilles, & un autre à la commiſſure des levres, leſquels n'avoient été guéris que par l'application d'une pommade ſimple. Cette malade fut reçue à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 21 août 1776, pour une gonorrhée virulente ancienne, accompagnée de douleurs très conſidérables aux bras, aux jambes & à la tête, qui devenoient inſupportables pendant la nuit, & pour pluſieurs petites tumeurs gommeuſes & douloureuſes : quelques-unes occu-

poient la partie inférieure & externe de l'humérus du côté droit, & les autres les os du tibia : elle avoit de plus un engorgement aſſez conſidérable & très dur à la partie ſupérieure du ſein gauche.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée ; cette malade commença, le 25 août, les ſtictions mercurielles à la doſe de deux gros par jour ; & le lendemain de chaque friction, elle prenoit un bain : elle buvoit en même tems tous les jours une pinte de tiſane émolliente, dans laquelle on avoit diſſous un quart de grain de ſublimé corroſif. Elle continua les frictions, les bains & la tiſane, à cette doſe, juſqu'au 29 août. Depuis ce jour juſqu'au 4 ſeptembre, on fit diſſoudre dans chaque pinte de tiſane, un demi-grain de ſublimé par jour ; & on continua les frictions dans le même ordre & à la même doſe que ci-deſſus : mais à cette

époque, on ſupprima les bains.

Depuis le 4 juſqu'au 18 ſeptembre, on porta la doſe du ſublimé, diſſous dans une pinte de tiſane, à trois quarts de grain par jour; mais le 6 ſeptembre, il étoit ſurvenu une légere ſalivation, qui n'avoit pas permis de continuer les frictions, & pour laquelle la malade fut purgée deux fois. La ſalivation étant guérie, elle reprit les frictions le 13, & elle les continua les 17, 20 & 22 du même mois.

Par la viſite qui fut faite le 6 ſeptembre, la tumeur gommeuſe du bras droit étoit déjà preſque totalement fondue; celles du tibia étoient également diminuées, & n'étoient plus douloureuſes; la gonorrhée ſe tariſſoit, & l'engorgement du ſein s'amolliſſoit.

Le 12 ſeptembre, la gonorrhée étoit tarie, & les tumeurs gommeuſes preſque totalement réſoutes; l'engor-

gement du ſein diminuoit ſenſiblement ; les douleurs nocturnes étoient preſque totalement diſſipées.

Le 18 ſeptembre, les tumeurs gommeuſes étoient guéries, l'engorgement de la mamelle étoit réſous, & les douleurs étoient diſſipées. Il y avoit, à cette époque, un peu de ſalivation, qui exigea encore une purgation.

Le 24 ſeptembre, la guériſon fut jugée ſolide ; & cette malade fut envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit, le 28 ſeptembre, dans le meilleur état poſſible, après avoir pris neuf frictions de deux gros chacune, & vingt-trois grains de ſublimé en ſolution. Sa ſanté n'a été nullement altérée de l'uſage de ces remedes, & l'on s'en eſt encore aſſuré depuis peu de jours.

Obſervation cinquieme.

309. Marie .... femme mariée,

âgée de trente-trois ans, native de la baſſe Normandie, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 2 octobre 1776, pour une gonorrhée virulente & des puſtules en grande quantité, qui occupoient tout le périné, la marge de l'anus, & s'étendoient juſqu'aux feſſes.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe, lé 8 octobre, à l'uſage de la tiſane apéritive, dans une pinte de laquelle on diſſolvoit un quart de grain de ſublimé par jour; & elle continua ce remede, à cette doſe, juſqu'au 14 du même mois.

Le 10 & le 12, on lui adminiſtra une friction d'un gros de pommade mercurielle.

Depuis le 15 juſqu'au 24, on lui donna, par jour, un demi-grain de ſublimé diſſous dans la même tiſane;

& de deux jours l'un, elle prit une friction d'un gros.

Le 25, on mit trois quarts de grain de ſublimé, tous les jours, dans la même quantité de tiſane; & elle le continua, à cette doſe, juſqu'au 12 novembre.

Les 26, 28, 30 octobre, les 1er, 4, 7 & 10 novembre, elle prit une friction d'un gros de pommade mercurielle.

Le 15 octobre, on s'apperçut à la viſite que la gonorrhée étoit blanche, & diminuoit ſenſiblement.

Le 25 octobre, la gonorrhée ſe tariſſoit, & les puſtules étoient déjà preſqu'effacées

Le 31, la gonorrhée étoit preſque totalement tarie, les puſtules étoient toutes effacées.

Le 5 novembre, la gonorrhée étoit tarie.

Le 10 novembre cette femme fut envoyée aux convaleſcentes, & elle fut

fut jugée parfaitement guérie le 13, après avoir pris dix-neuf grains de ſublimé en ſolution, & quatorze gros d'onguent mercuriel en friction, ſans qu'il en ait réſulté le plus léger accident : ſa ſanté eſt encore à préſent auſſi bonne qu'elle puiſſe l'être.

Obſervation ſixieme.

345. Alexis .... âgée de vingt-ſix ans, native de la Champagne, d'un bon tempérament, accouchée heureuſement au mois d'avril dernier, depuis lequel tems elle éprouvoit des regles irrégulieres & ſurabondantes, une éruption laiteuſe à la tête, de petites tumeurs de même eſpece à la peau, & des ulcérations derriere les oreilles. Cette malade eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 6 novembre 1776, pour une gonorrhée virulente très conſidérable, des puſtules en grande quan-

tité ſur les grandes levres & à la marge de l'anus, & un engorgement aux aines. Elle éprouvoit de plus de fréquens vertiges, & la ſurdité.

Comme cette malade avoit ſes regles en entrant dans cette maiſon, on en attendit la fin pour lui faire prendre quelques bains, une médecine, & une tiſane pectorale incraſſante, afin de la préparer à l'uſage du ſublimé & des frictions.

Elle commença le 12 novembre à prendre tous les jours un quart de grain de ſublimé diſſous dans une pinte d'eau de ris, & elle le continua à cette doſe juſqu'au 16.

Le 17, on porta la doſe du ſublimé à un demi-grain par jour juſqu'au 22 du même mois.

Les 14, 16 & 19 novembre, on lui donna une friction d'un gros de pommade mercurielle.

Les vertiges & les maux de tête étant conſidérablement augmentés le

22, & étant accompagnés d'une légere ſalivation, on la ſaigna du pied, on la baigna, & on la purgea enſuite deux fois. Pendant tout ce tems, on interrompit, comme on le comprend bien, tous les remedes mercuriels; & on ne les reprit que le 3 décembre ſuivant; ſavoir, le ſublimé à un demi-grain par jour, & les frictions à la doſe d'un gros tous les deux jours.

Depuis le 9 juſqu'au 14 décembre, on donna trois quarts de grain de ſublimé par jour, & dans cet intervalle on adminiſtra deux frictions.

Depuis le 15 juſqu'au 23 décembre incluſivement, cette malade prit un grain de ſublimé par jour, & tous les deux jours une friction d'un gros. Elle quitta tout remede mercuriel le 24; & après avoir été purgée, elle fut envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 30 parfaitement guérie, après avoir pris vingt grains de ſublimé en ſolution, & quatorze gros

de pommade mercurielle en friction, ſans qu'il ait réſulté de l'adminiſtration combinée de ces deux remedes aucun accident, ni aucun inconvénient, que la ſalivation légere éprouvée. Cette femme eſt accouchée depuis à terme d'un enfant bien portant; & ſa ſanté eſt toujours parfaite.

Dès le 26 novembre, on s'apperçut à la viſite, que les puſtules s'effaçoient; le mal de tête étoit diſſipé, & les vertiges n'avoient plus reparu. Il reſtoit néanmoins encore un peu de douleur à l'oreille; mais la ſurdité ſe diſſipoit.

Le 10 décembre, les puſtules étoient effacées, & la gonorrhée preſque tarie; la ſurdité étoit guérie.

Le 17 décembre, la gonorrhée étoit tarie; mais pour en conſolider la guériſon, on purgea de nouveau la malade, & on la mit à l'uſage de l'eau ferrugineuſe.

Obſervation ſeptieme.

257. Marie-Jeanne .... femme mariée, âgée de trente-quatre ans, native de la Champagne, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 29 juillet 1776, pour y être traitée de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari, lequel étoit traité lui-même, & dans le même tems, à la maiſon de ſanté établie pour les hommes, rue des Brodeurs: (*Voyez* n°. 70.) Les principaux ſymptomes de cette maladie, qu'elle avoit depuis quatre ans, & que ſa petite fille, âgée de trois ans & demi, avoit apportée en naiſſant, & pour laquelle elle étoit également traitée dans la maiſon de la petite Pologne (*a*), étoient une gonorrhée

(*a*) *Voyez* premiere Partie, chapitre 3e, Obſerv. 6e, n° 258.

virulente, un engorgement aux aines, des excroiſſances ſuppurantes & chancreuſes très larges à la marge de l'anus.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade commença l'uſage du ſublimé, à un quart de grain par jour, depuis le 31 juillet juſqu'au 5 août.

Les 2, 4, 6, 8, 10 & 12 août, elle prit une friction du poids de 2 gros; & les regles étant ſurvenues, on interrompit ce remede juſqu'au 17.

Elle reprit les frictions le 18, & elle les continua juſqu'au 31 août, à la doſe de 2 gros tous les deux jours.

Depuis le 6 juſqu'au 31 août, elle prit tous les jours un demi-grain de ſublimé diſſous dans ſa pinte de tiſane émolliente, ſans qu'il ait réſulté le plus léger inconvénient de ces deux remedes réunis.

Par la viſite qu'on en fit le 14 août, on s'apperçut que les excroiſſances diminuoient ſenſiblement, quoique l'engorgement des aines fût toujours le même : à cette époque, la gonorrhée commençoit à diminuer auſſi.

Le 20 août, les excroiſſances étoient preſque détruites, & les ulceres cicatriſés ; la gonorrhée ſe tariſſoit : mais l'engorgement des aines ne cédoit que lentement & difficilement aux remedes.

Le 26 août, les excroiſſances étoient détruites & cicatriſées, la gonorrhée étoit tarie, & l'engorgement des aines preſque réſous.

Le 30, l'engorgement des aines n'exiſtoit plus, & ces parties étoient dans leur état naturel ; de ſorte que cette femme fut jugée guérie le premier ſeptembre, après avoir pris vingt-ſix gros de pommade mercurielle en friction, & quinze grains

de ſublimé en ſolution. Elle ſortit en même tems que ſa petite fille, qui étoit également guérie & dans le meilleur état poſſible ; ce qui vient d'être encore tout récemment vérifié, pour la mere & pour la fille.

Obſervation huitieme.

424. Marie-Théreſe ..... âgée de vingt-ſept ans, native de la Normandie, d'un tempérament délicat, & ordinairement mal réglée, étant enceinte à peu près de cinq mois, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 14 janvier 1777, pour un engorgement conſidérable, inflammatoire, avec excoriation aux grandes levres, une gonorrhée virulente très âcre, des puſtules ulcérées au pli des cuiſſes, & de groſſes puſtules & en grande quantité à la marge de l'anus.

Après l'avoir ſaignée & purgée avec un minoratif, on adminiſtra à

cette malade les friction au poids d'un gros & demi de pommade mercurielle les 16, 18, 20 & 22 janvier, auquel tems elle commença à prendre tous les jours un quart de grain de ſublimé dans une pinte de tiſane, juſqu'au 31 du même mois.

Depuis le 24 janvier juſqu'au 24 février, elle prit tous les deux jours une friction d'un gros.

Le premier février, on lui donna un demi-grain de ſublimé par jour juſqu'au 4 mars; ce qui fit un emploi de dix-huit grains de ſublimé & de vingt-deux gros de pommade mercurielle, ſans qu'il ſoit ſurvenu aucun accident à cette malade, malgré ſa groſſeſſe.

Le premier février, les puſtules commençoient à s'effacer, le gonflement des grandes levres étoit déjà diſſipé, les ulceres commençoient auſſi à ſe cicatriſer; mais la gonorrhée étoit au même état.

Le 13 février, les puſtules étoient preſque totalement effacées, & les ulceres cicatriſés; l'écoulement de la gonorrhée commençoit à diminuer.

Le 21, les puſtules étoient totalement effacées, les ulceres guéris; la matiere de la gonorrhée étoit blanche & s'épaiſſiſſoit.

Le 26, cette malade fut purgée pour une légere ſalivation ſurvenue; & comme il exiſtoit encore un peu d'écoulement, tous les autres ſymptomes vénériens étant détruits, on lui fit mettre dans ſa tiſane quelques gouttes d'élixir tonique & balſamique.

Le 5 mars, elle fut jugée abſolument guérie; ſa groſſeſſe alloit très bien; & l'enfant, qui donnoit des preuves non équivoques d'exiſtence & de vigueur, le confirmoit aſſez.

Obſervation neuvieme.

440. Théreſe .... âgée de dix-

huit ans, native de la Bretagne, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, ayant déjà eu, ſix mois auparavant, des chancres vénériens qui n'avoient été que palliés, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 28 janvier 1777, pour un bubon à l'aine gauche, des crêtes de coq & des poireaux très multipliés à l'anus, accompagnés d'une gonorrhée virulente.

Après les préparations convenables à ſon état, cette malade commença le 30 janvier, juſqu'au 5 février, à prendre tous les jours un quart de grain de ſublimé, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; & depuis le 5 juſqu'au 9 février, elle en prit un demi-grain par jour; ce qui fait en tout quatre grains.

Les 2, 5 & 7 février, on lui donna une friction de pommade mercurielle du poids d'un gros.

Malgré la petite quantité de ces remedes, cette malade éprouva le 10 une ſalivation conſidérable, accompagnée d'ulceres à la langue & à la bouche, laquelle dura plus de quinze jours, & qui ne céda qu'avec peine aux lotions, aux gargariſmes, à la ſaignée du pied, & à quelques purgatifs réitérés. On juge bien que tout remede mercuriel fut interrompu pendant ce tems.

Le 26 février, la ſalivation étant tout-à-fait terminée, & les ulceres de la bouche cicatriſés; la malade reprit l'uſage du ſublimé à la doſe d'un demi-grain par jour, & elle le continua à cette doſe ſans interruption juſqu'au 6 mars: alors on porta la doſe du ſublimé à trois quarts de grain par jour, juſqu'au 30 du même mois.

Depuis le 28 février juſqu'au 30 mars, on joignit à l'uſage du ſublimé celui des frictions, & on en admi-

niſtra quinze du poids d'un gros ſeulement chacune, à deux jours de diſtance, ſans que la ſalivation reparût.

Le 26 février, le bubon commençoit à ſe réſoudre, l'écoulement de la gonorrhée n'étoit plus ſi abondant; mais les poireaux ſubſiſtoient encore, ainſi que les autres excroiſſances de l'anus.

Le 5 mars, le bubon continuoit à ſe réſoudre, les poireaux étoient détruits, la gonorrhée diminuoit ſenſiblement: pour en conſolider la cure & procurer un deſſéchement plus complet, on mit dans la tiſane quelques gouttes d'élixir tonique.

Le 12 mars, la gonorrhée commençoit à ſe tarir, les poireaux & les excroiſſances fongueuſes n'exiſtoient plus, le bubon étoit preſque totalement réſous.

Le 20 mars, le bubon étoit encore au même état que le 12.

Le 27 mars, il étoit totalement réſous ; mais malgré cet avantage, on continua les frictions locales.

Le 31 mars, la guériſon étoit complette, & cette malade ſortit en très bon état. Elle avoit pris pendant ſon traitement, qui a duré deux mois, vingt-ſept grains de ſublimé en ſolution, & dix-huit gros de pommade mercurielle en friction, ſans aucun inconvénient que la ſalivation éprouvée : ſa ſanté eſt encore actuellement très bonne.

Obſervation dixieme.

476. Françoiſe .... âgée de 29 ans, native de la Bretagne, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée ; ayant déjà eu, il y avoit un an, un bubon à l'aine gauche, dont elle avoit été guérie chez elle, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 24 février 1777, pour une gonorrhée virulente avec

phlogoſe, accompagnée de puſtules chancreuſes répandues ſur toute la vulve, & d'un engorgement à l'aine droite.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade commença, le premier mars, le ſublimé à un quart de grain par jour, & elle le continua à cette doſe juſqu'au 5 du même mois. Depuis le 6 juſqu'au 21 mars, elle en prit un demi-grain tous les jours; & depuis le 21 juſqu'au 31 mars, la doſe fut portée à trois quarts de grain par jour.

Pendant l'uſage de ce remede, on lui adminiſtra douze frictions de pommade mercurielle, du poids d'un gros chacune, qui ont ſuffi à ſa guériſon.

Le 12 mars, la phlogoſe étoit totalement diſſipée, & l'écoulement de la gonorrhée diminuoit; les puſtules commençoient auſſi à s'effacer, & l'engorgement de l'aine étoit déjà réſous.

Le 20 mars, la gonorrhée ſe tariſſoit ſenſiblement, & les puſtules n'exiſtoient plus.

Le 27, la gonorrhée étoit tarie.

Le 31 mars, cette malade fut jugée guérie, trente-cinq jours après ſon entrée dans cette maiſon, après avoir pris douze gros d'onguent mercuriel en friction, & dix-ſept grains de ſublimé en ſolution, ſans en avoir éprouvé la plus légere incommodité. Elle s'eſt pluſieurs fois & depuis peu repréſentée à la maiſon de ſanté; ſa guériſon y a été reconnue ſolide, & ſa ſanté très bonne.

Obſervation onzieme.

531. Marie-Anne-Elizabeth .... âgée de vingt-huit ans, native de l'Iſle-de-France, ordinairement bien réglée, & d'un bon tempérament, ayant déjà eu, il y avoit huit mois, des chancres & des ulceres chancreux à la vulve, dont elle avoit été

été guérie, accouchée depuis trois ſemaines d'un enfant à terme, qui n'a vécu que vingt-quatre heures, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 29 mars 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, qu'elle avoit contractée depuis peu, & dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, accompagnée d'un écoulement laiteux, avec lequel elle pouvoit être confondue : elle étoit en outre accompagnée d'un gonflement inflammatoire à la vulve, d'un ulcere chancreux très large à la nymphe gauche, d'un bubon très conſidérable à l'aine droite, d'un autre un peu moindre à l'aine gauche, & de pluſieurs excoriations à la marge de l'anus.

Après avoir pris pendant quelques jours des bouillons de veau avec le ſel *de Duobus*, cette malade fut purgée le 2 avril ; & elle com-

mença enſuite l'uſage du ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour, juſqu'au 6 du même mois.

Depuis le 7 juſqu'au 15 avril, elle prit un demi-grain de ſublimé par jour; & depuis le 16 avril juſqu'au 10 juin, on porta la doſe du ſublimé à trois quarts de grain par jour.

Pendant cet eſpace de tems, elle prit trente frictions de pommade mercurielle, d'un gros chacune, ſans qu'il ait réſulté ni ſalivation, ni aucun autre accident de l'uſage combiné de ces deux remedes.

A la viſite du 17 avril, on reconnut que la gonorrhée étoit toujours dans le même état, & que l'écoulement étoit très abondant; que l'ulcere de la vulve ſuppuroit beaucoup, & que le pus étoit de bonne qualité: les bubons ne donnoient aucun ſigne de réſolution.

Le 24 avril, la gonorrhée commençoit à diminuer; l'ulcere du

vagin fourniſſoit déjà moins de pus, & ſe détergeoit ſenſiblement ; & comme le bubon de l'aine droite étoit très conſidérable & ne paroiſſoit pas devoir ſe réſoudre, on y appliqua la pierre à cautere, qui, comme on le ſait, eſt un fondant très actif, indépendamment de ſa qualité cauſtique.

Le 3 mai, l'écoulement de la gonorrhée diminuoit tous les jours ſenſiblement, & la couleur en étoit belle ; l'ulcere du vagin commençoit à ſe cicatriſer ; & le bubon, ouvert par le cautere, ſuppuroit convenablement.

Le 14 mai, on fut obligé d'appliquer un cautere ſur l'autre bubon, qui étoit moins conſidérable.

Le 21 mai, la gonorrhée commençoit à ſe tarir ; le premier bubon commençoit auſſi à ſe cicatriſer ; l'ulcere du vagin diminuoit à vue d'œil.

Le 28 mai, l'ulcere du vagin ſe cicatriſoit ſenſiblement; le premier bubon étoit déjà cicatriſé; la gonorrhée étoit preſque totalement tarie.

Le 4 juin, les deux bubons étoient parfaitement cicatriſés; l'ulcere du vagin l'étoit auſſi; & quoiqu'il n'exiſtât plus abſolument d'écoulement, on preſcrivit, néanmoins, pour en prévenir le retour, des tiſanes ſudorifiques, qu'on rendit purgatives tous les quatre jours, & quelques gouttes d'élixir tonique dans la boiſſon ordinaire.

Le 11 juin, cette malade fut jugée radicalement guérie. On avoit employé pour ſon traitement, qui a duré deux mois & demi, quarante-ſept grains de ſublimé en ſolution, & trente gros de pommade mercurielle en friction, ſans qu'elle ait éprouvé, pendant l'uſage de ces remedes, ni ſalivation, ni vomiſſement, ni cours de ventre, ni aucune eſpece

de douleur : ſa conſtitution n'en a été aucunement altérée, & elle jouit encore à préſent d'une bonne ſanté.

Obſervation douzieme.

571. Magdelaine ..... femme mariée, âgée de cinquante-un ans, native de l'Iſle-de-France, ayant perdu abſolument, ſans retour & ſans accident, ſes regles, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 25 avril 1777, pour des douleurs nocturnes très aiguës à la tête & dans tous les membres, accompagnées d'inſomnie ; pour une tumeur gommeuſe très conſidérable à la jambe droite, qui occupoit toute la partie moyenne du tibia ; une légere tumeur à la jonction de l'os pariétal du côté droit au coronal. Ces ſymptomes d'une vérole ancienne étoient d'autant moins équivoques, que cette femme avoit eu, trois ans auparavant, des chancres

à la vulve, qu'elle n'avoit fait que pallier; & depuis un mois, un ulcere à la gorge, qui avoit détruit la luette, & pour lequel elle n'avoit pris aucun remede interne, ni aucune friction mercurielle.

Après avoir été préparée convenablement par la ſaignée, quelques bains & un purgatif, cette malade commença l'uſage du ſublimé, le premier mai, à la doſe d'un demi-grain par jour; & elle le prit, à cette quantité, juſqu'au 11 du même mois. Depuis le 12 mai juſqu'au 3 juin, elle en prit trois quarts de grain par jour.

Depuis le 30 avril juſqu'au 2 juin, on lui donna ſeize frictions, du poids d'un gros chacune; ce qui fit un emploi de deux onces de pommade mercurielle & de vingt-trois grains de ſublimé en ſolution, pour tout ſon traitement.

A la viſite du 9 mai, cette malade

déclara que les douleurs de la tête & des membres, qui ſe faiſoient auparavant ſentir pendant la nuit, commençoient à diminuer, & qu'elle n'éprouvoit plus une inſomnie auſſi opiniâtre.

Le 15 mai, les douleurs diminuoient de jour en jour, le ſommeil ſe rétabliſſoit inſenſiblement, & la tumeur gommeuſe étoit amollie.

Le 21 mai, les douleurs nocturnes étoient totalement diſſipées, la tumeur dont le ſiege étoit à la jonction du coronal au pariétal, étoit diſparue; la tumeur gommeuſe de la jambe diminuoit à vue d'œil, & le ſommeil étoit rétabli.

Le 28, les douleurs n'avoient plus reparu; la tumeur gommeuſe étoit preſque totalement fondue.

Le 4 juin, cette femme fut jugée guérie, & elle ſortit en très bon état, ayant éprouvé un ſoulagement très prompt, très complet, & preſque

ineſpéré, de l'uſage de ces remedes, qui ne lui avoient occaſionné ni malaiſe, ni douleurs, ni accident quelconque. Sa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation treizieme.

601. Marie-Anne .... âgée de vingt ans, native de la Brie, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de la petite Pologne, le 16 mai 1777, pour une gonorrhée virulente, qu'elle avoit depuis un an, ſans y avoir fait aucun remede : elle avoit en outre un gonflement très conſidérable & très douloureux aux grandes levres, dont la gauche étoit parſemée de puſtules ulcérées ; des petits poireaux à l'anus, & un bubon très conſidérable & très étendu à l'aine gauche.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe à l'uſage

du ſublimé, diſſous dans la tiſane émolliente; & elle en prit un quart de grain par jour depuis le 19 juſqu'au 22 mai : on la baignoit auſſi réguliérement tous les jours.

Depuis le 23 mai juſqu'au 17 juin, on lui donna un demi-grain de ſublimé par jour; & trois quarts de grain tous les jours, depuis le 18 juin juſqu'au 2 ſeptembre.

Depuis le 27 mai juſqu'au 19 juillet, on lui donna auſſi vingt-cinq frictions du poids d'un gros chacune, à deux jours d'intervalle l'une de l'autre.

A la viſite du 11 juin, on ne remarqua aucun changement à la gonorrhée; mais le gonflement des grandes levres commençoit à diminuer, & le bubon, qu'on avoit ouvert par le cautere, étoit en pleine ſuppuration; les puſtules étoient encore au même état.

Le 18 juin, la gonorrhée commen-

çoit à diminuer, le gonflement des grandes levres n'exiſtoit déjà preſque plus, & les puſtules commençoient à s'affaiſſer ; la ſuppuration du bubon continuoit à être belle & abondante.

Le 25 Juin, la gonorrhée diminuoit ſenſiblement, la couleur en étoit belle ; les puſtules s'affaiſſoient, mais le bubon étoit au même état.

Le 2 juillet, les bords du bubon devinrent calleux & durs, ce qui obligea à les toucher avec le beurre d'antimoine ; les puſtules s'effaçoient journellement, & la gonorrhée ſe tariſſoit.

Le 9 juillet, tout étoit au même état décrit.

Le 16 août, les bords du bubon étoient amincis, fondus, & de niveau avec la plaie ; les puſtules continuoient à s'effacer ; la gonorrhée étoit tarie.

Le 20, le bubon étoit preſque to-

talement cicatriſé, les puſtules étoient abſolument effacées.

Le 26, tout étoit diſparu & dans un bon état; on envoya conſéquemment cette femme aux convaleſcentes.

Le 3 ſeptembre, elle fut jugée parfaitement guérie, trois mois & demi après ſon entrée dans cette maiſon.

Quoique cette malade ait pris une des plus fortes doſes de ſublimé poſſible, concurremment avec trois onces & un gros de pommade mercurielle en friction; elle n'a cependant éprouvé ni ſalivation, ni colique, ni douleurs quelconques, ni aucune autre eſpece d'accident: ce qui peut être regardé comme une preuve qu'il faut quelquefois employer en grande quantité des remedes mercuriels, pour obtenir une guériſon complette, quand les ſymptomes ſont anciens, graves, & réſiſtent aux premiers ſecours; & que, ſous le prétexte de

la doſe qui paroît effrayante aux perſonnes peu accoutumées à adminiſtrer le mercure, il ne faut pas, comme on le fait quelquefois, reſter à moitié chemin : mais la prudence doit en cela être le guide du Médecin ; & c'eſt par l'impreſſion reconnue que le remede fait ſur les organes, autant que par l'extinction ſucceſſive du virus, qu'il doit juger s'il peut en continuer l'uſage ſans aucun riſque : cette fille jouit depuis ce tems de la plus brillante ſanté, comme on vient de le vérifier encore tout récemment.

Obſervation quatorzieme.

603. Marie-Anne-Françoiſe .... âgée de 17 ans, native de la Picardie, d'un bon tempérament & bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 19 mai 1777, pour une gonorrhée virulente très abondante & très âcre, un gonfle-

ment très conſidérable à la nymphe droite, accompagné de pluſieurs chancres à la vulve, & d'un ulcere aſſez étendu, qui entouroit la marge de l'anus.

Après avoir été ſaignée & aſſujettie aux bains journaliers, & après avoir été purgée, cette malade fut miſe à l'uſage du ſublimé le 25 mai; & elle commença ce remede à un quart de grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente; elle le continua, à cette doſe, juſqu'au 29. Depuis le 30 du même mois juſqu'au 11 de juin, elle prit un demi-grain de ſublimé par jour; & depuis le 12 juin juſqu'au 30 juillet, trois quarts de grain tous les jours.

Depuis le 21 mai juſqu'au 28 juillet, on lui adminiſtra trente-une frictions d'un gros chacune, à un jour & quelquefois à deux jours d'intervalle.

A la viſite du 11 juin, on remar-

qua que la gonorrhée diminuoit, & que les chancres & les ulceres commençoient à ſe cicatriſer.

Le 18 juin, les chancres & les ulceres étoient preſque totalement cicatriſés, l'écoulement de la gonorrhée étoit blanc & s'épaiſiſſoit.

Le 25 juin, tout étoit au même état; c'eſt pourquoi on joignit les tiſanes ſudorifiques aux remedes preſcrits.

Le 2 juillet, les ulceres & les chancres étoient cicatriſés, la gonorrhée diminuoit journellement.

Le 9 juillet, les ulceres étoient parfaitement cicatriſés; à cette époque, il étoit ſurvenu ſur la nymphe une grande quantité de poireaux, qu'on fut obligé de détruire.

Le 16, les poireaux détruits ne reparurent plus, la gonorrhée paroiſſoit tarie ſans retour.

Le 23 juillet, tout étoit dans le meilleur état poſſible; mais il exiſtoit

à l'uretre un peu de phlogoſe, qu'on diſſipa aiſément avec l'eau végéto-minérale.

Le 30 juillet, la malade, de nouveau viſitée, fut reconnue parfaitement guérie, deux mois onze jours après ſon entrée dans cette maiſon, après avoir pris quarante-cinq grains de ſublimé en ſolution, & trente-un gros d'onguent mercuriel en friction, ſans qu'il en ait réſulté ni douleurs, ni aucune eſpece d'accident. Elle jouit encore à préſent d'une très bonne ſanté.

Obſervation quinzieme.

659. Aimée .... âgée de 22 ans, native de la Bourgogne, habituellement bien réglée, & d'un bon tempérament, avoit depuis deux mois un bubon à l'aine droite, ſur lequel elle s'étoit contentée d'appliquer une emplâtre : quand elle eſt entrée à la

maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 26 juin 1777, elle avoit le même bubon, qui étoit en ſuppuration ; & on découvrit encore un chancre à la fourchette, qui jettoit du pus abondamment, des puſtules ulcérées ſur la grande levre droite, d'autres ſur les nymphes, d'autres à la marge de l'anus, un engorgement à l'aine gauche, en outre un ulcere au périné, & un écoulement virulent, qui paroiſſoit être plutôt le produit de la ſuppuration des ulceres qu'une véritable gonorrhée (*a*).

On ſaigna & on purgea la malade, pour la préparer à l'uſage des frictions

(*a*) Il eſt quelquefois très aiſé de confondre chez les femmes les écoulemens qui proviennent de la ſuppuration des chancres & ulceres dont la vulve eſt infectée, avec les écoulemens purement gonorrhoïques : les premiers ſe tariſſent à meſure & à proportion que les chancres & les ulceres ſe guériſſent ; les ſeconds, au contraire, ſont plus rebelles.

&

& du ſublimé ; & elle commença ce dernier remede le 1er juillet, à la doſe d'un demi-grain par jour, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente ; elle continua ce remede, à cette doſe, juſqu'au 15 juillet ; depuis le 16 juſqu'au 28 juillet, elle en prit trois quarts de grain par jour, & un grain tous les jours, depuis le 28 juillet juſqu'au 10 août.

On lui adminiſtra, en outre du ſublimé, dix-huit frictions du poids d'un gros chacune, ſans que, de la réunion de ces deux remedes, on ait obſervé le plus léger accident.

A la viſite du 9 juillet, le bubon ſe détergeoit, les bords de l'ulcere ſe rapprochoient, & ils annonçoient une prochaine cicatriſation.

Le 16, le bubon ſe cicatriſoit, l'engorgement de l'aine gauche ſe réſolvoit, le chancre de la fourchette ſe cicatriſoit auſſi ; l'écoulement virulent diminuoit proportionnellement,

& les puſtules s'effaçoient d'une maniere ſenſible.

Le 23, le chancre de la fourchette étoit cicatriſé, l'écoulement étoit preſque tari, le bubon étoit cicatriſé, l'engorgement de l'aine réſous; & il n'y avoit plus que les traces des puſtules.

Le 6 août, l'écoulement étoit totalement deſſéché; & tous les autres ſymptomes étant également diſſipés, on envoya cette femme aux convaleſcentes.

Elle fut jugée parfaitement guérie le 12 août, après avoir été quarante-huit jours dans cette maiſon, & y avoir pris trente-trois grains de ſublimé en ſolution, & dix-huit gros de pommade mercurielle en friction; leſquels remedes n'ont aucunement altéré ſa ſanté.

Obſervation ſeizieme.

6. Marie-Jeanne ..... âgée de

quinze ans, native de l'Iſle de France, d'un tempérament ſanguin, quoique ſes regles n'aient point paru depuis quatre mois qu'en petite quantité, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 7 février 1776, pour une gonorrhée virulente, des chancres à la vulve, des puſtules répandues ſur tout le corps, & une gale preſqu'univerſelle.

Après avoir été ſaignée & purgée, cette malade fut miſe à l'uſage du ſublimé diſſous dans une pinte de tiſane émolliente, à la doſe d'un quart de grain par jour; & elle le continua à cette doſe depuis le 9 juſqu'au 13 février. Depuis le 13 juſqu'au 19 du même mois, elle en prit un demi-grain tous les jours, & depuis le 20 février juſqu'au 18 mars, trois quarts de grain par jour.

Pendant l'uſage de ce remede, elle fut baignée ſix fois, & elle prit cinq frictions de deux gros de pommade

mercurielle chacune, & à cinq jours de diſtance l'une de l'autre.

A la viſite du 23 février, on s'apperçut déjà que les chancres ſe détergeoient avantageuſement, que les puſtules commençoient à s'effacer, que la gale étoit moins vive, & que la gonorrhée prenoit une meilleure couleur.

Le 29, l'écoulement ſe tariſſoit ſenſiblement; il étoit blanc, épais & filandreux; les chancres ſe cicatriſoient, les puſtules ſe deſſéchoient, & la gale étoit preſque totalement guérie.

Le 12 mars, la gonorrhée étoit tarie, les chancres étoient cicatriſés, & il n'y avoit plus ni gale, ni puſtules; les regles parurent en plus grande quantité, ce qui étoit plus conforme au tempérament primitif de la malade.

Le 18 mars, la guériſon fut jugée complette, & pout y parvenir, on

avoit employé vingt-ſix grains de ſublimé en ſolution, & dix gros d'onguent mercuriel en friction, de la réunion deſquels remedes il n'eſt réſulté ni douleurs ni ſalivation. Cette fille ayant repris ſes mauvaiſes habitudes, a été traitée encore deux fois depuis pour de nouveaux ſymptomes; mais malgré ces récidives, & la répétition des remedes de ce genre, jugés néceſſaires, ſa conſtitution n'en a point été altérée, & ſa ſanté eſt aujourdhui auſſi parfaite qu'on puiſſe le deſirer.

Obſervation dix-ſeptieme.

5. Marie-Eliſabeth..... native de l'Iſle-de-France, âgée de 19 ans, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, ayant déjà éprouvé trois attaques ſucceſſives de la maladie vénérienne la plus compliquée, pour leſquelles elle aſſuroit avoir été

traitée avec ſuccès, eſt entrée le 7 février 1776, à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, pour la quatrieme repriſe de la même maladie, dont les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, un bubon conſidérable à chacune des aines, & une grande quantité de poireaux à la vulve.

Elle fut d'abord ſaignée & purgée, & miſe enſuite à l'uſage du ſublimé corroſif à la doſe d'un quart de grain par jour; au bout de quatre jours on lui en donna un demi-grain, & enſuite trois quarts de grain par jour juſqu'à la fin de ſon traitement; d'où réſulte un emploi de vingt-trois grains de ſublimé, qu'elle prit ſans aucune eſpece d'accident.

Pendant l'uſage ſuivi de ce remede, on adminiſtra à cette malade, après quelques bains, quatre frictions générales du poids d'un gros de pommade mercurielle chacune, & en-

ſuite pluſieurs frictions particulieres dirigées ſur le bubon, ſans qu'il en ait réſulté la plus légere ſalivation.

Le 19 février, on s'aſſura par la viſite que le bubon commençoit à ſe réſoudre; quelques-uns des poireaux étoient déjà tombés d'eux-mêmes; mais on fut enſuite obligé d'extirper les autres, qui étoient plus rebelles; la gonorrhée commençoit à changer de couleur.

Le 23 février, l'écoulement étoit plus blanc, plus épais.

Le premier mars, le bubon étoit déjà preſque réſous, les poireaux n'avoient plus reparu, la gonorrhée étoit preſque totalement tarie, ſans autre ſecours qu'une purgation & la boiſſon d'une tiſane ſudorifique.

Le 6 mars, il n'y avoit plus aucune trace du bubon ni des poireaux, & la gonorrhée étoit tarie; on purgea de nouveau la malade, & on l'envoya enſuite aux convaleſcentes,

où elle continua l'uſage de la tiſane ſudorifique.

Le 13 mars, on jugea ſa guériſon complette, & elle ſortit en très bon état, & ſans avoir éprouvé aucun accident. Cet état ne s'eſt point démenti depuis, & elle jouit encore à préſent de la plus parfaite ſanté.

Obſervation dix-huitieme.

56. Marie-Jeanne..... native de la Bretagne, âgée de 30 ans, ordinairement mal réglée, quoique d'un aſſez bon tempérament, ayant déjà paſſé les grands remedes pour des chancres, dont elle aſſuroit avoir été bien guérie, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet, le 14 mars 1776, pour trois ulcères vénériens très conſidérables, dont l'un occupoit la fourchette, & les deux autres l'intérieur des grandes levres : la nymphe droite étoit en outre dure & calleuſe, ſurmontée

d'excroiſſances de même genre ; & il y avoit à la jambe droite un ulcere phadégénique ancien, aſſez étendu, & profond.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée, cette malade fut miſe auſſi-tôt à l'uſage du ſublimé, d'abord à la doſe d'un quart de grain, diſſous, comme il étoit ordinaire, dans la tiſane émolliente ; enſuite d'un demi-grain, & ſucceſſivement de trois quarts de grain par jour ; & elle continua ce remede ſans interruption pendant tout ſon traitement, qui a duré 44 jours, ſans qu'il en ait réſulté aucun accident : pendant ce tems on lui adminiſtra dix frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune, à trois jours de diſtance les unes des autres.

Le 27 mars, il parut, à la viſite, que les ulceres de la vulve commençoient à ſe déterger ; celui de la jambe étoit déjà moins doulou-

reux, & la ſuppuration en étoit plus belle.

Le 5 avril, les ulceres de la vulve diminuoient ſenſiblement; mais on fut obligé d'emporter la tumeur de la nymphe, qui étoit véritablement *irréſoluble.*

Le 14 avril, la plaie réſultante de cette opération étoit déjà preſque cicatriſée; les ulceres de la vulve l'étoient parfaitement; celui de la jambe étoit dans un très bon état, & il annonçoit une guériſon prochaine.

Le 20 avril, tous les ulceres & la plaie étoient ſolidement cicatriſés.

Le 27 avril, cette malade fut jugée radicalement guérie, & elle étoit dans le meilleur état poſſible. On avoit employé pendant ſon traitement vingt-huit grains de ſublimé en ſolution, & dix gros de pommade mercurielle en friction, ſans qu'elle en ait éprouvé ni douleur, ni ſalivation.

Obſervation dix-neuvieme.

73. Marguerite..... native de l'Iſle-de-France, âgée de 20 ans, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 12 avril 1776, pour des puſtules chancreuſes très conſidérables, & endurcies ſur les grandes levres, & une grande quantité de poireaux à l'anus.

Après qu'elle eut été ſaignée & purgée, on lui donna le ſublimé diſſous dans la tiſane émolliente, aux proportions ordinaires, d'un quart de grain, ſucceſſivement d'un demi-grain, & de trois quarts de grain par jour; & pendant l'uſage de ce remede, on lui adminiſtra une friction d'un gros tous les deux & trois jours, depuis le 16 avril, juſqu'au 13 mai; & de la

réunion de ces deux remedes, il n'eſt ſurvenu ni ſalivation, ni douleur. La doſe du ſublimé pendant tout le traitement a été de vingt-ſix grains ; & celle de la pommade mercurielle, d'une once & demie.

A la viſite du 21 avril, on reconnut que les puſtules chancreuſes commençoient à s'amollir ; mais les poireaux étoient toujours au même état.

Le 26 avril, les puſtules chancreuſes étoient encore plus amollies ; les poireaux commençoient à tomber.

Le 3 mai, les puſtules chancreuſes étoient cicatriſées & effacées, & les poireaux étoient tombés.

Le 9 mai, la guériſon fut jugée parfaite, & cette malade envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 15 mai, dans le meilleur état poſſible.

Obſervation vingtieme.

106. Marie-Anne.... native de Paris, âgée de 17 ans, d'une conſtitution robuſte, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 16 mai 1776, pour une gonorrhée virulente, des puſtules chancreuſes très abondantes ſur le périné, & une grande quantité de petits poireaux à la vulve.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade fut miſe auſſi-tôt à l'uſage de la ſolution de ſublimé, d'abord à la doſe d'un quart de grain, ſucceſſivement d'un demi-grain, puis de trois quarts de grain, & enfin d'un grain par jour; elle continua ce remede juſqu'au 17 juin ſans interruption, & ſans aucune incommodité réſultante; elle prit auſſi quelques bains.

Elle commença les frictions mer-

curielles concurremment avec le ſublimé le 19 mai, & elle les continua juſqu'au 17 juin; on mettoit deux & quelquefois trois jours d'intervalle entre chaque friction.

A la viſite qui en fut faite le 26 mai, on vérifia la chûte ſpontanée des poireaux; la gonorrhée parut être de meilleure qualité, & les puſtules chancreuſes s'effaçoient déjà.

Le 4 juin, la gonorrhée diminuoit ſenſiblement; la couleur en étoit blanche, & elle devenoit journellement épaiſſe & filandreuſe; les puſtules chancreuſes étoient preſque totalement effacées.

Le 11 juin, la gonorrhée ſe tariſſoit, les puſtules n'exiſtoient plus, & les poireaux n'avoient plus reparu.

Le 18 juin, cette malade fut jugée guérie; la gonorrhée étoit abſolument tarie, & tous les autres ſymptomes paroiſſoient diſparus ſans retour.

On avoit employé pour ce traitement vingt-huit grains de ſublimé en ſolution, & douze gros de pommade mercurielle en friction, ſans qu'il en ait réſulté le plus léger accident

Obſervation vingt-unieme.

122. Marie-Magdelaine ... âgée de vingt-ſept ans, native de la Beauce, originairement d'un tempérament ſanguin, enceinte de quatre mois, ayant déjà été traitée chez elle ſans ſuccès de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient des engorgemens aux aines, & pluſieurs chancres rongeants à l'entrée du vagin, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 5 juin 1776, avec les mêmes ſymptomes, auxquels s'étoient encore joints d'autres ulceres chancreux aux grandes levres, & un ulcere de même eſpece à la gorge.

Après qu'elle eut été ſaignée, & purgée avec un minoratif, on lui fit prendre ſans retard le ſublimé à la doſe d'un quart de grain par jour; & comme elle n'en paroiſſoit aucunement incommodée, on augmenta ſucceſſivement cette doſe, & on la porta juſqu'à un grain par jour; de ſorte que pendant ſon traitement, qui n'a duré que trente jours, elle a pris vingt-cinq grains de ſublimé diſſous dans la tiſane émolliente, ſuivant l'uſage.

Dès le 8 juin, on lui fit prendre concurremment avec ce remede, tous les deux jours, les frictions à la doſe d'un gros par jour.

A la viſite qui en fut faite le 24 juin, on trouva l'ulcere de la gorge déjà cicatriſé; ceux de la vulve ſe détergeoient ſenſiblement, & annonçoient une cicatriſation prochaine; l'engorgement des aines commençoit auſſi à ſe réſoudre.

Le

Le 29 juin, les ulceres chancreux de la vulve ſe cicatriſoient, celui de la gorge étoit guéri, l'engorgement des aines étoit preſque réduit à rien.

Le 6 juillet, les ulceres chancreux étoient cicatriſés, & il n'exiſtoit plus d'engorgement aux aines; c'eſt pourquoi on déclara cette malade guérie, comme elle l'étoit effectivement.

Sa ſanté n'avoit été aucunement altérée de l'uſage de ces deux remedes, & ſon enfant donnoit des ſignes de vie les moins équivoques; elle eſt depuis accouchée heureuſement, & la mere & l'enfant jouiſſent de la meilleure ſanté.

Obſervation vingt-deuxieme.

142. Marguerite ..... native de Paris, âgée de vingt ans, d'un tempérament délicat, & ordinairement mal réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 24 juin

1776, pour une gonorrhée virulente, une plaie fiſtuleuſe au côté gauche du vagin, un poireau aſſez conſidérable au bas du périné, deux puſtules au bas de la grande levre droite, & d'autres puſtules aux parties extérieures de la vulve.

Après avoir été convenablement préparée, cette malade fut miſe à l'uſage du ſublimé, à la doſe d'un quart de grain par jour ; on lui en donna enſuite un demi-grain, puis trois quarts de grain, & enfin un grain tous les jours, ſans qu'elle ait éprouvé aucune incommodité de ce remede.

Le 28 juin, elle commença les frictions à la doſe d'un gros tous les trois jours, & elle les continua juſqu'au 25 juillet.

A la viſite du 6 juillet, on lui fit l'opération de la plaie fiſtuleuſe, pour en mettre le fond à découvert, & pouvoir y faire un panſement mé-

thodique : à cette époque il n'y avoit aucun changement aux autres ſymptomes.

Le 13 juillet, la plaie fiſtuleuſe commençoit déjà à ſe cicatriſer, & la gonorrhée à ſe tarir ; on joignit au ſublimé & aux frictions la tiſane ſudorifique, que l'on rendit enſuite purgative, tous les quatre jours.

Le 19 juillet, la plaie fiſtuleuſe étoit abſolument cicatriſée, la gonorrhée étoit tarie, le poireau étoit tombé de lui-même, & les puſtules étoient preſque totalement effacées.

Le 26 juillet, il n'exiſtoit plus aucun des ſymptomes vénériens qui avoient déterminé les remedes, & la malade fut réputée guérie. Outre vingt-quatre grains de ſublimé qu'elle avoit pris dans ſa tiſane & dans les proportions indiquées, on avoit auſſi employé douze gros de pommade mercurielle en friction ; & ces deux remedes réunis ont ſuffi à ſa guériſon,

& l'ont opérée ſans douleur & ſans inconvénient.

Obſervation vingt-troiſieme.

215. Marguerite ..... âgée de vingt-trois ans, native de l'Iſle-de-France, éprouvant des douleurs à l'approche de ſes regles, qui ſont ordinairement en petite quantité & difficiles, étant d'ailleurs d'un aſſez bon tempérament, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 14 décembre 1776, pour une gonorrhée virulente, des chancres multipliés ſur la grande levre droite, des puſtules ſeches ſur la gauche, un engorgement aſſez conſidérable à l'aine droite, & des douleurs aiguës reſſenties dans tous les membres.

Après qu'elle eut été ſaignée & purgée, on la mit à l'uſage du ſublimé, d'abord à la moindre quantité; & par une gradation réfléchie ſur ſes effets, on porta inſenſiblement

la doſe de ce remede à un grain par jour.

Pendant l'uſage du ſublimé & des bains auxquels la malade fut auſſi aſſujettie, on lui adminiſtra tous les trois jours une friction d'un gros de pommade mercurielle; ce qui ſuffit pour aſſurer ſa guériſon, que l'on jugea parfaite le 21 janvier 1777, trente-huit jours après ſon entrée dans cette maiſon.

Dès le 30 décembre, la gonorrhée avoit une plus belle couleur & s'épaiſſiſſoit, les chancres ſe détergeoient, les puſtules étoient preſque effacées, les poireaux tomboient d'eux-mêmes, & l'engorgement de l'aine diminuoit ſenſiblement; les douleurs étoient auſſi conſidérablement adoucies.

Le 6 janvier, la gonorrhée ſe tariſſoit viſiblement, les chancres étoient preſque totalement cicatriſés, les poireaux étoient tombés, & l'en-

gorgement de l'aine étoit en partie réſous.

Le 12 janvier, comme il avoit paru un peu de ſalivation, on purgea la malade avec un minoratif, qui ſuffit pour la faire ceſſer totalement.

Le 18 janvier, tous les ſymptomes de la maladie étoient abſolument diſparus, & cette malade fut envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 22 janvier parfaitement guérie. A l'exception de la légere ſalivation dont on a fait mention, elle n'avoit éprouvé aucun inconvénient de l'uſage de ces remedes, quoiqu'elle eût pris vingt-trois grains de ſublimé en ſolution; & onze gros de pommade mercurielle en friction : elle ſe porte encore actuellement très bien.

Obſervation vingt-quatrieme.

179. Catherine ..... native de Paris, âgée de vingt-trois ans, n'étant pas réglée depuis ſix mois, ſans

néanmoins aucun ſigne de groſſeſſe, affligée dès l'âge de douze ans de la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par une gonorrhée virulente, à laquelle avoit ſuccédé un engorgement conſidérable à la grande levre gauche, qui étoit devenue d'un volume énorme, & ſucceſſivement ſchirreuſe : elle avoit en outre des excroiſſances fongueuſes au périné, & un ulcere fiſtuleux conſidérable à l'anus.

Pour ſe délivrer d'une maladie auſſi grave & auſſi invétérée, & qui n'avoit été que palliée juſques-là, elle avoit déjà été traitée ſuivant ſa déclaration, au commencement de l'année 1776, par la méthode des frictions. On employa trois mois à ſa cure, qui au bout de ce tems fut jugée impoſſible. Renvoyée comme incurable, elle ſe préſenta à la maiſon de ſanté de la rue Plumet le 27 août 1776, dans l'état le plus déplorable ; car,

outre les ſymptomes très graves de ſa maladie, qui ſubſiſtoient dans toute leur intégrité, la tumeur de la grande levre gauche étoit parſemée de phlictenes & d'eſcarres gangreneux : elle avoit en outre un dévoiement continuel, & elle étoit dans le délire. Cet état parut effrayant, & on héſita à la recevoir ; mais l'humanité banniſſant la crainte, on la reçut, & on la mit d'abord à l'uſage du quinquina & des antiſeptiques les plus appropriés, tant intérieurement qu'extérieurement.

On parvint enfin par ces moyens, le 27 ſeptembre, à pouvoir lui adminiſtrer le ſublimé, ſi indiqué dans ce cas ; & on y joignit ſucceſſivement les frictions, ainſi qu'on le verra par le détail de ſon traitement.

Le 27 ſeptembre, cette malade prit tous les jours un quart de grain de ſublimé. Le premier octobre, elle en prit tous les jours un demi-

grain. Depuis le 8 juſqu'au 13 octobre, on lui en donna trois quarts de grain par jour ; & depuis le 14 octobre juſqu'au 9 novembre, un grain par jour. Le ſublimé fut journellement diſſous dans une pinte de décoction légere de ſaſſafras : on fut obligé de ſuſpendre quelquefois ce remede pendant deux ou trois jours, à cauſe de l'extrême foibleſſe de la malade.

Depuis le 29 août juſqu'au 5 novembre, on lui adminiſtra tous les quatre à cinq jours une friction d'un gros de pommade mercurielle.

Dès le 15 ſeptembre, on avoit été obligé d'extirper la tumeur, qui étoit véritablement *irréſoluble* ; & la plaie qui en réſulta, panſée avec un digeſtif ſimple, produiſit une ſuppuration louable, & fut amenée aſſez promptement à une cicatriſation parfaite.

Le 20 ſeptembre, les excroiſſances

furent coupées, & l'on fit, à l'ulcere de l'anus, des injections déterſives, qui diminuerent inſenſiblement la ſuppuration, & produiſirent enfin la cicatriſation de cette partie, à un petit ſuintement près, qui ne put jamais tarir. Cependant la ſanté de cette malade ſe rétabliſſoit à vue d'œil : elle buvoit, mangeoit & dormoit bien ; & elle ſortit le 29 novembre parfaitement guérie, ayant de l'embonpoint, & n'ayant éprouvé aucun accident dans le traitement long & douloureux de la plus terrible maladie qu'on puiſſe eſſuyer, & de l'opération qu'elle néceſſita.

Elle avoit pris pendant ſon traitement, qui a duré trois mois & trois jours, quarante grains de ſublimé en ſolution, & dix-ſept gros de pommade mercurielle en friction. Ces remedes, loin d'avoir altéré ſa ſanté, ſembloient au contraire l'avoir

affermie ; & elle jouit d'un embonpoint qui juſtifie cette opinion.

Obſervation vingt-cinquieme.

6. Jean-François ..... natif de l'Iſle-de-France, âgé de trente-un ans, d'un tempérament phlegmatique, jouiſſant d'ailleurs d'une aſſez bonne ſanté, eſt entré le 3 mai 1776 à la maiſon de ſanté établie pour les hommes rue des Brodeurs, pour un engorgement conſidérable aux teſticules, ſuite d'une gonorrhée prématurément ſupprimée. Cet engorgement étoit accompagné de pluſieurs poireaux, & d'un chou-fleur entre le prépuce & le gland, qui gênoit beaucoup cette partie.

Après avoir été ſaigné, ce malade commença le 5 mai à prendre tous les jours un demi-grain de ſublimé diſſous dans une pinte de tiſane émolliente ; & on l'aſſujettit en même tems aux demi-bains, tandis

qu'on lui appliquoit des cataplaſmes émolliens, pour relâcher & aſſouplir les parties trop diſtendues, & prévenir les ſuites de l'inflammation & de l'engorgement.

Depuis le 15 juſqu'au 21 mai, on lui donna trois quarts de grain de ſublimé par jour; & depuis le 21 mai juſqu'à ſon parfait rétabliſſement, on porta la doſe de ce remede à un grain tous les jours.

Dès le 8 mai, on lui adminiſtra une friction de deux gros de pommade mercurielle; & il les continua à cette doſe tous les deux jours, juſqu'au 8 juin ſuivant.

A la viſite du 15 mai, on s'apperçut que l'engorgement des teſticules diminuoit, que le chou-fleur commençoit à ſe flétrir, & que deux poireaux étoient déjà tombés d'eux-mêmes.

Le 24 mai, on fut obligé d'extirper quelques poireaux qui réſiſtoient

aux remedes ; l'engorgement des teſticules diminuoit à vue d'œil, & il n'y avoit plus aucun ſentiment douloureux à cette partie.

Le 4 juin, les poireaux étoient tombés ; & ceux qu'on avoit été obligé d'extirper, n'avoient plus reparu : il ne ſubſiſtoit preſque plus d'engorgement ni aux teſticules, ni au prépuce & au gland.

Le 11 juin, tout étoit dans l'état naturel, & ce malade fut envoyé aux convaleſcents : il en ſortit le 19 du même mois, parfaitement guéri, après avoir pris vingt-ſix grains de ſublimé en ſolution, & vingt-huit gros de pommade mercurielle en friction, ſans qu'il ait réſulté de l'union de ces deux remedes aucun inconvénient : ſa ſanté a depuis toujours été parfaite : il s'eſt marié, a eu des enfans très ſains, que ſa femme a elle-même allaités avec ſuccès.

Obſervation vingt-ſixieme.

20. Joſeph-George .... âgé de vingt ans, natif de l'Alſace, d'un tempérament délicat, ayant déjà eu la maladie vénérienne, qui s'étoit manifeſtée par une gonorrhée qui avoit été ſupprimée inconſidérément, & à la ſuite de laquelle il avoit éprouvé dans les membres des douleurs qui ſubſiſtoient encore, eſt entré à la maiſon de ſanté établie pour les hommes rue des Brodeurs, le 20 juin 1776, avec une nouvelle gonorrhée, accompagnée de deux bubons aux aines, de chancres entre le gland & le prépuce, qui occaſionnoient un phymoſis & des douleurs nocturnes.

Après avoir été ſaigné & baigné convenablement, ce malade fut mis à l'uſage du ſublimé le 24 juin, à la doſe d'un quart de grain par jour.

Le 29, on lui en donna un demi-grain, le 4 juillet trois quarts de grain, & le 19 juillet un grain par jour; & il continua ce remede à cette derniere doſe juſqu'à ſon parfait rétabliſſement. Les bains furent auſſi donnés à ce malade tous les deux jours.

Le 24 juin, on lui adminiſtra une friction d'un gros de pommade mercurielle, & on les continua à cette doſe tous les trois jours, juſqu'au 9 juillet, qu'on fut obligé de les ſuſpendre, la ſalivation étant ſurvenue: on n'interrompit pas néanmoins les bains & la ſolution du ſublimé. La ſalivation n'ayant pas été de longue durée, & ayant ceſſé le 14 juillet, on reprit les frictions le 15, & on en donna quinze de ſuite à la doſe d'un gros tous les deux jours, ſans que la ſalivation reparût.

A la viſite du 13 juillet, on s'apperçut que les bubons commençoient

à ſe réſoudre, que les chancres étoient déjà cicatriſés, & que le phymoſis qui n'exiſtoit que par eux, étoit diſſipé : la gonorrhée étoit peu conſidérable.

Le 19 juillet, la réſolution des bubons étoit preſque complette, la gonorrhée commençoit à ſe tarir.

Le 26 juillet, il n'exiſtoit plus de bubon, ni de gonorrhée.

Le premier août, rien n'ayant reparu, on ceſſa tout remede mercuriel, pour purger le malade, & l'envoyer aux convaleſcens.

Le 14 août, il ſortit parfaitement guéri, cinquante-quatre jours après ſon entrée dans cette maiſon, n'ayant éprouvé d'autre inconvénient de ſes remedes, que la légere ſalivation dont il a été fait mention.

Obſervation vingt-ſeptieme.

64. Jean-Pierre ..... natif de Paris, âgé de ſeize ans, d'un aſſez bon

bon tempérament, eſt entré à la maiſon de ſanté rue des Brodeurs, le premier ſeptembre 1776, pour une gonorrhée virulente, accompagnée d'un bubon à chaque aine, de pluſieurs chancres entre le gland & le prépuce, & d'un phymoſis réſultant.

Après qu'il eut été convenablement préparé par la ſaignée & par les bains, on commença à lui donner le ſublimé à la premiere doſe d'un quart de grain par jour, depuis le 6 juſqu'au 11 ſeptembre. Depuis le 11 juſqu'au 16 du même mois, on lui en donna un demi-grain par jour. Depuis le 16 ſeptembre juſqu'au 2 octobre, on lui en donna trois quarts de grain tous les jours; & comme ce remede n'occaſionnoit aucune douleur aux viſceres, ni aucune autre eſpece d'accident, on en donna alors un grain par jour juſqu'à la guériſon.

Ce malade ne prit que neuf frictions, du poids de deux gros chacune, à quatre jours d'intervalle : on y joignit quelques bains.

Dès le 18 ſeptembre, les chancres commençoient à ſe déterger, l'engorgement des aines paroiſſoit auſſi diminuer, la gonorrhée couloit aiſément.

Le 24 ſeptembre, les chancres étoient cicatriſés & le phymoſis preſque guéri ; un des bubons s'étoit ouvert de lui-même, l'autre annonçoit une prochaine réſolution.

Le 30 ſeptembre, on appliqua un cautere ſur le bubon qui s'étoit ouvert, afin d'y établir une plus parfaite ſuppuration, & d'en fondre les bords ; & ce remede fit tout l'effet qu'on en devoit attendre.

Le 12 octobre, la ſuppuration commençoit à s'établir, & l'eſcarre à ſe détacher.

Le 18 octobre, la ſuppuration

étoit de belle couleur, & les bords de la plaie commençoient déjà à ſe rapprocher.

Le 25 octobre, la plaie étoit preſque totalement cicatriſée.

Le 29 octobre, la guériſon du bubon étoit parfaite; & tous les autres ſymptomes paroiſſant diſparus ſans retour, ce malade fut envoyé aux convaleſcens.

Il fut jugé parfaitement guéri le 30 novembre; & pour y parvenir, on avoit employé quarante grains de ſublimé en ſolution, & dix-huit gros d'onguent mercuriel en friction, ſans aucune eſpece d'accident: il ſe porte encore actuellement très bien.

Obſervation vingt-huitieme.

4. Philippe .... âgé de vingt-ſept ans, natif du Soiſſonnois, d'un très bon tempérament, eſt entré à la maiſon de ſanté de la rue des Brodeurs le premier mai 1776,

pour une maladie très ancienne & très grave, pour laquelle il avoit déjà été traité ſans ſuccès. Les principaux ſymptomes exiſtans lors de ſon entrée dans cette maiſon, étoient des chancres entre le gland & le prépuce, dont les bords étoient durs & calleux; & un ulcere qui avoit le coup d'œil carcinomateux, qui occupoit une grande partie du ſcrotum, qui l'avoit rongé, & avoit mis à découvert le teſticule gauche, lequel étoit en ſuppuration, de mauvaiſe qualité, & menaçoit de la gangrene.

Après avoir été preparé convenablement, ce malade fut mis ſans retard à l'uſage du ſublimé, diſſous dans une pinte de tiſane émolliente, à la doſe d'un demi-grain par jour, comme un remede capable d'arrêter le progrès du mal, s'il en étoit encore tems; & il le prit tous les jours à cette doſe juſqu'au 10: mais la gangrene s'étant fait remarquer d'une

maniere inquiétante, on ſe décida à faire l'opération de la caſtration le 10 du même mois. Le Chirurgien de cette maiſon la fit avec dextérité & ſuccès, & il enleva totalement ce qui reſtoit du teſticule gauche: le premier ſang fourni étoit noir & épais; on ne lia point le cordon, & il fut décidé que la plaie ſeroit panſée avec un digeſtif animé; ce qui produiſit inſenſiblement une ſuppuration louable, & remit bientôt la plaie, dont le premier aſpect n'étoit point avantageux, à l'état de plaie ſimple.

Le 15 mai, on reprit la ſolution de ſublimé, qui avoit été interrompue, à la même doſe d'un demi-grain par jour. Le 19, on en donna trois quarts de grain tous les jours. Le 24, on porta la doſe de ce remede à un grain par jour, & on le continua à cette quantité juſqu'au 18 juin excluſivement.

Depuis le 17 mai jusqu'au 16 juin, on donna tous les deux jours une friction de deux gros de pommade mercurielle.

A la visite du 15 mai, la plaie étoit belle, & la suppuration de bonne qualité; il n'y avoit ni douleur, ni aucune tuméfaction; le cordon étoit en bon état; les chancres, dont on avoit abattu les bords, commençoient à se cicatriser.

Le 20 mai, la plaie étoit toujours très belle, elle diminuoit d'étendue; les chairs étoient vermeilles, & annonçoient une prochaine cicatrisation; les chancres étoient déjà presque cicatrisés.

Le 26 mai, la plaie étoit toujours d'une belle couleur, & la suppuration tarissoit journellement.

Le 4 juin, la plaie se cicatrisoit à vue d'œil, & il n'existoit aucun accident qui pût retarder la cicatrisation. On purgea le malade deux

fois avec un minoratif convenable.

Le 11 juin, la cicatrice étoit preſque complettement faite.

Le 16 juin, la cicatrice étoit parfaite; & le malade fut jugé guéri le 18 du même mois, après quarante-neuf jours de traitement, pendant lequel il avoit pris trente grains de ſublimé en ſolution, & vingt-huit gros d'onguent mercuriel en friction, ſans qu'il ait éprouvé ni ſalivation, ni cours de ventre, ni aucune eſpece de douleur, de l'uſage de ces deux remedes ſi avantageuſement combinés pour ſa guériſon. Sa ſanté n'en a été aucunement altérée; il s'eſt même marié depuis, & a eu deux enfans bien ſains.

Obſervation vingt-neuvieme.

724. Jean-Baptiſte ... natif de Paris, âgé de vingt-trois ans, d'un tempérament phlegmatique & bilieux, eſt entré à la maiſon de ſanté

établie pour les hommes à la barriere de Seves, le 6 octobre 1777, pour un bubon conſidérable qui s'étoit ouvert de lui-même, & qui, faute de ſoins, étoit reſté fiſtuleux avec des bords calleux, renverſés : il étoit accompagné d'inflammation & de taches livides.

Le malade fut d'abord baigné, ce qui calma l'inflammation ; mais les taches, qui avoient d'abord un coup d'œil gangréneux, malgré les lotions anti-ſeptiques qu'on y fit, ſe convertirent en autant de petits ulceres très corroſifs.

Le 19 octobre, il ſurvint une fievre avec friſſon, qui fit ſoupçonner avec raiſon que quelque partie gangréneuſe paſſoit dans le ſang ; & comme alors la ſuppuration étoit de la plus mauvaiſe qualité, on ſe détermina à ouvrir le bubon dans toute ſon étendue, à mettre tous les ſinus à découvert, & à emporter toutes

les chairs mollaſſes & déjà gangrénées; ce qui ne put ſe faire ſans hémorrhagie, laquelle fut bientôt arrêtée par le moyen de l'agaric & de la charpie.

Douze heures après cette opération, le malade eut un redoublement de fievre & le délire : l'accès étant modéré, on lui donna une forte infuſion de quinquina, & un peu de vin pour remédier à l'extrême foibleſſe à laquelle il étoit réduit; ce qui le ranima en effet ſuffiſamment.

Comme la plaie étoit ſouvent ſurmontée de chairs baveuſes, de champignons, & que toute inquiétude ſur la gangrene n'étoit pas encore détruite, on la fomenta avec une teinture de mirrhe, & d'aloës, & l'eſprit de vin camphré, mêlé avec la décoction de quinquina. On emporta les champignons deux fois de ſuite, parce qu'ils reparurent preſqu'auſſitôt, malgré qu'on eût donné alors

quelques verres de ſolution de ſublimé, & qu'on eût adminiſtré déjà deux frictions de pommade mercurielle. On ſaupoudra alors la plaie avec parties égales de gentiane, de quinquina, de zinc, & de vitriol mis en poudre, ſans renoncer pour cela aux lotions, que l'on répétoit toutes les fois qu'on panſoit la plaie. On obtint par ce moyen, qui fut continué, des chairs de plus belle couleur; & il ne ſe forma plus de champignons. Quand tout fut en bon état, on y ſubſtitua le vin miellé, & ſur la fin le baume verd de Metz, avec le baume de Commandeur, &, ſuivant les circonſtances, la charpie ſeche.

Dans le cours d'un traitement auſſi long que difficile, on donna trente & un grains de ſublimé, diſſous à la doſe d'un demi-grain par jour dans une pinte de décoction de ſaſſafras, & cinq onces de pommade mercu-

rielle en friction de deux gros, & à deux jours de diſtance les unes des autres.

On employa également les ſucs anti-ſcorbutiques; ce qui concourut ſans doute encore à la guériſon, qui fut déclarée parfaite le 6 janvier 1778, trois mois après l'entrée de ce malade dans cette maiſon : il ſortit dans le meilleur état poſſible, ayant de l'embonpoint & des forces; ce qui prouve combien il faut être quelquefois perſévérant, & même opiniâtre dans l'emploi des moyens qu'on a jugés néceſſaires à la guériſon : une pratique plus timide auroit été dangereuſe, & il faut ſouvent ſavoir s'en garantir.

Ce malade ſe porte encore actuellement très bien, ce qu'on a depuis peu vérifié.

Il y a eu quatre cents quatre-vingt-dix-neuf malades traités par

les frictions mercurielles, adminiſtrées concurremment avec la ſolution de ſublimé corroſif; & il en eſt mort cinq, dont on trouvera les obſervations dans la quatrieme Partie.

CHAPITRE IV.

OBSERVATIONS ſur les Maladies Vénériennes, traitées par les frictions, concurremment avec les lavemens anti-vénériens.

SI la ſolution de ſublimé corroſif jointe aux frictions mercurielles, en facilite, en aſſure le ſuccès; ſi le mercure appliqué à la peau ſous cette forme, a quelquefois beſoin d'un véhicule pour en déterminer, en accélérer l'action; les lavemens anti-vénériens, dont la baſe eſt un mercure exactement ſoluble, doivent remplir le même objet, dans les mêmes circonſtances. Ils méritent même d'être employés de préférence, quand l'eſtomac fatigué, ou révolté par quelque cauſe que ce ſoit, ne peut ſupporter la premiere

impreſſion du ſublimé. Mais il eſt des cas, où les lavemens anti-vénériens joints aux frictions mercurielles, produiſent des effets encore plus sûrs & plus marqués, & ne peuvent être que difficilement remplacés par une autre méthode : c'eſt quand aux ſymptomes vénériens ordinaires, ſe joignent d'anciennes gonorrhées, qui ont réſiſté à tous les remedes, ou qui, ayant été traitées peu méthodiquement, ſe ſont aigries, & préſentent des complications de tenſion & de relâchement qui contrarient la cure, & qui ſont ſi difficiles à ſurmonter. Les lavemens anti-vénériens faiſant en ce cas, comme on l'a déjà dit, l'office d'un bain légérement vulnéraire & tonique, dirigé ſur le mal même, agiſſent avec une ſupériorité marquée, & portent une impreſſion déciſive ſur tous les organes entrepris ; d'où réſulte preſque toujours

une criſe complette & ſalutaire, produite par une ample évacuation de l'humeur gonorrhoïque, & le reſſerrement proportionnel & ſucceſſif des fibres relâchées & diſtendues par l'excédence de cette humeur : de ſorte que, pour produire ce ſecond effet, on n'a preſque jamais beſoin d'aſtringents, ſi dangereux à employer quand même ils ſont néceſſaires. Les frictions concourent avec les lavemens à la deſtruction totale du virus, & elles l'aſſurent encore plus poſitivement; de ſorte qu'on peut dire que de la combinaiſon de ces deux remedes, il réſulte ſouvent un effet qu'on n'auroit pu ſe promettre auſſi complettement d'un ſeul. On en verra la preuve dans les obſervations ſuivantes.

Obſervation premiere.

260. Louiſe .... âgée de vingt-

cinq ans, native du Perche, bien réglée, mais d'un tempérament délicat, ayant depuis un an une gonorrhée virulente qui n'avoit pu être guérie, malgré différens traitemens auxquels elle avoit été aſſujettie, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 7 août 1776, avec la même gonorrhée, accompagnée de pluſieurs chancres aſſez conſidérables, & qui avoient détruit une partie des nymphes : elle avoit en outre des poireaux à l'anus & des puſtules très-multipliées ſur les avant-bras : ces derniers ſymptomes étoient ſurvenus depuis peu, & après les derniers remedes qu'elle avoit pris.

Après avoir été préparée convenablement, elle fut miſe à l'uſage des lavemens anti-vénériens le 9 août, à deux par jour.

Le 12 & le 15 du même mois, on lui adminiſtra une friction de deux

deux gros de pommade mercurielle.

Le 19, on fut obligé d'interrompre les lavemens & les frictions, pour une légere ſalivation ſurvenue; mais une médecine ſuffit pour ramener le calme.

Le 24, cette malade reprit l'uſage de deux lavemens anti-vénériens par jour, & elle les continua juſqu'à ſon parfait rétabliſſement.

Le 26 août, les 2, 4, 6, 8 & 10 ſeptembre, on lui adminiſtra une friction de deux gros de pommade mercurielle.

Cette malade a pris en tout ſoixante & douze lavemens, dans leſquels il eſt entré cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne, & en outre deux onces de pommade mercurielle en friction, ſans autre accident que la légere ſalivation ſurvenue.

Le 26 août, les poireaux étoient tombés d'eux-mêmes, les puſtules

commençoient à s'effacer, les chancres ſe détergeoient, la gonorrhée diminuoit ſenſiblement.

Le 6 ſeptembre, les poireaux n'avoient plus reparu, les chancres ſe cicatriſoient, & les puſtules étoient effacées; l'écoulement de la gonorrhée s'épaiſſiſſoit, il étoit de belle couleur.

Le 13 ſeptembre, les chancres étoient cicatriſés, à un point près, qu'il fallut toucher avec parties égales de baume de Commandeur & de collyre de Lanfranc, pour deſſécher l'humidité qui s'y portoit, & empêchoit la réunion totale.

Le 18 ſeptembre, tout étoit diſparu; & cette fille fut envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 24 du même mois, bien guérie, & en très bon état.

Obſervation ſeconde.

346. Louiſe...., femme mariée,

âgée de 27 ans, native de l'Iſle-de-France, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, ayant été traitée depuis deux ans pluſieurs fois, ſans ſuccès, pour des chancres & une gonorrhée virulente, que lui avoit communiqués ſon mari, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 6 novembre 1776, avec la même gonorrhée, des puſtules ſur les nymphes, & ſur la grande levre gauche, accompagnées de gonflement, de phlogoſe, & d'ulceres aux amygdales : les chancres ſeuls n'avoient pas reparu.

Après avoir été préparée convenablement, elle prit tous les jours deux lavemens anti-vénériens, depuis le 8 novembre juſqu'au 9 décembre, ſans qu'il en ait réſulté ni douleurs ni accidens; ce qui fait en tout 64 lavemens, dans leſquels il eſt entré cinq pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne.

Depuis le 20 novembre juſqu'au 7 décembre, on lui adminiſtra tous les deux jours une friction d'un gros de pommade mercurielle; ce qui fait une once de pommade employée à cet effet, & ces remedes combinés ont ſuffi à ſa guériſon, qui a été jugée complette le 10 décembre.

Dès le 26 novembre, on s'apperçut, à la viſite, que l'écoulement diminuoit beaucoup, que les puſtules s'affaiſſoient, & que l'ulcere des amygdales étoit déjà guéri: il n'exiſtoit plus qu'un léger gonflement à cette partie.

Le 3 décembre, les puſtules étoient guéries, l'écoulement étoit abſolument tari, les amygdales étoient dans leur état naturel. On envoya conſéquemment ce jour-là cette malade aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 10 du même mois, en très bon état, après trente-quatre jours de traitement: ſa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation troiſieme.

357. Marie-Anne..... âgée de 20 ans, native du Maine, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 19 novembre 1776, pour une gonorrhée virulente très abondante, accompagnée de groſſes puſtules répandues ſur les grandes levres, au périné, & à la marge de l'anus, avec une petite excroiſſance à cette partie.

Après la préparation d'uſage, on lui fit prendre tous les jours deux lavemens anti-vénériens, depuis le 22 novembre juſqu'au 5 décembre: pendant cet eſpace de tems, elle avoit pris trois frictions d'un gros chacune; mais on fut obligé de diſcontinuer ces remedes, & de la purger, pour prévenir les inconvéniens de la ſalivation qui avoit paru le 4 décembre; ce qui ſuffit, en effet, pour

l'arrêter, & faire reprendre, avec fruit, les lavemens le 9 décembre, juſqu'au 25 du même mois inclusivement. On lui donna en même tems cinq frictions de pommade mercurielle, d'un gros chacune, à trois jours de diſtance l'une de l'autre, ſans que la ſalivation reparût.

A la viſite du 4 décembre, on s'apperçut que la gonorrhée commençoit déjà à diminuer.

Le 10 décembre, la gonorrhée diminuoit encore plus ſenſiblement; les puſtules s'effaçoient; la crête de l'anus ſe flétriſſoit, & paroiſſoit devoir bientôt tomber d'elle-même.

Le 17 décembre, la gonorrhée ſe tariſſoit; l'écoulement en étoit blanc & épais; les puſtules étoient effacées, & la crête tombée.

Le 24 décembre, la gonorrhée étoit preſque tarie; pour en accélérer l'exſiccation, on joignit aux re-

medes anti-vénériens la tiſane ſudorifique, que l'on rendit purgative au bout de quatre jours.

Le 29 décembre, la gonorrhée étoit tarie, & il ne reſtoit aucune trace des puſtules; on jugea conſéquemment que la guériſon étoit complette; & elle s'étoit faite ſans accident: pour y parvenir, on avoit employé ſoixante-huit lavemens, dans leſquels on avoit fait entrer cinq pintes & demie de liqueur anti-vénérienne, & en outre une once de pommade mercurielle en friction. Cette malade ſe porte encore actuellement très bien.

Obſervation quatrieme.

475. Adélaïde ... âgée de dix-neuf ans, native de la Flandre, d'un bon tempérament, & ordinairement bien réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 24 février 1777, pour une go-

norrhée virulente, des puſtules chancreuſes ſur les grandes levres & à la marge de l'anus : la vulve étoit en outre phlogoſée & parſemée de petits ulceres & de poireaux.

Après les préparations d'uſage, cette malade commença le 27 février les lavemens anti-vénériens, à deux par jour ; & elle les continua juſqu'au 9 mars, qu'elle fut obligée de les quitter à cauſe d'une légere ſalivation ſurvenue, qu'un ſeul purgatif parvint à diſſiper, & qui n'a plus reparu depuis. Elle reprit conſéquemment les mêmes lavemens à deux par jour le 11 mars, juſqu'au 16 avril ſans interruption.

Le premier mars, elle commença à prendre une friction du poids d'un gros de pommade mercurielle : elle en prit une pareille le 3, le 5 & le 7 du même mois ; & elle les diſcontinua à cette époque, à cauſe de la ſalivation ſurvenue, dont il a été

fait mention. Elle les reprit enſuite le 14 mars juſqu'au 9 avril, ſans aucune interruption, à la même doſe d'un gros, en mettant un jour d'intervalle entre chacune.

A la viſite du 10 mars, la gonorrhée commençoit à diminuer.

Le 20 mars, les puſtules s'effaçoient ſenſiblement; & les ulceres, parfaitement détergés, commençoient à ſe cicatriſer.

Le 27 mars, les puſtules étoient effacées, les ulceres cicatriſés; mais on découvrit alors à la nymphe gauche une petite plaie fiſtuleuſe, que l'on ouvrit juſqu'à ſon fond (*a*).

(*a*) Il exiſte ſouvent des petits points ſuppurants aux nymphes, aux grandes levres, & aux autres parties de la vulve, qui ſont quelquefois imperceptibles, & dont le fond fournit un ſuintement habituel, que l'on peut confondre avec l'écoulement de la gonorrhée. En ouvrant ces ſinus fiſtuleux, on parvint bientôt à en produire la cicatriſation, & à tarir cet écoulement; ce qui eſt arrivé aſſez fréquemment dans les maiſons de ſanté, & ce qui, je crois, n'a pas encore été obſervé.

Le 3 avril, il n'exiſtoit plus d'écoulement, ni de chancre, ni de puſtules, ni de poireaux; mais il y avoit encore un léger ſuintement à la plaie fiſtuleuſe ouverte.

Le 10 avril, la cicatrice de cette petite plaie étoit preſque parfaite, & elle fut guérie le ſurlendemain; de ſorte que l'on envoya cette malade aux convaleſcentes, d'où elle ſortit parfaitement guérie le 17 avril, après avoir pris quatre-vingt-ſeize lavemens, dans leſquels on avoit employé huit pintes de liqueur anti-vénérienne, & en outre deux onces d'onguent mercuriel en friction, ſans qu'elle ait reſſenti aucune douleur de colique, ni qu'elle ait éprouvé le plus léger accident, pendant ſon traitement, ni depuis.

Obſervation cinquieme.

479. Marie-Louiſe-Cunégonde.... femme mariée, âgée de vingt-cinq ans, native de Paris, d'un tempéra-

ment délicat, quoique bien réglée, étoit affectée depuis cinq ans de la maladie vénérienne, que lui avoit communiquée ſon mari, & dont un des principaux ſymptomes (une gonorrhée virulente) avoit réſiſté à tous les remedes qu'elle avoit pris pour s'en délivrer. Elle eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 28 février 1777, pour la même gonorrhée, accompagnée de douleurs dans tous les membres.

Après les préparations convenables, cette malade commença l'uſage des lavemens anti-vénériens le 3 mars, à la quantité de deux par jour; & elle les continua juſqu'au 2 avril incluſivement; ce qui fait ſoixante-deux lavemens, dans leſquels on avoit employé cinq pintes de liqueur anti-vénérienne.

Pendant l'uſage de ces lavemens, on lui adminiſtra neuf frictions de pommade mercurielle d'un gros cha-

cune, à trois jours d'intervalle les unes des autres ; & ces deux remedes réunis ſuffirent à ſa guériſon radicale, & jugée telle le 3 avril.

Dès le 10 mars, la gonorrhée commençoit à diminuer, & les douleurs des membres étoient moins vives.

Le 20 mars, les douleurs étoient encore plus diminuées ; la gonorrhée étoit déjà preſque tarie.

Le 27 mars, la gonorrhée étoit tarie, & les douleurs étoient diſſipées ; de ſorte qu'on envoya cette malade aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 3 avril en très bon état, ſans avoir éprouvé ni douleurs ni coliques.

Obſervation ſixieme.

397. Françoiſe ..... âgée de vingt-deux ans, native de la Lorraine, ayant déjà été attaquée de la maladie vénérienne il y a deux

ans, dont les principaux ſymptomes étoient des chancres à la vulve, qui avoient été ſéchés avec la pierre de vitriol, ſans précaution, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 28 décembre 1776, pour une gonorrhée virulente, un engorgement dur & calleux à la nymphe droite, des puſtules & un ulcere chancreux ſur la grande levre droite.

Comme elle avoit ſes regles en entrant dans cette maiſon, elle ne fut miſe à l'uſage des lavemens antivénériens que le 2 janvier 1777, à la quantité de deux par jour, qu'elle prit ſans interruption juſqu'au 2 février incluſivement. On lui donna une friction d'un gros d'onguent mercuriel les 3, 5, 14, 17 & 19 janvier, & trois de deux gros chacune les 21, 23 & 26 du même mois. Cette malade n'a éprouvé aucun accident de l'uſage combiné de ces remedes, qu'une légere ſaliva-

tion, qui a commencé le 7 & qui a été terminée le 13 janvier, ſans qu'il ait paru néceſſaire de la purger, ni de diſcontinuer pour cela les lavemens.

A la viſite du 9 janvier, on s'apperçut déjà de quelque changement avantageux à la gonorrhée; la couleur en étoit plus belle, & l'écoulement moins abondant; les puſtules commençoient à s'effacer, & les chancres à ſe déterger; l'engorgement de la nymphe droite s'amolliſſoit.

Le 16 janvier, la gonorrhée diminuoit encore plus ſenſiblement, elle commençoit à s'épaiſſir; les chancres continuoient à ſe déterger; la tumeur de la nymphe ſe réſolvoit.

Le 23, la gonorrhée ſe tariſſoit, les puſtules étoient effacées, & le chancre bien détergé ſe cicatriſoit.

Le 30, la gonorrhée étoit tarie, les puſtules étoient effacées, le chan-

cre cicatriſé, & la tumeur de la nymphe réſoute.

Le 3 février, la guériſon fut jugée ſuffiſante; & pour l'obtenir, on avoit employé ſoixante-quatre lavemens, dans leſquels on avoit mis cinq pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne, & onze gros de pommade mercurielle pour les frictions. La conſtitution de cette femme n'a été aucunement altérée de l'uſage de ces remedes, & ſa ſanté eſt aujourd'hui auſſi bonne qu'elle puiſſe l'être.

Obſervation ſeptieme.

425. Catherine.... âgée de 22 ans, native de la Bourgogne, d'une conſtitution aſſez robuſte, d'un tempérament ſanguin, & ordinairement bien réglée, ayant déjà été traitée il y a quelques mois ſans ſuccès, pour une gonorrhée virulente qui étoit très abondante, & des poireaux à la vulve; eſt entrée à la maiſon de

ſanté de la petite Pologne le 14 janvier 1777, pour la même gonorrhée, accompagnée d'un ulcere à la vulve du côté gauche, d'une puſtule ulcérée au pli de la cuiſſe du même côté, & de poireaux multipliés à la marge de l'anus.

Comme elle avoit ſes regles en entrant dans cette maiſon, on fut diſpenſé de la ſaigner, & on en attendit la terminaiſon pour la purger le 18 janvier. Dès le lendemain de ſa purgation, elle commença à prendre deux lavemens anti-vénériens par jour, juſqu'au 28 du même mois: à cette époque, il lui ſurvint un vomiſſement bilieux qui fut promptement guéri avec une priſe d'ipécacuanha, la diete, & la boiſſon émolliente.

Elle reprit les lavemens le 30 janvier, & elle les continua à la même quantité de deux par jour, juſqu'au 18 février, qu'elle fut purgée pour remédier à une colique qu'elle éprouvoit,

éprouvoit, & qui fut jugée venir de la même cauſe que le vomiſſement. Cet accident calmé, elle reprit les lavemens le 19 février, juſqu'au 4 mars incluſivement, de ſorte qu'elle prit quatre-vingt-ſix lavemens dans leſquels on avoit employé ſept pintes & demie de liqueur anti-vénérienne.

Pendant l'uſage de ce remede, on adminiſtra à cette malade quatorze frictions de pommade mercurielle du poids d'un gros chacune, & à trois jours de diſtance les unes des autres.

Le 6 février, l'ulcere commençoit à ſe déterger ; la gonorrhée étoit toujours au même point, mais les poireaux étoient détruits.

Le 13 février, l'ulcere continuoit à ſe déterger, l'écoulement de la gonorrhée diminuoit, la couleur en étoit plus blanche.

Le 21, l'ulcere ſe cicatriſoit, la gonorrhée étoit plus épaiſſe & plus filandreuſe.

Le 26, l'ulcere étoit cicatriſé, les poireaux n'avoient pas reparu, & la gonorrhée ſe tariſſoit : pour la deſſécher encore plus complettement, on donna alors quelques pintes de tiſane ſudorifique que l'on rendit purgative les 27 février & 3 mars.

Le premier mars, la gonorrhée étant tarie & l'ulcere cicatriſé, on fit paſſer cette malade aux convaleſcentes, & elle fut jugée parfaitement guérie, le 5 mars, ſans qu'elle ait éprouvé aucune douleur : ſa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation huitieme.

434. Marguerite . . . femme mariée, âgée de 28 ans, native de Paris, d'un tempérament très délicat, & enceinte de cinq mois & demie, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne, le 21 janvier 1777, pour y être traitée de la maladie vénérienne, que lui

avoit communiquée ſon mari depuis trois mois, & pour laquelle elle n'avoit fait aucun remede. Les principaux ſymptomes étoient une gonorrhée virulente, des puſtules cruſtacées & ulcérées à l'anus, un engorgement aux deux aines, un autre engorgement conſidérable aux deux grandes levres, qui étoient en outre parſemées de puſtules chancreuſes.

Comme cette malade avoit été ſaignée depuis peu dans ſa chambre, l'état de foibleſſe où elle étoit, joint à ſa groſſeſſe, ne permit pas de répéter ce remede; on ſe diſpenſa également de lui donner une médecine, parce que rien n'indiquoit alors la néceſſité de la purger; c'eſt pourquoi on la mit ſur-le-champ à l'uſage des lavemens anti-vénériens, à la quantité de deux par jour; & elle les continua ſans interruption & ſans accident, juſqu'au 7 février ſuivant; mais alors il parut un léger

dévoiement, ſans douleur, que l'on parvint aiſément à guérir avec de l'eau de riz, une purgation de catholicum double, & quelques priſes de diaſcordium.

Cette malade fut en état de reprendre les lavemens anti-vénériens, le 12 février à la même quantité de deux par jour; & elle les continua juſqu'au 21 que le dévoiement reparut: on les ſuſpendit de nouveau juſqu'au 27; on lui donna dans cet intervalle de l'eau de riz pour boiſſon, on la purgea avec la même médecine, & on lui fit prendre encore quelques priſes de diaſcordium le ſoir. Le dévoiement ayant totalement ceſſé alors, & la malade, loin d'en avoir été affoiblie, paroiſſant au contraire plus forte, on lui rendit les lavemens anti-vénériens le 27 février, à la même doſe; & elle les continua juſqu'au 4 mars, ſans que le dévoiement ait reparu, ni

qu'elle ait éprouvé aucun autre accident.

Pendant l'uſage de ce remede, elle prit quatorze frictions du poids d'un gros de pommade mercurielle chacune, à des diſtances inégales de 2, 3 ou 4 jours, ſuivant que ſa ſituation le permettoit; on les avoit même interrompues totalement pendant le premier dévoiement: il n'y eut ni douleur, ni ſalivation pendant l'uſage de ces deux remedes.

A la viſite du 6 février, on remarqua que les puſtules ſeches s'effaçoient, que celles qui étoient cruſtacées commençoient à s'amollir, & à diminuer, de même que le gonflement des grandes levres & la gonorrhée.

Le 13 février, l'engorgement des aines ſe réſolvoit, la gonorrhée diminuoit ſenſiblement, les puſtules ſeches étoient déjà preſqu'effacées, les cruſtacées continuoient à s'amollir.

Le 21, la gonorrhée ſe tariſſoit, les puſtules étoient affaiſſées.

Le 26, tout étoit diſparu, à un peu d'écoulement près qui ſubſiſtoit encore, & qui étoit de belle couleur : on parvint néanmoins à le deſſécher par le moyen de quelques purgatifs & de l'élixir tonique.

Le 28 février, cette malade fut jugée guérie & envoyée aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 5 mars, dans le meilleur état poſſible, & l'enfant donnant les preuves les moins équivoques d'exiſtence & de vie. Elle eſt accouchée depuis, à terme, très heureuſement, d'un enfant bien portant, & elle n'a éprouvé aucun accident dans ſa couche.

Obſervation neuvieme.

338. Catherine.... femme mariée, âgée de 27 ans, native de la Normandie, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, ſujette

depuis quelque tems à une toux ſeche, qui parut n'être qu'un ſymptome de la maladie vénérienne que lui avoit communiquée ſon mari, & qui étoit d'ailleurs ſuffiſamment caractériſée par une gonorrhée virulente, un chancre conſidérable à la partie ſupérieure de la vulve, un bubon à l'aine droite, & une crête de coq très étendue à l'anus.

Comme elle avoit ſes regles, le 30 octobre, en entrant dans cette maiſon, on en attendit la ceſſation pour la purger le 3 novembre, & la mettre enſuite à l'uſage des lavemens anti-vénériens. Depuis cette époque juſqu'au 20 du même mois, elle en prit deux tous les jours; mais alors il fallut les interrompre & même la purger deux fois, pour une ſalivation aſſez abondante qui lui ſurvint: ces médecines ſuffirent pour l'arrêter, & la mettre en état de reprendre l'uſage des lavemens le 24

novembre, qu'elle continua enſuite ſans interruption juſqu'au 23 décembre, auquel tems elle fut repurgée pour une légere ſalivation qui lui étoit encore ſurvenue; on lui rendit les lavemens le 25, & elle les prit juſqu'au trente-un décembre, qu'elle fut jugée guérie.

Pendant l'uſage de ces lavemens, on lui adminiſtra des frictions mercurielles à la doſe d'un gros de pommade chacune, les 6, 8 & 10 novembre. La crainte que la ſalivation ne reparût, les fit ſuſpendre alors; on ne les reprit que le 3 décembre, & on les continua depuis juſqu'au 19 du même mois, à deux jours de diſtance les unes des autres.

A la viſite du 20 novembre, on preſcrivit les remedes capables de modérer & d'arrêter la ſalivation, & on remarqua que le bubon qu'on avoit ouvert huit jours auparavant avec la pierre à cautere, étoit déjà

en pleine ſuppuration, & qu'il en paroiſſoit un ſecond à l'aine gauche, qui étoit fort dur & ſaillant; la crête de coq diminuoit, & la gonorrhée n'étoit plus ſi abondante.

Le 26 novembre, le premier bubon commençoit à ſe cicatriſer; on appliqua également le cautere ſur le ſecond : la crête de coq s'étoit amollie & comme fondue; l'écoulement de la gonorrhée étoit d'une meilleure qualité, & la quantité en étoit beaucoup diminuée; le chancre de la vulve étoit cicatriſé, & la toux n'exiſtoit plus.

Le 3 décembre, l'eſcarre du ſecond bubon étant enlevée, la ſuppuration devint belle & ſuffiſante, la crête de coq étoit tombée d'elle-même, l'écoulement de la gonorrhèe étoit blanc, épais & filandreux, il commençoit à ſe tarir, le premier bubon étoit déjà ſolidement cicatriſé.

Le 24 décembre, le ſecond bubon

ſe cicatriſoit déjà, la gonorrhée étoit preſque totalement tarie ; pour achever de la deſſécher, on fit prendre à cette malade quelques verres de tiſane ſudorifique.

Le 30 décembre, la cicatrice du bubon étoit parfaite, & tous les autres ſymptomes étant diſparus, cette malade fut jugée guérie le 2 janvier, après deux mois & quatre jours de traitement, & après avoir pris cent lavemens, dans leſquels on avoit employé huit pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne, & onze frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune : à l'exception de la ſalivation dont on a fait mention, elle n'avoit éprouvé ni douleurs, ni accidens ; & ſa ſanté a été depuis conſtamment très bonne.

Obſervation dixieme.

221. Thérèſe.... âgée de 14 ans & demi, native de la Normandie,

d'un tempérament robuſte & ſanguin, étant déjà réglée, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 12 juin 1776, pour une gonorrhée virulente, avec phlogoſe à la vulve, des chancres à la fourchette & à l'entrée du vagin, & un bubon à l'aine gauche.

Après les préparations d'uſage & la ſaignée qui fut répétée, cette malade commença les lavemens antivénériens le 18 juin, à la quantité de deux par jour, juſqu'au 3 juillet, qu'on lui en donna trois par jour; & & elle les continua à cette derniere quantité juſqu'au 25 août, ſans aucune interruption.

Depuis le 29 juin juſqu'au 12 juillet, elle prit des frictions mercurielles, à la doſe d'un gros de pommade chacune; & depuis le 14 juillet juſqu'au 7 août, elle les prit à la doſe de deux gros, en mettant trois jours d'intervalle entre chaque friction.

A la viſite du 30 juin, on s'apperçut d'une tumeur qui occupoit toute l'aiſſelle gauche, & qui reſſembloit exactement à un bubon : la formation de cette tumeur avoit été précédée de douleurs exceſſives aux jambes, & elle paroiſſoit en avoir été la criſe, car elles ceſſerent dès qu'elle parut.

Le 6 juillet, on remarqua que cette tumeur ſe dégorgeoit ſenſiblement par la ſuppuration ſurvenue, & qu'il en réſultoit un reſſerrement proportionnel de ſes enveloppes, qui prouvoit encore plus, que cette évacuation avoit été critique : la gonorrhée étoit néanmoins toujours au même état.

Le 13 juillet, l'engorgement de l'aine ſe réſolvoit, les chancres ſe détergeoient, & l'écoulement de la gonorrhée diminuoit ſenſiblement.

Le 9 juillet, cet écoulement diminuoit encore plus, les chancres

commençoient à ſe cicatriſer, & les glandes axillaires avoient repris totalement leur reſſort.

Le 8 août, la malade avoit ſes regles; mais malgré cet écoulement, on apperçut que le chancre étoit cicatriſé, que le bubon étoit réſous. Le regles finies, on put voir qu'il ſubſiſtoit encore un ſuintement blanc & léger par la vulve, qui annonçoit la terminaiſon prochaine de la gonorrhée.

Le 15 août, le même ſuintement exiſtant encore, on preſcrivit les eaux ferrugineuſes, & des injections à doſes raiſonnées d'eau d'orge, de baume de Commandeur, & de collyre de Lanfranc.

Le 20 août, on continua les mêmes eaux & les mêmes injections; & le 24, l'écoulement étant abſolument tari, & tous les autres ſymptomes diſparus, on jugea la guériſon complette: elle avoit exigé cent

quatre-vingt-douze lavemens, dans leſquels on avoit employé quatorze pintes de liqueur anti-vénérienne, & trois onces deux gros de pommade mercurielle en friction. Cette quantité ſurprenante de remedes, devenue néceſſaire par l'obſtination de la maladie, n'a occaſionné ni coliques, ni douleurs, ni aucun autre accident; & la malade ſortit le 26 août, dans le meilleur état poſſible, après ſoixante-quinze jours de traitement. Elle s'eſt repréſentée pluſieurs fois depuis, & encore tout récemment; ſa ſanté paroît inaltérable.

Obſervation onzieme.

653. Louiſe .... âgée de vingt-cinq ans, native de la Brie, d'un tempérament délicat, quoique bien réglée, ſujette à de fréquents maux d'eſtomac, qui ne permettoient guere l'uſage des remedes mercuriels internes, eſt entrée à la maiſon de ſanté

de la petite Pologne le 23 juin 1777, pour une gonorrhée virulente d'ancienne date, un engorgement très dur aux nymphes, qui étoient en outre parſemées de puſtules ulcérées : les grandes levres étoient également recouvertes de puſtules très larges, ulcérées, dures & calleuſes ; le périné, l'anus & l'entre-deux des feſſes étoient également remplis de puſtules très multipliées de même eſpece.

Après l'avoir ſaignée, baignée & purgée, on adminiſtra à cette malade les lavemens anti-vénériens, ſuivant la méthode qui a été déjà ſuffiſamment développée, à la doſe de deux par jour depuis le 25 juin juſques & compris le 5 août. Pendant cet intervalle, & à la diſtance de deux jours, elle prit ſeize frictions d'un gros de pommade mercurielle chacune, qu'elle termina le 31 juillet, ſans qu'il ait réſulté de la réunion de ces deux remedes, ni douleur, ni accident.

A la viſite du 6 juillet, les maux d'eſtomac, qui probablement n'étoient que ſymptomatiques, n'exiſtoient déjà plus; l'écoulement de la gonorrhée étoit d'une belle couleur; les puſtules n'étoient plus douloureuſes; elles commençoient à s'amollir, à s'effacer, & les ulceres ſe détergeoient.

Le 15 juillet, la gonorrhée diminuoit, les puſtules continuoient à ſe deſſécher, & les ulceres ſe cicatriſoient.

Le 23 juillet, les puſtules étoient effacées, les chancres guéris, & la gonorrhée paroiſſoit tarie.

Le 29 juillet, la gonorrhée étoit abſolument tarie, & tous les autres ſymptomes ayant également diſparu, on mit cette malade aux convaleſcentes, d'où elle ſortit le 6 août parfaitement guérie, après avoir pris deux onces de pommade mercurielle en friction, & quatre-vingt-

quatre

quatre lavemens, pour leſquels on avoit employé ſept pintes & demie de liqueur anti-vénérienne; leſquels remedes n'ont occaſionné ni trouble ni accident: ſa ſanté eſt encore aujourd'hui très bonne.

Obſervation douzieme.

487. Marguerite.... native de la Franche-Comté, âgée de 19 ans, d'un tempérament délicat & phlegmatique, éprouvant des regles tardives & irrégulieres, ayant déjà été traitée & guérie, il y a ſept mois, de la maladie vénérienne, dont les principaux ſymptomes étoient un bubon à l'aine gauche qui avoit ſuppuré, & dont la cicatrice fut jugée ſolide, & des puſtules répandues ſur la vulve, eſt entrée à la maiſon de ſanté de la petite Pologne le 7 mars 1777, pour une gonorrhée virulente, fruit d'un nouveau commerce, des puſtules ulcérées ſur les

grandes levres, des poireaux à la vulve, & un ulcere avec phlogoſe à la marge de l'anus.

Après avoir été ſaignée, baignée & purgée convenablement, cette malade fut miſe à l'uſage des lavemens anti-vénériens, & des frictions mercurielles dans l'ordre ſuivant:

Dès le 10 mars, elle prit deux lavemens par jour, & elle les continua à cette quantité juſqu'au 16 avril, ſans qu'elle en ait éprouvé le plus léger accident.

Pendant l'uſage de ce remede, on lui adminiſtra quatorze frictions du poids d'un gros de pommade mercurielle chacune, en mettant un ou deux jours d'intervalle entr'elles, ſuivant l'effet produit.

A la viſite du 27 mars, on s'apperçut que la gonorrhée étoit déjà beaucoup diminuée, que les puſtules étoient effacées, & que les poireaux qui avoient été extirpés, ne

reparoiſſoient plus ; la phlogoſe de l'anus étoit également appaiſée.

Le 3 avril, la diminution de l'écoulement de la gonorrhée étoit encore plus ſenſible, les puſtules étoient abſolument effacées, & les poireaux ne reparoiſſoient plus.

Le 10 avril, la gonorrhée ſe tariſſoit ; il n'y avoit plus ni puſtules, ni poireaux.

Le 12 avril, la gonorrhée étoit tarie, & la malade fut jugée guérie le 17 du même mois, après avoir pris quatorze gros de pommade mercurielle en frictions, & ſoixante & quatorze lavemens, dans leſquels on avoit employé ſix pintes & un quart de liqueur anti-vénérienne : elle ſe porte encore actuellement très bien.

Il y a eu quatre-vingt-ſeize malades traités par les lavemens anti-vénériens, concurremment avec les

frictions mercurielles (*a*); & il n'en eſt mort aucun.

(*a*) La pommade mercurielle employée pour les frictions dans les maiſons de ſanté, a toujours été faite avec parties égales d'axonge & de mercure bien purifié.

Fin du premier Volume.

FAUTES à corriger.

PAGE 82,	*ligne* 1re,	Octobre,	*liſez*	Novembre.
ibid.	22,	28,		58
150,	8,	9 grains,		8 grains.
151,	15,	le 1er avril,		le 3 avril.
355,	14,	galndes,		glandes
399,	21,	une,		un
425,	12,	29 août,		29 ſeptembre.

TABLE

Des Chapitres contenus dans le premier Volume.

INTRODUCTION contenant le motif, le plan & la distribution de cet Ouvrage. Page 1

PREMIERE PARTIE.

Observations sur les maladies vénériennes traitées par une seule méthode. 27

CHAPITRE PREMIER. *Contenant quatre observations sur les maladies vénériennes traitées par les seules frictions mercurielles.* 29

CHAP. II. *Contenant quatre observations sur les maladies vénériennes traitées par la seule application des emplâtres mercuriels.* 66

CHAP. III. *Contenant quatre observations sur les maladies vénériennes traitées par les seules fumigations mercurielles.* 94

CHAP. IV. *Contenant vingt-huit observations sur les maladies vénériennes traitées par la solution du sublimé corrosif.* 109

CHAP. V. *Contenant dix-huit observations sur les maladies vénériennes traitées par la seule application des lavemens anti-vénériens.* 197

CHAP. VI. *Contenant une observation sur une maladie vénérienne traitée par les bains anti-vénériens.* 259

CHAP. VII. *Contenant quatre observations sur les maladies vénériennes traitées par les préparations de mercure insoluble.* 269

CHAP. VIII. *Contenant une observation sur une maladie vénérienne guérie par les sudorifiques.* 289

SECONDE PARTIE.

Observations sur les maladies vénériennes traitées par la combinaison des deux méthodes. 299

CHAPITRE PREMIER. *Contenant cinq observations sur les maladies*

vénériennes traitées par les frictions mercurielles jointes aux sudorifiques. Page 305

CHAP. II. *Contenant dix observations sur les maladies vénériennes traitées par les frictions mercurielles concurremment avec les fumigations mercurielles.* 320

CHAP. III. *Contenant vingt-neuf observations sur les maladies vénériennes traitées par les frictions mercurielles concurremment avec la solution du sublimé corrosif.* 350

CHAP. IV. *Contenant douze observations sur les maladies vénériennes traitées par les frictions mercurielles concurremment avec les lavemens anti-vénériens.* 445

FIN de la Table.